Manitoba

Annual Report 1999 - 2000

Education and Training

Includes 10% post-consumer waste

MINISTER OF EDUCATION AND TRAINING

Room 168
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

To His Honour,
Peter M. Liba, C.M., O.M.
Lieutenant-Governor of Manitoba

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of the Department of Education and Training for the fiscal year ending March 31, 2000.

Respectfully submitted,

Honourable Drew Caldwell

Manitoba

Deputy Minister of Education and Training

Room 162
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba CANADA
R3C 0V8

Honourable Drew Caldwell
Minister of Education and Training
168 Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Dear Sir:

I have the pleasure of presenting the Annual Report of Manitoba Education and Training for the period April 1, 1999 to March 31, 2000.

This period was marked by the election of a new government and by a change in leadership in the department. Mr. John Carlyle, who had been Deputy Minister for more than 10 years, left the department in the fall. Mr. Guy Roy was Acting Deputy Minister through October and half of November prior to my assuming that position. I want to thank both Mr. Carlyle and Mr. Roy for their important contributions to the work of the department as illustrated by the many accomplishments in this report.

As the report indicates, the department is active in many areas and carries out a wide range of important functions in relation to public schools, independent schools, colleges, universities, adult education and training. The department works with and relies on many partners, not only within the formal education system but also with a wide range of community organizations and employer groups. As the importance of education grows, it is heartening to witness the growing commitment from many sectors to supporting learning across the community and throughout the lifespan.

A reading of the report will also illustrate the many challenges facing the education sector in future. We will continue to take steps to support success for learners, increased access to appropriate learning opportunities for adults, improved affordability and accessibility of post-secondary education, closer connections with parents and communities, and many other measures that will help us maintain a vibrant and effective education system.

I wish to express my very deep appreciation to the staff of the department for their professionalism, cooperation and dedication in their service to the public and their continuing work for all learners in Manitoba. The province is fortunate to have such a skilled and committed staff.

Respectfully,

Ben Levin

Ben Levin, Ph.D.
Deputy Minister

Table of Contents

TITLE PAGE

Preface

Report Structure 1
Mandate 1
Mission 1
Responsibilities 2
Programming and Services Overview 2
Organization Chart 5

PART A – OPERATING EXPENSES

Administration and Finance Division

Executive Support 9
Native Education Directorate 10
Amalgamated Human Resource Services 11
Corporate and Administrative Services 12
Management Information Services 14

School Programs Division

Division Administration 17
Manitoba School for the Deaf 18
Manitoba Text Book Bureau 19
Assessment and Evaluation 19
Program Development 22
Program Implementation 28
Student Services 32

Bureau de l'éducation française

Division Administration 35
Curriculum Development and Implementation 36
Educational Support Services 40
Official Languages Programs and Administrative Services 41
Library and Materials Production 43

Support to Schools

School's Finance 45
Education Administration Services 46
Schools Information System 49
School Grants 50
Other Grants 50
Teacher's Retirement Allowances Fund 51
Manitoba Education Research and Learning Information Networks 51

Training and Continuing Education

Management Services 54
Access Programs 55
Student Financial Assistance 56
Labour Market Support Services 58
Adult Literacy and Continuing Education 59
Youth Programs 61
WORKFORCE 2000 66
Stevenson Aviation Technical Training Centre 68
Apprenticeship 70
Employment and Training Services 74
Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement 78
Council on Post-Secondary Education 80

Capital Grants 83

Amortization of Capital Assets 85

PART B – CAPITAL INVESTMENT

Capital Investment 89

Financial Information

Reconciliation Statement 93
Expenditure Summary 94
Revenue Summary 105
Five Year Expenditure and Staffing Summary 108

Appendices

Maps 110

Tables

1. Student Enrolment by Grades 114
2. Statistics for all French-Language Programs in Manitoba 115
3. School Divisions' Comparative Statement 116
4. Student Financial Assistance Program Awards 117
5. Apprenticeship Growth 118
6. Apprenticeship Indicators 119

101-00258/

Preface

Report Structure

The Annual Report is organized in accordance with the departmental appropriation structure which reflects the department's authorized votes approved by the Legislative Assembly. The report includes information at the main and sub-appropriation levels relating to the department's objectives, actual results achieved, financial performance and variances, and provides a five-year historical table giving the departmental expenditures and staffing. Expenditures and revenue variance explanations previously contained in the Public Accounts of Manitoba are now provided in the Annual Report.

Mandate

Manitoba Education and Training is charged with the responsibility of setting priorities and allocating funds to the province's public and independent school systems, its post-secondary institutions, and to skills development and training initiatives. The department is also responsible for providing policy direction on administrative matters of the education and training system under authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba.

The Apprenticeship and Trades Qualifications Act
The Blind and Deaf Person's Maintenance and Education Act
The Brandon University Act
The Colleges Act
The Council on Post-Secondary Education Act
The Education Administration Act
The Department of Labour Act
(as it applies to certain training programs)
The Public Schools Act
The Public Schools Finance Board Act
The Teachers' Pensions Act
The Teachers' Society Act
The University of Manitoba Act
The University of Winnipeg Act
The Private Vocational Schools Act

In addition to identifying broad educational and skills development goals, the department is responsible for the overall legislative and regulatory structure governing the education and training system.

The department works with school divisions, colleges, universities and other educational and training bodies to ensure that all Manitobans have access to high quality education and training.

Finally, Manitoba Education and Training represents Manitoba in negotiations with the federal and other levels of government, participates in meetings related to education and training, and education finance with a variety of governmental and non-governmental groups.

Mission

An educated citizenry and a skilled and adaptable work force are our most important assets in a knowledge-intensive society. The mission of Manitoba Education and Training is to provide access to relevant education and training that is of high quality, affordable, available and responsive. This will enable Manitobans to develop their individual potential and contribute to the economic, social and cultural life of Manitoba in a global context.

In carrying out its mission, the department is guided by the following principles:

- Excellence
- Equity
- Openness
- Responsiveness
- Choice and individual responsibility
- Relevance
- Integration
- Accountability

Responsibilities

The primary responsibility of Manitoba Education and Training is to facilitate the improvement of learning at Kindergarten to Senior 4 (K-S4), post-secondary and skills training levels. Emphasis is placed upon enhancing learner performance, delineating roles and responsibilities across the education and training systems, and facilitating the development and sharing of new knowledge.

The overall responsibilities of the Minister of Education and Training and the department include:

- setting strategic direction for education and skills development, and articulating appropriate legislative and regulatory structures;
- providing leadership to, and working in cooperation with education and training organizations and institutions to bring about education reform;
- setting priorities for, and allocating funds to the province's public and independent school systems, post-secondary education, and to skills development and training initiatives;
- providing leadership in labour force development in partnership with Manitoba business and industry;
- working in cooperation with school divisions, colleges, universities and other educational and training institutions and organizations to ensure that all Manitobans have access to high quality education and training; and
- representing the province in negotiations with the federal and other governments, and participating in meetings related to education and training, and education finance with a variety of public and private sector organizations.

During the 1999/2000 fiscal year, the department underwent some strategic organizational changes at the senior management level. The most notable of these was the appointment of a single deputy minister, charged with the responsibility for programs and activities within all branches of Manitoba Education and Training.

Programming and Services Overview

The department's programs and services are budgeted under eight main appropriations: Administration and Finance, School Programs, Bureau de l'éducation française, Support to Schools, Training and Continuing Education, Support for Post-Secondary Education, Capital Grants and Amortization of Capital Assets.

Manitoba's commitment to education and training includes funding of elementary and secondary schools, three community colleges and École technique et professionelle, three universities and Collège universitaire de Saint-Boniface, and skills development and training initiatives.

I Department-Wide Initiatives

In keeping with government's vision to promote economic growth and prosperity for all Manitobans, three department-wide initiatives have been enhanced with corporate mandates. These initiatives include Aboriginal education and training, learning technologies and sustainable development. Manitoba's changing demographics, the globalization of information, and the need for economic/social/environmental accountability will receive high levels of coordination within and across both the K-S4 and post-secondary/training sectors.

II Elementary and Secondary Schools

In Manitoba, there are 52 school divisions and remote school districts, 2 special revenue school districts and 54 independent schools presently receiving funding from the province. In 1999/2000, $717.1 million was provided by the government to support school divisions/districts, independent schools, educational organizations and the government's contribution to the Teachers' Retirement Allowances Fund (of which $692.2 million is included in 16-4, Support to Schools and $24.9 million in 16-7a, Capital support to Schools Divisions). In addition, $200.1 million was provided through the Education Support Levy.

Public school enrolment on September 30, 1999 was 199,419 pupils. Of this total 127,725 are in kindergarten to grade 8, and 67,757 are in secondary grades (Senior 1 to Senior 4). Also included in the total are 2,352 nursery pupils and 1,585 pupils not in any grade. Enrolment on September 30, 1999 increased significantly due to an increase in adults returning to the school system primarily through adult learning centres.

There were 13,054 pupils attending funded independent schools on September 30, 1999. Funding to independent schools for eligible pupils provided financial resources for instruction and services, special needs and curricular materials.

School Programs Division and Bureau de l'éducation française continues to focus on education renewal activities, including the development and implementation of curriculum frameworks and the student testing program which together define standards for the provincial elementary-secondary education system. Foundation skills (such as technology and literacy), cross-cultural perspectives and other critical elements continue to be integrated into the curriculum as it is developed with learning outcomes defined.

III Post-Secondary Education

The mandate of the Council on Post-Secondary Education is to: allocate financial resources to the public universities, community colleges, and to private religious colleges of the province; to plan and coordinate the development of a post-secondary education system that promotes excellence in and accessibility to education; supports the coordination and integration of services and facilities; and promotes fiscal responsibility.

In 1999/2000, the Council allocated $227.2 million in grants to the University of Manitoba, the University of Winnipeg, Brandon University and Collège universitaire de Saint-Boniface, of which $10.9 million was included under Capital Grants. In addition, the Council allocated $4.5 million in grants to the Mennonite College Federation, Providence College and Seminary, William and Catherine Booth Bible College and the Steinbach Bible College in support of approximately 1,045 full-time equivalent qualifying students.

As at November 1, 1999, 1999/2000 enrolment at the universities and the Collège was comprised of 23,093 full-time students and 18,228 part-time students.

In 1999/2000, the Council allocated $60.9 million in grants to Red River College, Assiniboine and Keewatin community colleges and the École technique et professionnelle, of which $2.2 million was included under Capital Grants.

Community college full-time enrolments for 1999/2000 were estimated at 13,300. Part-time enrolments were estimated at 33,300.

In addition to operating and capital grants, the Council allocated $0.5 million to stimulate change and to reward innovative developments from the System Restructuring Envelope, $0.8 million to fund new programming from the Strategic Program Envelope and $4.0 million from the Colleges Growth Fund.

Access Programs provided funding to five post-secondary institutions and students for specialized programs for individuals who have traditionally faced barriers to post-secondary education. In 1999/2000, enrolments were 832. Programs report that 95% of graduates are expected to be employed or continuing their education and 99% of employed graduates are expected to be working in jobs related to their field of study. The student profile of the 12 Access Programs includes Aboriginal (73%), Females (77%), Single Parents (32%) and Immigrants or members of a visible minority (10%). In 1999/2000 the province budgeted $6.5 million for these programs.

Manitoba Student Financial Assistance provides supplementary financial assistance, to aid those students who face financial barriers, with the objective of improving accessibility to post-secondary institutions. In 1999/2000, approximately $33.0 million was budgeted for this program including $8.7 million for loans and bursaries, $5.0 million for a scholarship and bursaries initiative, $15.0 million for the Manitoba Learning Tax Credit, and $2.2 million for interest relief and debt reduction. In excess of 14,000 applications for student financial assistance were processed in 1999/2000.

IV Skills Training

Training and Continuing Education undertakes and administers activities aimed at providing adult Manitobans with the skills and knowledge required to meet the current and changing demands of the labour market, in support of economic development and renewal in Manitoba. This occurs through the provision of access to education and training opportunities which furthers skills development and leads to employment.

In 1999/2000, $84.3 million was allocated to ongoing programs, and to specialized training and employment incentives through Youth Programs, Adult Literacy and Continuing Education, Employment and Training Services, Apprenticeship, WORKFORCE 2000, Stevenson Aviation Centre, Advanced Education and Training Assistance, and Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement.

Manitoba Education and Training
Departmental Organization Structure

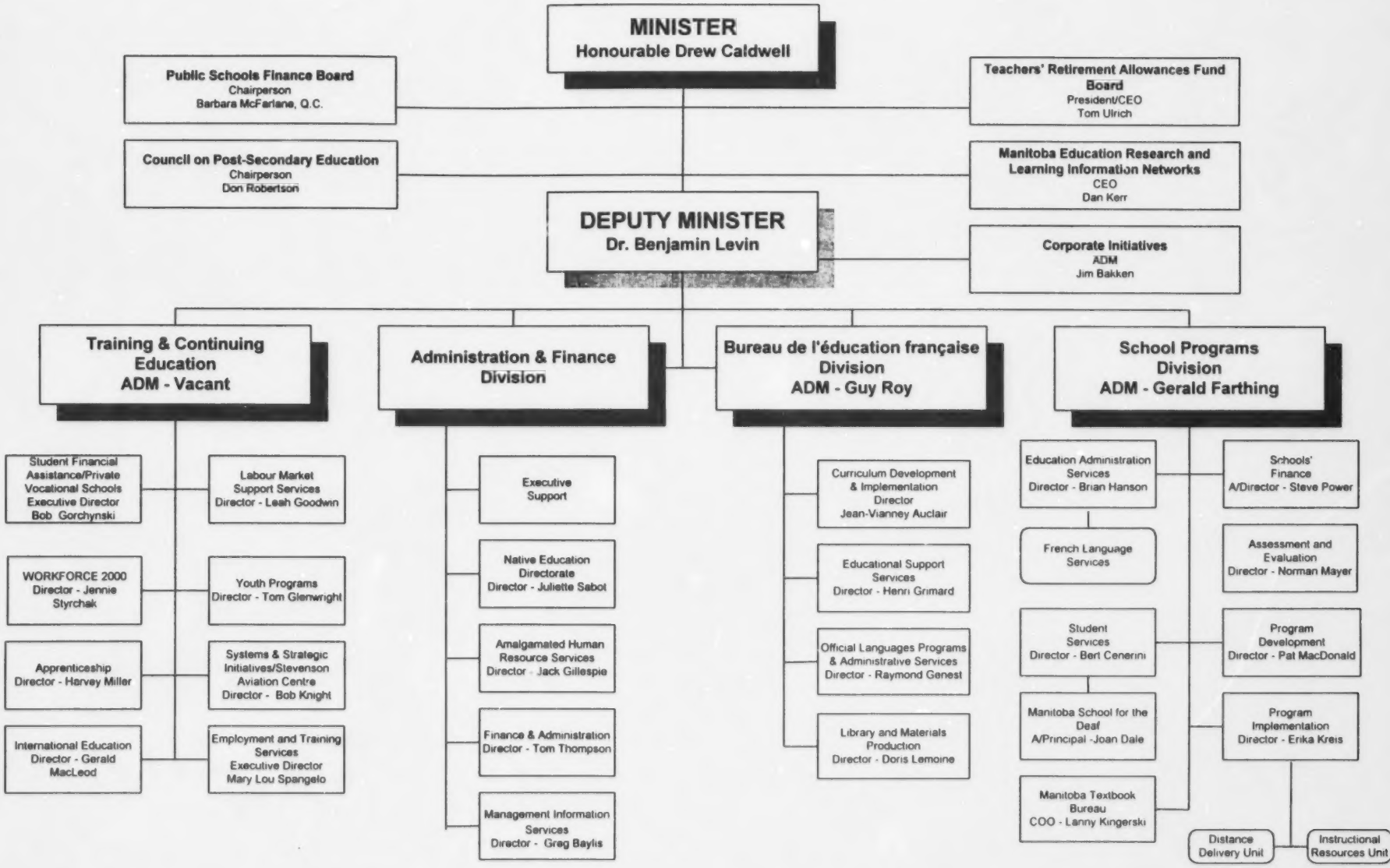

1999/2000

PART A – OPERATING EXPENSES

Administration and Finance Division

The Administration and Finance Division provides executive management, planning and policy, central controllership and overall administrative support services for the department. In addition, it ensures the development of effective management practices related to controllership and human resource development.

Included in this division are the Minister's and Deputy Minister's offices, Native Education Directorate, Amalgamated Human Resource Services Branch, Corporate and Administrative Services, and Management Information Services.

The Administration and Finance Division maintains responsibility for management information systems across the department as well as the development and management of the Schools Information System.

Executive Support

This line provides additional compensation to which individuals appointed to Executive Council are entitled.

The Minister's and Deputy Minister's offices provide educational leadership to Manitoba education systems, which ensure the provision of high quality and equitable training and education programs together with support services. In addition, administrative leadership is provided to the department to ensure the effective and efficient coordination and use of human and financial resources.

1 (a) Minister's Salary

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	27.0	1.00	27.0	0.0	

1 (b) Executive Support

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	696.6	11.00	663.8	33.1	
Total Other Expenditures	195.9		126.8	69.1	

Native Education Directorate

The mandate of the Native Education Directorate is to provide leadership and coordination for departmental initiatives on Aboriginal education and training. The objectives are to ensure an integrated approach to Aboriginal education and training within Manitoba Education and Training, and to promote the removal of systemic barriers to Aboriginal student success in education and training.

A department-wide working group, chaired by the Native Education Directorate, works to ensure the participation and involvement of all areas of Manitoba Education and Training in the implementation of the Aboriginal Education and Training Strategy. The Native Education Directorate coordinates the implementation of the strategy, and provides support and guidance to all branches and units within Manitoba Education and Training.

The Native Education Directorate chairs the Post-Secondary Partnership Committee which includes representation from all provincial universities, two colleges, and the Council on Post-Secondary Education. The purpose of this committee is to make post-secondary institutions more inclusive and culturally relevant for Aboriginal students.

The Native Education Directorate collaborated with the Aboriginal Teachers' Circle and the Post-Secondary Partnership Committee to host two Summer Institutes on Aboriginal Education, one in Thompson and one in Winnipeg.

Directorate staff participated along with Western Canadian Protocol partners to finalize the editing process for the completion of the Curriculum Framework for Aboriginal Languages and Culture. This framework is scheduled to be launched on National Aboriginal Day, June 21, 2000 at The Forks in Winnipeg. All partners will be in attendance.

A bibliography of all Aboriginal related material available from Manitoba Education Library is currently being printed. This document is a joint venture between the Instructional Resources Unit and the Native Education Directorate. The document will be distributed to Manitoba schools in August 2000.

Fifty-six workshops were conducted in 33 schools during the 1999/2000 fiscal year. These included direct service to students, as well as workshops designed to promote the participation of Aboriginal parents and communities in the education process. Cultural workshops and anti-racist education training was provided to department staff, educators, students and community agencies.

A total of 15 career symposia/days/forums have been attended by directorate staff. At the school career days equal time is allocated for exhibits and classroom visits; most school career days also have a community component included in the agenda. Information on scholarships/bursaries as well as current post-secondary programming and training opportunities for Aboriginal students are provided.

Directorate staff have introduced the Native Education web page on the internet. The site is updated on a regular basis.

Staff have been creating and strengthening partnerships with other branches within the department, as well as with the Aboriginal community.

1 (c) Native Education Directorate

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	291.8	6.00	358.9	(67.1)	
Total Other Expenditures	174.0		108.8	65.2	

Amalgamated Human Resource Services

This branch reports to the Deputy Ministers' Steering Committee of the departments within the amalgamated sector. This includes Education and Training, Consumer and Corporate Affairs, Housing, Labour and Urban Affairs. The director and twelve additional professional and support positions operate from the Administration and Finance Division of the Department of Education and Training.

The branch assists departmental management in the delivery of programs by providing a comprehensive range of human resource management services including personnel, and pay and benefits services.

The branch operates first and foremost in a service provider mode in both attitude and practice; services provided include recruitment and selection, staff relations, organizational review and consultation, classification analysis, performance management, employee counselling and referral, management and staff development, salary and benefits administration, Respectful Workplace and Workplace Health and Safety. These services are also provided to the Special Operating Agencies within the Human Resources amalgamated sector.

This branch is also responsible for the pro-active coordination of the employment equity program within the amalgamated sector.

The branch provides coordination and communication with ongoing government initiatives such as Better Methods, Desktop Management, Service 1st, Integrated Case Management, and others. The human resource professionals are delegated Civil Service Commission signing authorities and as such have accountability to the Civil Service Commission.

The branch provides coordination of common concerns and issues with other government agencies which have responsibilities in the human resource area including other provincial government amalgamated sectors, central agencies and other levels of government.

1 (d) Amalgamated Human Resource Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	608.7	12.00	611.2	(2.5)	
Total Other Expenditures	152.4		113.2	39.2	

Corporate and Administrative Services

During the 1999/2000 fiscal year, the Administration and Finance Division underwent some restructuring. The office of the Assistant Deputy Minister was disbanded effective December 31, 1999 and the position eliminated. Roles and responsibilities previously performed by that office were redistributed throughout the department to the most appropriate area. The Education Administration Services Branch and the Schools Finance Branch are now under the direction of the Assistant Deputy Minister, School Programs Division.

Finance and Administration Branch

The Finance and Administration Branch is responsible for the department's controllership function in order to meet the needs of the department for financial monitoring and control, accountability, and the safeguarding and protection of financial and physical assets. The branch also provides comprehensive support services in assessing resource requirements and allocations to programs and branches, including direction and support in financial and business planning, reporting, monitoring and control policies, processes and procedures.

Financial management and accountability activities include the following: coordinating the department's annual estimates and other financial planning processes; monitoring and reporting financial performances; conducting specialized financial reviews and analyses; preparing reports to support timely financial management decisions; safeguarding physical and financial assets; and providing accounting services to the department. The branch's expected results include the effective and efficient operation of financial management systems, timely management decisions, and compliance with all financial management, financial planning and audit requirements of the Government of Manitoba.

In 1999/2000, the branch further continued to expand on the initiatives which were put into place in the 1998/99 fiscal year. In keeping with the commitment to provide quality service to our clients two staff played an active role in the Service First Initiative.

The branch continues to play a key role to ensure the successful implementation of the System Applications, Products in Data Processing (SAP) system effective April 1, 1999. The SAP system was designed to streamline administrative processes in human resources, finance and procurement for implementation across government. Throughout the year, the branch was responsible for coordinating and monitoring training in SAP. In addition, the branch presented workshops and provided both telephone and on-site coaching to the SAP end users to ensure the successful implementation of SAP.

Education Initiatives

Finance and Administration supports the activities of sustainable development, the Education Indicators program, and coordination of activities for educational technology implementation. Individuals within these program areas provide support and direction to a variety of major department-wide initiatives.

Sustainable Development

A Progress Report on the state of educating for sustainability in Canada in terms of K-12 and post-secondary policies and priorities, guidelines, curricula, professional development, teacher pre-service and in-service, learning resources, models and innovative practices has been prepared for the Council of Ministers of Education (CMEC) entitled *Educating for Sustainability: The Status of Sustainable Development Education in Canada.* Information sessions related to sustainable development education were requested and carried out within Teacher Education and Management Programs at the University of Manitoba. Brandon University's Teacher Education Program also received information sessions. Professional development sessions for teachers/students related to Sustainable Development Education have been conducted at the request of teachers in Manitoba schools. A visioning session related to the development of a sustainable development support document for curriculum developers was carried out with the help of Learning for a Sustainable Future (Ottawa), members of the Manitoba Round Table for Sustainable Development, teachers, professors, members of the Sustainable Development Coordination Unit (SDCU) and International Institute for Sustainable Development (IISD). Planning related to the development of a Sustainable Development Education web site has taken place. The Initiative also coordinated and managed approved Sustainable Development Innovation Fund (SDIF) projects assigned by the Sustainable Development Committee of Cabinet including authorization of budget expenditures related to approved projects, and coordination of the evaluation and assessments of perspective projects. Work toward the implementation of the Sustainable Development Act was undertaken, specifically in the development of a provincial code of practice, and the establishment of provincial sustainability indicators.

Education Indicators Unit

Throughout 1999/2000, the Education Indicators Unit supported department planning and policy development by providing managers with valid and reliable statistical information on Manitoba's education systems. The first phase of a longitudinal study on student transitions was conducted, with results released to the public in a report titled *"Intentions of Manitoba S4 Students".*

The unit acted as the department's primary liaison with the Council of Ministers of Education Canada (CMEC) and the Centre for Education Statistics (Statistics Canada). Consultative advice was provided to a number of pan-Canadian and international projects, such as the Pan-Canadian Education Indicators Project (PCEIP), the Pan-Canadian Education Research Agenda (PCERA), the Quality Improvement of Canadian Education Statistics Initiative, and the International Education Indicators System (INES) of the Organization for Economic Cooperation and Development OECD.

1 (e) Corporate and Administrative Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,192.1	23.00	1,214.6	(22.5)	
Total Other Expenditures	372.3		456.3	(84.0)	

Management Information Services Branch

Management Information Services (MIS) provides services across the department to improve program efficiency and accountability through the use of information technology. In addition, MIS is responsible for providing a departmental computing environment including information databases, customized applications, and backup/recovery services for program requirements outside the scope of the managed desktop environment.

During early 1999, MIS worked with EDS Systemhouse to complete the transition of desktop systems within Education and Training to the managed environment. Establishing processes to handle post-transition issues related to inventory, billing and support has involved extensive staff time and resources. MIS has been highly involved in issues resolution by participating actively in focus groups, analysis committees and discussion meetings with EDS Systemhouse and Desktop Services. These have involved items such as French language services, application engineering, inventory control and reporting, as well as issues related to department functionality within the managed environment.

MIS continues to support the transfer of employment training programs from Human Resources Development Canada (HRDC) to the province under the Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement. Effort continues to be expended in ensuring that the new Employment Training Services (ETS) program staff have reliable and secure access to federal government systems required through the new managed environment.

MIS now has three staff seconded to the Better Systems Initiative (BSI), and has had two additional staff working on special assignments in support of the ETS component of Integrated Case Management (ICM). Corporate project reviews have resulted in adjustments to the ICM project. Throughout this process, MIS continues to work with ETS to identify business needs and requirements which still need to be accomplished.

The Student Financial Assistance system continues to be upgraded to meet new requirements and to provide enhancements. A new Internet Application site, originally planned as part of the Better Systems Initiative, was returned to the department for completion in 1999. The system was completed in 1999/2000 with implementation planned for Fall 2000, following successful user acceptance testing and the completion of French language translations.

The new Apprenticeship Certification Information System (ACIS) application, a joint project through DMR Consulting with New Brunswick and Nova Scotia, was implemented in 1999. It is located and managed through a BSI-arranged contract at Information Systems Management Corporation (ISM). MIS acts as liaison between ISM and the application maintenance team located in New Brunswick to implement patches and updates.

Year 2000 testing and upgrades were a primary focus during 1999. Working with the Y2K office, MIS managed the application upgrades and new development required to meet Y2K reporting. Legacy applications maintained through transition were eliminated, upgraded or replaced across Education and Training. This approach demanded MIS staff analysis, testing and development time to ensure Education and Training business requirements were met with minimal disruption of services. As of January 2000, all Education and Training production systems were Y2K compliant.

1 (f) Management Information Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	682.7	11.56	700.2	(17.5)	
Total Other Expenditures	251.1		254.5	(3.4)	

School Programs Division

The mandate of the School Programs Division (SPD) is to provide leadership and support for education programs in Manitoba schools from Kindergarten to Senior 4 (K-S4), through:

- Development and implementation of policies, programs and procedures for K-S4 schools
- Development of curriculum frameworks, and new and revised curriculum
- Development and delivery of distance education courses
- Development, administration, scoring and reporting results of standards tests and provincial examinations
- Provision of specialized services and consultation to K-S4 students, professionals and parents to ensure that students are experiencing challenging educational programs designed to accommodate diversity among students, schools and regions
- Provision of specialized programming offered at the Manitoba School for the Deaf
- Provision of instructional resource materials at the Manitoba Education and Training Library
- Administration of categorical grants, students at risk grants and institutional/special needs grants for educational programming
- Provision of professional learning opportunities for teachers

The mandate of the School Programs Division is achieved through the work of the Division Administration office, Manitoba School for the Deaf, Assessment and Evaluation, Program Development, Program Implementation and Student Services.

Division Administration

The Division Administration office provides leadership respecting the development, implementation and review of policy and programs. The activities of the office include the coordination of policy, program and budget issues; facilitation of inter-divisional and inter-departmental linkages; collection and analysis of information in support of divisional priorities and initiatives; coordination of human resource development initiatives; and ongoing consultation and communication with education clients, stakeholders and the general public. In 1999/2000 a change in reporting relationship was implemented. Branches within Support to Schools now report to the Assistant Deputy Minister, School Programs Division.

While the accomplishments of the division are presented and outlined on a branch-by-branch basis, for the purposes of this report branches and programs within Support to Schools are presented separately (see Support to Schools section).

2 (a) Division Administration

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	260.1	5.00	278.7	(18.6)	
Total Other Expenditures	89.5		77.9	11.6	

Manitoba School for the Deaf

The Manitoba School for the Deaf (MSD) provides specialized K to Senior 4 academic programming and residential facilities for Deaf and hard of hearing children. The main objectives of the school are: to provide appropriate, individualized and comprehensive educational programming for Deaf and hard of hearing children; and to offer selected assessment and support services to school divisions and districts in the province that deliver educational programming and services for Deaf and hard of hearing children attending community schools.

The Manitoba School for the Deaf serves Deaf and hard of hearing children who require a special school placement and who benefit from a bilingual-bicultural environment that includes the use of American Sign Language (ASL). The school develops competence in core school subjects, provides vocational orientation and supports students in developing their ability to function in society with both Deaf and hearing people. MSD uses curricula and follows procedures established by Manitoba Education and Training. During the 1999/2000 school year, 85 students were enroled at MSD with 74 of these students traveling daily to MSD and 11 students living during the week in residence. Three students attended John Taylor Collegiate for high school courses not offered at MSD. Ten students graduated in June of 1999 with three entering post-secondary programs and five finding employment.

Under the direction of Joan Dale, Acting Principal, information meetings with parents, students, staff and the Deaf community led to the development of a plan of action for a School Plan 2000/01. As well as supporting this activity, the Advisory Council for School Leadership (ACSL) held two successful fundraising activities in November and June.

While benefiting from the academic programs at MSD, students also achieved recognition for their activities in the community. The MSD Robotics Club was successful in competitions at the Museum of Man and Nature, and the Rural Forum 2000 in Brandon. Four students participated in the Optimist Communication Contest and an MSD student achieved a first place scholarship in the District competition which included students from North Dakota, South Dakota and Minnesota. Two students were winners in the Canadian Deaf Heritage Literature Awards Program, traveling to Toronto to accept national honours, and another MSD student was accepted into an "on-line" computer course at Gallaudet University in Washington, D.C. as one of five Deaf students selected across North America.

2 (b) Manitoba School for the Deaf

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,697.5	55.35	2,876.4	(178.9)	
Total Other Expenditures	626.5		641.0	(14.5)	

Manitoba Text Book Bureau

The Manitoba Text Book Bureau (MTBB) is responsible for providing Manitoba schools with educational learning resources and related products to support teaching and learning and to support the goals and objectives of Manitoba Education and Training by ensuring the availability of all department recommended learning materials.

The MTBB provides educational learning resources for over 800 public and private schools in Manitoba. MTBB acquires, warehouses and distributes more than 8,250 recommended learning resource materials and related products, including educational software. In November 1994, the office of the MTBB was relocated from Winnipeg to Souris, while the distribution services were contracted to a private warehousing facility in Winnipeg.

The Manitoba Text Book Bureau produces its own annual report.

Assessment and Evaluation Branch

The mandate of the Assessment and Evaluation Branch is to develop and administer provincial examinations and standards tests; to provide an information base for program improvements; and to review specific programs as required. In so doing, the department would model sound assessment methods and evaluation techniques. For the 1999/2000 fiscal year, the objectives of the Assessment and Evaluation Branch were to develop, administer, score, analyze and report on Senior 4 English language arts and mathematics/mathématiques examinations, Grade 3, Grade 6 and Senior 1 English language arts standards tests; and Grade 3 and Senior 1 mathematics/ mathématiques standards tests. Other objectives were to develop pilot tests in Grade 6, Senior 1 and Senior 4 levels in English language arts and mathematics/mathématiques, to develop accountability processes and reporting procedures to determine the effectiveness of programs and grants, and to analyze school and student data to determine if standards are met.

Included in this branch are the Administrative Services Unit, the Finance and Planning Unit, the Test Development Unit, the Test Administration Unit, the Document Production Unit, and the Information Systems Unit. The Administrative Services Unit is responsible for functions that support the overall administration of the branch. The Finance and Planning Unit is responsible for preparation of financial information, strategic plans and operational plans; performs a project control function; and undertakes studies of organizational and operational needs. The Test Development Unit is responsible for the design, development and management of standards tests and examination projects in French and English as well as any program evaluation projects. The Test Administration Unit is responsible for the logistics related to the administrative aspects of French and English standards test and examination development, piloting, printing, registration, data collection and mailing of all reports to the system. The Document Production Unit is responsible for the production of all assessment instruments, manuals, correspondence and other documents on standards tests, examinations and others projects. The Information Systems Unit is responsible for the design and development of systems for the capture, storage, retrieval, analysis and reporting of assessment data. It also ensures that departmental standards are adhered to in the area of computer and data processing requirements.

The following are the objectives and results for the 1999/2000 fiscal year organized by activities.

Standards Tests and Examinations

The Assessment and Evaluation Branch achieved its objective of developing, administering, scoring, analyzing, and reporting results for Senior 4 English language arts and Senior 4 mathematics/ mathématiques examinations, Senior 1 mathematics/mathématiques and Grade 6 English language arts, Grade 3 English language arts and Grade 3 mathematics/mathématiques standards tests. The branch also administered its first locally marked optional standards test in Senior 1 English language arts. In addition, pilot tests were successfully developed in Grade 6, Senior 1 and Senior 4 levels in English language arts and mathematics/mathématiques.

All provincial examinations and standards test instruments were developed to a high standard of quality in keeping with the *Principles of Fair Student Assessment Practices for Education in Canada (1993)*. Teachers received valuable training through their participation in test development and marking activities (see table on page 3 for breakdown by test/exam). In addition, the branch delivered presentations and workshops to stakeholder groups (administrators, parents, teachers, school boards) and conducted in-services for teachers and administrators on a variety of topics related to assessment and evaluation.

The branch coordinated the central marking of the Senior 4 examinations and Grade 3 standards tests and prepared detailed profiles of individual student performance, school and divisional summary reports, as well as provincial summary reports for schools and school divisions. These reports contained assessment results for each of the examinations and standards tests that were administered during the 1999/2000 fiscal year and centrally marked by the branch.

The branch coordinated the local marking of the Senior 1 mathematics/mathématiques and the Grade 6 English language arts standards tests and also coordinated the audit marking of these standards tests. The branch prepared audit reports that were sent to school divisions. These reports contained assessment results that showed how their scoring of tests at the local level corresponded with the scoring of the same tests centrally (at the department).

The table below indicates the number of students who wrote the tests and the number of teachers involved in assessment and evaluation sponsored marking activities by grade level and subject area.

Assessment and Evaluation Branch: 1999/2000—Number of Students Assessed and Number of Teachers Involved in Marking Activities by Grade Level and Subject Area

	Number of students who wrote the test		Number of teachers involved in marking	
	June 1999	January 2000	June 1999	January 2000
Senior 4 English language arts examination	4,058	7,812	145	185
Senior 4 mathematics/mathématiques 40G/40S	5,681	2,499	190	125
Senior 1 mathematics/mathématiques Standards test	11,792	—	115	—
Senior 1 English language arts Standards test	—	1,142	—	70
Grade 6 English language arts standards test	14,007	—	125	—
Grade 3 English language arts Standards test	13,190	—	165	—
Grade 3 mathematics/mathématiques Standards test	14,086	—	175	—

National and International Testing

As part of meeting its objective of developing, administering, and reporting on examinations, the Assessment and Evaluation Branch participated in the international *Programme for International Student Assessment* (PISA) and the Canadian Longitudinal *Youth in Transition Survey* (YITS) and in the *Third International Mathematics and Science Study Repeat* (TIMSS-R). The Province of Manitoba also participated in the national *School Achievement Indicators Program* (SAIP).

PISA is an assessment of the competencies of 15-year-olds (born in 1983) in reading, mathematics, and science. YITS is a national longitudinal survey designed to gather information on school to work transitions. Six schools in the Province of Manitoba participated in this pilot assessment in the spring of 1999.

SAIP is designed to measure the achievement levels of Canadian students aged 13 and 16 years old in reading, mathematics, and science. The 1999 SAIP assessment was the second part of the science assessment. In Manitoba, 2,921 students took part in the assessment. This included 1,443 13-year-old students and 1,478 16 year old students in the English, French Immersion, or Français programs.

TIMSS-R is the second phase of an assessment designed to investigate student achievement in mathematics and science in Grades 3 and 4, Grades 7 and 8, and in the last year of their secondary school. The 1999 TIMSS-R measured the level of mathematics and science knowledge and skills attained by students in Grade 8 only. Grade 8 students from six schools in the Province of Manitoba participated in this assessment in the spring of 1999.

Data Management

The branch continued collecting data on student performance for the information database that is used for program improvements. With the implementation of the Senior 4 examinations and the Grade 3 and 6, and Senior 1 standards tests, the branch provided information about each student's performance in relation to clearly articulated outcomes as defined in provincial outcomes and standards documents. The information collected is maintained in the Education Information System (EIS).

2 (c) Assessment and Evaluation

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	4,498.2	74.50	5,149.7	(651.5)	1
Total Other Expenditures	3,706.3		5,214.7	(1,508.4)	2

1. *Under expenditure is primarily due to vacant positions, lower than anticipated casual/marker salaries for Senior 1 and Grade 6 language arts exams due to optional testing program and a move to local marking, savings identified for inclement weather which was not utilized in 1999/00, underfilling of positions, lower than anticipated costs associated with Special Education offset by an increase in overtime payments and other miscellaneous adjustments.*

2. *Under expenditure is primarily due to the decision to not double/triple mark the Grade 3 Math and language arts exams in June 1999 and the cancellation of these exams mid-year, savings within Senior 4 language arts and mathematics due to a reduction in test development activities, savings related to inclement weather in 1999/00, savings related to the new accounting policy (Part B – Capital Investment) on tangible capital assets which must be funded through Capital Investment for the purchase of an Op Scanner.*

Program Development Branch

The mandate of the Program Development Branch is to develop a provincial program framework for Kindergarten to Senior 4 including curricula, support materials, and course materials for distance learning.

All development and publishing (print and electronic) functions of the School Programs Division are coordinated in this branch. This allows programs, curricula, courses for distance delivery, and support materials to be developed by focusing resources on designated priority areas. It also allows for the integration of technology, resource-based learning, Aboriginal content, multicultural and anti-racist education, approaches for students with diverse needs, expected learner outcomes and standards, and instructional and assessment strategies into the curriculum. This approach focuses development activities and reduces the potential for duplication or gaps.

The programs and curricula developed by this branch form the basis for what is taught in Manitoba schools.

Organization of the Program Development Branch

The branch's mandate is accomplished through the work of four units:

- Curriculum
- Learning Technologies
- Program, Policy and Learning Resources
- Production Support

The Curriculum Unit is responsible for the development of curriculum documents (print and electronic) for the English and Senior Years Technology Education Programs including curricula for compulsory core, compulsory complementary and optional supplementary subject areas.

The Learning Technologies Unit is responsible for coordination of and/or support for technology projects and activities which support teaching, learning, and assessment with respect to Technology as a Foundation Skill Area; and coordination of distance learning course development (print and electronic). This unit takes a lead role in developing and maintaining the K-S4 section of the department's web site to facilitate communication and delivery of policy and program information to educational stakeholders.

The Program, Policy, and Learning Resources Unit is responsible for the development of policy and support documents (print and electronic) to improve teaching, learning, and assessment. To support the implementation of curricula in Manitoba schools, this unit coordinates Manitoba reviews of curriculum-matched learning resources, leads the Western Canadian Protocol (WCP) English Language Arts Learning Resources Project, and participates as a partner in the WCP Mathematics Learning Resources Project, led by the Province of Alberta. The unit also provides service to the field on questions related to school programs, program policy, graduation requirements, time allotments, and course codes. It also registers school-initiated courses, student-initiated projects, locally developed/acquired departmentally approved curricula/courses, reviews immigrants' out-of-province credentials for employment purposes, and monitors school offerings in International Baccalaureate and Advanced Placement courses.

The Production Support Unit responds to the priorities of School Programs Division. The unit is responsible for those tasks and functions which relate to bringing documents (print and electronic) to final form and subsequent distribution to teachers, students, administrators and the public.

The following information is organized according to the major activities of these four units within Program Development Branch.

Curriculum Activities:

Manitoba Curriculum Projects

- During 1999-2000, Program Development Branch continued the development of new curricula for Senior Years. The branch completed *Senior 3 English Language Arts: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*, *Senior 3 English Language Arts: A Foundation for Implementation,* and *Senior 4 English Language Arts: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes and Senior 4 Standards*. Each of these documents encompassed student learning outcomes for three English language arts courses: Comprehensive Focus, Literary Focus, and Transactional Focus.
- In the area of mathematics, the branch released foundation for implementation documents that defined student learning outcomes and included suggestions for instruction and assessment for three Senior 3 mathematics courses: Applied Mathematics, Consumer Mathematics, and Pre-Calculus Mathematics. As well, the branch coordinated the field validation and voluntary implementation of *Senior 1 Transitional Mathematics* during the 1999-2000 school year. The draft curriculum, designed to assist in students' transition from Grade 8 to Senior 1, will be revised during the summer of 2000 and piloted for a second year.
- *Senior 3 Accounting Principles: A Foundation for Implementation* and *Senior 4 Accounting Systems: A Foundation for Implementation* were released to provide updated curricula for Manitoba schools.
- The year 1999/2000 also saw the completion of new curricula for early years science. *Kindergarten to Grade 4 Science: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes* and *Kindergarten to Grade 4 Science: A Foundation for Implementation* were released for implementation in the 1999/2000 school year. To facilitate planning for instruction and assessment, the branch developed an online version of the Framework, which is available on the department's web site.
- As an interim measure, until new Manitoba social studies curricula are developed, the branch updated the *Social Studies Overview Kindergarten to Grade 12* (1985). A team of early/middle/senior years social studies teachers revised the *Overview*, which will be posted on the department's web site in 2000/2001.

Western Canadian Protocol Curriculum Projects

- Manitoba Education and Training is participating in a Western Canadian Protocol (WCP) Social Studies Project to develop a common curriculum framework for Kindergarten to Grade 12 social studies. In spring 1999, Manitoba – along with other WCP jurisdictions – consulted with educational stakeholders to obtain their feedback on the WCP *The Foundation Document for Social Studies Kindergarten to Grade 12*. The *Foundation Document* is providing practical and philosophical direction to the next stage of the project – the development of the WCP Framework.

- Other WCP curriculum projects focused on the development of frameworks of student learning outcomes for languages other than English and French. Work was completed on *The Common Curriculum Framework for Bilingual Programming in International Languages*. Frameworks for Aboriginal language and culture programs and international languages will be finalized in spring 2000.

Technology Activities:

Program Development Branch coordinates projects, the focus of which is to engage students in learning experiences related to student achievement of curricular outcomes, and that ensure students develop the information technology skills and competencies identified in *Technology As a Foundation Skill Area: A Journey Toward Information Technology Literacy* (1998).

Curriculum Information Technology Integration (CITI) Project
To support Manitoba's Kindergarten to Grade 8 teachers in their integration of information technology skills and competencies with English language arts, mathematics, and science learning outcomes, the CITI Project developed the *Curriculum Navigator.* It is a dynamic, electronic teacher resource and planning tool. Field validation for the Kindergarten to Grade 4 component of *Curriculum Navigator*, originally scheduled to begin in spring 2000, was postponed to fall 2000 due to difficulty in acquiring the necessary web server hardware. Field validation for the Grade 5 to 8 component of the project and roll out of the *Curriculum Navigator* will occur in 2000/2001.

Interdisciplinary Middle Years Multimedia (IMYM) Project
The 1999/2000 focus for the Interdisciplinary Middle Years Multimedia (IMYM) Project was on research and development of *Balance and Harmony*, a technology-integrated interdisciplinary unit for use in Grade 7. It was field-tested and will be revised and released for online distribution in 2001. In addition, 26 schools participated in the field test of phase 4 (Grade 8) of the IMYM Project. *Systems and Interactions*, the draft of the Grade 8 technology-integrated interdisciplinary unit, was produced and will be field-tested in 2000/01. Other activities were centred on enhancing electronic resources used to support the IMYM Project and producing training videotapes profiling the use of various information technologies in the middle years classroom. As well, the branch posted web versions of *A Prairie Tour*, the technology-integrated interdisciplinary unit for Grade 5, the searchable IMYM web links database and an online web-design tutorial, on the IMYM web site.

Computer Guided Learning (CGL) Project
As a partner to the WCP Computer Guided Learning (CGL) Mathematics Project, branch staff continued working with colleagues in western provinces/territories and Nelson Thomson Learning to produce courseware for middle years and senior years mathematics. Manitoba Education and Training purchased a provincial site license for *The Learning Equation* 7, 8, 9 and 10 CGL courseware for the 1999/2000 school year. As well, branch staff provided 26 two-day CGL training sessions for teachers intending to use *The Learning Equation* Mathematics courseware with students.

GrassRoots Program
This was the first year of the GrassRoots partnership between Manitoba Education and Training, MERLIN, and Industry Canada. The purpose of the GrassRoots program is to encourage teachers to use and develop web-based resources with their students. The goal was to fund the development of 133 projects by June 2000. This goal was reached by April 2000.

K–S4 Web Site Project
The number of value-added client services provided through the K–S4 web site continued to increase. Traffic (page views) on the web site rose from 65,000 per month in January 1999 to almost 180,000 per month in March 2000. Enhancements to the web site included:

- an e-mail update subscription service to which over 750 individuals have subscribed;
- an interactive Event Calendar which provides information about events of interest to the educational community;

- an online search and registration system for professional learning sessions, incorporating both an automated e-mail and fax confirmation and reminder feature, which greatly reduces administration tasks associated with the system while providing added convenience for registrants; and
- online web-design tutorials, searchable curriculum-matched web links, customizable unit/lesson planners and other curriculum supports, and a guided virtual tour of the web site.

WCP Distance Learning and Technology Project

Manitoba is one of six western jurisdictions involved in this initiative. The following five projects were under development in 1999-2000:

- Common Standards for Publishing and Delivery of Electronic Course Content (Manitoba is co-lead with British Columbia)
- Exchange of Print and Electronic Resources (Manitoba is lead)
- Learning Object Repository
- The Learning Equation
- Copyright, Duplications, and Licensing

Web Based Courses (WBC) Project

The Web based Courses (WBC) Project emphasizes research and development related to the design, development, and delivery of web-based courses. During 1999/2000, the branch field-tested the web-based delivery of *Senior 3 Applied Mathematics (30S) WBC*, involving 15 school divisions and 20 students (including 2 home school students and 2 adult learners). School division staff were trained as site facilitators in the 15 school divisions involved in the field test. Other activities included consulting with several school divisions and consortia to provide assistance and advice concerning WBC development; collaborating with Western Canadian Protocol partners to develop the charter and work plan for the Standards project under the Memorandum of Understanding for Distance Learning and Technology; and monitoring the evolution of e-learning to have current knowledge about software, technologies, trends in instructional design, and best practice. Plans for 2000/01 include the development of two additional web-based courses.

Learning Resources Activities:

The Program Development Branch is also responsible for the identification of print and multimedia learning resources in support of new, existing, and revised curriculum and distance learning courses, with particular attention to curriculum match and issues of bias and balanced presentation. Curriculum-matched learning resources are evaluated in one of two ways: collaboratively with Western Canadian Protocol jurisdictions, or within Manitoba.

Manitoba Learning Resource Reviews

From April 1, 1999 to March 30, 2000, three Manitoba learning resources reviews were completed: Science (K-4, Print, Part 1), Science (K-4, Videos and Software, Part 2), and Entrepreneurship (Senior 3). The learning resources are listed in the *Manitoba Text Book Bureau Catalogue* (2000/2001), and annotated bibliographies were distributed to Manitoba schools.

Western Canadian Protocol Learning Resources Reviews
Manitoba participated in two Western Canadian Protocol Learning Resources projects during 1999/2000. Learning resources for Kindergarten to Senior 4 mathematics were reviewed in February 2000. WCP reviews of English language arts learning resources for Kindergarten to Senior 1 occurred in November 1999 and March 2000. A review of English language arts learning resources for Grade 10 (Senior 2) English language arts also took place in March 2000. Resources selected through these WCP reviews will be listed in the online *Manitoba Textbook Bureau Catalogue,* found at http://www.edu.gov.mb.ca/metks4/curricul/learnres/. Annotated bibliographies of WCP-designated English language arts and mathematics learning resources from the 2000 WCP reviews will be produced and distributed in the fall of 2000.

Publishers' Workshops
Branch staff participated in three Western Canadian Protocol publishers' information sessions on English language arts learning resources in 1999/2000: June 1999, Winnipeg; September 1999, Victoria; and December 1999, Edmonton. In addition, they coordinated the annual Manitoba Publishers' Workshop in October 1999. These workshops and information sessions updated the publishing industry.

Document Production Activities:

Project teams, comprising Program Development Branch consultants and teachers from across Manitoba, also initiated or continued work on the following documents during 1999-2000:

Curriculum Documents

Frameworks of Outcomes and Standards:

- Senior 4 English language arts outcomes and standards (Comprehensive Focus, Literary Focus, and Transactional Focus)
- Senior 4 mathematics outcomes and standards (Applied, Consumer, and Pre-Calculus)
- Kindergarten to Grade 4 science outcomes
- Grades 5 to 8 science outcomes
- Senior 1 science outcomes
- Senior 2 science outcomes
- Kindergarten to Senior 4 physical education/health education outcomes

Foundation for Implementation documents:

- Senior 3 mathematics (Applied, Consumer, and Pre-Calculus)
- Senior 4 mathematics (Applied, Consumer, and Pre-Calculus)
- Senior 1 transitional mathematics
- Senior 3 English language arts (Comprehensive Focus, Literary Focus, and Transactional Focus)
- Senior 4 English language arts (Comprehensive Focus, Literary Focus, and Transactional Focus)
- Senior 3 accounting principles
- Senior 4 accounting systems
- Kindergarten to Grade 4 science
- Grades 5 to 8 science
- Senior 1 science

Policy Documents

- Review Process Handbook (online)

Teacher/Parent Support Documents

- *Math Matters: A Parent Report on What's New In Math*, 1999
- *Lead the Way with ELA: A Parent Report on What's New in English Language Arts*, 1999
- *Subject Table Handbook*, 1999-2000
- *Technology Subject Table Handbook*, 1999-2000

Field Support Activities:

Program Development Branch consultants worked with colleagues from Program Implementation Branch and teacher implementation teams to deliver regional Year at a Glance curriculum orientation sessions. These were focused on Senior 1 and Senior 3-4 mathematics, Senior 3-4 accounting, Senior 3 English language arts, Senior 2-4 transitional science, and Kindergarten to Grade 4 science.

In addition, branch staff initiated professional learning opportunities for teachers, administrators, and parents. These included sessions related to:

- teaching and learning using information technology (Interdisciplinary Middle Years Multimedia Project, computer guided learning);
- education and career planning (The Blueprint for Life/Work Designs, and Pathways to Senior Years Graduation); and
- Senior Years policies and programming (locally developed/department approved curricula).

The enhancement of the branch's online Implementation Initiatives: Year at a Glance system expedited the registration process for these sessions.

Appraisals

Program Development Branch staff continued to provide out-of-province credentialing services – for employment purposes only – to clients requesting clarification of their educational standing with respect to Manitoba educational requirements. A total of 175 appraisals were done during the period April 1999 to March 2000.

Locally Developed Curricula

A total of 1,940 school-initiated courses and student-initiated projects were received, reviewed, and processed during the 1999-2000 school year. Consultants also provided consultation and advice to schools in the preparation of locally developed curricula and reviewed approximately 12 locally-developed/ acquired submissions.

Graduation Requirements/Subject Course Codes

Consultants provided advice to schools requesting assistance in meeting graduation requirements in a time of transition.

Facility Reviews

Branch staff reviewed proposals for construction or upgrading of 14 science labs and 6 computer labs and, following reviews of blueprints, provided recommendations related to standards and facilities.

2 (d) Program Development

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,401.2	59.12	3,164.2	(763.0)	1
Total Other Expenditures	4,805.1		3,679.6	1,125.5	2

1. *Under expenditure is primarily due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

2. *Over expenditure is primarily due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures and additional costs associated with web based activity, distance education development and costs related to Senior 4 mathematics tests.*

Program Implementation Branch

The mandate of the Program Implementation Branch is to work closely with educators to promote and support the effective implementation of provincial policies, programs and education renewal initiatives that support the educational success of students in the Kindergarten to Senior 4 (K-S4) educational system in Manitoba.

The branch is organized into four units with the following functions:

- The Provincial Specialists Unit provides implementation support to school divisions/districts and funded independent schools in the areas of curriculum, special education, and school improvement initiatives.
- The Regional Teams Unit provides information and assistance to divisions/districts and schools, including funded independent and band operated schools, regarding Departmental policies and guidelines, and collaborates with divisions to develop regional initiatives and responsive activities to support the implementation of priority areas. The Regional Teams Unit was involved in School Improvement Activities through school and divisional planning sessions as well as parent and community initiatives.
- The Distance Delivery Unit provides courses, programs and materials for distance delivery and independent study students, administers regulatory requirements for home schoolers and administers the General Educational Development (GED) testing program.
- The Instructional Resources Unit provides K-S4 clients with curriculum implementation support, professional development resources, and educational research materials; departmental staff with essential library services and resources including the latest educational research; teachers-in-training with library services as preparation for teaching; and all of the above clients, including the general public, with library services to facilitate life-long learning and parental involvement.

The following information is organized according to major activities within the branch:

Curriculum Implementation Support
During the 1999/2000 year the branch focused on curriculum implementation of English language arts and mathematics. To support this, staff were seconded for Kindergarten to Grade 4 English language arts, Grade 5 to Grade 8 English language arts and Kindergarten to Grade 8 mathematics. English language arts staff provided province wide orientation sessions for educators and administrators to assist them with the implementation of the language arts curricula. The mathematics consultant provided implementation support in the form of regional and provincial sessions. Differentiated Instruction was successfully integrated into these two core subject areas. Teacher/leader support and training occurred in all regions within the province, supported by the Regional Teams Unit. Overview sessions for Administration were offered across the province.

Curriculum implementation was supported by emphasizing partnerships, long term planning and local leadership for implementation. A variety of models including ongoing professional development through the year, summer institutes and teacher/leader models were incorporated.

Support continued to be provided to educators and administrators in the areas of business and marketing education, career education, English as a second language, vocational education and apprenticeship, and multiculturalism.

Special Education Services
Special education staff continued to provide workshops for the implementation of a teacher support document on Individual Education Plans. Province wide regional information sessions were held for student services administrators, and resource and special education teachers on request from the regions and/or school divisions/districts. Clinical supervision was provided on request for speech-language pathologists and psychologists employed by school divisions and districts in rural and northern Manitoba. Case consultations for children with a broad range of special needs including those with severe multiple disabilities, autism, emotional/behavioural disorders, and extreme learning and communication disorders were provided.

Special needs programs were monitored through review of school division/district Annual Divisional Action Plans (ADAP) and visitations to programs in accordance with departmental guidelines articulated in *Special Education in Manitoba – Policy & Procedural Guidelines for the Education of Students with Special Needs in the Public School System.* This year all school divisions/districts participated in the ADAP process and submitted board approved plans.

Special Education Program and Policy Development Division
As a response to the Special Education Review this division was established to determine the implementation process of the Review's recommendations. The division's main goal was to establish a work plan for implementation that involved educational stakeholders. Other purposes were to research and provide background information on a number of recommendations. Research, background and/or concept papers were done in the areas of Fetal Alcohol Syndrome, Behaviour, Learning Outcomes, Inclusion, Special Education Policy, Standards, Funding and Family Centres. The division also met with educational stakeholders to discuss areas of need in the above areas.

The division provided all information collected and work plans to the newly established Special Education Review Initiative that was formed as of April 1, 2000. The Special Education Review Initiative is to put together the Action Plan for implementation of the Special Education Review's recommendations.

Support for School Improvement
School Plans were completed by schools, and school divisions submitted a division roll up to the branch. Staff reviewed the information submitted, consulted with schools/divisions/districts and provided further support as requested by schools and school divisions.

Inter-jurisdictional collaboration was facilitated through formal service coordination with the departments of Family Services, Health and Justice. This occurred for students with multidimensional service needs such as medical and mental health related issues.

Categorical Grants
The *Early Literacy Intervention Initiative* grant was allocated provincially to divisions/districts to support Reading Recovery™ and other internally/externally developed early literacy programs intended to increase dramatically the reading and writing proficiency of the lowest achieving Grade 1 students. There are 245 teachers working in the Reading Recovery™ program in 245 schools. Preliminary results indicate that approximately 74% of students participating in the program reached average achievement levels within 20 weeks.

Special Needs Categorical funding was allocated provincially for students requiring and receiving extensive supports in educational programming. The submission process continued to be streamlined and the review of applications continued to be centralized. Professional development opportunities for those educators involved in special needs funding were provided through seven regionally based information sessions.

The *Students At Risk Innovations Grant* continued over the 1999/2000 school year and 16 programs for Innovations grants were supported. The grants provided schools and school divisions with opportunities to collaborate with Manitoba Education and Training on valuable research projects. These projects focused on early years programs to demonstrate how assessment tasks/activities can best be linked with instruction and curriculum outcomes to improve the quality of performance for students at risk.

The *English Language Enrichment for Native Students (ELENS)* grant supported additional English language program initiatives for Native students attending public schools. The grant was allocated to school divisions/districts to enhance Native students' English language capabilities through supplementing and reinforcing existing school programming. Visitations took place at funded schools to follow up on programs.

The majority of the grants were allocated for human resources (teachers and educational assistants) and language enrichment materials. Each division/district provided a detailed plan.

The *Early Behaviour Intervention Initiative* grant was allocated provincially to support school divisions/districts in developing early intervention initiatives in grades K-6 to help students with behaviour problems. Interventions are selected and instituted by individual school divisions/districts based on their research into effective practice and evaluation of local needs. Interventions are continued, modified or replaced based on their ability to achieve the division's/district's targeted outcomes.

The *Small Schools Support Program* which provides compensatory support for small schools to enhance equal educational opportunities and *Early Identification and Educational Programming Grant* were transitioned to a decentralized decision making process.

Departmental Policies and Guidelines
The branch provided support to divisions/districts in the department's initiatives such as *Guidelines: Advisory Councils for School Leadership; A Foundation for Excellence; Towards Inclusion: Modified; Individualized and English as a Second Language* course designation documents; *Reporting on Student Achievement* and *Locally Developed Curricula: School-initiated Courses and Student-initiated Projects.*

Divisions/districts received support in developing the skills they require to implement educational renewal through local professional development sessions. Communication and collaboration with school divisions occurred on a regular basis and to support implementation initiatives that were a priority for both school divisions/districts and the department. These included leadership projects for administrators, school and divisional planning workshops on various topics (e.g. reporting on student achievement, international languages, graduation requirements) and regional priority setting sessions with senior administrators of school divisions. A primary goal throughout the implementation of all responsive activities and regional initiatives was the inclusion of the Aboriginal perspective and the involvement of parents and community.

Distance Education
The branch works closely with the Program Development Branch to develop and/or acquire additional distance education courses. The branch is working with the Program Development Branch to support the development of web based courses.

The Independent Study Program's (ISP) enrolment statistics for 1999/2000 totalled 4,700 course registrations. Tutorial service was available by telephone and/or on a walk in basis.

The Teacher Mediated Program (TMP), which provides additional teacher support to students taking ISP courses, was offered to 837 students in 65 schools. The success rate for TMP students is 90%.

General Educational Development
The General Educational Development (GED) testing program provided adults, who do not have a high school diploma, with an opportunity to attain a High School Equivalency Diploma. The three major reasons persons chose to write the GED test battery were to qualify for further education, for employment purposes, or to qualify for enlistment in the armed forces. Nine hundred and twenty (920) GED candidates were tested in 1999, and 707 of them achieved scores high enough to qualify for the High School Equivalency Diploma.

Home School Coordination
The Home School Coordinator served as the administrative and educational link between the department and home schooling families.

During the 1999/2000 school year, 1,069 home schoolers were registered. This represents a decrease of 150 over the previous year. The coordinator continued to make home visits/contacts when required. As well, the coordinator continued to meet with home school associations to discuss, share and exchange information.

Hutterian School Liaison
The Hutterian School Liaison person continued to meet with Hutterite educators to discuss matters related to the delivery of education in Hutterian schools. The Regional Teams Unit worked closely with Hutterian Elders and the Manitoba Association of School Superintendents (MASS) on planning and implementing two educational forums for Hutterian educators and the Hutterian public.

Instructional Resources Unit

The Instructional Resources Unit (IRU), also known as the Manitoba Education Library, builds local capacity to improve teaching and learning, focusing on five major activities.

- IRU selected, acquired, catalogued and provided access and information for learning resources as well as provided other library services to support K-S4 curriculum implementation, educational research and professional development to address K-S4 educators' needs, including the areas of best practices, school improvement, research based decision-making and school library development.
- IRU also participated in the collaborative School Programs Division Learning Resource Review Process and acquired, catalogued and disseminated resources/information identified through the Western Canadian Protocol, Pan Canadian Protocol and the Manitoba Calls for learning resources.
- IRU developed and disseminated print and electronic publications and information.
- IRU also worked toward the development of a Manitoba Library Resource Sharing Model.
- IRU applied leading-edge information technologies in library services delivery and collections to create an easily accessible virtual library for K-S4 educators.

2 (e) Program Implementation

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	4,020.7	97.92	5,082.4	(1,061.7)	1
Total Other Expenditures	4,000.6		3,253.8	746.8	2

1. *Under expenditure is primarily due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

2. *Over expenditure is primarily due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures offset by lower than anticipated activity within Special Education.*

Student Services Branch

The mandate of the Student Services Branch is to deliver specialized education and support services to blind/visually impaired, Deaf/hard of hearing and Deaf-blind students enroled in community schools, and to provide consultation to school division personnel, collateral personnel and parents. The objectives of the Student Services Branch are to provide a combination of specialized programs and support services to maintain these students in community schools; to provide special format materials and learning equipment in a timely manner; to administer the education program at the Manitoba School for the Deaf; to negotiate and monitor educational service agreements with institutions providing specialized programs; and to facilitate interdepartmental service coordination for students with special needs.

Information regarding the branch is listed according to services which relate to specific needs.

Services for the Visually Impaired

Services to blind/visually impaired students are provided through three main activities.

Special Materials Service

Special Materials Service support blind/visually impaired students in K-S4 with alternate format materials in braille, large print and audiotape. Audiotaped materials were also supplied to physically challenged and learning disabled students. This was accomplished by maintaining and circulating a provincial library collection, through inter-library loans of books from other provincial alternate format education libraries from across Canada, by sourcing materials internationally, and finally by producing books unavailable elsewhere.

Special Materials Service supported post-secondary blind/visually impaired students by supervising and housing a similar service on behalf of the Council on Post-Secondary Education, Manitoba Education and Training.

A new on-line catalogue of our alternate format books was made available to Manitobans this spring. School staff and students can browse our library collection using the internet, and place orders on-line for large print, audiotape, and braille books.

Consultative Services

Consultative Services and direct teaching services were provided province wide by eight staff members. These consultants serviced 255 blind/visually impaired students in schools throughout the Province. The consultants provided inservicing and support to teachers, teacher's assistants, administrative staff, parents and community agencies.

Consultant staff continued to work with community organizations such as the CNIB and post secondary institutions to formalize the pre-school and post-secondary transition of visually impaired children.

The consultants organized the eighth annual camp for braille learners known as Ed'Venture Camp. The camp helped to socialize students of common interests and learning modes, and had them utilize their adaptive skills in unfamiliar environments.

Vision Screening Program

The unit continued to support the vision screening of over 20,000 students with screening equipment and staff training to school divisions in Manitoba. This screening service received an endorsement of current practices from the Provincial Vision Screening Committee of Manitoba.

Interdepartmental Coordination of Services

The Branch continued its involvement at interdepartmental levels to facilitate service coordination of children with special needs and their families receiving services from several departments and/or agencies. The branch managed the ongoing evaluation of two demonstration projects operated by school divisions in collaboration with other service systems to examine aspects of a school-linked service approach. The branch also continued to implement the interdepartmental protocol agreement for the coordination of services for children and adolescents with severe to profound emotional/behavioural programs. This included the involvement of an interdepartmental decision making process for the provision of Level III special needs support for the school component of comprehensive interdepartmental service plans for such students. Branch staff also participated in the delivery of the Sharing the Caring training initiative. The focus of this initiative is to train personnel across service systems to deliver coordinated services and to utilize resources in an integrated manner when serving children and their families with complex service needs.

Services for Deaf and Hard of Hearing Students

In the 1999/2000 school year the branch continued to provide support to Deaf and hard of hearing students who attended schools in rural and northern Manitoba. Six consultants for the Deaf and hard of hearing provided supports for more than 220 students in their local schools. Services provided ranged from direct teaching or modeling lessons, collaborating with professionals and parents with all stages of the Individual Education Plan process and assisting with student hearing aids and classroom amplification equipment. The consultants planned Teen Forum 2000 in March which brought seventeen 14 to 16 year old Deaf and hard of hearing teenagers to the Manitoba School for the Deaf (MSD) where they discussed coping techniques in the classroom, considered career options at post-secondary institutions and socialized with the students from MSD. The consultants participated as well with over 40 students, ages 10 to 13 years, when they visited the Manitoba School for the Deaf in June. This event helped students learn to socialize with each other, recognize mutual needs and develop skills related to being independent.

The consultants for the Deaf were instrumental in planning the visits of educational interpreting consultant teams from MSD to more than 43 children who used American Sign Language (ASL) in their community based programs. Their support involved modeling proper syntax and vocabulary of ASL and improving the skills of the signing educational assistance and other staff who work with these students. Staff continued to hold regular meetings with members of the Minister's Advisory Board on Deaf and Hard of Hearing Programs and the Manitoba Association of Visual Language Interpreters.

2 (f) Student Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,870.1	37.00	1,930.5	(60.4)	
Total Other Expenditures	687.4		697.0	(9.6)	

Bureau de l'éducation française Division

The Bureau de l'éducation française (BEF) Division has as its mandate to develop, evaluate and administer policies and programs relating to French-language education. The Bureau offers a complete range of services including all the programs emanating from the Canada-Manitoba Agreement on Official Languages in Education. The Bureau provides services to Franco-Manitoban and French Immersion schools, and to those schools offering Basic French. In addition, the Bureau maintains a liaison with the Collège universitaire de Saint-Boniface.

In the context of its mandate, the Bureau's objectives are:

- to develop and recommend to the Minister of Education and Training, policies and priorities in all areas affecting French-language education;
- to promote, plan, administer and facilitate programs and services in all aspects of French-language education for Francophone and Anglophone client groups from Kindergarten to Senior 4 and, in so far as is possible, at the post-secondary level;
- to collaborate with the other divisions of the Department of Education and Training (and their respective branches), as well as local communities, organizations, and all other associations at the local, national or international level;
- to assist the Minister of Education and Training in negotiating all federal assistance programs aimed at promoting the use of the official languages in education, and to administer these same programs.

The BEF division consists of four branches, namely: the Curriculum Development and Implementation Branch, the Educational Support Services Branch, the Official Languages Program and Administrative Services Branch and the Library and Materials Production Branch.

In short, these four branches identify the needs of the francophone and anglophone groups with respect to French-language education and provide services to the educational community as a whole. In 1999-2000, 5,381 Francophone, 17,392 French Immersion, and 72,096 Basic French pupils benefited from the services of this division.

3 (a) Division Administration

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	140.1	2.00	143.2	(3.1)	
Total Other Expenditures	26.9		23.4	3.5	

Curriculum Development and Implementation Branch

The Curriculum Development and Implementation Branch continued to develop the French as a First Language and French as a Second Language - Immersion as well as the Basic French curricula based on the department's new directions. These new directions also inspired the development of curricula in other subject areas, particularly in mathematics, science, social studies and physical/health education. The goal is thus to formulate educational finalities for each of these subject areas. The finalities for science were developed at a pan-Canadian level, those for French as a First Language, French Immersion, mathematics and social studies in partnership with British Columbia, Alberta, Saskatchewan, the Yukon and the Northwest Territories, and those for physical education, health and Basic French at a provincial level. In compulsory subjects for which there is provincial testing, standards related to the Grades 3, 6, Senior 1 and Senior 4 learning outcomes describe pupils' performance as above average, average and below average.

Moreover, the branch consults principals and teachers on these projects and provides information on the orientation, testing and implementation of curricula and standards-based provincial tests.

Anglais and English LA-Immersion

The release of documents for Anglais and English LA - Immersion was followed by a number of training sessions in the respective schools. Other sessions dealt with the issue of assessment in particular the validity of assessment, preferred assessment practices for the classroom and the relationship between the common frameworks and provincial assessment.

The Bureau de l'éducation française Division participates in the development and distribution of the support documents and resource material bibliographies prepared by the School Programs Division to the schools serving these two client groups. It is the responsibility of the Bureau de l'éducation française to deal with any questions related to these documents. The *Foundation for Implementation* documents for Kindergarten to Grade 8 as well as Senior 2 and Senior 3 were distributed to schools.

The BEF is working in close cooperation with the Assessment and Evaluation Branch to develop provincial tests for Anglais and English LA-Immersion. The BEF also cooperated with this branch to develop the learning outcomes for Senior 3 and Senior 4.

Physical Education and Health Education

The Bureau de l'éducation française Division, together with the School Programs Division, is working on the Manitoba curriculum development project in physical education and health education. The orientation of the curriculum reflects the thrust of the department's new directions.

The BEF is heading up this project to develop the first document, the *Framework of Learning Outcomes*. This document will include an overview of the curriculum as well as general learning outcomes for Kindergarten to Senior 4 and the specific learning outcomes for Kindergarten to Senior 2. This Framework is scheduled to be released in June 2000. The 2000-2001 school year has been designated as a planning year for the implementation of the new *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en éducation physique et en éducation à la santé* at the Kindergarten to Grade 4 levels. The school divisions/districts and the schools, with the department's support, may begin developing an implementation plan during the year.

The Bureau de l'éducation française has been represented on a regular basis at conferences and meetings of the Agencies for School Health, the Manitoba Physical Education Supervisors Association, the Association manitobaine d'éducation physique and the Manitoba High School Athletic Association.

French as a First Language (FL1)

Work on the curricula continued during the 1999-2000 school year as a result of the release of the document entitled *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*.
A joint project with consultants in assessment was undertaken in order to finalize the document respecting standards for S4. The participation of the consultants was also required on the committee developing the standards-based tests.

Support documents were developed. In addition, numerous implementation sessions respecting the new curricula were held during the year. These sessions dealt with the use of the implementation documents for the curricula and were offered to school divisions/districts and schools during pedagogical development days.

The Senior 3 curriculum implementation document was distributed to schools. Work on the development of Senior 4 curricula continued throughout the year. The implementation document for the Kindergarten level was also being developed.

French as a Second Language - Immersion (FL2-1)

The curriculum work which was initiated with the release in early 1997 of the document entitled *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, continued during the 1999-2000 school year:

- the curricula for French as a Second Language - Immersion were drafted; these documents are geared to the implementation of the learning outcomes and, as such, suggest teaching and assessment strategies, provide specifics with respect to the conceptual content where needed and identify relevant learning resources. The Senior 3 curriculum was distributed to schools. Development of the Senior 4 curricula continued throughout the year.
- pedagogical development days were held on a province-wide, divisional/district and school basis to familiarize teachers with the new curricula.

Work was begun on developing standards for Senior 4; the individuals responsible for this task participated in the work of the committees that are developing the standards-based tests.

Kindergarten to Grade 8 learning resources for French as a Second Language – Immersion were assessed in order to prepare a list of recommended pedagogical resources. The implementation document for the Kindergarten level was also being developed.

Sessions on various aspects of the pedagogy of Immersion were offered during the school year; various documents on the teaching of French were also produced.

Basic French

Several sessions on the implementation of the Basic French curriculum were provided to teachers from Kindergarten to Senior 4 levels throughout the province. During the course of the year, other workshops on the communicative and experiential approach and on the integration of technology were provided to teachers at all grade levels.

A number of committee meetings were held in order to complete an update for Grades 4 – 6 and 7 and 8 (9 year curriculum), the curriculum for Grades 7 and 8 (6 year curriculum) as well as a distance education course for Senior 3 and Senior 4. The support document for Kindergarten and Grade 1 was revised to reflect the communicative/experiential approach. Basic support documents on the Festival du Voyageur were developed for Grades 4 and 5.

At the national level, the BEF participated in various activities with the Canadian Association of Second Language Teachers (CASLT).

Mathematics

The new currricula implementation documents for Grades 1 - 4 and Grades 5 - 8 mathematics were distributed to Franco-Manitoban and French Immersion schools. Supplementary materials to these documents were distributed during the course of the year. The implementation document for Kindergarten was also being developed.

A number of FL1 and FL2-I teachers from Grades 1 - 8, as well as principals and division coordinators participated in the implementation sessions offered with respect to the new curricula. Support documents for workshops were distributed to participants.

Other duties related to developing and administering the standards-based test for mathematics were also carried out during the year.

The BEF was also involved in the development of the standards-based test for Senior 1 as well as the provincial exam for 40S and 40G of the Assessment and Evaluation Branch.

Development of the curricula and support documents for pre-calculus, consumer and applied mathematics for Senior 2, Senior 3 and Senior 4 continued.

Science

With the release of the pancanadian *Common Framework*, Manitoba decided to develop new science curricula to reflect the *Common Framework*. To this end, the Bureau de l'éducation française (BEF) and the School Programs Division (SPD) worked on developing the Manitoba framework for learning outcomes in science for Grades 5 – 8 as well as that for S1, and implementation documents for the curricula for Kindergarten to Grade 4 as well as Grades 5 to Senior 1. A joint BEF-SPD team is currently overseeing all aspects of the development of the new science curricula. Work was also begun on developing learning outcomes for Senior 2.

The development of the French versions of the interim science curricula at the high school level was completed.

The science curriculum consultants answered specific queries from the school divisions/districts or professional associations concerning the implementation of current curricula or promotion of the awareness of the curricula to be introduced. Workshops were held this year on the implementation of the new curricula for Kindergarten – Grade 4.

Social Studies

The Western Canadian Consortium for Collaboration in Education continued its work in social studies. Departmental representatives for the Western and Northern regions of Canada developed a project plan. An issues paper which presents the perspectives of the three sub-groups namely Anglophone, Native, Francophone and multicultural groups, and includes the needs of the ethno-cultural groups, was finalized.

Planning and organizing of the national conference Interchange on Canadian Studies, which will be taking place in Manitoba in May 2000, progressed on schedule.
The committee struck to improve the tours of the Legislative Building continued to work on its plan of action for 1999-2000. Planning for the kits for schools is also continuing. This kit consists of a CD-ROM for teachers in Manitoba. It will be distributed to schools in the fall of 2000.

The BEF participated actively and on a regular basis in the Social Studies Steering Committee, of the School Programs Division.

The assessment of pedagogical resources (texts, videos, kits, CD-Roms) is carried out on a regular basis.

Information Technologies

A number of workshops were held for teachers throughout the year. The purpose of the workshops, which were aimed at teachers in the Français and Immersion programs, was to show how information technologies can be integrated into curricula in all basic subjects.

The Bureau de l'éducation française also cooperates closely with the School Programs Division on research and development projects for the effective integration of new information technologies in education.

Development of the BEF's web site also continued throughout the year.

3 (b) Curriculum Development and Implementation

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	383.3	20.00	1,347.7	(964.4)	1
Total Other Expenditures	1,651.1		835.3	815.8	2

1. *Under expenditure is primarily due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

2. *Over expenditure is due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures, costs associated with the preparation for the Interchange Conference on Canadian Studies offset by delay in program development activities.*

Educational Support Services Branch

The Educational Support Services Branch is responsible for, among other things, calculating and paying grants to school divisions and districts that offer French-language programs. The Branch is also responsible for carrying out assessment projects in the subject area of French. In addition, it provides the necessary liaison with the department's partners in French education and collaborates on cultural and special projects.

The branch is responsible for a variety of issues, activities and services closely related to French education, such as:

- the collection and analysis of statistical data on budgets and enrolment in the different programs;
- the calculation, distribution and supervision of provincial grants to school divisions for French as a First Language, French Immersion and Basic French programs;
- the administration of the terms of the Canada-Manitoba Special Agreement for the Implementation of Francophone Schools Governance;
- the development, coordination and implementation of assessment projects; the Branch is responsible, in particular, for assessing students' achievement in the French as a First Language and French as a Second Language – Immersion programs at the Grades 3, 6 and Senior 4 levels;
- the educational, administrative and cultural liaisons between the Bureau de l'éducation française and the department's various sectors, school boards, schools and various provincial, national and international organizations involved in French-language education;
- the administration of two agreements, one international the other interprovincial, aimed at implementing projects of an educational and cultural nature.

Statistics and Grants

The branch saw to the entry, verification and analysis of various data and calculated the grants for all French-language programs. The data on student enrolment and percentage of instruction in the French language were subsequently passed on to Statistics Canada.

The branch continued to work closely with Management Information Services to improve the computer systems within the department. The branch also did a certain amount of statistics work in response to special requests. (See Table 2 in the appendix for a comparison of statistics on French-language programs in Manitoba for 1998-99 and 1999-2000).

In addition, the branch provided administrative support for the negotiations of the new Canada-Manitoba Special Agreement for the Development of Francophone Schools Governance.

Assessment

The branch administered and corrected the Senior 4 French as a First Language exam in June 1999 and January 2000. It also tested one exam in April and another in November 1999. The branch also finalized two exams.

The Branch tested three standards-based tests for French as a First Language, namely one test for Grade 3, one for Grade 6 and one for Senior 1. The branch also tested three standards-based tests for French as a Second Language - Immersion, namely one test for Grade 3, one for Grade 6 and one for Senior 1. The branch finalized two of the six tests that were tested, namely the two tests for Grade 6. The Grade 3 and Senior 1 tests were not tested because they are no longer used. In addition, the branch developed three new tests for Grade 3 and two new tests for Senior 4 for each of these two curricula.

Liaison

The branch provided active and ongoing communication with the 28 Franco-Manitoban schools and the 100 schools offering French Immersion. In addition to this liaison, information sessions were provided in the school divisions upon request.

In addition to its regular liaison activities with the various sectors of the department, the branch is in touch with a number of provincial and national organizations involved in French-language education. The branch was also involved with the Board of Directors of the Canadian Education Association, and also chaired the Certificate Review Committee.

Cultural Projects

Together with 21 Manitoba associations or groups and six out-of-province cultural organizations, the Education Support Services Branch coordinated 27 cultural projects involving some 23,000 students from Franco-Manitoban and French Immersion schools in Manitoba. Three curriculum guides were developed to better prepare teachers and students for cultural activities. In addition, the branch developed an activity kit for the open house.

Cultural and Educational Agreements

The Educational Support Services Branch participated in 25 projects for students and teachers organized within the scope of France-Manitoba and Quebec-Manitoba agreements.

Four teachers were chosen to do professional development practicums in France. Twelve teachers were selected for courses or practicums in Quebec. Eighteen specialists from Quebec and one from France came to Manitoba to share their expertise in pedagogy and the production of instructional materials.

In addition, fourteen students from Manitoba were matched with fourteen students from Quebec for a six-month exchange which included three months in Manitoba and three in Quebec.

3 (c) Educational Support Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	600.8	17.50	1,403.9	(803.1)	1
Total Other Expenditures	682.0		715.8	(33.8)	

1. *Under expenditure is primarily due to seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

Official Languages Programs and Administrative Services Branch

The Official Languages Programs and Administrative Services Branch administers financial assistance programs under the Official Languages in Education Program (OLEP). This branch is also responsible for the preparation, coordination and administration of the budget, the development and updating of documents on the department's web site and the administrative and secretarial services for the division.

On August 16, 1999, the governments of Manitoba and Canada entered into an agreement under which Manitoba received from Canada $6,615,537 in 1999-2000 to cover the costs associated with French-language instruction in Manitoba. This year, the funds were used for grants to school boards and independent schools that offer French-language programs, to the Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) to support the development of university and community college programs, and to the BEF for certain program development and administration costs.

Out of Canada's contribution in 1999-2000, $2,259,770 was spent on bursaries and activities related to the development of educational and cultural programs, and to provide training and professional development for teachers. A total of 441 students were thus able to commence or continue university studies in French, and 113 teachers who teach in the French language were able to upgrade their linguistic or teaching skills by taking specialized summer courses either at the CUSB or other Canadian post-secondary institutions. Canada's contribution enabled 25 non-governmental organizations to assist Manitoba in developing or implementing innovative and experimental educational and cultural programs, to broaden the application of existing programs, and to respond to the unmet and pressing needs in the area of French-language education in Manitoba.

In the scope of the Official Languages in Education Program, the Official Languages Program and Administrative Services Branch worked with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) to implement two summer bursary programs. These programs, funded by the federal Department of Canadian Heritage, enabled Manitoba to host 42 post-secondary students from outside the province to work as language monitors in Manitoba's public schools and universities, and to send some 20 Manitoba students to work as monitors outside Manitoba. Three-hundred and forty-seven students from other Canadian provinces came to Manitoba to study French or English as a second language; 245 Manitoba students participated in second-language summer courses in various provinces, primarily in Quebec to broaden their knowledge of their culture and improve their French.

The Official Languages Programs and Administrative Services Branch is also responsible for the administration of the terms of the Canada-Manitoba Subsidiary Agreement on the Development of the Collège universitaire de Saint-Boniface.

3 (d) Official Languages Programs and Administrative Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	878.0	25.00	902.6	(24.6)	
Other Expenditures	1,238.7		1,162.2	76.5	
- Assistance	2,108.2		376.7	1,731.5	1
Total Other Expenditures	3,346.9		1,538.9	1,808.0	

1. *Over expenditure relates to Special Projects under the Federal-Provincial Agreement for Official Languages in Education and minor fluctuations within Student and Teachers bursaries.*

Library and Materials Production Branch

Located at 200 avenue de la Cathédrale, the Library and Materials Production Branch provides instructional materials and library services to teachers from Kindergarten to Senior 4 in Franco-Manitoban and French Immersion schools and schools providing Basic French. It also serves departmental staff, curriculum consultants, teachers in training and professors at the faculties of education of the Collège universitaire de Saint-Boniface and University of Manitoba as well as other individuals working in the school system. The branch also operates two mediamobiles for schools in rural areas.
The objectives of the branch are:

- to provide leadership and professional support in the development, selection and use of the various media, including new technologies, as an integral part of the teaching or learning process;

- to supply materials and services to teachers (K-Senior 4) in the province and education professionals to enrich the teaching environment, and support the curriculum and the resource-based learning model;

- to select, develop and produce instructional materials that correspond to the needs voiced in the province's schools;

- to duplicate materials from other jurisdictions for which reproduction rights have been obtained for Manitoba schools;

- to make rural schools aware of the branch's collection of materials, including those that make use of the new educational technologies, as well as the branch's other services, by means of the mediamobile.

Library

The main purpose of the library is to distribute the 50,000 titles (single copies) in its print and non-print catalogue among its 5,000 users, 70% of whom used the libraries services. Over the course of the year, the library made 58,100 loans of both print and non-print materials and videocassettes. This increase of 10.5% is the result of increased promotion. The reference desk answered 2,560 requests for information or references and initiated numerous clients to computer searches using our data bank. Staff and users have access to 325 CD-ROMs for research and assessment purposes. Numerous bibliographies were sent to clients in remote areas. Some 4,200 new acquisitions and 2,200 entries were added to the catalogue. Approximately 600 documents were taken out of circulation to keep the collection up-to-date.

Library staff participated in 13 professional development days to present the new materials available and to initiate teachers to the data base on the Internet. They also took part in 6 conferences and symposiums where they presented various exhibitions, including the Conférence des éducatrices et éducateurs francophones [conference of Francophone educators], SAG - Basic French, Immersion symposium. The staff met with some 1,200 teachers through their participation in these events.

The committee responsible for the promotion of the branch's resources and services put together booths for conferences and workshops, organized eight exhibits and seven windows displays at the library and collaborated on the newsletter *La DREF en Action*. The committee also coordinated a visit by an author/facilitator who presented 16 readings of literature for youth to 380 students at Immersion schools in northern Manitoba.

The promotion committee also published and added to the Branch's web site, two lists of new acquisitions (one for FL1 and another for Basic French) which were sent to administrators, teachers and divisional library coordinators. These lists were prepared three times throughout the year.

Approximately one hundred educators and education students were given a guided tour of the library and a presentation on the branch's services.

Some staff members also sat on the following committees: Network Use Team, La page d'accueil [Home page], Le droit d'auteur [copyright], the Manitoba School Library Association and School Library Administrators of Manitoba.

Production and Dubbing Service

In cooperation with the Royal Canadian Mounted Police, the branch produced a translation entitled *La GRC: La grande marche vers l'Ouest*. A videocassette, the *Cahier des activités culturelles 1999-2000*, which includes clips of various cultural groups which visit schools during the year, was also made available. La Société Radio-Canada (French-language network of the CBC) granted permission to dub the radio series entitled *Les contes du monde* (third series) for Manitoba schools. A video entitled *Activités interdisciplinaires* as well as an audio-cassette entitled *Au Manitoba on s'amuse en français* were also produced. This service was also responsible for the production of a number of cassettes for provincial tests administered in Manitoba schools.

A total of 1,120 videocassettes and 1,143 audiocassettes were copied.

Educational Cable

Cable companies gave us the right to record the French-language educational programs that are broadcast on TV5, RDI and CPAC. These programs are made available to teachers in rural areas where there is no cable. The following programs were recorded: *Tendances* (TV5), *Culture-choc*, *Un Canadien à...* and *Le Bulletin des jeunes* (RDI). Reproduction rights for *Tendances* (TV5) were granted until August 2002, while the rights granted by RDI are in perpetuity.

Mediamobile

The two mediamobile coordinators visited 76 Franco-Manitoban and Immersion schools and met 1,181 teachers in rural areas during the course of the year. They promoted the support materials for the new curricula and planned as well as taught lessons using various pedagogical resources. Emphasis was placed on the integration of new technologies including CD-ROMs and access to educational sites on the Internet.

Viewing Centre

The viewing centre enabled curriculum consultants and teachers in training to assess approximately 325 CD-ROMs on site prior to purchasing them.

3 (e) Library and Materials Production

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	405.9	12.00	461.9	(56.0)	
Total Other Expenditures	380.4		279.9	100.5	

Support to Schools

Schools' Finance Branch

The objectives of this branch are to provide operating and capital funding to Manitoba's 54 public school divisions/districts in a timely and effective manner through the Schools Finance Program; to provide operating funding to 56 funded independent schools to meet government's obligations for the funding of independent schools; to provide support and assistance relative to the administration, funding, management and audits of school jurisdictions; to ensure the maintenance of a relevant financial and funding framework and appropriate financial accountability mechanisms for Manitoba school divisions; to provide accounting, financial and administrative support to The Public Schools Finance Board to assist the board in carrying out its responsibilities for the capital support program; and to provide funding to various educational organizations in support of educational projects, specialized educational services or activities which enhance the quality of education for Kindergarten to Senior 4 Kindergarten to Senior 4 (K-S4) students in Manitoba.

The branch reviewed various aspects of the Schools Finance Program in consultation with the Minister's Advisory Committee on Education Finance. A number of changes to the formula were announced for the 2000/01 school year primarily in the area of base support.

The FRAME Committee (Financial Reporting and Accounting in Manitoba Education), a committee comprised of branch staff and school division secretary-treasurers, met on an ongoing basis to discuss and review areas of common concern. A revision to the FRAME manual incorporating the FRAME Committee's recommendations was released in October 1999.

The branch released public school FRAME reports for the 1999/2000 budget and for the 1998/99 financial statements (preliminary). The September 30, 1999 Enrolment and Transported Pupil report was also released. A layperson's guide to the funding of public schools in Manitoba was developed and posted on the Department's web site. FRAME reports were also made available on the web site for the first time.

The branch is represented on various departmental committees and works with several other branches to ensure that funding provided to schools meets program as well as financial accountability.

The Public Schools Finance Board was provided with support in financial and administrative matters on a regular basis and at other times when required or requested.

Independent schools are monitored through the submission of financial statements as required by regulation. Branch staff continued to work closely with other areas of the department and with independent schools to ensure that all requirements of the Public Schools Act and regulations were met.

4 (a) Schools' Finance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	837.0	16.50	904.6	(67.6)	
Other Expenditures	165.2		162.3	2.9	
- Property Assessment	2,267.4		2,267.4	0.0	
Total Other Expenditures	2,432.6		2,429.7	2.9	

Education Administration Services Branch

Administration Unit

The Administration Unit performs a departmental coordination role in the revision of legislation and regulations. To support the department's regulatory needs, the unit collected, collated and prepared new or amended regulations under *The Public Schools Act* and *The Education Administration Act*, including those concerning the schools finance program; allowable assessment differential; special revenue schools districts support; high school graduation requirements; school buses; and persons having care and charge of pupils. In support of school administration activities, the unit distributed student transfer forms to school divisions to facilitate choice of schools.

The Administration Unit also provided an advisory or consultative support role to the department, school divisions, schools and the public on matters related to *The Education Administration Act* and *The Public Schools Act*, their supporting regulations and on the education system generally. To support the public's need for, and right to information, much time was spent in consultation with other areas of the department. In response to requests, information was provided by telephone, in writing and in person.

The unit distributed a directory entitled *Schools in Manitoba 2000,* produced by the Professional Certification Unit, to all schools and school divisions in the province. The unit also produced an updated and expanded *Administrative Handbook for Schools.*

The Translation Bureau facilitated communication of departmental program and policy thrusts by coordinating the translation and proof-reading of numerous documents including New Directions documents, funding materials, Manitoba student loans materials, assessment and provincial examinations materials, several web sites, school bus safety resource materials, the *Manitoba Prospects* tabloid, The *High Demand Occupations Report*, and several multimedia courseware packages.

This year, 530 requests were translated externally. In addition, 191 requests were processed internally requiring translation, research or proof-reading. In total, the office processed 721 requests for the department.

The Independent Schools Liaison officer visited 30 funded independent schools to ensure proper curriculum implementation and regulatory compliance, hosted one in-service for independent school teachers/ administrators, and provided information and advice to all independent schools on a wide range of issues.

Pupil Transportation Unit

The Pupil Transportation Unit supports the safe, efficient and economical operation of the pupil transportation system. The unit acts as a resource to school division and district pupil transportation operations on driver and ridership training through in-servicing and the unit's publication, *The Signal.* The unit provided driver instructor training to eligible transportation personnel. Work on development of an instructional program in driver training for special needs transportation also proceeded. In addition, as a reminder to the public and students about the importance of school bus safety, Transportation Safety Week materials were obtained and distributed to schools. The unit conducted six transportation system reviews to provide feedback on good operating practices, regulatory compliance, etc. to individual school divisions, and developed a self-audit document on transportation for use by school divisions.

In support of the continued operation of the provincial school bus fleet, the unit coordinates the central purchase of new school bus vehicles on behalf of school divisions. The central purchase includes preparation of specifications for school buses, tender documents, inspection data and defect analysis. In addition, pilot model reviews and plant audits are conducted at chassis and body manufacturing locations. All new school buses purchased through the central tender are subjected to a final acceptance inspection prior to being delivered to any school division. In order to enhance preventative maintenance initiatives, mechanics' training seminars were conducted on a range of topics and a number of service bulletins were compiled for distribution to the field along with a bi-annual *Maintenance Publication* produced by the unit. Discussions were also held with school division and district transportation officials on school bus equipment specifications. Additionally, the unit acts as a liaison between school bus manufacturers and school divisions and districts with respect to warranty matters on defective equipment.

Professional Certification and Student Records Unit

The Professional Certification Unit certifies the professional personnel of Manitoba's school system. Teaching certificates were issued to 721 education graduates. In addition, 45 school clinician certificates, 37 special education certificates, and 67 principal and 33 school administrator certificates were granted. Another 223 teachers from out-of-province were certified.

Approximately 18,000 computerized active teacher files were maintained and updated by staff who were also involved in gathering the various pieces of information needed to support the Teacher Professional Personnel (TPP) database.

The Student Records office collects and maintains high school records for the province and issues official transcripts based on these records. A total of 650 regular high school transcripts were issued.

Professional Certification Unit coordinates a teacher exchange program through the Canadian Education Association. Fifteen applications were processed and 6 matches were arranged in the United Kingdom, Australia, United States and interprovincially.

Statutory Boards and Commissions

The Education Administration Services Branch coordinates appointments to a number of statutory and non-statutory boards and commissions, and provides for the payment of expenses incurred in the operation of certain of these boards and commissions. The branch is directly responsible for the following boards and commissions.

Board of Teacher Education and Certification

The Board of Teacher Education and Certification is an advisory board to the Minister of Education and Training. It is composed of representatives of the Manitoba Teachers' Society, The Manitoba Association of School Trustees, the Manitoba Association of School Superintendents, the Manitoba Federation of Independent Schools, the University of Manitoba, the University of Winnipeg, the Collège universitaire de Saint-Boniface, Brandon University, Red River College and the department. Its purpose is to advise the Minister, by way of an annual report, on matters relating to teacher education and certification.

The board met twice and reviewed issues related to the new five-year vocational teacher training program jointly offered by Red River College and the University of Winnipeg, and changes to the Special Education Certificate Guidelines.

Provincial Evaluations Committee
Upon request, the Provincial Evaluations Committee reviews decisions made by the Professional Certification Unit pertaining to certification, salary classification and other issues with which the unit is involved. The committee met once in 1999.

Certificate Review Committee
The Certificate Review Committee is a statutory committee, which falls under *The Education Administration Act*. It hears cases in which a teacher's or clinician's credentials are referred for review by the Minister. The Minister will then make decisions with respect to continued certification. This year there were no certificate review meetings.

Minister's Advisory Board
The Minister's Advisory Board provides recommendations to the Minister on a variety of education issues. The board was not required to meet this year.

Board of Reference
The Board of Reference handles matters referred to it with respect to division and district boundaries. It deals with requests for land transfers between divisions, creation of wards within divisions and districts, trustee representation, dissolution and amalgamation of school divisions and districts, and enactment of regulations defining school division and district boundaries. The board held 8 hearings this year.

Collective Agreement Board
The Collective Agreement Board is appointed to resolve questions arising from Part VIII of The *Public Schools Act* and to certify a bargaining agent for a group of teachers. The board met on two occasions this reporting period.

Mediation and Arbitration
One application for conciliation services was processed. There were 9 requests for mediation-arbitration.

Statutory Responsibilities
Statutory responsibilities include: *The Apprenticeship and Trades Qualifications Act, The Blind and Deaf Persons' Maintenance and Education Act, The Brandon University Act, The Colleges Act, The Council on Post-Secondary Education Act, The Education Administration Act, The Department of Labour Act* (as it applies to certain training programs), *The Public Schools Act, The Public Schools Finance Board Act, The Teachers' Pensions Act, The Teachers' Society Act, The University of Manitoba Act, The University of Winnipeg Act,* and *The Private Vocational Schools Act* as per Schedule "F" Order in Council No. 375/1999.

4 (b) Education Administration Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,248.6	28.50	1,336.5	(87.9)	
Total Other Expenditures	514.6		531.8	(17.2)	

Schools Information System

The Schools Information System, commonly referred to as the Education Information System (EIS), is a series of projects for the development of a corporate database of Kindergarten to Senior 4 (K-S4) educational information to assist the department and the field in delivering operational programs, ensuring effective program management and assessing educational accountability.

During 1999/2000 development staff focused their activities on upgrading legacy elements within EIS to meet Y2K reporting requirements. All the EIS related systems have now been consolidated onto standardized application and database platforms, or they have been replaced. The data collection tool, EIS Collection, was upgraded to be more compatible with Windows 95/98/NT systems in the school system. For 1999 MIS supported two versions of the application to provide a Y2K transition period for schools. Only the updated version was supported as of January 2000. The department continues to work closely with schools and divisions to provide assistance and training for new reporting procedures. An EIS users' group meets at least twice yearly offering a forum for school and division staff, developers and administrators to discuss ideas, recommendations and new reporting requirements with department staff.

EIS Collection has been used across the province by schools and divisions since September 1997. Schools and divisions report enrolment, student marks and teaching information in a common data file format, even though a variety of software packages are used in the schools. Data is validated in the software tool before being forwarded to the department. The information collected through this process is used in calculating school funding as well as to establish student demographic records, and to provide information on teaching activities. In September 1999, a pilot collection of student course registrations was completed in preparation for full implementation over the next two years.

The Education Information System now contains three years of full student data, with enrolments and senior years marks at an individual level for reporting and statistical purposes. Each of these records has undergone a thorough duplicate checking process to ensure consistent and reliable use of the Manitoba Education and Training number (MET#) assigned for each student. The MET# is being used throughout the school system and is required on all official correspondence with the department. Post-secondary institutions have also been approached and are in the process of adapting their systems to carry the MET# as an additional student identifier.

Student marks have been received and entered into the Student Marks module of EIS more quickly and accurately than in previous years. The processing time required in past years to correct and confirm submitted marks is being rapidly reduced as schools correct data in their systems prior to submission to the department. Most student marks now being submitted require little correction, allowing Student Records to focus on specific divisions needing assistance, and to work on collecting and auditing missing marks from prior time periods.

The staff composition of MIS has remained stable over the past year, allowing skills development and work to be accomplished on new projects. The EIS team continues to be committed to ongoing training and professional development. Over the past year, Information Technology (IT) staff have taken training in new methodologies and development approaches in order to help direct development to web and browser based applications in accordance with standards and direction given by central government through the Office of Information Technology (OIT).

4 (c) Schools Information System

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	400.8	6.00	370.0	30.8	
Total Other Expenditures	450.9		495.6	(44.7)	

Schools Grants

Operating Grants

The objective is to provide operating support to Manitoba's 54 public K-S4 school divisions/districts through the Schools Finance Program on an equitable basis and in a manner that supports public schools in the delivery of public education; to provide operating support for the costs of the Public Schools Finance Board; and to meet government's obligations in the provision of funding to independent schools.

Funding to public schools announced for the 1999/2000 school year increased by 2.6% or $19.7 million to $781.5 million from the 1998/99 school year. A significant unanticipated increase in adults returning to school and special needs enrolment volume in September 1999 resulted in funding requirements increasing from the announced funding levels by $15.0 million to $796.5 million.

Funding to independent schools for the 1999/2000 school year increased by 2.8% from the 1998/99 school year from $35.2 million to $36.8 million. Increased funding of $1.6 million was provided primarily for enrolment increases.

The branch continued to work closely with the independent schools to facilitate enrolment and financial reporting consistent with the provision of funding.

General Support Grants

The objective is to provide additional financial support to school divisions/districts to assist in meeting financial obligations in delivering educational services.

A grant based on payroll costs for the 1998 calendar year as reported to Manitoba Department of Finance was paid to school divisions and school districts.

Funding increased from $19.2 million in 1998/99 to $19.4 million in 1999/2000 due to increases in school division payroll costs.

Other Grants

The objective is to provide financial support to educational organizations.

During 1999/2000, grants were paid to 14 organizations that, through their various activities, enhanced the quality of education in Manitoba.

Teachers' Retirement Allowances Fund (TRAF)

Teachers' Retirement Allowances Fund Board provides funds to meet the department's obligation under the Teachers' Pensions Act, primarily to pay half of the cost of pensions (employer's share) to be paid during the year to approximately 7,295 retired teachers (at December 31, 1999).

Manitoba Education Research and Learning Information Networks (M.E.R.L.I.N.)

Manitoba Education Research and Learning Information Networks (M.E.R.L.I.N.) provides leadership and coordination of innovative approaches for the educational use of technology and community-based infrastructures to support quality education and training for all Manitobans.

The agency is mandated to:

1) provide direction and management in the educational use of telecommunications networks, acting as a broker of services to meet customer needs;
2) provide services that support educational institutions (K-S4 and post-secondary) in the application of technology tools to enhance and expand program delivery; and
3) identify opportunities for economic development resulting from the use of technology in education and training environments, in partnership with the private sector and economic development agencies.

M.E.R.L.I.N. produces its own annual report.

4 (d) Schools Grants
4 (e) Other Grants
4 (f) Teachers' Retirement Allowances Fund
4 (g) Manitoba Education Research and Learning Information Networks

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Operating Grants	594,601.2		585,122.6	9478.6	1
- General Support Grants	19,455.9		19,447.5	8.4	
- Other Grants	2,319.5		2,442.8	(123.3)	
- Teachers' Retirement Allowances Fund	69,473.0		71,555.5	(2,082.5)	2
- Manitoba Education Research and Learning Information Networks	513.3		513.3	0.0	
Total Other Expenditures	686,362.9		679,081.7	7,281.2	

1. *Over expenditure is primarily due to an increase in the preliminary actual enrolments (mostly adults), increase in Level II and Level III special needs volumes and an increase in supplementary support as a result of increased school division expenditures.*

2. *Under expenditure is primarily due to fewer new pensions than initially anticipated.*

Training and Continuing Education

The vision of Training and Continuing Education (TCE) is to provide continuous learning and personal empowerment, which is the foundation of a prosperous and healthy Manitoba.

TCE is committed to providing the information, opportunities and inspiration for Manitobans to acquire skills, knowledge, experience and employment. Through partnerships, TCE will enable Manitobans to contribute to a dynamic province built on individual, workplace and community strengths.

This will be accomplished by providing:

- financial support to the public universities and community colleges of Manitoba; approval to establish, make significant modifications to, or cease to provide a program of study, service or facility at these institutions; support to the institutions in their delivery of quality, comprehensive and community-responsive programs of education and skills training to meet the needs of adult Manitobans and the Manitoba labour market; assistance to the institutions to operate as a coordinated element of provincial advanced education and skills training policy;
- assistance and advisory support to facilitate skills training and upgrading to both existing and new workers, undertaking human resource planning and development within key industrial sectors and to promote awareness and leadership regarding new areas of skills training considered essential to the development of a skilled Manitoba workforce;
- development, coordination and dissemination of labour market information which supports the delivery of labour market related programs and activities; analysis that supports education program and policy development and facilitates links between education, employers and the needs of the labour market; promotion of labour market mobility and support for federal/provincial labour market consultations, negotiation and agreements;
- advice to the Minister with respect to skill needs in the Manitoba labour market; training for apprentices for designated trades consistent with industry requirements; developing new trades in order to meet new skill requirements and emerging trades; developing regulations, curricula and examinations in support of new apprenticeable trades; administering regulatory requirements for apprenticeship training in designated trades; supporting Manitoba's economic growth by coordinating the development of highly skilled workers; supporting increased worker job security and labour mobility through journeyperson certification at nationally supported and industry defined standards;
- support for transition to work for students and youth by offering career development information; providing registration, referral, job search and job placement services, and establishing partnerships with the public and private sectors to create employment and training opportunities;
- supports to enable Manitobans to have the ability to understand and employ printed information in daily living activities at work, at home and in the community;
- supports to enable Manitobans, who are facing barriers to employment, to achieve personal and economic independence by initiating, negotiating, managing and evaluating employment, training and education services and partnerships;
- employment and skills training programs and services which promote job opportunities; and to assist Manitobans, primarily income assistance and employment insurance clients, to prepare for and obtain sustainable employment;
- accessibility at Manitoba post-secondary institutions for Manitoba residents from under-represented groups;
- assistance to Manitoba students through loan, scholarship, bursary and tax credit programs in overcoming financial barriers towards achieving their educational goals;
- funding assistance in support of inter-provincial training agreements; and
- administration of *The Private Vocational Schools Act* and intergovernmental training agreements;
- support and advancement in the development of distance education and technology, as well as international education in the post-secondary sector.

On May 15, 1998, the Minister of Education and Training announced the details of a major initiative to revitalize and expand the apprenticeship system in Manitoba. Apprenticeship reform follows the 1997 report of the Apprenticeship Task Force which made recommendations respecting accessibility, equality with other post-secondary systems, structural change, greater responsiveness and the need for expansion, promotion and sustainable funding. Beginning in the 1998/99 fiscal year, the Apprenticeship Branch was provided increased resources, both full-time staffing and overall funding levels, to help address the recommendations of the Task Force.

In 1999/2000, the new *Apprenticeship and Trades Qualifications Act* was proclaimed (May 1999) and a new Apprenticeship and Trades Qualifications Board was appointed (also May 1999). The board began an aggressive agenda of reviewing long-standing industry requests and priorities and began developing operating policies consistent with its mandate to reform and expand the apprenticeship system.

The following branches/initiatives report to the Deputy Minister:

- Corporate Initiatives
- Management Services/Student Financial Assistance/Access Programs
- Employment and Training Services/Adult Literacy and Continuing Education/Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement
- Council on Post-Secondary Education
- Youth Programs
- Labour Market Support Services
- WORKFORCE 2000
- Apprenticeship
- Systems and Strategic Initiatives/Stevenson Aviation
- International Education

Management Services Branch

The Management Services Branch provides support to the Deputy Minister in promoting the department's strategic direction through the implementation of mechanisms to facilitate and coordinate the achievement of Training and Continuing Education (TCE) corporate goals and objectives.

The branch is responsible for the management of Student Financial Assistance, Access Programs, Private Vocational Schools and Inter-provincial Training Agreements. The branch provides central financial and administrative support services to the other branches and initiatives within TCE.

Special projects for TCE including Better Methods and Systems (SAP), Freedom of Information and Privacy Protection, and work relating to planning and performance measurement are also performed by this branch.

Administration Services

The unit provides administrative services to the branch and also to TCE in areas such as accommodation management, Manitoba Emergency Measures Organization matters, coordination of the government-paid parking program, archiving and records management, and public access to information.

Financial Analysis Unit

The Financial Analysis Unit provides central financial analysis and financial systems support, and consultation for TCE including, Better Methods and Systems, Manitoba Measures, annual estimates, cash flow projections, program initiatives, Inter-provincial Training Agreements, Student Financial Assistance, Access, and scholarships and bursary initiatives.

Private Vocational Schools Administration

Private Vocational Schools (PVS) Administration administers *The Private Vocational Schools Act* and Manitoba Regulation 182/88, and provides policy direction regarding private vocational schools to ensure compliance with the act and regulation. There were 48 private vocational schools registered in 1999/2000.

5 (a) Management Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	523.1	10.00	520.5	2.6	
Other Expenditures	210.1		218.7	(8.6)	
- Advanced Education and Training Assistance	1,220.3		1,229.4	(9.1)	
Total Other Expenditures	1,430.4		1,448.1	(17.7)	

Access Programs

Access Programs provide post-secondary educational opportunities to Manitoba residents from under-represented groups. These programs enhance accessibility and success at Manitoba public post-secondary institutions for individuals from under-represented groups.

Primary activities within the department consist of coordination and administrative support for the Access programs and services offered by The University of Manitoba, Brandon University, the University of Winnipeg, Red River College and Keewatin Community College, and the provision of financial support to some of the students enroled in these programs. Included in this area is grant funding in support of the Churchill Northern Studies Centre and the Manitoba Association for Native Languages Inc.

Eight hundred and eighty nine students were enroled in programs during 1999/2000 and 115 of these students graduated. Based on a three-year average, programs reported that ninety-five percent (95%) of graduates found employment or were continuing their education. Ninety-nine percent (99%) of the employed graduates were working in jobs related to their field of study. Programs served the target groups of Northern, Aboriginal, female, single parent and immigrant students.

Advanced Education and Training Assistance

Education and Training Assistance provides grant funding in support of Inter-provincial Training Agreements and support to the Louis Riel Institute. In 1999/2000, funding was provided for 56 Manitoba students in professions where demand has been identified and training was not available in Manitoba. In addition, grant funding was provided to the Louis Riel Institute in support of its operations.

Special Projects

The branch undertakes special projects in support of TCE priorities by managing, directing and coordinating those various projects which promote the strategic direction and the delivery of programs and services.

This year, activities included providing information, briefing materials, administration services and consultations, as well as representation on various committees or working groups. Projects representing TCE included the support of various components in the implementation of Manitoba Measures, Better Methods, Freedom of Information and Protection of Privacy and operational planning and reporting.

6 (e) Access Programs

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	6,428.1		6,484.7	(56.6)	

Student Financial Assistance Program

Manitoba Student Financial Assistance, through the administration of the Canada Student Loans Program (CSLP) and the Manitoba Student Financial Assistance Program (MSFAP), provides financial assistance for educational purposes to post-secondary students whose finances limit their educational choices.

The program is need-based and meant to supplement, not replace the resources available to the applicant. Assistance is based on an assessment of financial need that compares the applicant's allowable educational costs to his or her available resources. The cost of a post-secondary education is considered the primary responsibility of students and their immediate families.

Needs of up to $275 per week are met through a 60-40% federal-provincial cost-sharing arrangement. The maximum Canada Student Loan (CSL) is $165 per week of study or 60% of $275. The maximum Manitoba Student Loan (MSL) is $110 per week of study. Students whose needs exceed the combined Canada and Manitoba Student loans may be eligible for non-repayable Manitoba Study Assistance of up to a maximum of $40 per week. In total, eligible students may receive up to $315 per week of study. One assessment determines both CSL and MSL awards, making it possible for students to have a complete financial picture as of their class start date, provided they submit complete applications early.

Effective 1999/2000, Manitoba Student Financial Assistance also administers Canada Millennium Scholarship Bursaries to Manitoba's post-secondary students on behalf of the Canada Millennium Scholarship Foundation (CMSF). The federal government, in response to rising student loan debtloads and loan default rates, established the CMSF in 1998. Manitoba's share of the $2.5 billion scholarship endowment, based on population, will be approximately $11,001.0 each year for the next 10 years. These awards are granted to those MSFAP recipients who have the highest assessed financial need, who have successfully completed at least 1 year of previous post-secondary studies, and who are studying at the undergraduate level in Canada. In this first year of award availability 3,517 Manitoba students were awarded these bursaries. Awards ranged from $2,000 to $3,500 per student. These awards were used to pay down the students' loan debt.

The Manitoba Student Financial Assistance Program (MSFAP) also administers special targeted assistance programs such as the Access bursary and the Prince of Wales/ Princess Anne bursary award for aboriginal students. Additionally, the MSFAP administers the following federal Canada Study Grant programs: for disabled students, up to $3,000 to offset the costs of exceptional education related services or equipment; for women in Ph.D. studies, up to $3,000 if enroled in non-traditional programs; and for high-need part-time students, up to $1,200 if they have valid reasons for being unable to study on a full-time basis. A new federal grant was introduced on August 1, 1998 that provides students with dependents up to $60 per week of study.

This year, the MSFAP processed 13,405 applications for Canada Student Loans and Manitoba Student Loans. MSFAP also processed 376 applications for Manitoba Study Assistance. Approximately 41,000 requests for information and assistance were handled over the telephone. Services were provided in person to an additional 13,690 current and potential applicants. In-person interviews were conducted with students who had special or high financial needs, and where necessary, applications were processed on a priority basis to address the needs of students in critical financial situations. The Appeal Committee considered 300 appeals.

6 (f) Student Financial Assistance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,467.9	36.50	1,482.4	(14.5)	
Other Expenditures	763.8		665.2	98.6	
- Loans and Bursaries	8,107.5		8,692.2	(584.7)	1
- Interest Relief	786.8		1,433.5	(646.7)	2
- Debt Reduction	5.0		763.5	(758.5)	3
- Scholarship and Bursaries Initiative	5,063.5		5,000.0	63.5	
- Manitoba Learning Tax Credit	12,165.4		15,000.0	(2,834.6)	4
- Millennium Scholarship Fund	10,588.5		0.0	10,588.5	5
Total Other Expenditures	37,480.5		31,554.4	5,926.1	

1. *Under expenditure is primarily due to a reduction in Interest Subsidy resulting from the impact of the Canada Millennium Scholarship and from lower interest rates, lower than anticipated activity in Canada Study Grants, reduction in Manitoba Study Assistance resulting from the introduction of Canada Study Grants for Students with Dependents and other net miscellaneous adjustments.*

2. *Under expenditure is due to program awareness. This program is relatively new, thus students may not be aware that it is available to assist them in their loan repayment.*

3. *Under expenditure is primarily due to deferred expenditure flow that results from the Federal Government expanding the Interest Relief program from 30 months to 54 months.*

4. *Under expenditure is due to an adjustment to include prior year's adjustment based on actual information received from Revenue Canada relating to the payment of student tax credits.*

5. *Over expenditure is due to the Federal Government establishing support for the Canada Millennium Scholarship General Awards Fund, which is awarded to students who are Manitoba residents to reduce student debt.*

Labour Market Support Services

The objectives of the Labour Market Support Services Branch are:

- to develop, coordinate and disseminate labour market information which supports the delivery of labour market related programs and activities;
- to undertake labour market analysis that supports education program and policy development, and facilitates links between education, employers and the needs of the labour market;
- to promote inter-provincial labour mobility;
- to participate in consultative relationships with other governments for the joint consideration of labour market and skills training issues, including support for the Forum of Labour Market Ministers; and
- to negotiate and support the management of federal/provincial labour market related agreements and arrangements.

The branch carries out its activities under two main program areas, Labour Market Information and Analysis, and Intergovernmental Linkages and Support. Following are the accomplishments for each of these areas for the 1999/2000 fiscal year.

Labour Market Information and Analysis

The activities in 1999/2000 included:

- publishing High Demand Occupations in Manitoba, an annual report, in print and on the departmental web site. This report identifies occupations and skills in high demand throughout the province including a special analysis for Aboriginal communities;
- producing or collaborating in the production of other print and/or electronic career and labour market information products such as Manitoba Prospects, Inventory of Labour Market Programs and Services, and Manitoba Options;
- providing labour market analytical support to other departmental branches;
- conducting regular internal labour market analysis and briefings, including monitoring of the monthly Statistics Canada Labour Force Survey results;
- increasing access to information through partnerships and support of initiatives such as the Joint Human Resource Development Canada/Manitoba Labour Market Information Strategy, departmental web site, Manitoba Work Information Network (MBWIN) and other government departments; and
- signing of a Memorandum of Understanding between Manitoba Education and Training and Human Resources Development Canada, Manitoba Region, on the development and shared usage of an occupational forecasting database and methodology for Manitoba.

Intergovernmental Linkages and Support

The activities in 1999/2000 included:

- continuing to support the implementation of the Labour Mobility Chapter of the Agreement on Internal Trade (AIT) including participation in the Labour Mobility Coordinating Group (LMCG), a federal/provincial/territorial working group charged with the implementation of the Chapter;
- continuing to support the activities of the Forum of Labour Market Ministers and other intergovernmental for a;
- providing support related to the ongoing administration of the signed Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement;
- providing support in the negotiations of a Canada/Manitoba Youth Employment protocol; and
- continuing to provide briefings related to labour market matters including preparation for the Western Premiers Conference, Annual Premiers Conference and First Ministers Meetings.

5 (b) Labour Market Support Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	470.5	8.00	469.3	1.2	
Total Other Expenditures	153.5		161.5	(8.0)	

Adult Literacy and Continuing Education

The objectives of Adult Literacy and Continuing Education (ALCE) are to raise the overall literacy level of Manitobans, to improve their employment prospects, ability to access further training and meet a variety of personal literacy-related goals. The objectives include developing the capacity in the province to respond to the needs of the non-sequential adult learner with greater flexibility, effectiveness and efficiency. These objectives are met through the provision of two programs: community-based literacy and workplace education. The goals are to increase the quality of programming that meets the diverse learning needs of adult learners and complements the development of the provincial labour force.

The professional staff of the unit provides service to the entire province. A major function of the unit is to provide grant funding to community-based literacy programs. In 1999/2000 thirty seven groups from urban, rural and Northern Manitoba, representing Aboriginal, multicultural, Francophone and inmate populations, received funding which enabled 2,042 individuals to participate in literacy activities. Adult learners were successful in achieving their goals: 16% reported that they found employment; 9% accessed further training; and 49% achieved personal goals. Forty percent (40%) of participants were employed while enroled in literacy programs and were able to increase their proficiency in job-related skills. Staff provides training for literacy working groups, practitioners and volunteer tutors, assistance in the development and acquisition of learning materials, assistance in program evaluation, and co-ordination of awareness raising and networking activities. In 1999/2000 twenty six training events were held at locations throughout the province, training 358 practitioners and volunteer tutors. This training was at the introductory and intermediate levels. Staff also regularly monitors the quality of literacy provision through site visits to programs and evaluation of instructors.

Other achievements in 1999/2000 include the development of 4 correspondence courses for the professional development of literacy practitioners and volunteers. The Stage Four Literacy and Learning with an Employment Focus learner certificate program was developed for use in employability programs. The unit also provided assistance to practitioners and volunteers to integrate technology literacy skills into provincially funded adult literacy programming, providing training workshops and support, and funding for technology needs. Finally, in 1999/2000 the unit, in partnership with other Employment and Training Services (ETS) programming, assisted Pembina Valley Learning Centre in a research project to align and revise the Manitoba Literacy and Learning Stages with the International Adult Literacy Survey and the Essential Skills literacy levels.

Another major function of the unit is to assist the National Literacy Secretariat (NLS) in the selection of literacy projects for its federal literacy grant program and to monitor the projects on its behalf. NLS projects provide an essential support to the literacy field, providing grants for demonstration projects, curriculum development, research, and promotion/awareness raising, areas that are not funded by the province.

The Workplace Education Program was responsible for more activity in 1999/2000 than projected. The province, employers and labour organizations provided funding for direct delivery workplace programs, instructor salaries, employee release time and other in-kind contributions. Over 450 individuals participated in 49 workplace-based programs, representing a variety of Manitoba's high priority sectors including aerospace, manufacturing, and agriculture. In addition, 22 projects were sponsored by the Workplace Education Manitoba Steering Committee related to sector-specific literacy studies, promotion and awareness raising, curriculum development, and workplace instructor training.

Continuing Education programming in rural Manitoba resulted in delivery of 66 courses to 1,281 participants with a total of 1,388 hours of instruction. Special Needs Adult programming resulted in five projects for disabled adults, training 85 individuals.

ALCE was involved in activities designed to raise public awareness of literacy issues. Staff was involved in the planning of regional Learners' and Practitioners' Conferences, where workshops were delivered. Another activity was assisting in the Lieutenant Governor's office in awarding the ninth Lieutenant Governor's Medal for Literacy. In addition, staff assisted provincially funded groups, non-funded groups and Literacy Partners of Manitoba to raise awareness with projects such as International Literacy Day, the 1-800-LEARN Line and Family Literacy Day.

5 (c) Adult Literacy and Continuing Education

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	337.8	6.50	356.4	(18.6)	
Other Expenditures	90.5		92.1	(1.6)	
- Grants and Transfer Payments	1,152.1		1,174.5	(22.4)	
Total Other Expenditures	1,242.6		1,266.6	(24.0)	

Youth Programs

The Youth Programs Branch continued to develop successful partnerships with employers and communities throughout the province to create employment opportunities and support the transition to work for students and youth. In 1999/2000, Youth Programs helped generate job opportunities for almost 17,000 students and youth. Youth Programs' unique partnership with the federal government regarding the operation of summer job centres for students/youth continues to be a model operation; new areas of partnership and collaboration are being developed on an ongoing basis.

In June 1999, Manitoba signed the Canada-Manitoba Protocol on youth employment with HRDC. The document describes ways in which Manitoba Education and Training and HRDC can share information in a more effective way and work more collaboratively to provide services to youth. As a result of the Protocol, a Youth Bilateral committee has been established with equal representation from both parties.

In 1999/2000, the Youth Programs Branch continued to partner with Industry Canada, HRDC and Junior Achievement to deliver the Community Access Program Youth Employment Project.
Several pilot programs implemented in 1998/99 were continued. Specifically, three part-time program initiatives for post-secondary students were extended: Part-Time STEP; Business Mentorships; and Youth Serves Manitoba. Youth Programs continued its strategic partnership with HRDC providing funding to the Manitoba School Counsellors Association enabling them to contract with Bridges Incorporated for the purchase of the Career Explorer Internet service. Career Explorer is a career guidance resource to help young career planners make informed choices about future career paths. Overall, 300 senior schools and 50 youth agencies have been connected to the service. As well, Bridges has hired a Manitoba editor and contracted with several local free lance writers to produce a "customized" Manitoba career news service, available to all Internet users on the MBWIN web site. Representatives from Manitoba Education and Training, HRDC and Manitoba School Counsellors make up a steering group. The Manitoba Daily Career News is hosted on the Manitoba Workinfonet site to provide access to all Manitobans. In exchange the organization does a daily monitoring of the service.

Again this year, Youth Programs is providing program support to the Lieutenant Governor's Youth Experience program. This program encourages high school students to improve academically and personally. This year, top achievers will be sent to a youth conference, "Sharing Resources 2000", in Ottawa.

Additionally, Youth Programs staff was involved in the implementation of various career symposia and career fairs, most notably the Brandon, Winnipeg and Northern Career Symposia.

Student/Youth Employment Services

These services facilitate the placement of students and youth into jobs in the public and private sectors, and provide career-related support service to students and youth in transition to employment.

- STEP Services provides full-time equivalents to departments for student hiring, and operates a centralized registration and referral service for students seeking employment with provincial government departments and related organizations. Staff also provides job search information to individuals and groups.

- STEP Services was expanded to include part-time employment for post-secondary students for the period between September and April for university students, and between April and mid-June for college students. Part-time jobs are also created for post-secondary students through CareerOptions for Students with Disabilities.

- Manitoba Youth Job Centres provide local summer job placement services for students and youth in Winnipeg, rural and northern communities, and job search information for individuals and groups.

- Volunteers in Public Service places volunteers in career-related positions within government.

- Special Government Initiatives provides full-time equivalents and salary dollars to departments to create student positions through CareerOptions for Students with Disabilities and the Quebec Exchange, and operates a recruitment and referral service for these positions.

- STEP Services participates as a partner in Petro Canada's Back-to-School Bursary Program, a national program that provides bursaries to students to encourage them to continue their studies.

- STEP Services participates as a partner with the Assiniboine Credit Union and Credit Union Central, the Black Youth Helpline, R.B. Russell, Garden City Collegiate and Gordon Bell High School in the Black Youth Internship Program, a school-year experience with built-in mentorship, role modeling and a summer job.

Synopsis of Activity Levels for 1999/2000

STEP Services	
Students registered	6,252
Individuals assisted (job search, resumes, self-marketing skills)	11,000
Students placed (in government)	
in STEP positions	352
in budget positions	724
Total	**1,076**
Part-Time STEP	
Students placed	**105**
Manitoba Youth Job Centres (47 offices)	
Students and youth registered	6,273
Individuals assisted (job search, resumes, self-marketing skills)	16,147
Students and youth placed	**10,153**
Volunteers in Public Service	
Volunteers placed	**7**
Special Government Initiatives	
CareerOptions for Students with Disabilities	
Positions approved	57
Students placed	**57**
Quebec Exchange	
Positions approved	10
Students placed	**10**
Total Students and Youth Employed	**11,408**

Cooperative Education

The Provincial Coordinator of Cooperative Education has responsibility for the promotion of post-secondary cooperative education throughout the province.

- Conducted promotional activities, maintained a listing of programs, and produced a quarterly newsletter on cooperative education activities with a distribution to about 1,500 individuals and organizations.

- Planned and organized several professional development days for cooperative education practitioners.

- Promoted cooperative education work experiences within government, resulting in the placement of 86 students.

Student/Youth Employment Programs

A variety of programs provide financial support to create summer and other employment opportunities for students and youth in cooperation with private, non-profit and public sector employers.

- CareerStart provides wage incentives to employers to create new summer jobs for students and unemployed youth. The CareerFocus component provides students with career-related work experience.

- Youth ***info.works*** provides wage incentives and training support to employers to create new jobs in the information technology field.

- Youth Serves Manitoba provides post-secondary bursaries for performing community service with registered Manitoba non-profit or charitable organizations.

- Business Mentorships provides Manitoba businesses with wage incentives to create career-related part-time employment opportunities for post-secondary students.

- Partners With Youth provides wage incentives to employers who can generate entry level career related positions for recent graduates or unemployed youth. The Young Entrepreneurs component of Partners With Youth provides approved applicants with a business start-up grant.

- Urban Green Team provides grants to Winnipeg based, non-profit organizations to initiate environmentally focused projects, which provide valuable work experience for Winnipeg youth.

- REDI Green Team provides salary and administrative support funding to hire rural youth, aged 16 to 24, to enhance the services provided in provincial parks. The Hometown component provides salary and capital funding on a cost-shared basis to allow rural municipalities to initiate Municipal Park facility maintenance and upgrading projects.

- Aboriginal Youth Employment and Training Services organizes and implements internship projects for Aboriginal youth. In addition, the Aboriginal training consultant promotes employment equity for young Aboriginals through specialized Aboriginal recruitment, cross cultural training, program consultation/coordination and other community activities.

Partners for Careers

- *Partners for Careers* is a joint initiative of the Province of Manitoba (Education and Training, and Aboriginal and Northern Affairs) and the Government of Canada (Human Resources Development Canada). The lead department is Education and Training (Youth Programs). Representatives from each of the government departments serve as a steering/advisory committee for the program.

- *Partners for Careers* matches Aboriginal graduates with employment opportunities throughout the Province of Manitoba. The work of job placement is done through two delivery agencies. These agencies serve as contractors to deliver the services of the program. The two existing agencies are the Centre for Human Resource Development (CAHRD) in Winnipeg; and the Manitoba Association of Friendship Centres (MAC), which serve clients in rural and northern Manitoba. An Executive Director coordinates the efforts of the delivery agents, located in an office in Winnipeg at the Aboriginal Centre on Higgins. That office also serves as an Aboriginal Employment Information Centre serving Aboriginal job seekers, practitioners and employers.

- The program is in its third year of operation. To date it has represented 2,600 job seekers and successfully matched 1,172 individuals with employers. Some of the clients have been placed in employment more than once, so that the number of 'vacancies' filled is a larger number than the number of 'individuals' placed in employment.

Synopsis of Activity Levels for 1999/2000

CareerStart	
Employers assisted	2,098
Positions approved	3,144
Students and Youth employed	**3,163**
CareerFocus	501
Youth ***info.works***	199
Part-Time Students	
Youth Serves Manitoba, students placed	**204**
Business Mentorships, students employed	**110**
Partners With Youth	
Positions approved	163
Young Entrepreneurs grants approved	**29**
Students and Youth employed	**157**
Urban Green Team	
Projects funded	278
Positions approved	668
Students and Youth employed	**786**
REDI Green Team	
Projects funded (Hometown component)	176
Positions approved (Hometown component)	690
Student and Youth employed (Hometown component)	**710**
Partners for Careers – Youth Placed	**377**
Internship Programs for Aboriginal Youth – Youth Placed	**16**
Total Students and Youth Employed	**5,552**

Highlights of Activities Coordinated by the Branch

- A record number of nominations were received for the Premier's Volunteer Service award.
- Student specific rates increased by 10% effective April 1, 2000.
- Youth Programs continued the three part-time employment programs during the school year for post-secondary students. Business Mentorships, Youth Serves and Part-Time Step were well received and 419 students were placed through these programs.
- Since March 1998, the Youth Programs Branch has been an active member of the Forum of Labour Market Ministers (FLMM) Youth Employment Coordinating Group. The FLMM Youth Employment Coordinating Group continues to pursue the whole ensemble of Multilateral Projects already agreed to by Ministers; these include:
    - The Employers of Youth Awards with the Conference Board of Canada;
    - The Annual Profile of Canadian Youth in the Labour Market;
    - Career Circuit;
    - Starting Your Own Business: Information for Youth and Canadians; and
    - National/Provincial – specific labour market products for youth (LMI COPS);
- Under the aegis of the FLMM, Manitoba was one of three provincial jurisdictions to sign a youth protocol with HRDC. The Canada-Manitoba Protocol on Youth Employment was signed in June 1999.

5 (d) Youth Programs

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,374.7	118.73	1,317.2	57.5	
Other Expenditures	425.5		404.3	21.2	
- Careerstart	2,328.4		2,480.8	(152.4)	
- Youth Community Partnerships	3,952.2		4,325.0	(372.8)	1
- Partners for Careers	369.2		400.0	(30.8)	
Total Other Expenditures	7,075.3		7,610.1	(534.8)	
Total Recoverable from Other Appropriations	(3,819.0)		(4,100.0)	281.0	

1. *Under expenditure is primarily due to the cancellation of approved positions and employers claiming for fewer hours of wage incentives than originally approved under the Urban Green Team program and for the REDI Green Team program.*

WORKFORCE 2000

WORKFORCE 2000 was established in May 1991 with a mandate to promote private sector involvement and investment in human resource development and workplace training, linking skill development with provincial economic development priorities. The program is currently delivered through two major components: Industry-Wide Human Resources Planning Initiatives and Province-Wide Special Courses.

Through these program components, WORKFORCE 2000 partners with industry to assess training needs and to develop short and long-term training strategies to facilitate business performance and the development of a skilled workforce for continued provincial economic growth.

The objectives of WORKFORCE 2000 are to: undertake focused human resources planning and development with industrial sectors with emphasis on the priority sectors of economic development; provide and facilitate skills training and upgrading to both new and existing workers; provide leadership in, and promote awareness of new areas of skill training considered essential to the development of a skilled Manitoba workforce; encourage and facilitate the development of new models of training and innovative delivery methods in partnership with industry, and public and private deliverers of training; and develop linkages with programs within Training and Continuing Education.

The Department of Education and Training, through WORKFORCE 2000, also has lead responsibility for implementation of Program 5D: Training in Emerging Growth Sectors of the Winnipeg Development Agreement.

Synopsis of Activity Levels for 1999/2000	**Actual**
Total Employees Training Commitment	
Industry-Wide Initiatives	5,875
Province-Wide Special Courses	1,200
Winnipeg Development Agreement-Program 5D	235
Total Industry-Wide Training Initiatives	**20**
Total Province-Wide Special Courses	**15**
Total Winnipeg Development Agreement-Program 5D Initiatives	**3**

Industry-Wide Human Resources Planning

Industry-Wide human resource development initiatives are designed to expand the base of employers investing in training by developing partnerships with employer groups and industry associations to encourage long range human resource planning within economic sectors. Three sets of initiatives are emphasized: human resources planning agreements; industry-specified training initiatives; and trades and technology updating to meet changing workplace skill requirements.

This year 5,875 existing and new employees participated in training as a result of the 20 sectoral agreements. Focused human resources planning committees were active in priority sectors such as: aerospace; health care products; information technology; manufacturing; tourism; garment; steel; food processing/agri-business; call centres; motion picture industries; trucking; construction; and agriculture, including pork production.

Highlights of these initiatives included: industry driven skill training programs to address skill shortages in trucking, garment, pork production, motion picture industries and the construction trades; industry/education linkages and new course development with local institutions to develop strategies for long-term workforce development in aerospace, health care products, agri-food processing and environment; and focused training and upgrading of existing workers in new technology, business processes and quality to meet international standards.

This year, 39% of industry-wide activities were related to manufacturing or goods producing sectors, 28% to business and community service, 13% to transportation and communication, 9% to construction, 11% to agriculture and 0% to primary and other.

Province-Wide Special Courses

Province-Wide Special Courses are designed to develop the skilled workforce required to support industry's drive to continually upgrade and innovate. Through a needs assessment process, which involves ongoing and extensive consultation with industry, immediate workplace training needs are identified and future needs are forecast. Training activity in the form of workshops, seminars and courses are developed and delivered by a range of private and public sector trainers and consultants who are selected because they are acknowledged experts in their fields and they practice performance based, outcome-oriented training.

Workshops such as Seizing Opportunities in the Knowledge Economy and Contract Management were developed in response to current industry trends and concerns. Quality related initiatives included Quality and Environment: One System, One Seminar; Statistical Process Control; the Quality Focus' 99 conference; and a series of Train-the-Trainer workshops. The increasing focus on technology was reflected in activity such as the Internet Innovations Workshop, the Technical Communications Institute, and the Riding the Wave of Change Conference.

All courses supported by Province-Wide Special Courses are offered in partnership with industry-serving associations such as the Alliance of Manufacturers and Exporters Canada, and Manitoba Quality Network.

This year, 15 courses were implemented to train 1,200 participants.

Winnipeg Development Agreement

Winnipeg Development Agreement-Program 5D: Training in Emerging Growth Sectors is administered on behalf of the provincial government by WORKFORCE 2000. The program is intended to expand available training in Winnipeg for Manitoba's emerging and traditional sectors. These sectors focus on activities which have cross-sectoral application; improve industry-education linkages; enhance market/export development and export diversification; and the application of information technology, technological transfer, and skill development in identified emerging areas.

This year, three projects were initiated involving 235 participants.

Projects initiated in 1999/2000 included: Manitoba Quality Network (Quality Workshop Series 2000); Arts and Cultural Industries Training Plan Development Team (Winnipeg Folk Festival Events Planning and Management Program); and Health Care Products Association of Manitoba (Life Sciences Commercialization Internship).

5 (e) WORKFORCE 2000

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	335.7	7.00	404.3	(68.6)	
Other Expenditures	78.0		86.2	(8.2)	
- Training Support	1,732.6		1,400.0	332.6	1
Total Other Expenditures	1,810.6		1,486.2	324.4	

1. *Over expenditure is primarily due to various unbudgeted Industry-Wide projects approved by Treasury Board.*

Stevenson Aviation Technical Training Centre

Stevenson Aviation Technical Training Centre (SATTC) designs and delivers nationally accredited aviation technical training to address continuing skill shortages throughout the Canadian aviation industry.

Major activities include the delivery of the in-school component of the nationally accredited Aircraft Maintenance Engineer Apprenticeship (AME) program as well as additional technical training courses to address other industrial training requirements.

Stevenson Aviation's clients include: (a) Individuals preparing for employment within the aviation industry; (b) existing employees requiring upgrading and/or retraining; (c) individuals and industries requiring training in a variety of short courses offered at the facilities, including non-destructive testing, welding, and aviation-related preparatory courses; and (d) high school students working towards aviation technical careers in cooperative education/work internship programs.

With the recent growth in the aerospace/aviation industry, a shortage of skilled workers has created a large demand for aviation and aerospace related technical training. In response to this need, new training programs were introduced in the summer and fall of 1998. These programs were TIG Welding; Introduction to Aviation Maintenance; and Aircraft Structural Repair Technician. Each of these programs is recognized by Transport Canada and accredited by the Canadian Aviation Maintenance Council. The programs are designed to provide training for Manitobans preparing to enter the workforce. In 1999/2000, SATTC delivered 2 new off-site technical training programs to meet the needs of specific employers within the local industry.

Key performance indicators identified in Stevenson Aviation's multi-year business plan include: skilled individuals relevant to local and national labour market needs; increased program enrolments; increased total training days; and related revenues. Significant program achievements/outcomes in 1999/2000 include: 113 program participants in aviation industry jobs; 35% increase in program enrolments; and 30% increase in total training days delivered and an 80% increase in related revenues.

Primary directions for 2000/01 will be to:

- Collaborate with training partners/industry to address increased industry demand for skilled employees
- Develop activities to support community college expansion and employment participation priorities
- Accredit new programs through CAMC or apprenticeship trade designation
- Introduce accredited Prior Learning Assessment program for AME trades
- Establish framework for introduction of Avionics training
- Develop enhanced capacity of off-site training delivery
- Improve overall program efficiency/effectiveness

SYNOPSIS OF ACTIVITY LEVELS FOR 1999/2000

Program	**Activity Level**
Aircraft Maintenance Engineer (AME)	
Level 1	**25**
Level 2	**29**
Level 3	**19**
Level 4	**22**
AME Refresher/Recurrent	**115**
Non-Destructive Testing	**11**
TIG Welding	**–**
Introduction to Aircraft Maintenance	**30**
Aircraft Structural Repair Technician	**12**
Canadian Air Regulations	**33**
Youth Internship Program	**10**
Offsite Courses:	
Structural Repair @ Bristol Aerospace	**15**
CARs @ Bristol Aerospace	**10**
Other Courses:	
Bell 204	**15**
TOTAL	**346**

5 (f) Stevenson Aviation Centre

Expenditures by Sub-Appropriation	**Actual 1999/2000 $000**	**Estimate 1999/2000 FTE**	**Estimate 1999/2000 $000**	**Variance Over (Under) $000**	**Expl. No.**
Total Salaries and Employee Benefits	505.8	12.00	593.4	(87.6)	
Total Other Expenditures	722.2		624.9	97.3	

Apprenticeship Branch

The Apprenticeship Revitalization Strategy

The Throne Speech on November 27, 1997 and the 1998/99 Budget Address noted the priority of Apprenticeship Revitalization in Manitoba and ushered in the first year of a three-year expansion and innovation mandate for the apprenticeship system. On May 15, 1998, the Minister of Education and Training announced the details of a major initiative to revitalize and expand the apprenticeship system in Manitoba. The expansion initiative follows the 1997 report of the Apprenticeship Task Force, which made recommendations respecting accessibility, structural change, greater responsiveness and the need for expansion, increased promotion and sustainable funding.

One component of the Apprenticeship Revitalization Strategy is the new *Apprenticeship and Trades Qualifications Act,* which received Royal Assent on June 29, 1998 and came into force on May 1, 1999. It provides a governing structure more representative of and responsive to industry (employers and employees) in addressing skill needs in Manitoba's economy, as well as increased responsibility for regulation and overall guidance of the apprenticeship system.

Accessibility to employers and apprentices requires innovation in Apprenticeship by introducing more flexible technical training delivery and alternatives to the Employment Insurance (EI) based funding model. Fiscal year 1998/99 marked the first time provincial funds were provided to deliver technical training outside the EI training support framework; provincial funding to support this effort was greatly increased in 1999/2000. During 1999/2000, the Apprenticeship Branch maintained two pilot projects initiated at industry request that support flexible technical training delivery options, consisting of weekend and evening technical training to apprentices in the trade of Machinist and trade of Interior Systems Mechanic.

Improving planning processes is another important aspect of Apprenticeship Reform. Between November 24 and December 15, 1999, the branch entered into a "Memorandum of Understanding (MOU) Respecting Technical Training Purchase" with each of Manitoba's three community colleges. The MOUs specifically address technical training class schedules, class delivery, class cost and payment (based on program costing methodology established by the Council on Post-Secondary Education), course development, course materials, administrative processes, and the principle of full-cost payment by Apprenticeship to the colleges. The MOUs will be instrumental in a 2000/01 review of technical training delivery, which will address program delivery models and the geographic location of training programs that best fit apprentice demand. The branch intends to refine the MOUs annually with the colleges until all parties are satisfied with their roles and responsibilities, and to use them as a mutual long-term planning mechanism.

The Apprenticeship and Trades Qualifications Board, appointed in May 1999, is mandated to make regulations respecting apprenticeable trades and to advise the Minister about the needs of the Manitoba labour market for skilled workers. The board established an ambitious agenda to address the backlog of new policy and regulatory requirements that flow from the demands of the new *Act*, and a backlog of industry requests for new trade development. The board's charted course for Apprenticeship system reform will ensure that the future of Apprenticeship is proactive, accessible and innovative.

Role of the Apprenticeship Branch

The Apprenticeship Branch is responsible for the administration of *The Apprenticeship and Trades Qualifications Act;* the general Apprenticeship and Trades Qualifications Regulation; and apprenticeship programs for 52 designated trades and their regulations under the *Act*. The Apprenticeship Branch organizes and provides for accredited, structured workplace-based and technical skills training that lead to journeyperson certification and enhanced productivity and economic growth for industry.

The Apprenticeship Branch promotes occupational training and certification to industry standards; coordinates information and planning for the designation of new trades; develops occupational standards and curricula in cooperation with industry and other provincial/territorial apprenticeship systems; reviews requests for the accreditation of training programs to designated trade standards; assists under-represented groups in accessing apprenticeship training; counsels individuals on trades careers and certification matters; and performs other essential support services to facilitate apprenticeship training.

The Director of Apprenticeship provides management direction for the Apprenticeship Branch, is the Secretary to the Apprenticeship and Trades Qualifications Board and is the main point of contact for inter-provincial communication respecting apprenticeship training systems across Canada. The director is responsible for proactive contact with industry, and represents Manitoba at the Canadian Council of Directors of Apprenticeship (CCDA) and the Canadian Apprenticeship Forum (CAF). The current director is also the Chair of the CCDA National Promotion, Marketing and Information Committee.

To achieve its objectives, the Apprenticeship Branch's Field Operations Unit receives applications, registers apprenticeship agreements drawn up between apprentices and employers, monitors practical (on-the-job) training and arranges for apprentices' technical (in-school) training, examination and certification. During 1999/2000, a total of 1,101 apprentices were newly registered. In 1999/2000, 461 people received Certificates of Qualification at the completion of their apprenticeship training and 125 people were certified through Trades Qualification examinations. At the end of 1999/2000 there were 4,082 active apprenticeships registered in the Apprenticeship system, a 15% increase over 1998/99 and a 28% increase over 1997/98, the year before Apprenticeship Revitalization began.

The Program Standards Unit develops, revises and approves apprentice portfolios, curricula, tests, and examinations. It oversees Manitoba's contribution to inter-provincial examinations, common core curricula, and the National Occupational Analyses (NOA). The Unit also makes course content comparisons for the recognition of trades training programs other than apprenticeship training.

The Accreditation and Examinations Unit reviews requests for the accreditation of training programs provided by secondary schools, private vocational schools, community colleges, unions and associations, and accredits these programs where they meet designated trade standards. The unit administers examinations in designated apprenticeable trades and administers Trades Qualification examinations for those who have demonstrated experience and wish to obtain formal trade certification.

The Apprenticeship Branch participates in the Inter-provincial Standards (Red Seal) Program, a system of trade standardization covering 44 trades nationally. Provinces contribute to defining and updating national standards through the Canadian Council of Directors of Apprenticeship. Of Manitoba's 52 designated trades, 40 participate in Red Seal standards. Certificates are honoured in all jurisdictions recognizing Red Seal trades. The Accreditation and Examinations Unit, along with the Program Standards Unit, coordinates Red Seal and inter-provincial activity for the branch.

The Policy and Strategic Coordination Unit is responsible for Apprenticeship legislation, regulation, policy and trades-related labour market research, and policy development. It provides support to the Apprenticeship and Trades Qualifications Board, Provincial Trade Advisory Committees and Industry Working Groups. The unit is responsible for Apprenticeship promotion and marketing, for support to corporate initiatives and is the branch's liaison with other branches of Education and Training and other departments, where there are linkages with training, economic, education and social policies.

The Finance and Administration Unit is responsible for administrative services to the branch, financial systems and information technology systems support, and for preparation of the annual estimates and budgetary information.

Promotion of Apprenticeship to Youth

The Apprenticeship Branch coordinates, with the Department's Program Implementation Branch, the Senior Years Apprenticeship Option (SYAO), an extension and enhancement of formal apprenticeship training which integrates Senior Years (secondary school) and the workplace. The SYAO represents a school to work transition model that encourages youth to enter the trades while in secondary school and links education to present and future employment. In participating secondary schools, students in the SYAO earn supplementary academic credits toward graduation and apply acquired job experience to continued apprenticeship training. The SYAO provides an access route to continued apprenticeship training in many trades. In 1999/2000, 40 school divisions were involved in SYAO and served a total of 134 SYAO apprentices.

Aboriginal Apprenticeship Training Initiative

The Aboriginal Apprenticeship Training Initiative (AATI) is Apprenticeship's historic response to the lack of skilled tradespeople in northern Manitoba and First Nations communities. The AATI began as a 1996 regulatory amendment for partial certification in the trade of Carpenter, the trade of Construction Electrician and the trade of Plumber. The Initiative provides for basic skills training to foster competent building repair and maintenance in remote communities. A successful graduate of the AATI acquires partial certification in his/her chosen trade as a "Building Technician" and will be a Level 2 apprentice if he/she chooses to continue apprenticing in his/her trade. The continuing AATI graduate is required to meet standard Apprenticeship requirements in order to achieve full certification as a journeyperson. As of March 31, 2000 there were 76 people participating in the AATI. In 1999/2000 the branch funded the Assembly of Manitoba Chiefs in the amount of $102,200 to promote to Aboriginal people AATI trades training in the north and "standard" apprenticeship trades training throughout Manitoba.

Apprenticeship and Certification Information System

The Apprenticeship Branch, in cooperation with the Provinces of Nova Scotia and New Brunswick, implemented a new Apprenticeship and Certification Information System (ACIS) which has begun to improve data collection and reporting, administrative efficiency and service delivery. ACIS Release 1.0 was operational in November 1999; Release 2.0 in March 2000.

Branch Expansion

The 1999/2000 budget authorized Apprenticeship Branch staff expansion in order to respond to growing pressure from industry and the board to address backlogs in curricula, regulation and trade development. The Program Standards Unit was expanded from three staff to six in order to respond to curricula development pressures. The Policy and Strategic Coordination Unit grew from two staff to five so as to better respond to regulation and trade development pressures, and to the need for Apprenticeship marketing. The Accreditation and Examinations Unit grew by one Examinations Clerk to assist with the increasing workload that came as a result of increased numbers of apprentices requiring examination services. Finally, the Field Operations Unit expanded from three to five Field Operation Clerks and from twelve to eighteen Apprenticeship Counsellors. This allowed for workload readjustment for existing staff as well as staff to support new and expanding trade areas, such as Pork Production Technician, Transport Truck Trailer Mechanic, Hairstylist and Esthetician.

Apprenticeship and Trades Qualifications Board

The Apprenticeship and Trades Qualifications Board is established by *The Apprenticeship and Trades Qualifications Act* and appointed by the Minister of Education and Training as an independent body representing industry and public interest in the apprenticeship system. The board appoints Provincial Trade Advisory Committees (PTACs) and receives and reviews recommendations brought forward by the PTACs respecting regulations, training, examination and tradesperson certification. The Apprenticeship Branch provides technical, administrative and financial support to the board and PTACs. The board met eight times in 1999/2000.

The new *Apprenticeship and Trades Qualifications Act,* which received Royal Assent on June 29, 1998 and came into force on May 1, 1999, delegates responsibility and authority to the board for broad policy direction and trade and other regulation development. The Act also authorizes the board to provide advice to the Minister regarding the needs of the Manitoba labour market for skilled workers, makes PTAC appointments, provides a new appeal function, and provides wider representation and jurisdiction to the PTACs than was the case under the previous Act.

In 1999/2000, the board engaged in a strategic planning process, passed their governing by-laws, approved a PTAC member appointment process, and made a work plan to review pending and new industry requests for changes to trade regulations and compulsory certification trades. In 2000/01 the board is expected to establish a new Apprenticeship and Trades Qualifications General Regulation, a new Appeals Regulation, and appoint members to its fifty-plus PTACs.

New Trades

In September 1999, the Minister approved trade regulations for the trade of Ironworker and the trade of Crane and Hoisting Equipment Operator, the latter of which was designated a compulsory certification trade. (A compulsory certification trade is a trade in which a person must be a journeyperson or an apprentice in order to work in the trade.)

The trade of Pork Production Technician was approved for designation as a trade by the Apprenticeship and Trades Qualifications Board in September 1999 and approved by the Minister in December 1999. The appointment of a Provincial Trade Advisory Committee for the purpose of establishing a regulation to govern the trade and determine the curriculum content for the trade's technical training are priority tasks for 2000/01.

Industry requests for the designation of new apprenticeship trades continued to be received in 1999/2000.

Provincial Trade Advisory Committees

Industry determines the standards for apprenticeship training and certification through Provincial Trade Advisory Committees (PTACs). PTACs make recommendations to the board respecting scope of occupations, skill and knowledge standards for certification, details of regulations, entry requirements, content and duration of training, ratios of journeypersons to apprentices and apprentice pay rates. PTACs also steer the content of the technical training by developing curricula and validating examinations. The Apprenticeship Branch facilitated 34 meetings of Trade Advisory Committees (TACs), which were appointed under provisions of the previous *Apprenticeship and Trades Qualification Act* and retained while the board developed a PTAC appointment process for use under the new *Act.*

Finally, the branch facilitated 40 meetings of various industry working groups. These meetings were required to facilitate the trade designation process in emerging trades (primarily Pork Production Technician), and to solve single-issue dilemmas in trades where TACs were not formally established.

5 (g) Apprenticeship

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,938.0	49.00	2,205.2	(267.2)	
Other Expenditures	899.8		643.9	255.9	
- Training Support	979.9		2,545.5	(1,565.6)	1
Total Other Expenditures	1,879.7		3,189.4	(1,309.7)	

1. *Under expenditure is primarily due to the underutilization of federal funding provided through the Labour Market Development Agreement to purchase institutional course seats from training institutions.*

Employment and Training Services

The mandate of Employment and Training Services (ETS) is to enable Manitobans, who face barriers to employment, to achieve personal and economic independence. ETS accomplishes this by initiating, negotiating, managing and evaluating employment, training and education services and partnerships.

Direct Employment Services

Regional Services (Rural Employment Centres)

Rural Employment Centres (ECs) effectively deliver and facilitate employment and training interventions to increase the self-reliance and economic independence of Manitobans facing barriers to employment. Specific activities undertaken include: training and employment assessment; delivering and coordination of training and employment interventions; job experience and work activity placements; pre-employment life skills and job readiness training; delivery of skills training; job placements with and without wage assistance; and work-based activities to provide pre-employment and work experience. Services are provided directly and through employment and training partnerships with community organizations, other government departments and jurisdictions, and the private sector.

Employment Connections (Winnipeg)

Employment Connections helps income assistance clients access job opportunities. It offers a comprehensive job search program, which assists individuals to develop the skills to market themselves to potential employers. Modularized workshops are also available, based on client needs. Ongoing follow-up job search support and assistance, job referral and placement services, and access to wage subsidy is provided to participants in conjunction with Winnipeg Employment Centres.

Community Partnerships

Community Based Employability Projects (CBEP)

Community Based Employability Projects (CBEP) administers funding to non-profit, community-based organizations to set up and operate training and employment projects for disabled income assistance clients.

Approved projects provide participants with a combination of employment skills development, on-the-job training and work experience, which leads to employment.

Community Partnerships Projects

Community Partnerships contracts with non-profit, community-based organizations to develop and deliver a variety of project activities aimed at providing employability skills training and/or work experience placements which will prepare individuals, who are on income assistance, for employment.

Activities may include combinations of employability assessment, pre-employment preparation, academic/literacy training, specific skills training, on-the-job work experience and employment placement.

Individualized Labour Market Training

The Individualized Labour Market Training Program will provide specific skills training in high-demand occupations or occupations with recurring skill shortages. Training must include an on-the-job training component with an identified employer offering job opportunities. Labour Market Training is expected to result in employment. Trainers will be responsible for ensuring that successful graduates are employed at the conclusion of training.

Employment Partnerships

Employment Partnerships partners with Manitoba employers and community training associates to support the development and implementation of job-specific, workplace-based training that is tailored to the needs of the employer and addresses the skill development and employment needs of income assistance clients. Program activities may include pre-employment preparation, job-specific skills training, and/or on-site (hands-on training).

New Careers North

New Careers North partners with employers, community organizations and federal and local governments to support skills training projects which meet the unique and diverse needs of northern Manitoba communities by helping to design, develop, train and by providing funding support.

Wage Subsidy

Wage Subsidy assists unemployed Manitobans to gain sustainable employment through direct work experience. Wage subsidies can help unemployed people gain experience to secure long-term employment. Program activities include referral and pre-screening services to assist in matching employers with workers; job trials to test employee/employer fit prior to making a hiring commitment and wage subsidies to offset the cost of training and hiring new workers.

National Child Benefit Employment Program

National Child Benefit Employment Program provides income assistance and lower income parents with an opportunity to participate in training and employment initiatives that will assist them to obtain and maintain employment or to advance in the labour market.

Making Welfare Work

Taking Charge!

Taking Charge! is a community-based program which assists single parents, who are in receipt of income assistance, in making a successful transition to employment. The program offers opportunities for single parents to increase employability and job readiness through the provision of services and programs aimed at addressing personal, social, academic and skill development barriers to employment.

Youth NOW (New Opportunities to Work)

Youth NOW provides youth, 18 to 24 years of age, who are receiving income assistance, with an opportunity to participate in project-based training and employment initiatives that will assist them to prepare for and secure employment. The program contracts with community/non-profit organizations and private training agencies to deliver a range of training and employment interventions to meet participants' needs.

Training and employment interventions include: basic literacy and GED upgrading; employability skills and on-the-job training; work experience placements; specific skills training; and job search assistance.

Innovative Pilot Projects

Innovative Pilot Projects are initiatives designed to support program development and the testing of new models of service delivery to assist income assistance clients to re-enter the labour market and become financially independent.

CLIENT RESULTS AS OF MARCH 31, 2000

Program	Clients Served Actual 1999/00			Number of Clients Leaving Program *	Clients leaving to employment or further training	
	Carry Over 1998/99	New Intakes 1999/00	Total Served 1999/00	N	N	%
Direct Employment Services (Regional Services)	452	1,076	1,528	812	460	57%
Direct Employment Services (Employment Connections)	45	237	282	171	103	60%
Total Direct Employment Services	497	1,313	1,810	983	563	57%
Community Partnerships Projects	125	427	552	439	237	54%
Community Based Employability Projects	2	113	115	71	53	75%
Individualized Labour Market Training	10	29	39	13	7	54%
Employment Partnerships	61	152	213	273	225	82%
New Careers North	56	101	157	73	43	59%
Wage Subsidy	94	183	277	86	70	81%
National Child Benefit	90	440	530	126	89	71%
Total Partnerships	438	1,445	1,883	1,081	724	67%
Innovative Pilot Projects	49	131	180	107	37	35%
Youth NOW	116	460	576	417	312	75%
Taking Charge!	200	574	774	432	225	52%
Total Building Independence	365	1,165	1,530	956	574	60%
Grand Total	1,300	3,923	5,223	3,020	1,861	62%

* Results from the last program in which the client participated. Note that client files are not closed at leaving until the client is employed or a 90-day follow up is conducted to determine employment status.

5 (h) Employment and Training Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	3,546.5	78.00	3,567.6	(21.1)	
Other Expenditures	1,928.3		1,861.5	66.8	
- Training Support	3,635.0		4,269.5	(634.5)	1
- Making Welfare Work	2,540.6		3,710.8	(1,170.2)	2
Total Other Expenditures	8,103.9		9,841.8	(1,737.9)	
Total Recoverable from Other Appropriations	(295.3)		(600.0)	304.7	

1. *Under expenditure is primarily due to a decline in financial supports (needs based) for income assistance recipients under the Direct Employment Services (Regional Services) component and program slippage in the National Child Benefit program for income assistance and low-income individuals, Community Based Employability Projects and Individualized Labour Market Training.*

2. *Under expenditure is primarily due to a slow down of program activity within Making Welfare Work, Youth NOW and Innovative Pilot Projects as a result of the Expenditure Management Measures exercise.*

Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement

Canada and Manitoba signed the Labour Market Development Agreement (LMDA) on April 17, 1997 to devolve to the province the employment and training services funded through the Employment Insurance (EI) fund. The LMDA provided Manitoba with an opportunity to integrate federal and provincial training and employment services for unemployed Manitobans within the provincial economic framework. In general, the transfer of responsibilities enables Manitoba to invest up to $50 million in program resources for: supporting the return-to-work plans of individual EI clients; funding a range of employment services to assist unemployed Manitobans in finding work; and supporting community and employer partnerships, which develop work and work experience opportunities for unemployed Manitobans.

The overall objective of the one-stop approach to training and employment services is to link unemployed Manitobans with sustainable employment. The program framework has been developed around the following objectives: i) to improve client service and reduce duplication through a fully-integrated continuum of employment and training programs and services for unemployed Manitobans; ii) to ensure access and linkages to employment and training programs and services which are relevant and responsive to the needs of employers, communities, and the changing economy; iii) to encourage local participation in the planning and delivery of programs and services through partnerships with communities and employers; and iv) to foster self-reliance and personal commitment by individuals to achieve self-sufficiency through sustainable employment.

There are sixteen Employment Centres (ECs) located in Winnipeg and throughout rural and northern Manitoba. Many are collocated with other government service providers. Employment Centre locations include Winnipeg, St. Boniface, Winnipeg Southwest, Winnipeg, Portage la Prairie, Brandon (and Westbran Training site), Morden, Dauphin, Selkirk, Gimli, The Pas (and The Pas Training site), Thompson, Flin Flon, Steinbach, Swan River and Beausejour.

Under the LMDA, Employment and Training Services offers employment benefits and support measures as outlined in the federal EI Act. Employment benefits which are available to all active employment insurance and reach-back clients (those who have had a regular EI claim in the past three years, or a maternity or parental claim in the past 5 years) include: Employment Partnerships, developed with employers and community groups to provide work experience and to facilitate employment of clients; Enhanced Fee Payer/Skills Loans and Grants, to help support clients who need training in obtaining the skills necessary for employment (including college training for apprentices); Self Employment Assistance, to provide customized coaching and advice to clients who want to start their own businesses; and Wage Subsidies, provided to employers for permanently hiring clients who are at risk of extended periods of unemployment.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Employment Measures (available to all unemployed Manitobans and those workers facing a job loss) include: Employment Assistance Services, to support delivery of services that assist clients prepare for, find and keep jobs; Labour Market Partnerships, which supports employers and employee groups, sectoral associations and other community partners in addressing labour force development, workforce adjustment and human resource planning activities; and Research and Innovation, projects designed to support research, planning and innovative activities.

National Employment Services (delegated to Manitoba and available to all unemployed Manitobans) include: Service Needs Determination/Employment Counselling, which includes the identification of client needs, and referral to appropriate supports including employment counselling in order to identify barriers and assist individuals in developing personal action plans which are known as "Return-to-Work" (RTW) plans; Labour Exchange, which includes the gathering and dissemination of job vacancy information including HRDC kiosks and Internet labour exchange service products, and the taking of job orders; and Labour Market Information (LMI), which includes the joint preparation (Manitoba and Canada) of LMI, provision of timely information to employers, governments and students, and the analysis of labour market trends.

Project-based Training was phased out on June 30, 1999 as a result of changes to the EI Act.
A number of projects were funded between April 1, 1999 and June 30, 1999.

Labour Market Development Agreement Program Activities

	Clients Served 1999/2000
EMPLOYMENT BENEFITS	
- Employment Partnerships	940
- Enhanced Fee Payer/Skills Loans and Grants	8,130
- Self Employment	786
- Wage Subsidies	772
Total	10,628
EMPLOYMENT MEASURES	
- Employment Assistance Services	17,101
- Labour Market Partnerships	N/A
- Research and Innovation	N/A
Total	17,101
NATIONAL EMPLOYMENT SERVICES	
- Service Needs Determination/ Employment Counselling	37,361[1]
- Labour Exchange and Job Orders	16,230
- Labour Market Information	N/A
PROJECT BASED TRAINING	516

1 Total number of client interviews
N/A Client activity is not tracked in these programs

Employment Measures (available to all unemployed Manitobans and those workers facing a job loss) include: Employment Assistance Services, to support delivery of services that assist clients prepare for, find and keep jobs; Labour Market Partnerships, which supports employers and employee groups, sectoral associations and other community partners in addressing labour force development, workforce adjustment and human resource planning activities; and Research and Innovation, projects designed to support research, planning and innovative activities.

National Employment Services (delegated to Manitoba and available to all unemployed Manitobans) include: Service Needs Determination/Employment Counselling, which includes the identification of client needs, and referral to appropriate supports including employment counselling in order to identify barriers and assist individuals in developing personal action plans which are known as "Return-to-Work" (RTW) plans; Labour Exchange, which includes the gathering and dissemination of job vacancy information including HRDC kiosks and Internet labour exchange service products, and the taking of job orders; and Labour Market Information (LMI), which includes the joint preparation (Manitoba and Canada) of LMI, provision of timely information to employers, governments and students, and the analysis of labour market trends.

Project-based Training was phased out on June 30, 1999 as a result of changes to the EI Act.
A number of projects were funded between April 1, 1999 and June 30, 1999.

Labour Market Development Agreement Program Activities

	Clients Served 1999/2000
EMPLOYMENT BENEFITS	
- Employment Partnerships	940
- Enhanced Fee Payer/Skills Loans and Grants	8,130
- Self Employment	786
- Wage Subsidies	772
Total	10,628
EMPLOYMENT MEASURES	
- Employment Assistance Services	17,101
- Labour Market Partnerships	N/A
- Research and Innovation	N/A
Total	17,101
NATIONAL EMPLOYMENT SERVICES	
- Service Needs Determination/ Employment Counselling	37,361[1]
- Labour Exchange and Job Orders	16,230
- Labour Market Information	N/A
PROJECT BASED TRAINING	516

1 Total number of client interviews
N/A Client activity is not tracked in these programs

Labour Market Development Agreement Results

	Targets 1999/00	Results1999/2000
Number of returns to work	9,172	12,641
Unpaid Benefits to the EI account	$25,500,000	$28,779,052

5 (j) Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	5,253.1	118.00	5,343.7	(90.6)	
Other Expenditures	443.1		448.4	(5.3)	
- Training Support	49,333.8		49,521.0	(187.2)	
Total Other Expenditures	49,776.9		49,969.4	(192.5)	

Council on Post-Secondary Education

The Council on Post-Secondary Education serves the role of allocating financial resources to the public universities and community colleges of Manitoba. It also supports and assists institutions in the development of responsive programming for the education, and skills and training needs of adult Manitobans and the Manitoba labour market. Specific details of all council activities may be found in its annual report.

6 (a) Council on Post-Secondary Education

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	634.8	11.00	635.1	(0.3)	
Total Other Expenditures	271.0		265.7	5.3	

6 (b) Universities Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Operating Grants	220,727.7		220,727.7	0.0	
- Faculty of Management	889.0		889.0	0.0	
Total Other Expenditures	221,616.7		221,616.7	0.0	

Labour Market Development Agreement Results

	Targets 1999/00	Results1999/2000
Number of returns to work	9,172	12,641
Unpaid Benefits to the EI account	$25,500,000	$28,779,052

5 (j) Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	5,253.1	118.00	5,343.7	(90.6)	
Other Expenditures	443.1		448.4	(5.3)	
- Training Support	49,333.8		49,521.0	(187.2)	
Total Other Expenditures	49,776.9		49,969.4	(192.5)	

Council on Post-Secondary Education

The Council on Post-Secondary Education serves the role of allocating financial resources to the public universities and community colleges of Manitoba. It also supports and assists institutions in the development of responsive programming for the education, and skills and training needs of adult Manitobans and the Manitoba labour market. Specific details of all council activities may be found in its annual report.

6 (a) Council on Post-Secondary Education

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	634.8	11.00	635.1	(0.3)	
Total Other Expenditures	271.0		265.7	5.3	

6 (b) Universities Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Operating Grants	220,727.7		220,727.7	0.0	
- Faculty of Management	889.0		889.0	0.0	
Total Other Expenditures	221,616.7		221,616.7	0.0	

6 (c) Community Colleges Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Operating Grants	58,042.2		57,792.2	250.0	
- Inter-Universities North	822.1		822.1	0.0	
- Colleges Growth Plan	4,000.0		4,000.0	0.0	
Total Other Expenditures	62,864.3		62,614.3	250.0	

6 (d) Post-Secondary Strategic Initiatives Fund

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	1,300.0		1,300.0	0.0	

Capital Grants

Capital Grants provides for the capital expenditures of school divisions, community colleges and universities. Additional information on the grants may be found in the annual reports of the Public Schools Finance Board and Council on Post-Secondary Education.

7 Capital Grants
7 (a) School Divisions
7 (b) Universities
7 (c) Community Colleges
7 (d) Recoverable from Capital Initiatives

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- School Divisions	27,437.3		27,437.3	0.0	
- Universities	10,940.0		10,940.0	0.0	
- Community Colleges	2,245.6		2,245.6	0.0	
Total Other Expenditures	40,622.9		40,662.9	0.0	
Total Recoverable from Other Appropriations	(4,500.0)		(4,500.0)	0.0	

Amortization of Capital Assets

This main appropriation provides for the department's amortization of capital assets.

8 Amortization of Capital Assets

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	1,750.4		1,787.3	(36.9)	

PART B – CAPITAL INVESTMENT

Capital Investment

The province is implementing a new accounting policy for tangible capital assets in 1999/2000 based on standards issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants. These standards require that expenditures on tangible assets be amortized over the useful life of the asset. Recognizing amortization in this way allocates the cost of capital assets to the periods of service provided and amortization is recorded as an expense in the statement of operations.

Tangible capital assets are those with a useful life extending beyond one year which are acquired, constructed or developed and held for use, not for resale. Tangible capital assets with a value less than the accepted capitalization limit will be expensed in the year of acquisition.

2 (c) Education and Training

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1999/2000 $000	Estimate 1999/2000 FTE	Estimate 1999/2000 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	59.7		0.00	59.7	

1. *Over expenditure is due to costs related to the new accounting policy (Part B – Capital Investment) on tangible capital assets which must be funded through Capital Investment for the purchase of an Op Scanner (class 6 asset).*

Financial Information

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Department of Education and Training

Reconciliation Statement
($000s)

Details	
1998/99 Main Estimates	$1,130,465.9
Allocation of funds to: Family Services	(568.3)
Restatement of Capital Expenditures: Add: Amortization of Capital Assets to March 31, 1999	88.7
Other Increases/(Decreases)	49,036.5
1999/2000 Estimate	**$1,179,022.8**

Department of Education and Training

Reconciliation Statement
($000s)

Details	
1998/99 Main Estimates	$1,130,465.9
Allocation of funds to: Family Services	(568.3)
Restatement of Capital Expenditures: Add: Amortization of Capital Assets to March 31, 1999	88.7
Other Increases/(Decreases)	49,036.5
1999/2000 Estimate	**$1,179,022.8**

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000		Appropriation	Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-1	Administration and Finance				
27.0	(a)	Minister's Salary	27.0	26.2	0.8	
	(b)	Executive Support				
663.8		- Salaries and Employee Benefits	696.9	654.0	42.9	
126.8		- Other Expenditures	195.9	143.2	52.7	
	(c)	Native Education Directorate				
358.9		- Salaries and Employee Benefits	291.8	216.2	75.6	
108.8		- Other Expenditures	174.0	129.3	44.7	
	(d)	Amalgamated Human Resource Services				
611.2		- Salaries and Employee Benefits	608.7	566.7	42.0	
113.2		- Other Expenditures	152.4	96.9	55.5	
	(e)	Corporate and Administrative Services				
1,214.6		- Salaries and Employee Benefits	1,192.1	1,058.5	133.6	
456.3		- Other Expenditures	372.3	446.5	(74.2)	
	(f)	Management Information Services				
700.2		- Salaries and Employee Benefits	682.7	633.3	49.4	
254.5		- Other Expenditures	251.1	209.8	41.3	
4,635.3		Total 16-1	4,644.9	4,180.6	464.3	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000	Appropriation		Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-2	School Programs				
	(a)	Division Administration				
278.7		- Salaries and Employee Benefits	260.1	283.2	(23.1)	
77.9		- Other Expenditures	89.5	74.7	14.8	
	(b)	Manitoba School for the Deaf				
2,876.4		- Salaries and Employee Benefits	2,697.5	2,548.5	149.0	
641.0		- Other Expenditures	626.5	590.0	36.5	
	(c)	Assessment and Evaluation				
5,149.7		- Salaries and Employee Benefits	4,498.2	3,951.7	546.5	1
5,214.7		- Other Expenditures	3,706.3	3,662.5	43.8	
	(d)	Program Development				
3,164.2		- Salaries and Employee Benefits	2,401.2	1,988.9	412.3	2
3,679.6		- Other Expenditures	4,805.1	3,843.4	961.7	3
	(e)	Program Implementation				
5,082.4		- Salaries and Employee Benefits	4,020.7	3,862.2	158.5	4
3,253.8		- Other Expenditures	4,000.6	3,799.2	201.4	5
	(f)	Student Services				
1,930.5		- Salaries and Employee Benefits	1,870.1	1,770.1	100.0	
697.0		- Other Expenditures	687.4	658.3	29.1	
32,045.9		Total 16-2	29,663.2	27,032.7	2,630.5	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000	Appropriation		Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-3	Bureau de l'éducation française				
	(a)	Division Administration				
143.2		- Salaries and Employee Benefits	140.1	134.4	5.7	
23.4		- Other Expenditures	26.9	35.2	(8.3)	
	(b)	Curriculum Development and Implementation				
1,347.7		- Salaries and Employee Benefits	383.3	447.3	(64.0)	
835.3		- Other Expenditures	1,651.1	1,117.3	533.8	6
	(c)	Educational Support Services				
1,403.9		- Salaries and Employee Benefits	600.8	472.0	128.8	
715.8		- Other Expenditures	682.0	713.8	(31.8)	
	(d)	Official Languages Programs and Administrative Services				
902.6		- Salaries and Employee Benefits	878.0	763.3	114.7	
1,162.2		- Other Expenditures	1,238.7	1,168.4	70.3	
376.7		- Assistance	2,108.2	1,698.9	409.3	7
	(e)	Library and Materials Production				
461.9		- Salaries and Employee Benefits	405.9	385.2	20.7	
279.9		- Other Expenditures	380.4	314.9	65.5	
7,652.6		Total 16-3	8,495.4	7,250.7	1,244.7	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000		Appropriation	Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-4	Support to Schools				
	(a)	Schools' Finance				
904.6		- Salaries and Employee Benefits	837.0	849.7	(12.7)	
162.3		- Other Expenditures	165.2	152.0	13.2	
2,267.4		- Property Assessment	2,267.4	2,152.0	115.4	
	(b)	Education Administration Services				
1,336.5		- Salaries and Employee Benefits	1,248.6	1,211.1	37.5	
531.8		- Other Expenditures	514.6	429.9	84.7	
	(c)	Schools Information System				
370.0		- Salaries and Employee Benefits	400.8	276.7	124.1	
495.6		- Other Expenditures	450.9	403.4	47.5	
	(d)	Schools Grants				
585,122.6		- Operating Grants	594,601.2	568,767.5	25,833.7	8
19,447.5		- General Support Grants	19,455.9	19,159.5	296.4	
2,442.8	(e)	Other Grants	2,319.5	2,266.2	53.3	
71,555.5	(f)	Teachers' Retirement Allowances Fund	69,473.0	66,828.6	2,644.4	9
513.3	(g)	Manitoba Education Research and Learning Information Networks	513.3	513.3	0.0	
685,149.9		Total 16-4	692,247.4	663,009.9	29,237.5	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000	Appropriation	Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-5 Training and Continuing Education				
	(a) Management Services				
520.5	- Salaries and Employee Benefits	523.1	499.9	23.2	
218.7	- Other Expenditures	210.1	215.0	(4.9)	
1,229.4	- Advanced Education and Training Assistance	1,220.3	1,167.2	53.1	
	(b) Labour Market Support Services				
469.3	- Salaries and Employee Benefits	470.5	417.8	52.7	
161.5	- Other Expenditures	153.5	144.6	8.9	
	(c) Adult Literacy and Continuing Education				
356.4	- Salaries and Employee Benefits	337.8	317.8	20.0	
92.1	- Other Expenditures	90.5	115.7	(25.2)	
1,174.5	- Grants	1,152.1	1,062.8	89.3	
	(d) Youth Programs				
1,317.2	- Salaries and Employee Benefits	1,374.7	1,315.2	59.5	
404.3	- Other Expenditures	425.5	435.8	(10.3)	
2,480.8	- CareerStart	2,328.4	2,411.6	(83.2)	
4,325.0	- Youth Community Partnerships	3,952.2	3,906.7	45.5	
400.0	- Partners for Careers	369.2	234.1	135.1	
(3,900.0)	- Less: Recoverable from Rural and Urban Economic Development Initiatives	(3,621.0)	(3,612.2)	(8.8)	
(200.0)	- Less: Recoverable from Northern Affairs	(198.0)	(194.8)	(3.2)	
	(e) WORKFORCE 2000				
404.3	- Salaries and Employee Benefits	335.7	379.4	(43.7)	
86.2	- Other Expenditures	78.0	81.9	(3.9)	
1,400.0	- Grants	1,732.6	1,701.2	31.4	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000	Appropriation		Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-5	Training and Continuing Education (cont'd)				
	(f)	Stevenson Aviation Centre				
593.4		- Salaries and Employee Benefits	505.8	390.8	115.0	
624.9		- Other Expenditures	722.2	956.4	(234.2)	
	(g)	Apprenticeship				
2,205.2		- Salaries and Employee Benefits	1,938.0	1,426.5	511.5	10
643.9		- Other Expenditures	899.8	467.0	432.8	11
2,545.5		- Training Support	979.9	337.1	642.8	12
	(h)	Employment and Training Services				
3,567.6		- Salaries and Employee Benefits	3,546.5	3,323.6	222.9	
1,861.5		- Other Expenditures	1,928.3	1,141.1	787.2	13
4,269.5		- Training Support	3,635.0	3,191.4	443.6	14
3,710.8		- Making Welfare Work	2,540.6	3,975.7	(1,435.1)	15
(600.0)		- Less: Recoverable from Family Services	(295.3)	(458.4)	163.1	
	(j)	Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement				
5,343.7		- Salaries and Employee Benefits	5,253.1	5,017.7	235.4	
448.4		- Other Expenditures	443.1	636.2	(193.1)	
49,521.0		- Training Support	49,333.8	45,824.3	3,509.5	16
85,675.6		Total 16-5	82,366.0	76,829.1	5,536.9	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000	Appropriation	Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-6 Support for Post-Secondary Education				
	(a) Council on Post-Secondary Education				
635.1	- Salaries and Employee Benefits	634.8	649.9	(15.1)	
265.7	- Other Expenditures	271.0	240.8	30.2	
	(b) Universities Grants				
220,727.7	- Operating Grants	220,727.7	214,170.0	6,557.7	17
889.0	- Faculty of Management	889.0	889.0	0.0	
	(c) Community Colleges Grants				
57,792.2	- Operating Grants	58,042.2	56,501.3	1,540.9	18
822.1	- Inter-Universities North	822.1	822.1	0.0	
4,000.0	- Colleges Growth Plan	4,000.0	0.0	4,000.0	19
1,300.0	(d) Post-Secondary Strategic Initiatives Fund	1,300.0	1,026.8	273.2	
6,484.7	(e) Access Programs	6,428.1	6,212.0	216.1	
	(f) Student Financial Assistance				
1,482.4	- Salaries and Employee Benefits	1,467.9	1,356.9	111.0	
665.2	- Other Expenditures	763.8	847.0	(83.2)	
8,692.2	- Loans and Bursaries	8,107.5	6,900.0	1,207.5	20
1,433.5	- Interest Relief	786.8	271.3	515.5	21
763.5	- Debt Reduction	5.0	0.0	5.0	
5,000.0	- Scholarship and Bursaries Initiative	5,063.5	5,000.0	63.5	
15,000.0	- Manitoba Learning Tax Credit	12,165.4	11,810.0	355.4	
0.0	- Millennium Scholarship Fund	10,588.5	0.0	10,588.5	22
325,953.3	Total 16-6	332,063.3	306,697.1	25,366.2	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 1999/2000	Appropriation		Actual 1999/2000	Actual 1998/99	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-7	Capital Grants				
27,437.3	(a)	School Divisions	27,437.3	23,687.6	3,749.7	23
10,940.0	(b)	Universities	10,940.0	10,340.0	600.0	24
2,245.6	(c)	Community Colleges	2,245.6	3,245.6	(1,000.0)	25
	(d)	Less: Recoverable from Capital Initiatives				
(2,500.0)		- School Divisions	(2,500.0)	0.0	(2,500.0)	26
(2,000.0)		- Universities	(2,000.0)	(2,400.0)	400.0	27
36,122.9		Total 16-7	36,122.9	34,873.2	1,249.7	
1,787.3	16-8	Amortization of Capital Assets	1,750.4	156.5	1,593.9	28
1,179,022.8		Total Expenditures	1,187,353.5	1,120,029.8	67,323.7	

Explanation Number:

1. *The increase is due to the filling of eleven positions, elimination of the Reduced Workweek Program in the 1999/2000 Estimates, two percent general salary increase (GSI) in 1999/2000, establishment of the Special Education Review in 1999/2000 and other net miscellaneous adjustments.*

2. *The increase is due to the filling of ten positions, elimination of the Reduced Workweek Program in the 1999/2000 Estimates, two percent general salary increase (GSI) in 1999/2000, salary accrual adjustment and other miscellaneous adjustments.*

3. *The increase is due to additional secondment payments in 1999/2000, increased activity within Curriculum Information Technology Initiative (CITI) due to a full complement of staff, increased activity in the area of Curriculum, Learning Technologies and Learning Resources and other net miscellaneous adjustments.*

4. *The increase is due to the filling of one position, elimination of the Reduced Workweek Program in the 1999/2000 Estimates, two percent general salary increase (GSI) in 1999/2000, salary accrual adjustment, higher severance/reclassifications/overtime costs in 1999/2000 and other net miscellaneous adjustments.*

5. *The increase is due to additional secondment payments in 1999/2000, increased implementation activity within the Regional Teams and other net miscellaneous adjustments.*

6. *The increase is primarily due to additional secondment payments in 1999/2000, retroactive salary/compensatory time for seconded staff in 1999/2000 and the net increase in activity within Curriculum Development and Implementation.*

7. *The increase is due to an increase in support under the OLE Program (Special Projects) for the development of new projects, and an increase in teacher and student bursaries which is attributed to higher enrolments at College universitaire de Saint-Boniface.*

8. *The increase is primarily due to budgeted increase in the Schools Finance Program, increase in Independent School enrolments and per pupil rates, increase for Institutional Programs results primarily from higher salary costs, one time grant to Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) in support of total collective agreement harmonization costs, one time grant support to DSFM results from the department entering into negotiations with Canada for the renewal of a five year Canada-Manitoba Agreement on Francophone Schools Governance and other net fluctuations in grant support.*

9. *The increase reflects new pensions, adjustments for education leave, maintenance enforcement offset by adjustments for reciprocal transfers, marriage breakdowns and estates of deceased teachers.*

10. *The increase is due to the filling of sixteen positions, elimination of the Reduced Workweek Program in 1999/2000, salary accrual adjustment and other net miscellaneous adjustments.*

11. *The increase is due to office renovation costs to accommodate program expansion, costs incurred in 1999/2000 for the development of a new client database and an increase of desktop equipment related to additional staff and other net miscellaneous adjustments.*

12. *The increase is due to delays in the implementation of course seat purchases in 1998/99. This was a new program that was established in 1998/99 with expenditures not occurring until September 1998.*

13. *The increase is due to higher Desktop Management costs in 1999/2000, increase in Accommodation Cost Recovery Services (ACRS) costs in 1999/2000 and other net miscellaneous adjustments.*

14. *The increase is due to full year costs in 1999/2000 for the National Child Benefit Program offset by net decrease year over year in various employment and training projects.*

15. *The decrease is due to a budget decrease of approximately 50% related to Taking Charge! in 1999/2000, decrease in project activity for Youth NOW and other net miscellaneous adjustments.*

16. *The increase is due to a net increase in Labour Market Development Agreement (LMDA) program funding in 1999/2000 and an increase in program activity in 1999/2000 in all areas.*

17. *The increase is due to the universities receiving an average increase of two percent in 1999/2000, increased funding support for Private Religious Colleges, increased funding for new programs approved in 1998/99, and increased support for College universitaire de Saint-Boniface under the federal/provincial agreement to expand and develop new programs.*

18. *The increase is primarily due to the Community Colleges receiving an average increase of two percent in 1999/2000, increased funding for new programs in 1998/99, and increased support to Winnipeg Technical College to allow the college to maintain existing levels of its post-secondary education programming for adult learners.*

19. *The increase is due to the establishment of the Colleges Growth Plan in the 1999/2000 Estimates.*

20. *The increase is due to full year costs related to the Canada Study Grants "Students with Dependents", increase in the Provision for Loss as a result of the lender identifying a higher number of loans as limited risk as compared to the previous provision of 3.9% offset by other minor fluctuations in grant support.*

21. *The increase is due to full year costs in 1999/2000 for the Interest Relief program.*

22. *The increase is due to the federal government establishing support for the Canada Millennium Scholarship General Awards in 1999/2000, which is awarded to students who are Manitoba residents to reduce student debt.*

23. *The increase is due to an increase in Debenture Debt Servicing payments, costs associated with the wiring and cabling in public schools and other fluctuations in capital grant support.*

24. *The increase is due primarily to the universities receiving additional funding to assist in addressing deferred maintenance issues.*

25. *The decrease is due to non-recurring reallocation of funding in 1998/99 in order to support two new capital initiatives – the Assiniboine Community College and Red River College Information Systems projects.*

26. *The increase is due to the establishment of recoveries from capital initiatives in 1999/2000 to offset expenditures incurred for wiring and cabling in public schools.*

27. *The decrease is due to the year over year difference in recoveries for capital initiatives.*

28. *The increase is due to an accrual adjustment for desktop amortization costs in order to properly reflect this year's current expenses.*

Manitoba Education and Training

Revenue Summary by Source

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Actual 1998/99	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)		Source	Actual 1999/2000	Estimate 1999/2000	Variance	Expl. No.
				Current Operating Programs				
				Government of Canada				
523.3	548.0	24.7	(a)	Canada Student Loan Act Fee Agreement	548.0	526.7	21.3	
1,497.0	0.0	(1,497.0)	(b)	Taking Charge	0.0	0.0	0.0	1
38.1	0.0	(38.1)	(c)	Labour Force Development Agreement	0.0	0.0	0.0	
5,294.0	6,336.6	1,042.6	(d)	Official Languages in Education Agreement	6,336.6	4,922.9	1,413.7	2
1,035.5	1,479.9	444.4	(e)	Canada Study Grants	1,479.9	2,100.2	(620.3)	3
51,478.2	54,992.8	3,514.6	(f)	Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement	54,992.8	55,180.0	(187.2)	4
0.0	10,588.5	10,588.5	(g)	Millennium Scholarship Fund	10,588.5	0.0	10,588.5	5
41.4	0.0	(41.4)	(h)	Technical Work Experience Project	0.0	0.0	0.0	
59,907.5	73,945.8	14,038.3		Total	73,945.8	62,729.8	11,216.0	
				Other Revenue				
1,728.9	1,739.7	10.8	(a)	Fees	1,739.7	2,117.7	(378.0)	6
900.5	682.1	(218.4)	(b)	Sundry	682.1	883.8	(201.7)	7
2,629.4	2,421.8	(207.6)		Total	2,421.8	3,001.5	(579.7)	
62,536.9	76,367.6	13,830.7		Total Current Operating Programs	76,367.6	65,731.3	10,636.3	

Manitoba Education and Training

Revenue Summary by Source

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Explanation Number:

1. *The year over year variance reflects the expiration (March 31, 1999) of the Taking Charge! agreement between the federal government and the Province of Manitoba.*

2. *The increase is due to the federal government announcing a 19.7% increase in the Official Languages in Education funding and the delivery of Special Project under the General Agreement on the Promotion of Official Languages.*

3. *The decrease is due to student underutilization in the following Canada Study Grants: High Need Part-time Students and Students with Dependents offset by an increase in Women in Doctoral Studies and Student with Permanent Disabilities and other minor adjustments. The year over year variance reflects full year costs in 1999/2000 relating to the implementation of the new federal initiative Students with Dependents.*

4. *The decrease is primarily due to Human Resource Development Canada not confirming program funding levels for 1999/2000 until after the budget was finalized. The year over year variance is attributed to a net increase in Labour Market Development Agreement program funding in 1999/2000.*

5. *The increase is due to the federal government signing a new agreement with the province in 1999/2000 for the Canada Millennium Scholarship Fund which is awarded to students who are Manitoba residents to reduce student debt.*

6. *The decrease is due to fewer than projected number of registrations of apprentices and fewer renewals of certificates for Hairstylists and Estheticians at Apprenticeship than anticipated, delays in the anticipated release dates for two new distance education courses, reduction of two residence students and the transfer of one residence student to the day program at the Manitoba School for the Deaf, cancellation of the TIG Welding course at Stevenson Aviation and other net miscellaneous adjustments.*

   The year over year variance primarily results from a change in regulation with regards to the issuance of certificates for Hairstylists and Estheticians at Apprenticeship, annual fluctuations in residence students at the Manitoba School for the Deaf offset by an increase in enrolments at Stevenson Aviation and a change to the federal Human Resource Services Canada legislation for use of Employment Insurance funds for the purchase of training courses.

7. *The decrease is primarily due to a change to recoveries being credited to the Manitoba Student Financial Assistance Program "Recovery of Prior Year's Expenditures" account rather than to general revenue as a result of program/policy changes offset by increased demand for teacher reference sales material.*

   The year over year variance is primarily due to a change to recoveries being credited to the Manitoba Student Financial Assistance Program "Recovery of Prior Year's Expenditures" account rather than to general revenue as a result of program/policy changes offset by the collection of registration fees and donations (through Bureau de l'Éducation française) which will be used to partially offset funding required with hosting the National Conference "Interchange Conference on Canadian Studies" in May 2000.

Manitoba Education and Training

Five-Year Expenditure and Staffing Summary by Main Appropriation

For the fiscal years ended March 31, 1996, to March 31, 2000*

Main Appropriation	1995/96		1996/97		1997/98 (1,2)		1998/99		1999/2000	
	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000
16-1 Administration and Finance	64.06	4,355.1	63.06	3,962.8	65.56	4,163.8	63.56	4,105.6	64.56	4,644.9
16-2 School Programs	273.39	19,326.1	274.89	21,521.5	286.89	23,877.6	309.89	27,222.7	328.89	29,663.2
16-3 Bureau de l'éducation française	43.50	4,738.6	51.50	5,718.2	60.50	6,534.3	72.50	7,250.7	76.50	8,495.4
16-4 Support to Schools	50.00	627,487.1	50.00	632,595.9	50.00	648,146.0	50.00	663,531.4	51.00	692,247.4
16-5 Training and Continuing Education	248.23	24,877.0	203.73	22,734.8	322.23	29,112.6	374.23	76,829.1	407.23	82,366.0
16-6 Support for Post-Secondary Education	51.00	280,049.2	50.00	292,251.0	47.50	298,429.1	47.50	306,697.1	47.50	332,063.3
Sub-total	730.18	960,833.1	693.18	978,784.2	832.68	1,010,263.4	917.68	1,085,636.6	975.68	1,149,480.2
16-7 Capital Grants		36,663.5		38,739.1		34,742.3		34,873.2		36,122.9
16-8 Amortization of Capital Assets		0.0		0.0		0.0		0.0		1,750.4
Total	730.18	997,496.6	693.18	1,017,523.3	832.68	1,045,005.7	917.68	1,120,509.8	975.68	1,187,353.5

* Historical actual expenditures have been adjusted to reflect program transfers between departments, to facilitate year over year comparison.

The following transfers are noted:

1. *Property Assessment Services from Rural Development.*
2. *Transfer of responsibility from the federal government to the Province of Manitoba of the Employment Insurance Act II effective November 27, 1997.*

Appendices

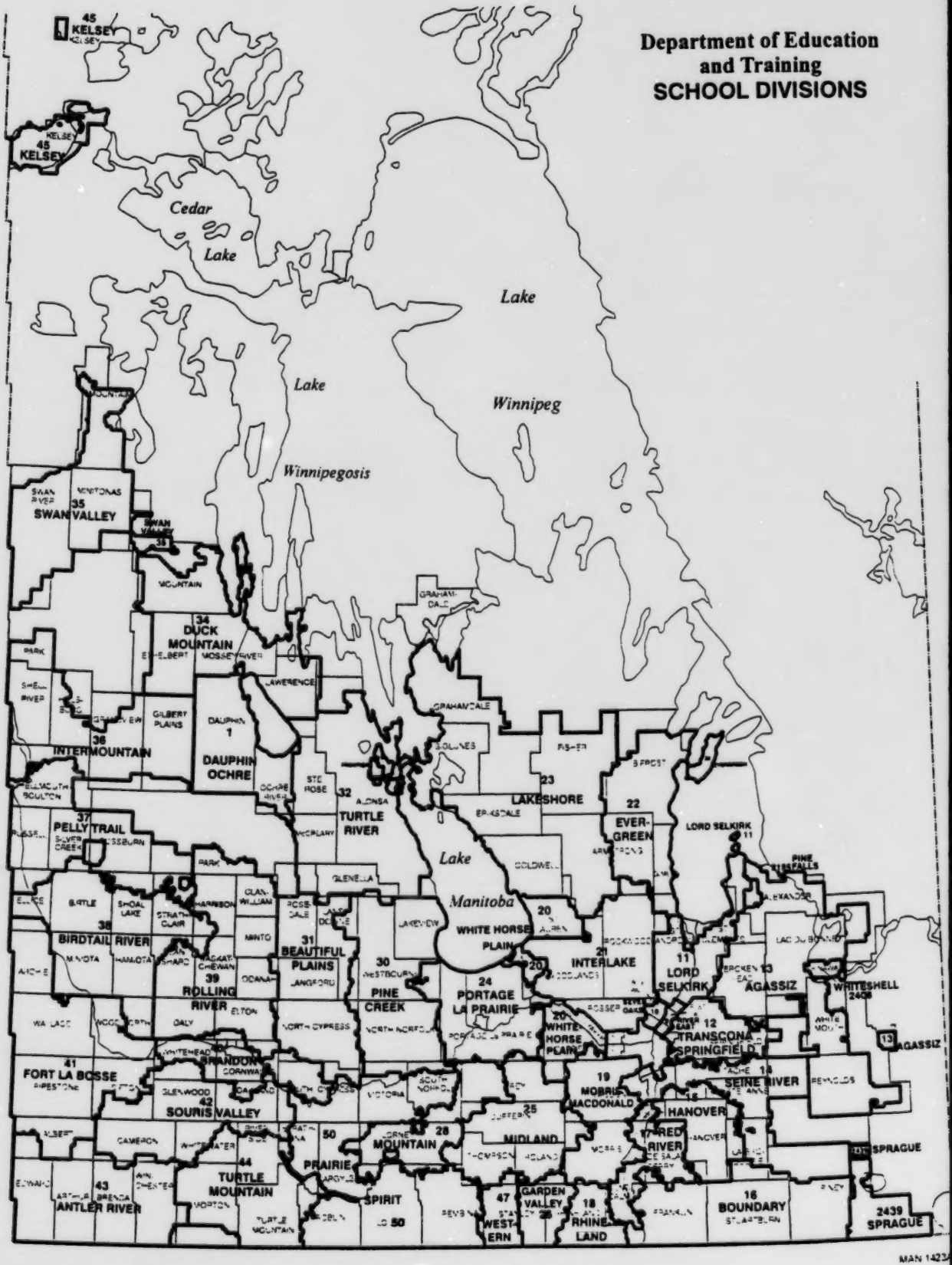

Cartography by Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1999

Department of Education and Training
WINNIPEG SCHOOL DIVISIONS

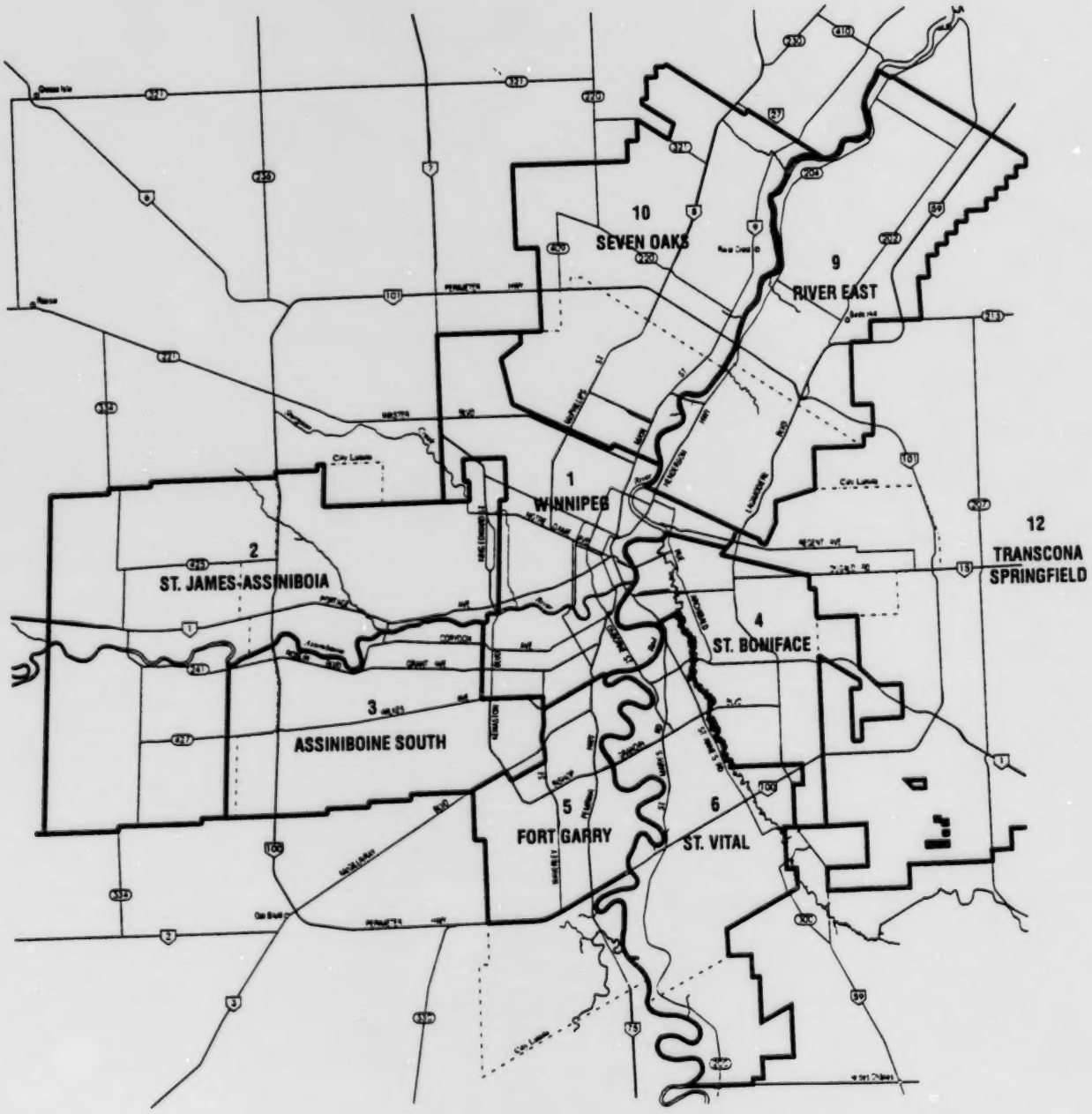

Cartography by: Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1999

MAN 1423C

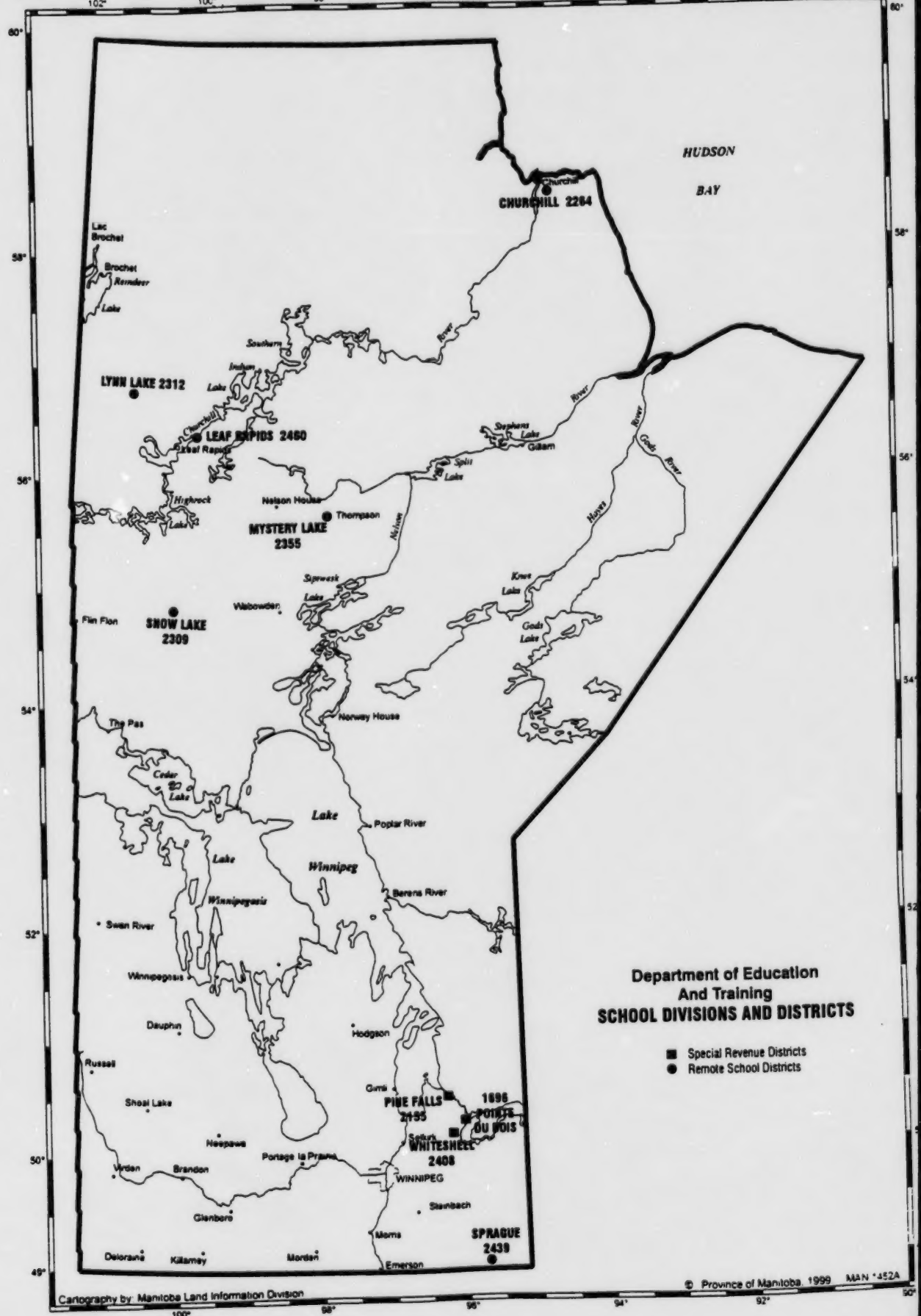
HUDSON
BAY
CHURCHILL 2284
LYNN LAKE 2312
LEAF RAPIDS 2460
MYSTERY LAKE
2355
SNOW LAKE
2309
PINE FALLS
2195
1696
POINTE
DU BOIS
WHITESHELL
2408
WINNIPEG
SPRAGUE
2439
Department of Education
And Training
SCHOOL DIVISIONS AND DISTRICTS
Special Revenue Districts
Remote School Districts
© Province of Manitoba 1999 MAN *452A
Cartography by: Manitoba Land Information Division

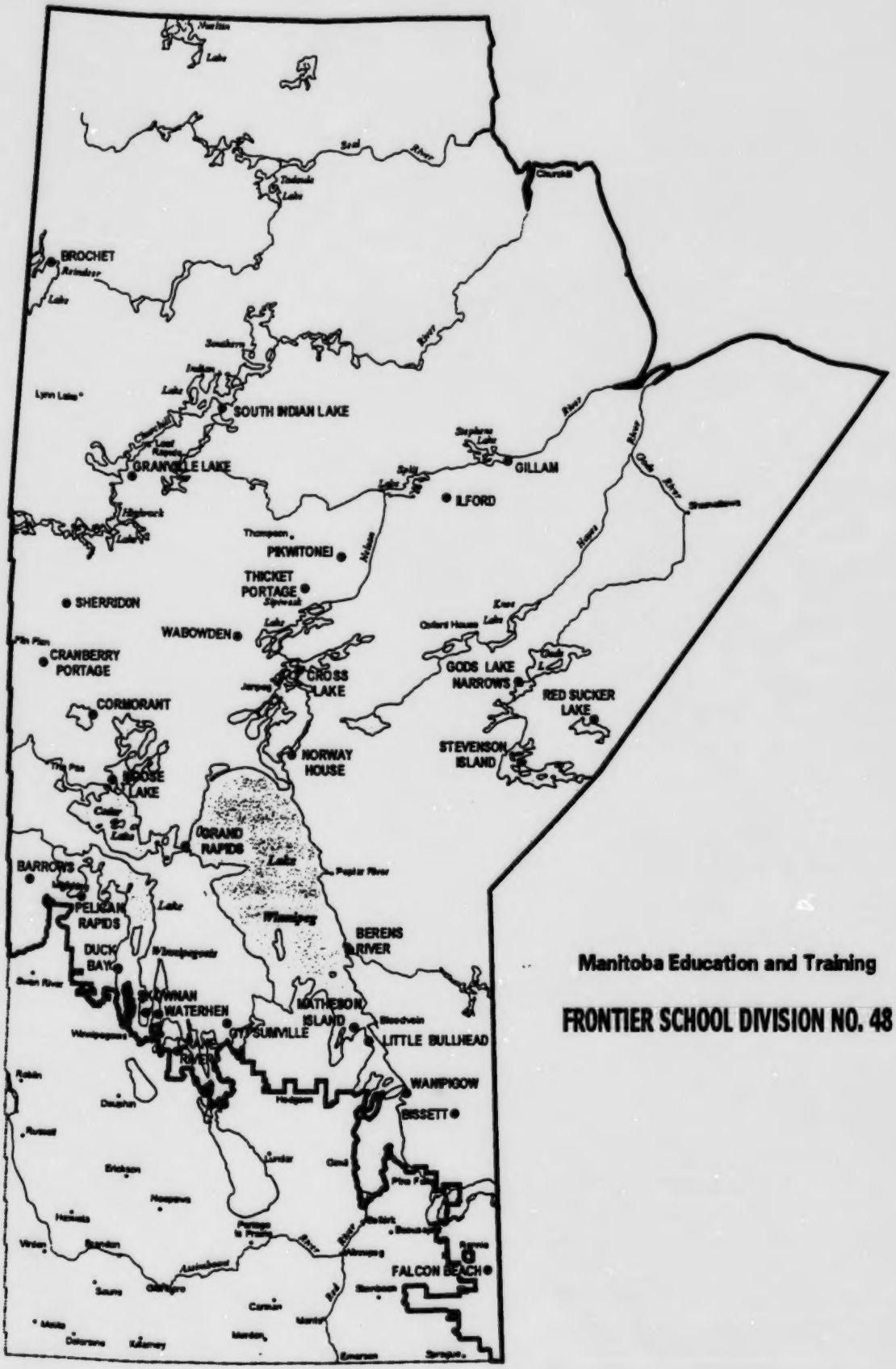

Manitoba Education and Training

FRONTIER SCHOOL DIVISION NO. 48

Table 1
Student Enrolment by Grades in Manitoba Public Schools

Year	Special Education	N	K	1	2	3	4	5	6	7	8	S1	S2	S3	S4	Total
1979	2,857	1,639	14,594	15,873	15,470	16,043	15,924	15,414	15,080	15,686	16,060	16,947	17,221	15,739	14,223	208,770
1980	3,080	1,769	14,374	15,970	15,052	15,094	15,643	15,633	15,159	15,386	15,223	15,474	16,696	15,552	14,299	204,404
1981	2,981	1,689	13,972	15,887	15,174	14,861	14,879	15,394	15,493	15,479	14,809	14,643	15,568	15,271	14,561	200,661
1982	3,111	1,780	13,915	15,399	15,198	14,962	14,787	14,967	15,295	16,093	15,135	14,799	15,400	14,275	15,405	200,521
1983	3,159	1,868	13,985	15,175	14,742	14,946	14,848	14,678	14,837	15,796	15,614	15,166	15,288	14,312	15,329	199,743
1984	2,936	1,962	14,272	15,183	14,457	14,576	14,884	14,812	14,666	15,354	15,452	15,735	15,746	14,328	15,111	199,474
1985	2,797	2,089	14,373	15,467	14,377	14,378	14,438	14,819	14,687	15,162	15,028	15,493	16,248	14,602	14,990	198,948
1986	2,488	1,991	14,676	15,505	14,640	14,301	14,286	14,479	14,827	15,094	14,958	15,187	16,083	15,162	15,381	199,058
1987	2,397	2,052	14,590	15,593	14,624	14,450	14,221	14,222	14,388	15,233	14,986	15,153	16,061	15,093	16,327	199,390
1988	2,001	2,339	14,784	15,572	14,795	14,432	14,357	14,155	14,132	14,860	14,987	15,165	15,956	14,637	16,610	198,782
1989	1,823	2,431	14,771	15,563	14,864	14,593	14,277	14,227	14,048	14,416	14,602	14,890	16,037	14,665	16,517	197,724
1990	1,843	2,377	14,926	15,510	15,018	14,613	14,442	14,236	14,123	14,326	14,183	14,577	16,075	14,726	16,611	197,586
1991	1,493	2,429	14,670	15,455	14,882	14,732	14,373	14,375	14,080	14,295	13,940	14,155	15,724	14,850	17,441	196,894
1992	1,465	2,465	14,355	15,025	14,846	14,688	14,540	14,329	14,237	14,107	14,023	14,180	15,242	14,572	18,545	196,619
1993	1,247	2,591	14,399	14,688	14,757	14,729	14,613	14,485	14,266	14,241	13,906	14,472	14,993	14,193	18,615	196,195
1994	1,329	2,541	14,487	14,751	14,364	14,553	14,610	14,448	14,370	14,215	14,073	14,268	14,798	13,939	17,941	194,687
1995	1,133	2,696	14,655	14,971	14,418	14,126	14,458	14,526	14,382	14,390	14,084	14,714	14,920	13,782	17,963	195,218
1996	1,470	2,518	14,588	15,100	14,598	14,211	14,048	14,370	14,526	14,432	14,269	14,837	14,951	13,676	17,555	195,149
1997	1,331	2,487	13,929	14,971	14,582	14,430	13,967	13,941	14,336	14,453	14,278	15,074	14,958	14,097	17,964	194,798
1998	1,242	2,461	13,928	14,436	14,647	14,431	14,289	13,848	13,969	14,348	14,279	15,122	15,155	14,197	18,739	195,091
1999	1,585	2,352	13,764	14,340	14,094	14,538	14,378	14,279	13,870	13,993	14,469	15,182	15,234	14,327	23,014	199,419

These figures are compiled on the 30th of September each year.

Source: Enrolment and Transported Pupils Report.

Table 2
Statistics for all
French-Language Programs in Manitoba
Comparison of 1998/99 and 1999/2000 (p) School Years

		French-Language Programs			
	School Year	Française	French Immersion	Basic French, Exposure and Re-Entry	Total
Divisions/ Districts	1999/2000 (p)	5	24	49	51
	1998/99	5	24	50	52
	Difference	--	--	(1)	(1)
Schools	1999/2000 (p)	28	100	480	541
	1998/99	27	100	481	541
	Difference	(1)	--	(1)	--
Students	1999/2000 (p)	5,381	17,392	72,096	94,869
	1998/99	5,340	17,627	73,260	96,227
	Difference	(41)	(235)	(1,164)	(1,358)
Grants	1999/2000 (p)	$1,226,475	$3,543,473	$470,208	$5,240,156
	1998/99	$1,223,272	$3,581,018	$480,754	$5,275,045
	Difference	($13,203)	($37,545)	($10,546)	($34,888)

(p) indicates "preliminary data"

Table 3
School Divisions' Comparative Statement
Of Revenue and Expenditure

Revenue	Actual 1998/99	Budget 1999/2000
Provincial Government	724,154,486	730,306,838
Federal Government	10,983,819	9,235,661
Municipal Government	392,890,673	417,580,672
Other School Divisions	10,237,316	10,740,963
First Nations	24,204,033	21,091,759
Private Organizations and Individuals	12,612,533	11,943,999
Other Revenue	6,250,602	3,601,345
Total	1,181,330,462	1,204,501,237
Expenditures		
Regular Instruction	679,714,110	684,205,808
Exceptional	152,701,625	158,581,429
Technology (Vocational) Education	23,567,430	33,319,001
Community Education and Services	7,338,023	7,531,833
Administration	42,599,199	43,274,434
Instructional and Pupil Support Services	62,145,181	63,830,871
Transportation of Pupils	45,720,774	48,270,344
Plant Operation and Maintenance	137,667,657	139,865,003
Fiscal	22,025,620	22,584,395
Total	1,17,3479,619	1,201,463,119
Surplus/(Deficit)	7,850,844	3,038,118
Less: Net transfers to Capital Fund	8,464,622	6,953,930
Net Surplus/(Deficit)	**(613,779)**	**(3,915,812)**

Source: FRAME Financial Statements – 1998/99
FRAME Budgets – 1999/2000

Table 4
Student Financial Assistance Program Awards
August 1, 1999 to July 31, 2000

Total Award Amounts

Institution	No. of Applications	No. of Awards	CSL ($)	MSL ($)	MSA ($)	PWPA ($)	AB ($)	SML ($)	CSG ($)	Total ($)
University of Manitoba	5,139	4,126	14,309,175	9,062,035	32,582	58,400	763,024	2,880	502,179	24,730,275
University of Winnipeg	1,405	1,058	2,978,885	1,979,300	3,435	12,800	0	1,320	120,975	5,096,715
Brandon University	826	652	2,278,792	1,486,012	2,605	20,400	31,736	800	96,181	3,916,526
Red River College	1,717	1,199	3,980,855	2,496,096	6,985	21,800	312,554	0	257,158	7,075,448
Assiniboine Community College	557	406	1,471,455	980,034	0	10,600	0	0	89,551	2,551,640
Keewatin Community College	172	115	458,453	290,543	0	13,600	40,911	0	39,509	843,016
Other In-Province	2,848	1,961	7,747,217	5,106,254	70,250	46,200	97,788	520	440,784	13,509,013
Canada	1,863	1,530	6,565,759	4,362,668	31,503	5,400	0	640	75,187	11,041,157
Elsewhere	600	500	2,414,690	1,597,642	54,379	0	0	0	48,560	4,115,271
Total	15,127	11,547	42,205,281	27,360,584	201,739	189,200	1,246,013	6,160	1,670,084	72,879,061

Number of Awards

Institutions	CSL	MSL	MSA	PWPA	AB	SML	CSG
University of Manitoba	4,024	3,843	28	292	147	2	385
University of Winnipeg	1,008	1,004	5	64	0	1	91
Brandon University	639	627	3	102	9	1	73
Red River College	1,114	1,069	4	109	45	0	166
Assiniboine Community College	397	397	0	53	0	0	59
Keewatin Community College	113	109	0	68	4	0	27
Other In-Province	1,808	1,783	58	231	26	1	297
Canada	1,496	1,492	26	27	0	1	45
Elsewhere	458	454	37	0	0	0	15
Total	11,057	10,778	161	946	231	6	1,158

CSL – Canada Student Loans
MSA – Manitoba Study Assistance
PWPA – Prince of Wales and Princess Anne
SML – Special Manitoba Loan
MSL – Manitoba Student Loan
AB – Access Bursary
CSG – Canada Study Grant

Table 5
Apprenticeship Growth, 1993/1994 to 1999/2000

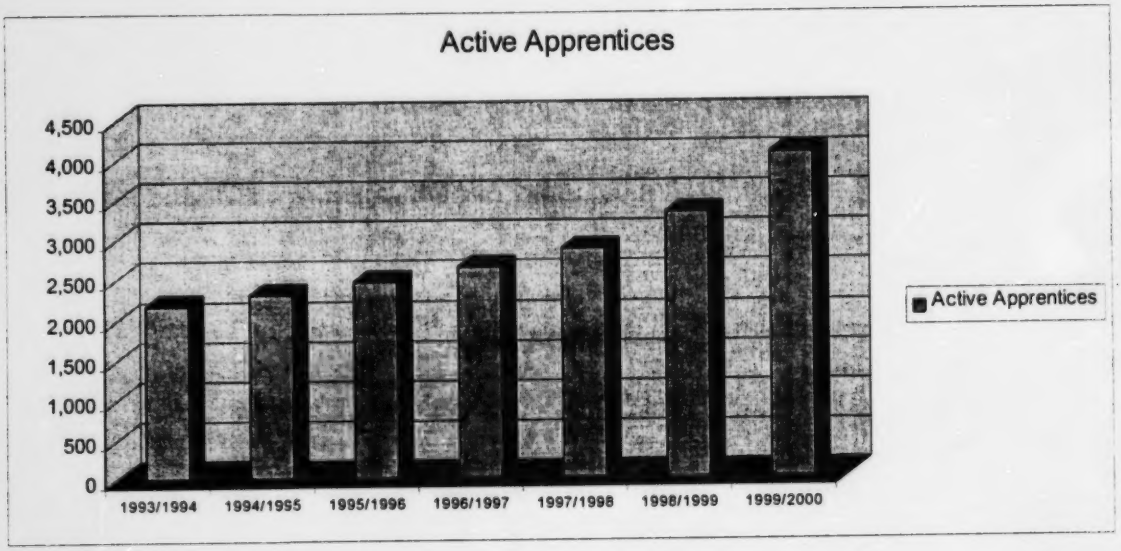

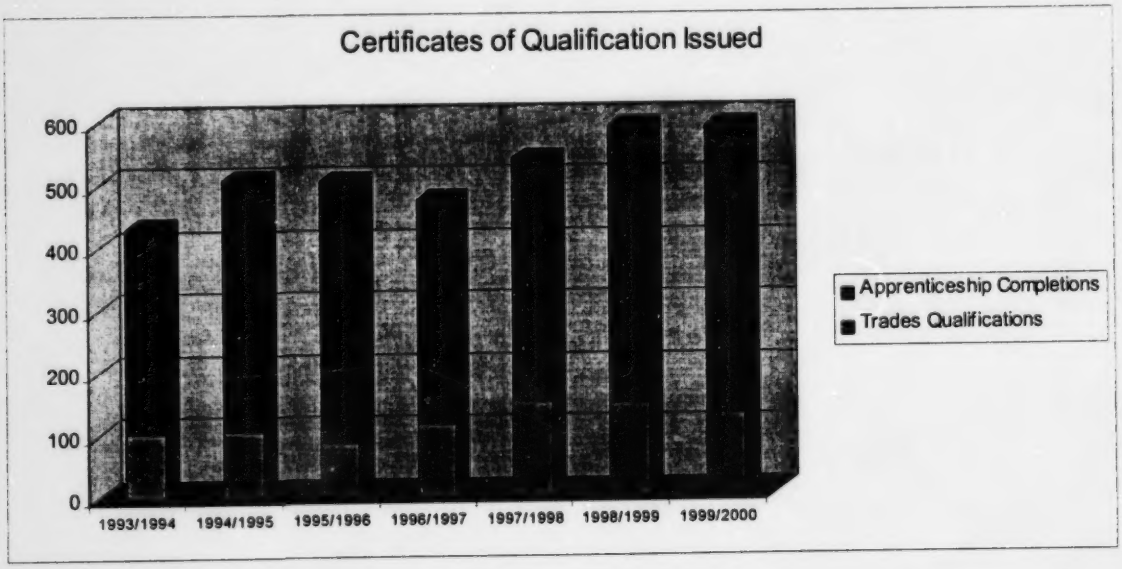

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Table 6
Apprenticeship Indicators, 1997/98 to 1999/2000

	1997/1998	1998/1999	1999/2000
New Registrations	1,004	1,057	1,101
Cancellations and Terminations	320	221	261
Active Apprentices at Year End	3,186	3,555	4,082
Level Tests Administered	487	411	358
Provincial and Inter-provincial Examinations Administered	537	533	770 *(1)*
Trades Qualifications Examinations Administered	222	253	173
Certificates Issued: Apprenticeship ("Completions")	391	390	461
Certificates Issued: Trades Qualifications	148	1,278 *(2)*	125
Renewable Certificates: Hairstylist and Esthetician *(3)*	906	4,531	1,935
Female Apprentices	65	49	194 *(4)*
Aboriginal Apprentices (includes AATI) *(5)*	N/A	N/A	451
Senior Years Apprenticeship Option (SYAO) *(6)*	59	72	134

(1) *This figure is a 45% increase year-over-year and is due to two factors: an increase in the number of completions and grandparenting provisions in the trades of Truck Transport Mechanic, Truck Trailer Mechanic, Farm Equipment Mechanic and Refrigeration and Air Conditioning Mechanic. Grandparenting confers a provincial certificate on practitioners; they have the option to challenge the inter-provincial exam in order to obtain an inter-provincial (Red Seal) Certificate of Qualification. Many practitioners chose this option.*

(2) *Increase over 1997/98 figures is due to the grandparenting provision of three Trades Regulations which required experienced practitioners to acquire a Certificate of Qualification: Farm Equipment Mechanic, Transport Truck Mechanic and Transport Truck Trailer Mechanic. In addition, the trade of Refrigeration and Air Conditioning Mechanic was both grandparented and designated as a Compulsory Certification Trade, thereby requiring experienced practitioners to acquire a Certificate of Qualification in order to continue to work in the trade.*

(3) *Under the trade of Hairstylist, barbers and hairdressers are included together as one trade (effective March 6, 1998), following rescinding of The Barbers Act and The Hairdressers Act. Hairstylist and Esthetician Certificates are renewed biannually and these tradespeople must practise a minimum of 750 hours per year in order to renew their certificate. The decrease in 1999/2000 reflects the implemented biannual certification renewal process. There were 5,113 registered active Hairstylists and Estheticians in Manitoba at March 31, 2000.*

(4) *With the designation of the trade of Hairstylist and trade of Esthetician in 1998 as apprenticeable trades, the overall number of women participating in Apprenticeship is increasing. However the Apprenticeship Branch is using the Senior Years Apprenticeship Option to encourage more young women to enter trades training in traditionally male-dominated trades.*

(5) *Apprenticeship began tracking the number of apprentices with (self-declared) First Nations, Non-Status, Métis and Inuit ancestry in 1999/2000.*

(6) *SYAO apprentices are also counted in the "Active Apprentices at Year End" category.*

Table 6
Apprenticeship Indicators, 1997/98 to 1999/2000

	1997/1998	1998/1999	1999/2000
New Registrations	1,004	1,057	1,101
Cancellations and Terminations	320	221	261
Active Apprentices at Year End	3,186	3,555	4,082
Level Tests Administered	487	411	358
Provincial and Inter-provincial Examinations Administered	537	533	770 *(1)*
Trades Qualifications Examinations Administered	222	253	173
Certificates Issued: Apprenticeship ("Completions")	391	390	461
Certificates Issued: Trades Qualifications	148	1,278 *(2)*	125
Renewable Certificates: Hairstylist and Esthetician *(3)*	906	4,531	1,935
Female Apprentices	65	49	194 *(4)*
Aboriginal Apprentices (includes AATI) *(5)*	N/A	N/A	451
Senior Years Apprenticeship Option (SYAO) *(6)*	59	72	134

(1) *This figure is a 45% increase year-over-year and is due to two factors: an increase in the number of completions and grandparenting provisions in the trades of Truck Transport Mechanic, Truck Trailer Mechanic, Farm Equipment Mechanic and Refrigeration and Air Conditioning Mechanic. Grandparenting confers a provincial certificate on practitioners; they have the option to challenge the inter-provincial exam in order to obtain an inter-provincial (Red Seal) Certificate of Qualification. Many practitioners chose this option.*

(2) *Increase over 1997/98 figures is due to the grandparenting provision of three Trades Regulations which required experienced practitioners to acquire a Certificate of Qualification: Farm Equipment Mechanic, Transport Truck Mechanic and Transport Truck Trailer Mechanic. In addition, the trade of Refrigeration and Air Conditioning Mechanic was both grandparented and designated as a Compulsory Certification Trade, thereby requiring experienced practitioners to acquire a Certificate of Qualification in order to continue to work in the trade.*

(3) *Under the trade of Hairstylist, barbers and hairdressers are included together as one trade (effective March 6, 1998), following rescinding of The Barbers Act and The Hairdressers Act. Hairstylist and Esthetician Certificates are renewed biannually and these tradespeople must practise a minimum of 750 hours per year in order to renew their certificate. The decrease in 1999/2000 reflects the implemented biannual certification renewal process. There were 5,113 registered active Hairstylists and Estheticians in Manitoba at March 31, 2000.*

(4) *With the designation of the trade of Hairstylist and trade of Esthetician in 1998 as apprenticeable trades, the overall number of women participating in Apprenticeship is increasing. However the Apprenticeship Branch is using the Senior Years Apprenticeship Option to encourage more young women to enter trades training in traditionally male-dominated trades.*

(5) *Apprenticeship began tracking the number of apprentices with (self-declared) First Nations, Non-Status, Métis and Inuit ancestry in 1999/2000.*

(6) *SYAO apprentices are also counted in the "Active Apprentices at Year End" category.*

Manitoba

Rapport annuel 1999 - 2000

Éducation et Formation professionnelle

Composé à 10 % de déchets de consommation

MINISTRE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Bureau 168
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

À son Honneur
L'honorable Peter M. Liba, C.M., O.M
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre honneur, à titre d'information, le rapport annuel du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 2000.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre,

Drew Caldwell

Manitoba

Sous-ministre de l'Éducation
et de la Formation professionnelle

Bureau 162
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

Monsieur Drew Caldwell
Ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle
Palais législatif, bureau 168
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le ministre,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba pour l'exercice couvrant la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000.

Cette période a été marquée par l'élection d'un nouveau gouvernement et par un changement dans la direction du ministère. M. John Carlyle, qui a été sous-ministre pendant plus de dix ans, a quitté le ministère à l'automne. M. Guy Roy a agi à titre de sous-ministre par intérim d'octobre à mi-novembre, date à laquelle j'ai été nommé à ce poste. Je désire remercier M. Carlyle et M. Roy pour leur importante contribution au travail du ministère, contribution qui est reflétée par les nombreuses réalisations présentées dans ce rapport.

Comme le rapport l'indique, le ministère est actif dans de nombreux domaines et accomplit une vaste gamme de fonctions se rapportant aux écoles publiques, aux écoles indépendantes, aux collèges, aux universités, à l'éducation et à la formation des adultes. Le ministère travaille avec de nombreux partenaires, sur lesquels il compte. Ces partenaires ne sont pas seulement des intervenants du système d'enseignement régulier, ils sont également des organismes communautaires et des groupes d'employeurs. Lorsqu'on voit l'importance grandissante de l'éducation, il est encourageant de constater l'engagement croissant des intervenants de nombreux secteurs envers l'apprentissage dans la communauté et tout au cours de la vie.

La lecture de ce rapport permettra également de préciser les nombreux défis auxquels fera face le secteur de l'éducation dans l'avenir. Nous continuerons à entreprendre des actions pour encourager le succès des apprenants, un meilleur accès à des perspectives d'apprentissage appropriées pour les adultes, un enseignement postsecondaire plus abordable et plus accessible, des liens plus étroits entre les parents et les communautés, et de nombreuses autres mesures qui contribueront à maintenir un système d'enseignement dynamique et efficace.

Je tiens finalement à exprimer toute mon appréciation au personnel du ministère, pour son professionnalisme, sa coopération et son dévouement envers la population et tous les apprenants du Manitoba. La province a beaucoup de chance d'avoir un personnel si qualifié et dévoué.

C'est avec respect, Monsieur le ministre, que je vous soumets ce document.

Le sous-ministre,

Ben Levin

Table des matières

TITRE **PAGE**

Avant-propos
- Structure du rapport ... 1
- Mandat ... 1
- Mission ... 2
- Responsabilités ... 2
- Aperçu des programmes et des services ... 3
- Organigramme ... 7

PARTIE A – CÔUTS D'EXPLOITATION

Division de l'administration et des finances
- Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre ... 11
- Direction générale de l'éducation des Autochtones ... 12
- Services communs de la gestion des ressources humaines ... 13
- Services généraux et administratifs ... 14
- Direction de la gestion de l'information ... 16

Division des programmes scolaires
- Administration de la division ... 19
- Manitoba School for the Deaf ... 20
- Profil du Centre des manuels scolaires du Manitoba ... 21
- Mesure et évaluation ... 21
- Direction de l'élaboration des programmes ... 24
- Direction de la mise en œuvre des programmes ... 31
- Direction services aux élèves ... 36

Division du Bureau de l'éducation française
- Administration ... 39
- Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études ... 40
- Direction des services de soutien en éducation ... 43
- Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs ... 45
- Direction des ressources éducatives françaises ... 47

Soutien aux écoles
- Direction du financement des écoles ... 49
- Direction des services d'administration scolaire ... 50
- Direction du réseau informatique ... 53
- Subventions aux écoles ... 54
- Autres subventions ... 55
- Caisse de retraite des enseignants ... 55
- Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba ... 55

Formation professionnelle et éducation permanente
Direction des services de gestion 58
Programmes Accès 59
Programme d'aide aux étudiants du Manitoba 60
Programmes de soutien au marché du travail 62
Alphabétisation des adultes et éducation permanente 64
Programmes à l'intention des jeunes 65
Main-d'œuvre de l'an 2000 71
Centre Stevenson de formation technique en aéronautique 74
Direction de l'apprentissage 75
Services de l'emploi et de la formation professionnelle 80
Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail 84
Conseil de l'enseignement postsecondaire 87

Subventions en capital 89

Amortissement des immobilisations 91

PARTIE B – IMMOBILISATIONS
Immobilisations 95

Renseignements financiers
Conciliation 99
Sommaire des dépenses 100
Sommaire des recettes 112
Sommaire des dépenses et de la dotation par postes budgétaires principaux 115

Annexes

Cartes 118

Tables
1. Nombre d'inscriptions par année d'études 122
2. Statistiques sur tous les programmes de langue française au Manitoba 123
3. État comparatif des recettes et des dépenses des divisions scolaires 124
4. Programme d'aide aux étudiants 125
5. Croissance de l'apprentissage 126
6. Statistiques de l'apprentissage 127

Préface

Structure du rapport

La structure du *Rapport annuel* correspond à celle des postes budgétaires du Ministère, qui reflètent les crédits autorisés pour le Ministère par l'Assemblée législative. Le rapport donne des renseignements au niveau des budgets principaux et des postes budgétaires, en regard des objectifs du Ministère, des résultats obtenus, de la gestion des finances et des écarts. On y trouve aussi un tableau où figurent les dépenses et les effectifs du Ministère pour les cinq dernières années. Le *Rapport annuel* fournit de plus les explications sur les écarts au niveau des dépenses et des recettes qui se trouvaient antérieurement dans les comptes publics du Manitoba.

Mandat

Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba s'est vu confier la responsabilité d'établir les priorités des écoles publiques et des écoles indépendantes, des établissements postsecondaires et des programmes de formation et de perfectionnement professionnels, et de répartir les fonds disponibles. Le Ministère a aussi la charge d'établir les politiques sur les questions administratives liées à l'éducation et à la formation professionnelle tel qu'il est prévu dans les lois qui suivent de la Codification permanente des lois du Manitoba :

Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle
Loi sur l'entretien et l'éducation des aveugles et des sourds
Loi sur l'Université de Brandon
Loi sur les collèges
Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire
Loi sur l'administration scolaire
Loi sur le ministère du Travail (en ce qui touche certains programmes de formation professionnelle)
Loi sur les écoles publiques
Loi sur la Commission des finances des écoles publiques
Loi sur la pension de retraite des enseignants
Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba
Loi sur l'Université du Manitoba
Loi sur l'Université de Winnipeg
Loi sur les écoles professionnelles privées

En plus d'établir les grands objectifs en matière d'éducation et de formation professionnelle, le Ministère est responsable de l'appareil des lois et des règlements qui régissent le domaine.

Le Ministère participe aux efforts des divisions scolaires, des collèges, des universités et d'autres maisons d'éducation et de formation professionnelle pour donner à tous les Manitobains l'accès à une éducation de qualité.

Enfin, Éducation et Formation professionnelle Manitoba représente la Province dans ses négociations avec le gouvernement fédéral et d'autres niveaux de gouvernement, et participe à des réunions portant sur l'éducation et la formation professionnelle, y compris leur financement, avec divers groupes gouvernementaux ou autres.

Mission

Une population instruite et une population active qualifiée et adaptable constituent les atouts les plus importants d'une société mettant l'accent sur les connaissances. La mission d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba est de donner accès à des programme d'éducation et de formation professionnelle de grande qualité, abordables, utilisables et adaptés aux besoins, afin de permettre aux Manitobains de s'épanouir et de contribuer à la vie économique, sociale et culturelle du Manitoba dans un contexte global.

Pour mener à bien sa mission, le Ministère est guidé par les principes suivants :

- l'excellence;
- l'équité;
- l'ouverture;
- la souplesse;
- le choix et la responsabilité personnelle;
- la pertinence;
- l'intégration;
- l'imputabilité.

Responsabilités

La principale responsabilité d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba est d'améliorer l'apprentissage aux niveaux primaire, secondaire, postsecondaire et de la formation professionnelle. Pour ce faire, le Ministère cherche à améliorer le rendement de l'apprenant, à délimiter les rôles et les responsabilités au sein du système d'éducation et de formation professionnelle, et à faciliter l'acquisition de connaissances et leur partage.

Parmi les responsabilités générales du Ministère, mentionnons :

- l'établissement d'une orientation stratégique aux fins de perfectionnement de l'enseignement et des compétences, ainsi que l'échafaudage de structures législatives et régulatoires;
- la direction et l'aide données aux organismes à caractère éducatif et aux établissements d'enseignement et de formation professionnelle qui cherchent à mettre en œuvre le renouveau de l'éducation;
- l'établissement de priorités et l'allocation de fonds pour les réseaux des écoles publiques et indépendantes de la province, les établissements postsecondaires, le perfectionnement des compétences et les projets de formation;
- le chapeautage du perfectionnement de la main-d'œuvre en collaboration avec les secteurs commercial et industriel manitobain;
- la collaboration avec les divisions scolaires, les collèges, les universités et d'autres établissements d'enseignement et de formation professionnelle en vue de s'assurer que tous les Manitobains ont accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité;
- la représentation de la Province aux négociations avec d'autres gouvernements dont le gouvernement fédéral, et la participation à des réunions sur le financement de l'éducation et de la formation professionnelle regroupant divers organismes publics et privés.

Au cours de l'exercice 1999-2000, le Ministère a procédé à certains changements organisationnels stratégiques au niveau de la haute direction. Le changement le plus notable a été la nomination d'un seul sous-ministre chargé des programmes et des activités de l'ensemble des directions d'Éducation et Formation professionnelle du Manitoba.

Aperçu des programmes et des services

Le budget des programmes et des services du Ministère est réparti en huit postes principaux : Administration et finances, Programmes scolaires, Bureau de l'éducation française, Soutien aux écoles, Formation professionnelle et éducation permanente, Soutien à l'éducation postsecondaire, Subventions en capital et Amortissement des immobilisations.

L'engagement du Manitoba envers l'éducation et la formation professionnelle englobe le financement des écoles primaires et secondaires, de trois collèges communautaires, de l'École technique et professionnelle, de trois universités et du Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que la mise en œuvre de projets de formation et de perfectionnement professionnel.

I Projets à l'échelle du Ministère

En accord avec la vision du gouvernement qui est de promouvoir l'essor économique et la prospérité pour tous les Manitobains, des mandats généraux ont été établis pour trois projets à l'échelle du Ministère, à savoir l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones, les technologies d'apprentissage et le développement durable. De même, une coordination soutenue entre et avec le secteur de l'éducation (M-S4) et le secteur de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle sera assurée au chapitre des changements démographiques au Manitoba, de la globalisation de l'information et de la responsabilisation économique, sociale et environnementale.

II Écoles primaires et secondaires

Au Manitoba, on compte 52 divisions et districts scolaires éloignés, 2 districts scolaires ayant un financement particulier et 54 écoles indépendantes qui reçoivent actuellement une aide financière de la Province. En 1999-2000, le gouvernement a versé 710,0 millions de dollars aux divisions et districts scolaires, aux écoles indépendantes et aux organismes à caractère éducatif, tout en contribuant à la Caisse de retraite des enseignants (685,2 millions de dollars au Soutien aux écoles - 16-4; 24,9 millions de dollars aux dépenses en capital pour les divisions scolaires - 16-7a). De plus, 200,1 millions de dollars ont été fournis avec l'imposition de la taxe d'aide à l'éducation.

Le 30 septembre 1999, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles publiques s'établissait à 199 419 élèves. De ce nombre, 127 725 étaient inscrits au primaire (maternelle à la 8^{e} année) et 67 757 au secondaire (secondaire 1 à 4). Ce nombre comprenait également 2 352 élèves inscrits à la prématernelle ainsi que 1 585 qui n'étaient placés dans aucune année d'études. Le nombre d'inscriptions au 30 septembre 1999 a augmenté considérablement en raison du nombre plus élevé d'adultes ayant réintégré le système scolaire, plus particulièrement dans les centres d'apprentissage pour adultes.

Au 30 septembre 1999, 13 054 élèves fréquentaient une école indépendante. Le financement des écoles indépendantes pour les élèves admissibles est fourni à des fins pédagogiques et de prestation de services en réponse à des besoins particuliers, en guise de soutien général et pour l'acquisition de documents pédagogiques.

La Division des programmes scolaires et le Bureau de l'éducation française continuent de consacrer leur énergie aux activités liées au renouveau de l'éducation, notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'études cadres et de tests qui permettent de définir les normes du système d'éducation primaire et secondaire de la Province. Les sphères de compétences fondamentales (comme la technologie et l'alphabétisation), la perspective autochtone et d'autres éléments importants continuent d'être intégrés aux programmes d'études au moment de leur élaboration et de la définition des résultats d'apprentissage.

III Éducation postsecondaire

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire a pour mandat d'accorder des ressources financières aux universités publiques, aux collèges communautaires et aux écoles confessionnelles privées de la province, de planifier et de coordonner l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accessibilité en matière d'éducation, d'aider à la coordination et à l'intégration des services et des établissements et d'encourager la responsabilité fiscale.

En 1999-2000, le Conseil a accordé 227,2 millions de dollars en subventions à l'Université du Manitoba, à l'Université de Winnipeg, à l'Université de Brandon et au Collège universitaire de Saint-Boniface, dont 10,9 millions de dollars au chapitre des Subventions en capital. En outre, le Conseil a accordé 4,5 millions de dollars en subventions à différents organismes et établissements d'enseignement (Mennonite College Federation, Providence College and Seminary, William and Catherine Booth Bible College, Steinbach Bible College), afin d'appuyer l'enseignement fourni à environ 1 045 étudiants à plein temps.

Le 1er novembre 1999, les universités et le Collège universitaire comptaient 23 093 étudiants à plein temps et 18 228 étudiants à temps partiel.

En 1999-2000, le Conseil a accordé 60,9 millions de dollars en subventions aux collèges communautaires Assiniboine, Keewatin et Red River, ainsi qu'à l'École technique et professionnelle, dont 2,2 millions de dollars au chapitre des Subventions en capital.

En 1999-2000, le nombre d'étudiants à plein temps inscrits dans les collèges communautaires était estimé à 13 300. Celui des étudiants à temps partiel était estimé à 33 300.

Outre les subventions de fonctionnement et d'immobilisation, le Conseil a accordé 0,5 million de dollars afin de favoriser le changement et de récompenser les projets innovateurs à même son enveloppe budgétaire consacrée à la restructuration des systèmes, 0,8 million de dollars afin d'appuyer financièrement de nouveaux programmes à même son enveloppe budgétaire consacrée aux programmes stratégiques, et 4,0 millions de dollars à même le Fonds de croissance des collèges communautaires.

Dans le cadre des programmes Accès, cinq établissements d'enseignement postsecondaire et des étudiants reçoivent une aide financière pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes qui, pendant longtemps, se sont heurtés à des obstacles pour accéder à l'éducation postsecondaire. En 1999-2000, les inscriptions projetées s'élevaient à 832. Les résultats relatifs aux programmes révèlent que 95 p. 100 des finissants devraient être embauchés ou poursuivre leurs études, et que 99 p. 100 des finissants embauchés devraient occuper un emploi dans leur domaine d'études. Les étudiants inscrits aux 12 programmes Accès sont des Autochtones (73 p. 100), des femmes (77 p. 100), des chefs de famille monoparentale (32 p. 100) et des immigrants ou des personnes faisant partie d'une minorité visible (10 p. 100). En 1999-2000, la Province a alloué 6,5 millions de dollars à ces programmes.

Le Programme d'aide aux étudiants du Manitoba fournit une aide financière supplémentaire aux étudiants qui se heurtent à des obstacles financiers, afin qu'ils puissent accéder aux établissements d'enseignement postsecondaire. En 1999-2000, environ 33,0 millions de dollars ont été consacrés à ce programme, dont 8,7 millions de dollars en prêts et bourses, 5,0 millions de dollars à un projet de bourses d'études et d'entretien, 15,0 millions de dollars affectés au Crédit d'impôt du Manitoba pour la formation, et 2,2 millions de dollars pour l'exemption d'intérêt et la réduction des dettes. En 1999-2000, on a procédé au traitement de plus de 14 000 demandes d'aide financière.

IV Formation professionnelle

La Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente met en œuvre et administre des activités visant à donner aux adultes manitobains les compétences et les connaissances requises pour répondre aux demandes actuelles et à venir du marché du travail associées à l'essor et au renouveau économique du Manitoba. Elle y parvient en favorisant l'accès à des possibilités d'éducation et de formation professionnelle qui stimulent le perfectionnement professionnel et qui favorisent la création d'emplois.

En 1999-2000, 84,3 millions de dollars ont été alloués aux programmes actuels et aux projets d'encouragement à l'emploi et à la formation spécialisée relevant de Programmes à l'intention des jeunes, d'Alphabétisation des adultes et éducation permanente, de Programmes de développement de l'emploi, d'Apprentissage et Main-d'œuvre de l'an 2000, du Centre Stevenson de formation technique en aéronautique, d'Éducation permanente, d'Aide à la formation et de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Organigramme

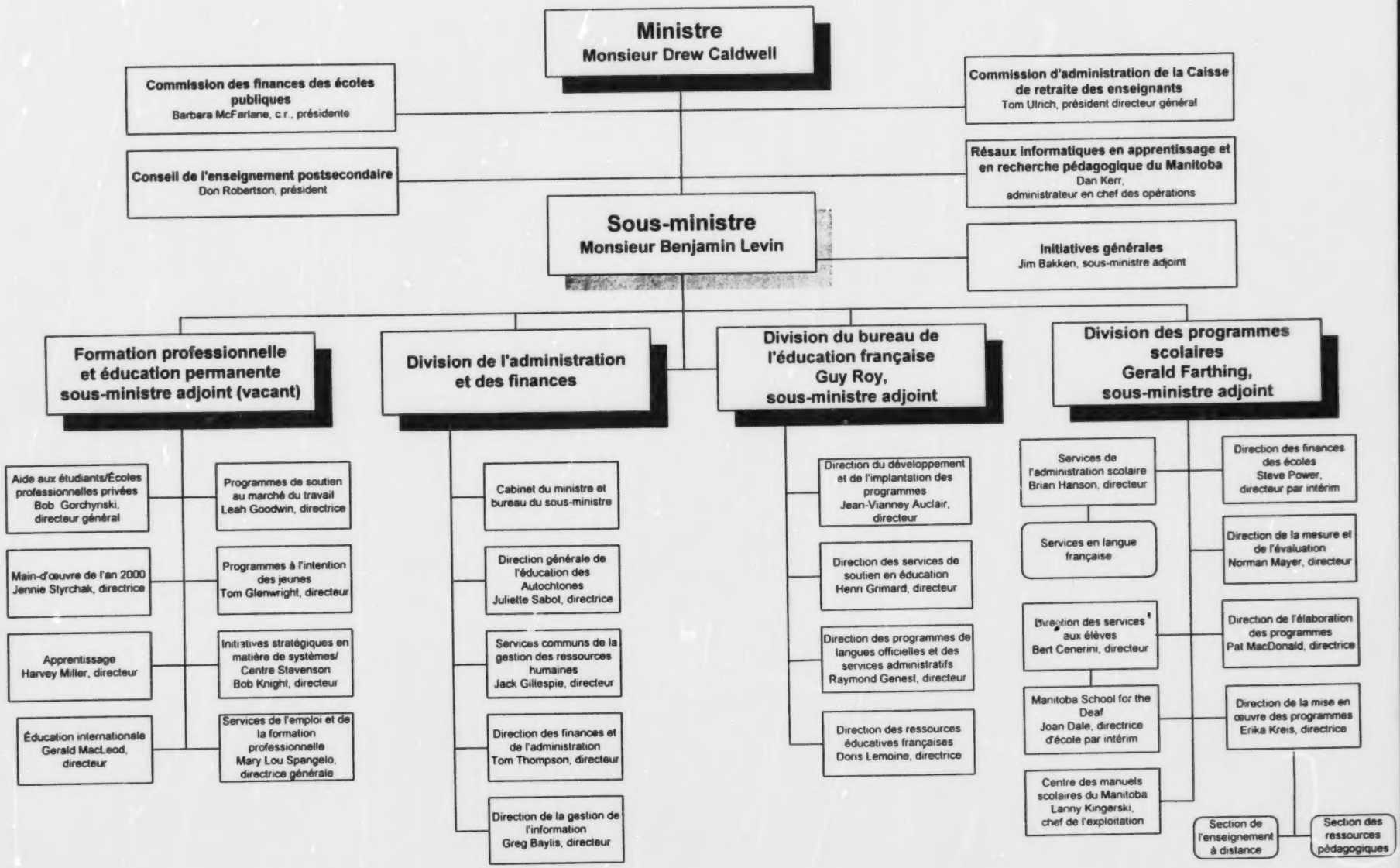

1999-2000

PARTIE A – COÛTS D'EXPLOITATION

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances planifie et gère la politique du Ministère au niveau de la haute direction. Elle fournit notamment des services de soutien et assure une coordination centralisée des services administratifs et financiers du Ministère. Elle voit également à l'établissement de pratiques de gestion efficaces au chapitre de la coordination centralisée et du développement des ressources humaines.

La division comprend le cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre, la Direction générale de l'éducation des Autochtones, les Services communs de la gestion des ressources humaines, les Services généraux et administratifs et la Direction de la gestion de l'information.

La Division de l'administration et des finances est responsable des systèmes de gestion de l'information du Ministère ainsi que de la mise au point et de la gestion du réseau informatique scolaire.

Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre

Le poste budgétaire du Cabinet du ministre fournit une rémunération supplémentaire à laquelle ont droit les personnes nommées au Conseil exécutif.

Le Cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre prennent les décisions nécessaires pour permettre aux systèmes d'éducation du Manitoba d'offrir de manière équitable des programmes d'éducation et de formation professionnelle de haute qualité, ainsi que des services de soutien. Ils prennent également les décisions administratives nécessaires pour que le Ministère assure une coordination efficace et une utilisation judicieuse des ressources humaines et financières.

1 (a) Traitement du ministre

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	27,0	1,00	27,0	0,0	

1 (b) Cabinets du ministre et des sous-ministre

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	696,9	11,00	663,8	33,1	
Total des autres dépenses	195,9		126,8	69,1	

Direction générale de l'éducation des Autochtones

La Direction générale de l'éducation des Autochtones a le mandat de conduire et de coordonner les projets du Ministère ayant trait à l'éducation et à la formation professionnelle des Autochtones. Elle a comme objectifs de favoriser l'adoption d'une stratégie intégrée à cet égard au sein du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle et d'encourager l'élimination des obstacles structuraux à la réussite des élèves autochtones à l'école.

Présidé par la direction générale, un comité d'étude ministériel voit à ce que toutes les composantes du Ministère participent à la mise en œuvre de la stratégie concernant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones. La direction générale coordonne la mise en œuvre de la stratégie et prête main-forte à toutes les directions et sections d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

La direction générale préside les réunions du Comité conjoint de l'enseignement postsecondaire, qui comprend des représentants de toutes les universités provinciales, de deux collèges communautaires et du Conseil de l'enseignement postsecondaire. Le Comité cherche à amener les établissements d'enseignement postsecondaire à favoriser l'intégration des Autochtones et à répondre davantage à leurs besoins culturels.

La direction générale a aidé le Aboriginal Teachers' Circle et le Comité conjoint de l'enseignement postsecondaire à tenir deux stages d'été annuel sur l'éducation des Autochtones, un à Thompson, l'autre à Winnipeg.

Le personnel de la direction générale a collaboré avec ses partenaires du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires à la rédaction finale du programme d'études cadre favorisant l'épanouissement des langues et de la culture autochtones. Le programme d'études cadre sera lancé pendant la Journée nationale des Autochtones, soit le 21 juin 2000, à La Fourche de Winnipeg. Tous les partenaires seront présents.

La bibliographie de tous les documents liés aux Autochtones se trouvant à la bibliothèque ministérielle est en train d'être imprimée. Ce document est le fruit de la collaboration entre la Section des ressources pédagogiques et la Direction générale de l'éducation des Autochtones. La mise à jour sera distribuée dans les écoles du Manitoba à compter d'août 2000.

En 1999-2000, 56 ateliers ont été donnés dans 33 écoles. Il s'agissait d'ateliers fournissant des services directs aux élèves, de même que d'ateliers conçus pour promouvoir la participation des parents et des communautés autochtones à l'éducation de leurs enfants. Des ateliers de sensibilisation culturelle et d'éducation antiraciste ont été également donnés aux fonctionnaires du Ministère, aux enseignants, aux élèves et aux organismes communautaires.

Le personnel de la direction a participé à 15 salons des carrières et journées d'orientation. Au cours des journées d'orientation, autant de temps est consacré aux stands qu'aux visites en classe. Dans la majorité des cas, un volet communautaire est prévu au programme. Les élèves autochtones reçoivent ainsi de l'information sur les bourses d'études et d'entretien, de même que sur la programmation postsecondaire et les possibilités de formation qui s'offrent à eux.

Le personnel de la direction générale a conçu le site Web de l'éducation des Autochtones, qui est mis à jour périodiquement.

Le personnel a créé des partenariats et raffermi les partenariats existants avec d'autres directions du Ministère et la communauté autochtone.

1 (c) Direction générale de l'éducation des Autochtones

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses Réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	291,8	6,00	358,9	(67,1)	
Total des autres dépenses	174,0		108,8	65,2	

Services communs de la gestion des ressources humaines

Cette direction rend compte auprès d'un comité directeur formé des sous-ministres de l'Éducation et de la Formation professionnelle, de la Consommation et des Corporations, du Logement, du Travail et des Affaires urbaines, soit des ministères qui ont consolidé leur gestion des ressources humaines. Le directeur et douze postes professionnels et de soutien relèvent de la Division de l'administration et des Finances du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

La direction aide les hauts fonctionnaires du Ministère à exécuter les programmes en offrant une gamme complète de services de gestion des ressources humaines, y compris les services liés aux salaires et aux avantages sociaux.

La direction démontre par son attitude et ses pratiques qu'elle demeure d'abord et avant tout un fournisseur de services. Parmi ces services mentionnons le recrutement et la sélection du personnel; les relations de travail; les études et les conseils organisationnels; l'analyse de la classification des postes; la gestion du rendement; l'orientation et la présentation des employés; le perfectionnement des cadres et du personnel; la gestion des salaires et des avantages sociaux; le respect en milieu de travail; et la sécurité et l'hygiène du travail. Ces services sont fournis aussi aux organismes de service spécial des ministères qui ont consolidé leur gestion des ressources humaines.

La direction est également chargée de la coordination proactive du programme d'équité en matière d'emploi des ministères qui ont consolidé leur gestion des ressources humaines.

La direction assure la coordination et la communication de divers projets gouvernementaux existants (amélioration des méthodes, gestion de l'éditique, initiatives Priorité au service, gestion de cas intégrée, etc.). Les professionnels des ressources humaines, qui sont les signataires autorisés, ont été délégués par la Commission de la fonction publique et rendent compte auprès d'elle.

La direction assure une coordination des questions et des dossiers intéressant aussi d'autres organismes gouvernementaux qui ont des responsabilités dans le domaine des ressources humaines, comme les services consolidés d'autres gouvernements provinciaux, des organismes centraux et d'autres ordres de gouvernement.

1 (d) Services communs de la gestion des ressources humaines

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	608,7	12,00	611,2	(2,5)	
Total des autres dépenses	152,4		113,2	39,2	

Services généraux et administratifs

Pendant l'exercice 1999-2000, la Division de l'administration et des finances a fait l'objet d'une restructuration. Le Bureau du sous-ministre adjoint a été démantelé le 31 décembre 1999 et le poste a été aboli. Les rôles et responsabilités qui étaient assignés au Bureau ont été redistribués là où il le fallait dans l'ensemble du Ministère. La Direction des services d'administration scolaire et la Direction du financement des écoles sont maintenant sous la direction du sous-ministre adjoint de la Division des programmes scolaires.

Direction des services financiers et administratifs

La direction est chargée des fonctions de contrôle du Ministère afin de répondre aux besoins de celui-ci en matière de contrôle financier, d'obligation redditionnelle, de communication des résultats et de protection des actifs financiers et matériels. La direction fournit également des services de soutien complets en évaluant les besoins en ressources des programmes et directions et l'affectation de ces ressources, notamment en orientant et en soutenant la planification financière et opérationnelle, l'établissement de rapports, la politique en matière de contrôle et de surveillance, ainsi que les processus et les méthodes.

En ce qui concerne la gestion financière et l'obligation redditionnelle, la direction coordonne les budgets annuels du Ministère et les autres outils de planification financière, surveille les résultats financiers et rend compte à cet égard, procède aux examens et aux analyses financières à caractère spécialisé, établit des rapports pour favoriser la prise de décisions financières opportunes, protège les éléments d'actif matériels et financiers et fournit des services comptables au Ministère. La direction doit notamment garantir le bon fonctionnement des systèmes de gestion financière, la prise de décisions opportunes en matière de gestion et l'observation de toutes les exigences du gouvernement du Manitoba concernant la gestion et la planification financières, ainsi que la vérification.

En 1999-2000, la direction a continué de s'occuper des projets mis sur pied en 1998-1999. Afin de respecter son engagement d'offrir des services de qualité à sa clientèle, deux membres du personnel ont été appelés à jouer un rôle actif dans les initiatives Priorité au service.

La direction continue de jouer un rôle de premier plan dans l'implantation, le 1er avril 1999, d'un système (le système SAP) conçu pour simplifier le processus administratif dans le secteur des ressources humaines, des finances et des approvisionnements au sein du gouvernement. Toute l'année durant, la direction était responsable de la coordination et de la supervision de la formation relative au système SAP. Le personnel de la direction a également animé des ateliers et prêté main-forte aux utilisateurs du système SAP au téléphone ou sur place afin d'assurer le succès de l'implantation de ce système.

Initiatives en matière d'éducation

Administration et finances soutient les activités liées au dévelcppement durable ainsi qu'aux indicateurs de l'éducation, en plus de coordonner les activités nécessaires à l'implantation de la technologie éducative. Les personnes rattachées à ces secteurs de programme soutiennent et dirigent une foule d'initiatives majeures mises sur pied à la grandeur du Ministère.

Développement durable

Un rapport d'étape intitulé *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable au Canada* a été préparé pour le compte du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), dans le but de connaître l'état de l'éducation favorisant la viabilité au Canada dans les politiques et les priorités, les lignes directrices, les programmes d'études, le perfectionnement professionnel, les stages d'études pratiques et les cours d'appoint, les ressources pédagogiques, les modèles et les pratiques novatrices, tant au primaire et au secondaire qu'au postsecondaire. Des séances d'information sur l'éducation en matière de développement durable ont été demandées puis données dans le cadre du programme de formation et de gestion du personnel enseignant de l'Université du Manitoba. D'autres séances du genre ont été données dans le cadre du programme de formation du personnel enseignant de l'Université de Brandon. Des cours de perfectionnement professionnel portant sur l'éducation en matière de développement durable à l'intention des enseignants et des élèves ont été donnés à la demande des enseignants des écoles manitobaines. Une séance de visualisation d'avenir concernant la préparation d'un guide sur le développement durable pour les concepteurs de programmes d'études a été donnée avec l'aide d'Éducation au service de la terre (Ottawa), des membres de la Table ronde du Manitoba sur l'environnement et l'économie, des enseignants et professeurs, des membres de la Section de coordination du développement durable et de l'Institut international du développement durable. La planification visant la création d'un site Web sur l'éducation en matière de développement durable s'est amorcée. Les responsables des initiatives en matière d'éducation ont assuré la coordination et la gestion des projets du Fonds des innovations de développement durable assignés par le Comité du Cabinet chargé du développement durable, ce qui comprenait l'autorisation des dépenses budgétaires associées aux projets approuvés et la coordination de la mesure et de l'évaluation des projets en perspective. Les travaux relatifs à l'entrée en vigueur de la Loi sur le développement durable ont été amorcés, notamment l'élaboration d'un code de pratique provincial et l'établissement d'indicateurs de viabilité provinciaux.

Section du programme d'indicateurs scolaires

Tout au long de l'exercice 1999-2000, la section a soutenu la planification et l'élaboration de politiques à l'échelle du Ministère en fournissant aux gestionnaires des statistiques valables et fiables sur les systèmes d'éducation du Manitoba. La première étape d'une étude longitudinale sur la transition des élèves a pris fin, et les résultats ont été rendus publics dans un rapport intitulé « *Intentions of Manitoba S4 Students* ».

C'est la Section qui était principalement chargée d'assurer la liaison du Ministère avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et le Centre des statistiques sur l'éducation (Statistique Canada). Des services consultatifs ont été fournis pour un certain nombre de projets pancanadiens et internationaux dont le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, le Programme pancanadien de recherche en éducation, le projet d'amélioration de la qualité du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et les indicateurs de l'éducation (INES) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

1 (e) Services généraux et administratifs

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 192,1	23,00	1 214,6	(22,5)	
Total des autres dépenses	372,3		456,3	(84,0)	

Direction de la gestion de l'information

La direction fournit à l'ensemble du Ministère les services permettant d'améliorer l'efficacité des programmes et la reddition des comptes au moyen de la technologie de l'information. Il lui incombe aussi d'informatiser le Ministère, en créant notamment des bases de données et des applications personnalisées, et en assurant des services de sauvegarde et de récupération pour répondre aux besoins des programmes qui dépassent le cadre de gestion habituel des ordinateurs de bureau.

Au début de 1999, la direction a aidé EDS Systemhouse à mener à bien l'intégration des ordinateurs de bureau du Ministère au cadre de gestion. Le personnel a consacré beaucoup de temps et de ressources aux processus mis au point pour résoudre les problèmes liés à l'inventaire, à la facturation et au soutien soulevés à la suite de l'intégration. La direction a cherché activement à résoudre les problèmes en participant à des groupes de discussion, à des comités d'analyse et à des réunions de discussion avec EDS Systemhouse et le service de bureau. Les discussions ont porté sur les services en français, l'application technique, la gestion de l'inventaire et des questions liées à la fonctionnalité des systèmes du Ministère dans le cadre de gestion.

La direction a continué d'appuyer le transfert à la Province des programmes d'emploi et de formation qui relevaient de Développement des ressources humaines Canada, dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail. La direction poursuit ses efforts pour faire en sorte que le personnel des Services de l'emploi et de la formation professionnelle (SEFP) affecté à ces programmes ait accès en toute sécurité et de façon fiable aux systèmes du gouvernement fédéral lui permettant d'en assurer la prestation, par l'entremise du nouveau cadre de gestion.

La direction dispose maintenant de trois employés détachés à l'Amélioration des systèmes (AS) et de deux employés supplémentaires assignés aux affectations spéciales visant à soutenir les SEFP dans la Gestion de cas intégrée (GCI). L'examen des projets ministériels a entraîné des rajustements au projet de GCI. La direction a continué de travailler avec les SEFP à l'établissement des besoins fonctionnels qui restent à combler.

Le système du Programme d'aide aux étudiants continue d'être mis à jour, afin de l'améliorer et de répondre aux nouvelles exigences. Le nouveau projet de site permettant l'envoi des demandes au moyen d'Internet, proposé dans le cadre de l'Amélioration des systèmes, a été reçu par le Ministère en 1999. Le projet a été mené à bien en 1999-2000 et sa mise en œuvre devrait avoir lieu à l'automne 2000, une fois que les tests d'acceptation seront terminés avec succès et que la traduction du site en français sera chose faite.

Le nouveau Système d'information sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (SIARP), mis au point en collaboration avec le Groupe Conseil DMR, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, est devenu opérationnel en 1999. La Société de gestion des systèmes d'information (ISM) en assure la garde et la gestion en vertu d'un contrat préparé par les responsables de l'Amélioration des systèmes. La direction assure la liaison entre ISM et l'équipe chargée de l'entretien du Système, qui est située au Nouveau-Brunswick, pour tout ce qui touche les rustines et les mises à jour.

Les essais de conformité à l'an 2000 et les mises à jour effectuées à cette fin étaient considérés comme une priorité en 1999. De concert avec le bureau responsable de la conformité à l'an 2000, la direction a assuré la gestion des mises à jour et des modifications requises pour assurer cette conformité. Les anciennes applications maintenues pour la durée de la transition ont été éliminées, mises à jour ou remplacées dans l'ensemble du Ministère. Le personnel de la direction a procédé à des analyses, à des essais et à des modifications afin de s'assurer qu'Éducation et Formation professionnelle Manitoba puisse répondre aux besoins fonctionnels avec le moins d'interruptions de service possible. En janvier 2000, tous les systèmes de production du Ministère étaient conformes à l'an 2000.

1 (f) Gestion de l'information

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	682,7	11,56	700,2	(17,5)	
Total des autres dépenses	251,1		254,5	(3,4)	

Division des programmes scolaires

La Division des programmes scolaires (DPS) a le mandat de donner une direction et de procurer des services de soutien pour les programmes scolaires offerts dans les écoles manitobaines de la maternelle au secondaire 4 (M-S4). Pour ce faire, elle est chargée des attributions suivantes :

- élaboration et mise en œuvre de politiques, de programmes et de méthodes pour les écoles (M-S4);
- élaboration des programmes d'études cadres et élaboration ou révision des programmes d'études;
- élaboration et prestation des cours d'enseignement à distance;
- élaboration, administration, correction et publication des résultats des tests basés sur les normes et des examens provinciaux;
- prestation de services spécialisés et de services de consultation aux élèves (M-S4), aux professionnels et aux parents, afin de s'assurer que les élèves aient droit à des programmes d'éducation intéressants qui tiennent compte des divers besoins des élèves, des écoles et des régions;
- prestation du programme spécialisé offert à la Manitoba School for the Deaf;
- distribution des ressources pédagogiques de la bibliothèque d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba;
- administration de subventions diverses, de subventions aux élèves à risque et de subventions aux établissements et aux élèves ayant des besoins particuliers pour des programmes éducatifs;
- l'offre d'activités de perfectionnement professionnel destinées au personnel enseignant.

La division respecte son mandat grâce au travail effectué dans les entités suivantes : Administration, Manitoba School for the Deaf, Mesure et évaluation, Élaboration des programmes, Mise en œuvre des programmes et Services aux élèves.

Administration de la division

Le bureau chargé de l'administration de la division chapeaute l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques et des programmes. Il est chargé entre autres de coordonner les politiques, les programmes et les questions budgétaires; de faciliter les rapports entre les divisions et les ministères; de recueillir et d'analyser l'information qui vient appuyer les priorités et les projets de la division; de coordonner les programmes de perfectionnement des ressources humaines; et d'entretenir un dialogue permanent avec les clients du milieu de l'éducation, les intervenants et la population en général. En 1999-2000, un changement a eu lieu sur le plan des rapports hiérarchiques, qui a fait en sorte que les directions au sein de Soutien aux écoles relèvent maintenant du sous-ministre adjoint responsable de la Division des programmes scolaires.

Les réalisations de la division sont mentionnées dans les rubriques consacrées aux différentes directions. Mais dans le présent rapport, les directions et les programmes de Soutien aux écoles sont présentées dans une autre section (voir Soutien aux écoles).

2 (a) Administration

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	260,1	5,00	278,7	(18,6)	
Total des autres dépenses	89,5		77,9	11,6	

Manitoba School for the Deaf

La Manitoba School for the Deaf (MSD) offre un programme d'éducation spécialisé et un service d'hébergement aux enfants sourds et malentendants de la maternelle au secondaire 4. Ses principaux objectifs sont de présenter des programmes individualisés exhaustifs qui conviennent aux élèves sourds ou malentendants, et de fournir des services d'évaluation et de soutien aux divisions et districts scolaires qui offrent des programmes d'éducation ou qui dispensent des services à ces élèves dans leurs écoles.

La Manitoba School for the Deaf dessert les enfants sourds et malentendants qui doivent être placés dans une école spécialisée et qui pourraient tirer avantage d'un milieu bilingue et biculturel où l'on utilise le American Sign Language (ASL). La MSD favorise l'apprentissage des matières essentielles et obligatoires, fournit des services d'orientation professionnelle et aide les élèves à développer leur capacité à vivre dans la société, aussi bien avec les malentendants qu'avec les autres personnes. La MSD suit les programmes d'études et les procédures établis par Éducation et Formation professionnelle Manitoba. Pendant l'année scolaire 1999-2000, 85 élèves étaient inscrits à la MSD, soit 74 élèves de jour et 11 pensionnaires. Trois élèves allaient au John Taylor Collegiate pour y suivre des cours secondaires qui n'étaient pas offerts à la MSD. La MSD comptait 10 finissants en juin 1999. De ce nombre, trois ont poursuivi des études postsecondaires et cinq ont trouvé un emploi.

Sous l'initiative de Joan Dale, la directrice actuelle, des réunions d'information avec les parents, les élèves, le personnel et des membres de la communauté des malentendants ont permis l'élaboration d'un plan d'action pour la planification scolaire 2000-2001. En plus d'appuyer cette initiative, le Conseil consultatif pour la direction des écoles a organisé avec succès deux campagnes de levée de fonds, en novembre et en juin.

En plus de suivre leur programme de formation générale à la MSD, les élèves étaient engagés dans des activités où ils se sont illustrés. Le MSD Robotics Club a remporté des concours au Musée de l'homme et de la nature et au Rural Forum 2000 à Brandon. Quatre élèves ont participé au Optimist Communication Contest et un élève du MSD a remporté la bourse d'études rattachée au premier prix du concours organisé à l'échelle du district, auquel participaient des élèves du Dakota du Nord, du Dakota du Sud et du Minnesota. Deux élèves étaient les heureux gagnants du Canadian Deaf Heritage Literature Awards Program, ce qui leur a permis d'aller à Toronto pour recevoir les honneurs nationaux s'y rapportant. Enfin, un autre élève de la MSD était l'un des cinq élèves malentendants choisis en Amérique du Nord pour suivre un cours d'informatique « en direct » donné à la Gallaudet University de Washington, D.C.

2 (b) Manitoba School for the Deaf

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 697,5	55,35	2 876,4	(178,9)	
Total des autres dépenses	626,5		641,0	(14,5)	

Profil du Centre des manuels scolaires du Manitoba

Le Centre des manuels scolaires du Manitoba (CMSM) a la responsabilité de fournir aux écoles manitobaines les ressources pédagogiques et les produits associés afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage ainsi que de soutenir le but et les objectifs du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle en assurant la disponibilité du matériel didactique recommandé.

Le CMSM fournit les ressources pédagogiques à plus de 800 écoles publiques et privées du Manitoba. Il acquiert, entrepose et distribue plus de 8 250 documents didactiques et produits associés recommandés, y compris les logiciels éducatifs. En novembre 1994, le bureau du CMSM a été déménagé de Winnipeg à Souris, tandis que le service de distribution a été confié par contrat à une entreprise d'entrepôt de Winnipeg.

Le Centre des manuels scolaires élabore son propre rapport annuel.

Mesure et évaluation

La Direction de la mesure et de l'évaluation a reçu le mandat d'élaborer et d'administrer les examens provinciaux et les tests basés sur les normes, de fournir une base de données en vue d'améliorer les programmes, et d'analyser des programmes en particulier sur demande. Le Ministère peut ainsi établir les méthodes et les techniques qui conviennent aux fins de mesure et d'évaluation. En 1999-2000, la direction s'était donné comme objectif d'élaborer, d'administrer, de corriger et d'analyser les examens d'anglais langue maternelle et de mathematics/mathématiques de secondaire 4, les tests d'anglais langue maternelle basés sur les normes pour la 3e année, la 6e année et le secondaire 1, ainsi que les tests de mathematics/mathématiques basés sur les normes pour la 3e année et le secondaire 1, puis d'en publier les résultats. Elle se proposait aussi d'élaborer des tests pilotes de mathematics/mathématiques et d'anglais langue maternelle pour la 6e année, le secondaire 1 et le secondaire 4, d'élaborer des processus d'imputabilité et des procédures de compte rendu afin de déterminer l'efficacité des programmes et des subventions, et d'analyser les données concernant les écoles et les élèves pour s'assurer du respect des normes.

La direction se compose des sections suivantes : Section des services administratifs, Section des finances et de la planification, Section de l'élaboration des tests, Section de l'administration des tests, Section de la production des documents et Section des systèmes d'information. La Section des services administratifs assure le soutien à l'administration générale de la direction. La Section des finances et de la planification prépare l'information financière ainsi que les plans stratégiques et opérationnels, assure le contrôle des projets et mène des études sur les besoins organisationnels et opérationnels. La Section de l'élaboration des tests est responsable de la conception, de l'élaboration et de la gestion des tests basés sur les normes et des examens en français et en anglais, ainsi que des projets d'évaluation des divers programmes. La Section de l'administration des tests est responsable de la logistique associée aux travaux de nature administrative entourant l'élaboration, la mise à l'essai, l'impression et l'homologation des tests basés sur les normes et des examens en français et en anglais, de la collecte de données et de l'envoi par la poste de tous les rapports. La Section de la production des documents est responsable de la production des outils d'évaluation, des manuels, de la correspondance et de tous les autres documents liés aux tests basés sur les normes, aux examens et à d'autres projets. Enfin, la Section des systèmes d'information conçoit et établit des systèmes permettant la collecte, le stockage, l'extraction, l'analyse et la publication des données d'évaluation. Elle voit aussi au respect des normes du Ministère sur le plan de l'informatique et du traitement des données.

Les paragraphes ci-dessous font état des objectifs et des résultats obtenus en 1999-2000 pour les principaux secteurs d'activité.

Tests basés sur les normes et examens

La Direction de la mesure et de l'évaluation a atteint son objectif d'élaborer, d'administrer, de corriger et d'analyser les examens d'anglais langue maternelle et de mathematics/mathématiques de secondaire 4, les tests de mathematics/mathématiques basés sur les normes pour la 3e année et le secondaire 1, ainsi que les tests d'anglais langue maternelle basés sur les normes pour la 3e année et la 6e année, puis d'en publier les résultats. La direction a également administré son premier test d'anglais langue maternelle basé sur les normes pour le secondaire 1 pouvant être corrigé à l'échelle locale. En outre, des tests pilotes de mathematics/mathématiques et d'anglais langue maternelle pour la 6e année, le secondaire 1 et le secondaire 4 ont été élaborés avec succès.

L'objectif qu'on s'était fixé d'établir les méthodes et les techniques qui conviennent aux fins de mesure et d'évaluation a été réalisé en faisant participer des enseignants de toutes les régions du Manitoba à des séances de correction et aux travaux de comités chargés d'élaborer des tests. Les divers outils utilisés aux fins d'élaboration des examens provinciaux et des tests basés sur les normes étaient de grande qualité et conformes aux *Principes d'équité relatifs aux pratiques d'évaluation des apprentissages scolaires au Canada (1993)*. Les enseignants ont tiré une formation pertinente de leur participation à l'élaboration de tests et à des séances de correction (voir tableau de la répartition par test et examen). La direction a en outre présenté des exposés et des ateliers à des groupes d'intervenants (administrateurs, parents, enseignants, commissaires scolaires) et donné des cours d'appoints à des enseignants et à des administrateurs sur une foule de sujets connexes.

La direction a coordonné la correction centralisée des examens de secondaire 4 et des tests basés sur les normes pour la 3e année, en plus de préparer des rapports détaillés sur le rendement individuel des élèves, ainsi que des comptes rendus scolaires, divisionnaires et provinciaux pour les écoles et les divisions scolaires. Ces rapports font état des résultats de l'évaluation de chacun des examens et tests basés sur les normes administrés pendant l'exercice 1999-2000 et corrigés par le Ministère.

La direction a coordonné la correction locale des tests de mathematics/mathématiques basés sur les normes pour le secondaire 1 et des tests d'anglais langue maternelle basés sur les normes pour la 6e année, en plus de coordonner la vérification de la correction de ces tests. La direction a aussi préparé des rapports de vérification qui ont été envoyés aux divisions scolaires. Ces rapports contenaient les résultats de l'évaluation des tests qui démontraient jusqu'à quel point la correction des tests à l'échelle locale correspondait à la correction centralisée des mêmes tests (par le Ministère).

Le tableau ci-dessous indique combien d'élèves ont fait les tests et combien d'enseignants ont participé à la correction de ces tests coordonnée par Mesure et évaluation par année et par matière.

Direction de la mesure et de l'évaluation, 1999-2000–Nombre d'élèves évalués et nombre d'enseignants ayant participé à la correction par année et par matière

	Nombre d'élèves ayant fait le test		Nombre d'enseignants ayant participé à la correction	
	Juin 1999	Janvier 2000	Juin 1999	Janvier 2000
Examen d'anglais langue maternelle de secondaire 4	4 058	7 812	145	185
Mathematics/mathématiques de secondaire 4 40G/40S	5 681	2 499	190	125
Test basé sur les normes mathematics/mathématiques Secondaire 1	11 792	—	115	—
Test basé sur les normes Anglais langue maternelle Secondaire 1	—	1 142	—	70
Test basé sur les normes Anglais langue maternelle 6e année	14 007	—	125	—
Test basé sur les normes Anglais langue maternelle 3e année	13 190	—	165	—
Test basé sur les normes Mathematics/mathématiques 3e année	14 086	—	175	—

Administration de tests à l'échelle nationale et internationale

Pour répondre à son objectif concernant l'élaboration et l'administration des examens et la publication des résultats, la direction a participé au *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA), à l'étude longitudinale *Youth and Transition Survey* (YITS) et à la *Troisième étude internationale de mathématiques et des sciences* (TEIMS). La Province du Manitoba a également participé au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) d'envergure nationale.

Le PISA est une évaluation du degré de connaissances, par les jeunes de 15 ans (nés en 1983), de la lecture, des mathématiques et des sciences. La YITS est une étude longitudinale nationale visant à obtenir des renseignements sur la transition de l'école au monde du travail. Au printemps de 1999, six écoles du Manitoba ont participé à cette évaluation pilote.

Le PIRS mesure le degré de connaissance, par les élèves canadiens de 13 et 16 ans, de la lecture, des mathématiques et des sciences. En 1999, le PIRS a procédé à la seconde partie de son évaluation des sciences. Au Manitoba, 2 921 élèves ont été évalués, soit 1 443 élèves de 13 ans et 1 478 élèves de 16 ans inscrits aux programmes d'anglais, de français et d'immersion en français.

La TEIMS représente la seconde étape d'une évaluation du rendement scolaire en mathématiques et en sciences des élèves de 3e, 4e, 7e et 8e année et de ceux qui en sont à leur dernière année d'études secondaires. En 1999, la TEIMS a seulement évalué le degré de connaissances et de compréhension de ces matières par les élèves de 8e année. Au printemps de 1999, les élèves de 8e année de six écoles du Manitoba ont participé à cette évaluation.

Gestion des données

La direction a continué de recueillir des données sur le rendement des élèves pour la base de données utilisée aux fins d'amélioration des programmes. L'administration des examens de secondaire 4 et des tests basés sur les normes pour la 3e année, la 6e année et le secondaire 1 a permis à la direction de fournir des données au sujet des capacités de chaque élève en vue de l'établissement de résultats d'apprentissage bien articulés, tels que définis dans les documents faisant état des résultats d'apprentissage et des normes. Les données recueillies sont intégrées au réseau informatique scolaire (RIS).

2 (c) Mesure et évaluation

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	4 498,2	74,50	5 149,7	(651,5)	1
Total des autres dépenses	3 706,3		5 214,7	(1 508,4)	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à des postes laissés vacants, aux salaires des correcteurs et des employés occasionnels affectés à la correction des examens de langue de 6e année et de secondaire 1 moins élevés que prévu en raison du programme d'administration de tests pilotes et de l'augmentation de la correction à l'échelle locale, aux fonds prévus en cas d'intempérie qui n'ont pas été utilisés en 1999-2000, aux postes sous-affectés et aux coûts liés à l'enseignement à l'enfance en difficulté moins élevés que prévu. Elle est compensée en partie par une augmentation du paiement des heures supplémentaires et par divers rajustements.*

2. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la décision du Ministère de ne pas corriger une deuxième et une troisième fois les examens de mathématiques et de langue de 3e année en juin 1999 et à l'annulation des examens semestriels de cette matière, à la réduction des activités liées à l'élaboration des tests de langue et de mathématiques de secondaire 4, aux fonds prévus en cas d'intempérie qui n'ont pas été utilisés en 1999-2000, et aux économies associées à la nouvelle politique comptable (partie B – investissement de capitaux) relative à l'immobilisation matérielle établie pour l'achat d'un scanner numérique.*

Direction de l'élaboration des programmes

La direction a le mandat d'élaborer un programme d'études provincial cadre de la maternelle au secondaire 4, ce qui comprend les programmes d'études, le matériel complémentaire et les documents pédagogiques pour l'enseignement à distance.

La direction coordonne l'élaboration et la publication de tous les documents imprimés et électroniques produits par la Division des programmes scolaires. Elle peut ainsi élaborer des programmes, des programmes d'études, des cours d'enseignement à distance et du matériel complémentaire en convergeant les ressources vers les secteurs jugés prioritaires. Elle favorise aussi l'intégration au programme d'études de la technologie, de l'apprentissage fondé sur les ressources, d'une perspective autochtone, d'un enseignement multiculturel et antiraciste, des approches à l'égard des élèves ayant divers besoins, des résultats d'apprentissage souhaités et des normes, ainsi que des stratégies d'enseignement et d'évaluation. Cette approche permet de mettre l'accent sur l'élaboration et de réduire les risques de dédoublements ou de lacunes.

Les programmes et les programmes d'études élaborés par la direction servent de base à l'enseignement dans les écoles du Manitoba.

Composition de la Direction de l'élaboration des programmes

Le mandat de la direction est mené à bien grâce au travail effectué dans quatre sections :

- Section des programmes d'études
- Section des technologies d'apprentissage
- Section des programmes, de la politique et des ressources
- Section du soutien à la production

La Section des programmes d'études est responsable de l'élaboration des documents (sous forme imprimée ou électronique) afférents aux programmes d'études en anglais et en éducation technologique au secondaire, ce qui comprend les programmes d'études des matières de base obligatoires, des matières complémentaires obligatoires et des matières supplémentaires facultatives.

La Section des technologies d'apprentissage coordonne ou soutient les projets et les activités fondés sur la technologie qui facilitent l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des compétences de base se rapportant à la technologie en tant que sphère de compétences fondamentales, tout en coordonnant l'élaboration du contenu des cours d'enseignement à distance (sous forme imprimée et électronique). La section joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et le maintien de la section M-S4 du site Web du Ministère, afin de faciliter la communication et la transmission de renseignements sur la politique et les programmes aux intervenants du milieu de l'éducation.

La Section des programmes, de la politique et des ressources est responsable de l'élaboration de documents de politique et de soutien (sous forme imprimée et électronique) visant à améliorer l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Pour aider à la mise en œuvre des programmes d'études dans les écoles du Manitoba, la section coordonne la révision des ressources éducatives conformes au programme d'études, dirige le projet de révision des ressources éducatives en anglais langue maternelle du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires, et participe au projet de révision des ressources éducatives en mathématiques du Consortium, sous la direction de l'Alberta. La section répond aussi sur place aux questions concernant les programmes scolaires, la politique relative aux programmes, les conditions d'obtention du diplôme, la répartition du temps et les numéros de cours. Elle inscrit les cours proposés par l'école, les projets proposés par l'élève ainsi que les programmes d'études et les cours élaborés ou acquis à l'échelle locale qui ont été approuvés par le Ministère, examine les titres de compétence acquis à l'extérieur de la province par les immigrants aux fins d'embauche, et supervise les cours donnés dans le cadre du baccalauréat international et du programme de reclassement dans les classes supérieures.

La Section du soutien à la production tient compte des priorités de la Division des programmes scolaires. Elle est responsable des tâches et fonctions nécessaires pour donner forme aux documents imprimés et électroniques, puis en assure la distribution aux enseignants, aux élèves, aux administrateurs et à la population.

Les renseignements ci-dessous sont répartis en fonction des principales activités menées à bien par la Direction de l'élaboration des programmes.

Activités liées aux programmes d'études du Manitoba

- En 1999-2000, la Direction de l'élaboration des programmes a continué d'élaborer de nouveaux programmes d'études pour le secondaire. Trois documents ont été menés à bien : les résultats d'apprentissage du programme d'études cadre de l'anglais langue maternelle de secondaire 3; le document de mise en œuvre du programme d'anglais langue maternelle de secondaire 3; et les résultats d'apprentissage et normes du programme d'études cadre de l'anglais langue maternelle de secondaire 4. Chacun de ces documents faisait état des résultats d'apprentissage associés aux trois cours du programme d'anglais langue maternelle (Comprehensive Focus, Literary Focus et Transactional Focus).
- Du côté des mathématiques, la direction a publié des documents de mise en œuvre qui définissaient les résultats d'apprentissage et qui contenaient des propositions pour l'enseignement et l'évaluation de trois cours de mathématiques de secondaire 3 : mathématiques appliquées, mathématiques pour les consommateurs et calcul préalable. De plus, la direction a coordonné la mise à l'essai et la mise en œuvre volontaire du programme de transition en mathématiques de secondaire 1 pendant l'année scolaire 1999-2000. La version préliminaire du programme d'études, qui vise à faciliter la transition entre la 8e année et le secondaire 1, sera révisée pendant l'été 2000 puis mise à l'essai pour une deuxième année.
- Le document de mise en œuvre de Principes comptables, secondaire 3 et le document de mise en œuvre de Systèmes comptables, secondaire 4 ont été publiés afin que les écoles du Manitoba disposent de programmes d'études à jour.
- C'est en 1999-2000 que s'est terminée l'élaboration des nouveaux programmes d'études des sciences pour les premières années d'études primaires. Les résultats d'apprentissage du programme d'études cadre des sciences de la maternelle à la 4e année et le document de mise en œuvre du programme de sciences de la maternelle à la 4e année ont été publiés en vue de la mise en œuvre des programmes pendant l'année scolaire 1999-2000. Dans le but de faciliter la planification de l'enseignement et de l'évaluation, la direction a publié une version électronique du programme d'études cadre sur le site Web du Ministère.
- À titre de mesure provisoire avant la mise en œuvre des nouveaux programmes de sciences humaines, la direction a mis à jour la vue d'ensemble des programmes de sciences humaines de la maternelle à la 12e année qui avait été faite en 1985. Une équipe formée d'enseignants des sciences humaines au primaire et au secondaire a révisé ce document qui sera publié sur le site Web du Ministère en 2000-2001.

Projets du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires

- Éducation et Formation professionnelle Manitoba participe à un projet du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires visant la création d'un programme d'études cadre commun des sciences humaines de la maternelle à la 12e année. Au printemps de 1999, le Manitoba, de concert avec d'autres membres du Consortium, a consulté des intervenants du milieu de l'éducation afin de savoir ce qu'ils pensaient du document de mise en œuvre du programme de sciences humaines de la maternelle à la 12e année préparé par le Consortium. Ce document propose une orientation pratique et philosophique en vue de la prochaine étape du projet, soit l'élaboration du programme d'études cadre du Consortium.

- D'autres projets du Consortium visaient l'élaboration de programmes d'études cadres faisant état des résultats d'apprentissage dans les langues autres que l'anglais et le français. Les travaux relatifs au programme d'études cadre commun bilingue des langues internationales ont pris fin. Ceux ayant trait aux programmes d'études cadres des langues et cultures autochtones et des langues internationales seront menés à bien au printemps 2000.

Activités fondées sur la technologie

La direction coordonne des projets proposant des expériences d'apprentissage qui permettent aux élèves d'obtenir les résultats escomptés et d'acquérir du même coup les compétences en informatique mentionnées dans *Technology As a Foundation Skill Area: A Journey Toward Information Technology Literacy* (1998).

Projet d'intégration de la technologie de l'information au programme d'études
Afin d'aider les enseignants de la maternelle à la 8e année à intégrer les compétences liées à la technologie de l'information aux résultats d'apprentissage des programmes d'anglais langue maternelle, de mathématiques et de sciences, les responsables du Projet ont créé un outil de travail et de planification électronique dynamique appelé *Curriculum Navigator*. La mise à l'essai des quatre volets de *Curriculum Navigator,* qui devait commencer au printemps 2000, a été retardée à l'automne 2000 en raison des difficultés à acquérir le matériel nécessaire au serveur Web. La mise à l'essai du volet 5e à 8e années et le déploiement de *Curriculum Navigator* auront lieu en 2000-2001.

Projet multimédia interdisciplinaire pour le niveau intermédiaire
En 1999-2000, l'accent était mis sur la création d'une unité d'enseignement interdisciplinaire intégrant la technologie pour la 7e année (*Balance and Harmony).* L'unité a été mise à l'essai et sera distribuée en direct en 2001. De plus, 26 écoles ont participé à la mise à l'essai de la phase 4 (8e année) du Projet. La version préliminaire de l'unité d'enseignement interdisciplinaire intégrant la technologie pour la 8e année *(Systems and Interactions)* est prête et sera mise à l'essai en 2000-2001. D'autres activités visaient l'amélioration des ressources électroniques utilisées pour soutenir le Projet ainsi que la production de vidéos de formation décrivant diverses technologies de l'information utilisées pour le niveau intermédiaire. Enfin, la direction a intégré à son site Web le projet *A Prairie Tour*, l'unité d'enseignement interdisciplinaire intégrant la technologie pour la 5e année, une base de données des liens Internet avec une fonction recherche, ainsi qu'un tutoriel sur la conception d'un site Web.

Projets d'enseignement automatisé
Dans le cadre du projet d'enseignement automatisé des mathématiques du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires, le personnel de la direction a continué de collaborer avec ses homologues et Nelson Thompson Learning à la production de didacticiels utilisés pour l'enseignement des mathématiques pendant les années d'études intermédiaires et secondaires. Éducation et Formation professionnelle Manitoba s'est procuré un permis d'utilisation du didacticiel *The Learning Equation 7, 8, 9* et *10* pour l'année scolaire 1999-2000. En outre, le personnel de la direction a animé 26 séances de formation en enseignement automatisé d'une durée de deux jours à l'intention des enseignants qui comptent utiliser le didacticiel *The Learning Equation* en classe.

Programme Projets Rescol à la source
Fruit du partenariat entre Éducation et Formation professionnelle Manitoba, MERLIN et Industrie Canada, le Programme Projets Rescol à la source en était à sa première année d'existence. Le but de ce programme est d'inciter les enseignants à utiliser et à créer des ressources accessibles sur Internet avec leurs élèves. L'on s'était donné pour objectif de financer l'élaboration de 133 projets avant juin 2000, ce qui était chose faite en avril 2000.

Site Web des programmes de la maternelle au secondaire 4
Les services à valeur ajoutée offerts aux clients sur le site Web des programmes de la maternelle au secondaire 4 continuent d'augmenter. Le nombre de pages visionnées est passé de 65 000 par mois en janvier 1999 à presque 180 000 par mois en mars 2000. Voici quelques-unes des améliorations apportées au site Web :

- service de mise à jour des adresses électroniques comptant plus de 750 abonnés;
- calendrier des activités interactif donnant des renseignements sur les activités susceptibles d'intéresser le milieu de l'éducation;

- service de recherche et d'inscription en direct à des séances de formation professionnelle, avec envoi de confirmation et de rappel automatisé par courriel et télécopieur, ce qui permet de réduire considérablement les tâches administratives associées à ce service tout en facilitant les choses pour la personne qui s'inscrit;
- tutoriels sur la conception d'un site Web, liens vers des sites pertinents avec une fonction recherche, aide à la planification de l'unité ou du cours et autres services de soutien personnalisés, tour guidé virtuel du site Web.

Projet du Consortium concernant la formation à distance et la technologie

Le Manitoba fait partie des six provinces et territoires collaborant à ce projet. Les cinq projets ci-dessous étaient en voie d'élaboration en 1999-2000 :

- normes communes pour la publication et la communication du contenu des cours électroniques (projet dirigé par le Manitoba et la Colombie-Britannique);
- échange de documents imprimés et électroniques (projet dirigé par le Manitoba);
- consignation des objectifs d'apprentissage;
- didacticiel *The Learning Equation*;
- droits d'auteur, doubles emplois et délivrance de permis.

Projet de cours accessibles sur le Web

Le Projet de cours accessibles sur le Web privilégie les activités de recherche et développement liées à la conception, à l'élaboration et à la prestation de cours accessibles sur le Web. En 1999-2000, la direction a mis à l'essai un premier cours accessible sur le Web (mathématiques appliquées de secondaire 3 (30S)) auprès de 20 élèves répartis dans 15 divisions scolaires (dont 2 élèves étudiant à domicile et 2 apprenants adultes). Le personnel des 15 divisions scolaires participantes a reçu une formation appropriée. Parmi les autres activités liées au Projet mentionnons la consultation de plusieurs divisions scolaires et consortiums pour obtenir de l'aide et des conseils sur l'élaboration de projets de cours; l'élaboration conjointe, avec nos partenaires du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires, d'une charte et d'un plan de travail pour le projet d'établissement de normes dans le cadre du protocole d'entente sur l'enseignement à distance et la technologie; et le suivi de l'évolution de l'apprentissage en direct afin de connaître les logiciels, les technologies, les tendances dans la conception de matériel pédagogique et les meilleures pratiques de l'heure. En 2000-2001, on prévoit entre autres ajouter deux autres cours accessibles sur le Web.

Ressources éducatives

La Direction de l'élaboration des programmes est également responsable de trouver des ressources éducatives (imprimées et multimédia) qui viennent appuyer les programmes d'études (nouveaux, existants ou révisés) et les cours d'enseignement à distance, en voyant à ce que ces ressources demeurent conformes au programme d'études et que leur présentation soit équilibrée et dénuée de tout préjugé. Les ressources éducatives conformes au programme d'études sont évaluées de deux façons : en collaboration avec les instances faisant partie du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires, ou au Manitoba.

Révisions des ressources éducatives du Manitoba

Du 1er avril 1999 au 30 mars 2000, trois révisions des ressources éducatives du Manitoba ont été menées à bien : sciences (M-4, documents imprimés, partie 1), sciences (M-4, vidéos et logiciels, partie 2) et entrepreneurship (secondaire 3). Les ressources éducatives sont inscrites dans l'édition 2000-2001 du *catalogue du Centre des manuels scolaires* et les bibliographies annotées ont été distribuées aux écoles du Manitoba.

Révision des ressources éducatives par le Consortium

En 1999-2000, le Manitoba a participé à deux projets de révision des ressources éducatives du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires. Les ressources éducatives en mathématiques de la maternelle au secondaire 4 ont été révisées en février 2000. Les ressources éducatives en anglais langue maternelle de la maternelle au secondaire 1 ont été révisées en novembre 1999 et en mars 2000. Les ressources éducatives en anglais langue maternelle de la 10e année (secondaire 2) ont également été révisées en mars 2000. Les ressources éducatives sélectionnées à la suite de ces révisions seront inscrites dans la version électronique du *catalogue du Centre des manuels scolaires*, à l'adresse suivante : http://www.edu.gov.mb.ca/metks4/curricul/learnres/. Les bibliographies annotées de toutes les ressources éducatives en anglais langue maternelle et en mathématiques révisées par le Consortium en 2000 seront rédigées puis distribuées à l'automne 2000.

Ateliers à l'intention des maisons d'édition

En 1999-2000, le personnel de la direction a participé à trois séances d'information du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires à l'intention des maisons d'édition, qui portaient sur les ressources éducatives en anglais langue maternelle (juin 1999 à Winnipeg, septembre 1999 à Victoria et décembre 1999 à Edmonton). Il a également coordonné la tenue, en octobre 1999, de l'atelier organisé chaque année à l'intention des maisons d'édition manitobaines. Ces ateliers et séances d'information permettent à l'industrie de l'édition de se maintenir à jour.

Production de documents

En 1999-2000, des équipes de projet formées de conseillers de la Direction de l'élaboration des programmes et d'enseignants de toutes les régions du Manitoba ont commencé ou continué à travailler sur les documents suivants :

Programmes d'études

Programmes d'études cadres communs faisant état des résultats d'apprentissage et des normes :

- Résultats d'apprentissage et normes du programme d'anglais langue maternelle de secondaire 4 (Comprehensive Focus, Literary Focus et Transactional Focus)
- Résultats d'apprentissage et normes du programme de mathématiques de secondaire 4 (mathématiques appliquées, mathématiques pour les consommateurs et calcul préalable)
- Résultats d'apprentissage du programme de sciences de la maternelle à la 4e année
- Résultats d'apprentissage du programme de sciences de la 5e à la 8e année
- Résultats d'apprentissage du programme de sciences de secondaire 1
- Résultats d'apprentissage du programme de sciences de secondaire 2
- Résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique et d'éducation en matière de santé de la maternelle au secondaire 4, documents de mise en œuvre

Documents de mise en œuvre :

- Programme de mathématiques de secondaire 3 (mathématiques appliquées, mathématiques pour les consommateurs et calcul préalable)
- Programme de mathématiques de secondaire 4 (mathématiques appliquées, mathématiques pour les consommateurs et calcul préalable)
- Programme de transition en mathématiques de secondaire 1
- Programme d'anglais langue maternelle de secondaire 3 (Comprehensive Focus, Literary Focus et Transactional Focus)
- Programme d'anglais langue maternelle de secondaire 4 (Comprehensive Focus, Literary Focus et Transactional Focus)
- Principes comptables, secondaire 3
- Principes comptables, secondaire 4
- Sciences, maternelle au secondaire 4
- Sciences, 5e à la 8e année
- Sciences, secondaire 1

Document de politique

- Review Process Handbook (en direct)

Guides pour les enseignants et les parents

- *Math Matters: A Parent Report on What's New In Math,* 1999
- *Lead the Way with ELA: A Parent Report on What's New in English Language Arts,* 1999
- *Subject Table Handbook,* 1999-2000
- *Technology Subject Table Handbook,* 1999-2000

Soutien aux intervenants sur le terrain

Les conseillers de la Direction de l'élaboration des programmes, en collaboration avec leurs collègues de la Direction de la mise en œuvre des programmes et des équipes d'enseignants, ont participé à des séances d'orientation régionales faisant le survol de l'année en ce qui a trait à différents programmes d'études (mathématiques, secondaire 1, 3 et 4; comptabilité, secondaire 3 et 4; anglais langue maternelle, secondaire 3; transition en sciences, secondaire 2 à 4; sciences, maternelle à la 4e année).

De plus, le personnel de la direction a organisé des activités de formation professionnelle à l'intention des enseignants, des administrateurs et des parents, y compris des séances d'orientation abordant les sujets suivants :

- enseignement et apprentissage à l'aide de la technologie de l'information (Projet multimédia interdisciplinaire pour le niveau intermédiaire, enseignement automatisé);
- enseignement et planification de carrière (The Blueprint for Life/Work Designs et Pathways to Senior Years Graduation);
- politiques et programmes au secondaire (programmes d'études élaborés à l'échelle locale approuvés par le Ministère).

L'amélioration des services en direct offerts par la direction a permis d'accélérer le processus d'inscription aux séances d'orientation.

Accréditation

Le personnel de la direction a continué d'offrir des services d'accréditation – aux fins de création d'emplois seulement – à ses clients de l'extérieur de la province qui voulaient obtenir des clarifications concernant leur niveau d'instruction tel que reconnu en vertu des exigences scolaires du Manitoba. Du 1er avril 1999 au 31 mars 2000, le personnel a procédé à 175 accréditations.

Programmes d'études élaborés à l'échelle locale

Pendant l'année scolaire 1999-2000, 1 940 cours proposés par l'école et projets proposés par l'élève ont été reçus, examinés et traités. Les conseillers ont également prêté main forte aux écoles afin de faciliter l'élaboration de programmes d'études à l'échelle locale et ont examiné 12 demandes visant des programmes d'études élaborés ou acquis à l'échelle locale.

Conditions d'obtention du diplôme, codes des matières

Les conseillers ont prêté main forte aux écoles qui avaient besoin d'aide pour se conformer aux conditions d'obtention du diplôme en période de transition.

Examen des installations

Le personnel de la direction a examiné les propositions de construction ou de rénovation de 14 laboratoires de sciences et de 6 laboratoires d'informatique, en plus d'examiner des plans et de faire des recommandations au sujet des normes et des installations.

2 (d) Élaboration des programmes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 401,2	59,12	3 164,2	(763,0)	1
Total des autres dépenses	4 805,1		3 679,6	1 125,5	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

2. *Le dépassement des crédits est principalement dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses ainsi qu'aux coûts additionnels associés à la conception du site Web, à l'élaboration de cours d'enseignement à distance et aux tests de mathématiques de secondaire 4.*

Direction de la mise en œuvre des programmes

La Direction de la mise en œuvre des programmes a le mandat de promouvoir et d'appuyer, en étroite collaboration avec les enseignants, une mise en œuvre efficace des politiques et des programmes provinciaux, ainsi que des projets liés au renouveau de l'éducation, de façon à assurer la réussite scolaire des élèves de la maternelle au secondaire 4 (M-S4) desservis par le système d'éducation du Manitoba.

La direction se divise en quatre sections :

- La Section des spécialistes provinciaux fournit aux divisions et districts scolaires ainsi qu'aux écoles indépendantes subventionnées des services de soutien à la mise en œuvre des programmes d'études, des programmes à l'enfance en difficulté et des projets d'amélioration scolaire.
- La Section des équipes régionales fournit de l'information et de l'aide concernant la politique et les lignes directrices du Ministère aux écoles et aux divisions et districts scolaires, y compris aux écoles indépendantes subventionnées et aux écoles gérées par les bandes autochtones, et collabore avec les divisions et districts scolaires à la conception de projets régionaux et d'activités dont la mise en œuvre va dans le sens des priorités. La Section s'est engagée dans des activités visant l'amélioration scolaire en participant à des séances de planification à l'échelle de la division ainsi qu'à des projets proposés par les parents et la collectivité.
- La Section des programmes d'enseignement à distance offre des cours, des programmes et des documents aux élèves inscrits à des programmes d'enseignement à distance et à des programmes d'études indépendantes, voit à ce que les élèves étudiant à domicile respectent les exigences réglementaires, et administre le Test d'évaluation en éducation générale.
- La Section des ressources pédagogiques aide les enseignants de la maternelle au secondaire 4 dans leur mise en œuvre des programmes d'études, leur offre des possibilités de perfectionnement professionnel et effectue des recherches pédagogiques pour eux; fournit au personnel du Ministère des services de bibliothèque essentiels, y compris des recherches pédagogiques poussées; fournit aux enseignants en formation des services de bibliothèque pour les aider dans la préparation de leurs cours; et fournit à tous ces gens ainsi qu'à la population en général des services de bibliothèque favorisant l'apprentissage à long terme et la participation des parents.

Les renseignements ci-dessous sont répartis en fonction des principales activités incombant à la direction.

Soutien à la mise en œuvre des programmes d'études
En 1999-2000, la direction a consacré ses énergies à la mise en œuvre des programmes d'études de l'anglais langue maternelle et des mathématiques. Pour ce faire, du personnel supplémentaire a été assigné au programme d'anglais langue maternelle M-4, au programme d'anglais langue maternelle 5-8 et au programme de mathématiques M-8. Le personnel assigné au programme d'anglais langue maternelle a organisé des séances d'orientation d'envergure provinciale à l'intention des enseignants et des administrateurs, afin de les aider dans la mise en œuvre du programme d'études de cette matière. Le conseiller en mathématiques a prêté main forte à la mise en œuvre de ce programme en animant des ateliers à l'échelle régionale et provinciale. On a également réussi à intégrer avec succès la pédagogie différentiée à ces deux matières de base. Des activités de soutien et des séances de formation à l'intention des enseignants et animateurs ont eu lieu dans toutes les régions de la province, avec l'appui de la Section des équipes régionales. Des séances faisant le tour d'horizon des questions administratives ont été données aux administrateurs partout dans la province.

L'appui à la mise en œuvre des programmes d'études se fait aussi en privilégiant les partenariats, la planification à long terme et l'esprit d'initiative à l'échelle locale. Des possibilités de perfectionnement professionnel ont été offertes toute l'année durant sous différentes formes (stages d'été, soutien aux enseignants et aux animateurs, etc.).

Une forme de soutien a continué d'être fournie aux enseignants et aux administrateurs dans les secteurs suivants : enseignement des affaires et du commerce, études axées sur un choix de carrière, anglais langue seconde, enseignement professionnel et apprentissage, et multiculturalisme.

Enseignement à l'enfance en difficulté
Les spécialistes de l'enseignement à l'enfance en difficulté ont continué à animer des ateliers visant la mise en œuvre d'un guide pour les enseignants portant sur les plans éducatifs personnalisés. Des séances d'information régionales ont été données à la grandeur de la province à l'intention des coordonnateurs des services aux élèves, enseignants-ressources et éducateurs spécialisés, à la demande des régions et des divisions et districts scolaires. Des orthophonistes et des psychologues travaillant dans des divisions et districts scolaires des régions rurales et du nord du Manitoba ont fait l'objet d'une supervision clinique sur demande. Des services de consultation ont également été fournis pour des élèves ayant divers besoins particuliers, comme les enfants polyhandicapés, les enfants autistiques, ceux qui ont des troubles du caractère et du comportement et ceux qui ont des problèmes d'apprentissage et de communication graves.

La surveillance des programmes à l'enfance en difficulté se faisait conformément aux Plans d'action divisionnaires annuels (PADA) et les visites ont été effectuées en accord avec les lignes directrices mentionnées dans *Éducation de l'enfance en difficulté au Manitoba – Lignes directrices concernant les élèves qui ont des besoins spéciaux et qui fréquentent les écoles publiques.* Cette année, la totalité des divisions et districts scolaires se sont conformées aux PADA et ont soumis des plans approuvés par le conseil d'administration.

Étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté
L'Étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté a mené à la création de la Division de la politique et de l'élaboration des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté. La Division a été créée afin d'établir le processus de mise en œuvre des recommandations de l'Étude. L'objectif principal de la Division était d'élaborer le plan de travail associé à la mise en œuvre avec la participation des intervenants du milieu de l'éducation. Elle avait également comme objectif de chercher et de fournir de la documentation sur un certain nombre de recommandations. Les recherches effectuées et les documents d'information et de conception produits portaient sur le syndrome d'alcoolisme fœtal, le comportement, les résultats d'apprentissage, l'inclusion, la politique en matière d'enseignement à l'enfance en difficulté, les normes, le financement et les centres familiaux. La Division a également rencontré les intervenants du milieu de l'éducation pour discuter des besoins liées aux catégories précitées.

La Division a été démantelée depuis et remplacée par l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté. Un plan d'action associé à la mise en œuvre des recommandations de l'Étude sera établi.

Soutien à l'amélioration scolaire
Les écoles ont terminé l'élaboration de leurs plans scolaires et les divisions scolaires ont remis leur rapport de synthèse à la direction. Le personnel a examiné les renseignements fournis, consulté les écoles et les divisions et districts scolaires et fourni divers services de soutien à la demande des écoles et des divisions scolaires.

La coordination des services qui existe officiellement avec les ministères des Services à la famille, de la Santé et de la Justice a eu pour effet de faciliter la collaboration interministérielle. Elle se rapportait notamment aux élèves ayant des besoins multidimensionnels en raison d'un problème de santé physique ou mentale.

Subventions par catégorie
Dans le cadre du *Programme d'intervention précoce en alphabétisation*, la Province a accordé une aide financière aux divisions et districts scolaires en guise d'appui au programme Ready Recovery™ et à d'autres programmes d'intervention précoce mis en œuvre à l'interne ou à l'extérieur dans le but d'augmenter sensiblement la capacité à lire et à écrire des élèves de 1re année les plus faibles. En tout, 245 enseignants répartis dans 245 écoles sont engagés dans le programme Ready Recovery™. Les résultats préliminaires indiquent qu'environ 74 p. 100 des élèves qui y participent réussissent à atteindre la moyenne du groupe à l'intérieur de 20 semaines.

La Province a accordé une *aide financière par catégorie* pour les élèves qui nécessitent ou qui reçoivent beaucoup de soutien au chapitre des programmes d'enseignement. On a poursuivi la simplification du processus de formulation des demandes, dont l'examen est maintenant centralisé. Des possibilités de perfectionnement professionnel ont été offertes aux enseignants concernés, dans le cadre de sept séances d'information régionales.

Le programme de *Subventions destinées aux projets innovateurs à l'intention des élèves à risque* s'est poursuivi pendant l'année scolaire 1999-2000 et 16 projets en ont bénéficié. Ces subventions permettent aux écoles et aux divisions scolaires de participer à des projets de recherche utiles avec Éducation et Formation professionnelle. Ces projets axés sur les programmes des années d'études primaires visent à concilier le travail et les activités d'évaluation avec l'enseignement et les résultats d'apprentissage de façon à améliorer le rendement des élèves à risque.

Une subvention est accordée dans le cadre du *Programme de perfectionnement de l'anglais pour les élèves autochtones*, en guise d'appui aux programmes supplémentaires d'étude de l'anglais à l'intention des Autochtones fréquentant les écoles publiques. La subvention est destinée aux divisions et districts scolaires, afin qu'elles aident les élèves autochtones à parfaire leur connaissance de l'anglais en enrichissant et en améliorant les programmes existants. Des visites ont également été effectuées aux écoles subventionnées pour assurer le suivi des programmes.

L'aide financière accordée a servi surtout à obtenir des ressources humaines (enseignants et aides-enseignants) et la documentation nécessaire. Chaque division et district a soumis un plan détaillé.

Dans le cadre de l'*Initiative d'intervention précoce en matière de comportement*, une aide financière est accordée à l'échelle provinciale afin d'aider les divisions et districts scolaires à élaborer des projets d'intervention précoce auprès des élèves de la maternelle à la 6e année qui ont des troubles du comportement. Chaque division ou district choisit et propose le type d'intervention qu'elle juge le plus efficace à la lumière de ses recherches et de son évaluation des besoins locaux. Les formes d'intervention restent les mêmes, sont modifiées ou sont remplacées en fonction de la capacité de la division ou du district à atteindre les résultats escomptés.

Le *Programme d'aide aux petites écoles,* qui fournit une aide compensatoire aux petites écoles afin de promouvoir l'égalité des chances d'accès à l'enseignement, de même que le *Programme de subventions pour le dépistage précoce et l'élaboration de programmes spéciaux,* ont été intégrés à un processus de prise de décision décentralisé.

Politiques et lignes directrices du Ministère
La direction a appuyé les divisions et districts scolaires à l'égard de projets ministériels comme *Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation – Lignes directrices : Conseils consultatifs pour la direction des écoles; Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation – Les bases de l'excellence;* les documents relatifs aux cours modifiés, aux cours individualisés et aux cours d'anglais langue seconde; les rapports sur le rendement des élèves; et *Programmes d'études élaborés à l'échelle locale – Cours proposés par l'école et projets proposés par l'élève.*

La direction a aidé les divisions et districts scolaires à acquérir les compétences requises à la mise en œuvre du renouveau de l'éducation dans le cadre de séances de perfectionnement professionnel données à l'échelle locale. La communication et la collaboration avec les divisions et districts scolaires se sont poursuivies sur une base régulière afin d'appuyer des projets de mise en œuvre considérés comme prioritaires par le Ministère et les divisions et districts scolaires. En faisaient partie des projets sur l'art de diriger à l'intention des administrateurs, des ateliers de planification portant sur divers sujets (p. ex. rapports sur le rendement des élèves, langues internationales, conditions d'obtention du diplôme) donnés dans les divisions et districts scolaires, ainsi que des ateliers visant l'établissement des priorités régionales avec les cadres supérieurs des divisions scolaires. On s'était également fixé comme objectif principal d'inclure une perspective autochtone et de faire participer les parents et les collectivités.

Enseignement à distance
La direction collabore étroitement avec la Direction de l'élaboration des programmes à l'élaboration et à l'acquisition de nouveaux cours d'enseignement à distance. La direction collabore aussi avec la Direction de l'élaboration des programmes à la préparation de cours accessibles sur le Web.

En 1999-2000, l'on comptait en tout 4 700 inscriptions aux cours du Programme d'études indépendantes (PÉI). Des services de tutorat ont été fournis au téléphone ou en personne.

Le Programme adapté par les enseignants (PAE), qui permet aux élèves qui suivent des cours du PÉI d'obtenir un soutien supplémentaire des enseignants, a été offert à 837 élèves disséminés dans 65 écoles. Le taux de réussite des élèves inscrits au PAE est de 90 p. 100.

Tests d'évaluation en éducation générale
Le programme de Tests d'évaluation en éducation générale s'adresse aux adultes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires en leur donnant la chance d'obtenir rapidement un diplôme d'équivalence d'études secondaires. Les trois principales raisons invoquées pour faire les tests sont la poursuite des études, l'obtention d'un emploi et l'enrôlement dans les forces armées. En 1999, des tests ont été administrés à 920 candidats. De ce nombre, 707 ont obtenu un résultat suffisamment élevé pour leur permettre d'obtenir un diplôme d'équivalence d'études secondaires.

Coordination de l'enseignement à domicile
Le coordonnateur de l'enseignement à domicile sert d'intermédiaire administratif entre le Ministère et les familles ayant opté pour l'enseignement à domicile.

Pendant l'année scolaire 1999-2000, 1 069 élèves étaient inscrits à un programme d'enseignement à domicile. Il s'agit d'une diminution de 150 élèves par rapport à l'année précédente. Le coordonnateur a continué d'effectuer des visites à domicile au besoin et à rencontrer les associations de parents-instituteurs pour discuter avec elles et échanger de l'information.

Liaison avec les écoles huttérites
La personne responsable de la liaison avec les écoles huttérites a continué de rencontrer les enseignants huttérites pour discuter de questions liées à l'éducation dans les écoles huttérites. La Section des équipes régionales a collaboré étroitement avec les anciens de la communauté et la Manitoba Association of School Superintendents (MASS) à l'élaboration et à la mise en œuvre de deux forums portant sur l'enseignement à l'intention des enseignants huttérites et des membres de cette communauté.

Section des ressources pédagogiques
La Section des ressources pédagogiques (SRP), appelée aussi bibliothèque ministérielle, cherche à améliorer l'enseignement et l'apprentissage à l'échelle locale en proposant cinq types d'activités.

- La SRP a sélectionné, acquis et catalogué des ressources éducatives, en a favorisé l'accès et donné des renseignements s'y rapportant, en plus de fournir d'autres services de bibliothèque venant appuyer la mise en œuvre des programmes d'études de la maternelle au secondaire 4, la recherche pédagogique et le perfectionnement professionnel, et qui répondent aux besoins des enseignants (M-S4) dans des secteurs comme les meilleures pratiques, l'amélioration scolaire, les prises de décisions fondées sur la recherche et l'enrichissement des bibliothèques scolaires.
- La SRP a également participé à l'examen des ressources éducatives entrepris par la Division des programmes scolaires et a acquis, catalogué et distribué les ressources et les renseignements provenant du Consortium des provinces de l'Ouest et des territoires, du Protocole pancanadien et du Manitoba.
- La SRP a produit et distribué des documents imprimés et électroniques.
- La SRP a aussi collaboré à l'établissement d'un modèle de partage des ressources des bibliothèques du Manitoba.
- Les services de bibliothèque et les collections de la SRP sont à la fine pointe du progrès, permettant ainsi aux enseignants (M-S4) de disposer d'une bibliothèque virtuelle facilement accessible.

2 (e) Mise en oeuvre des programmes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	4 020,7	97,92	5 082,4	(1 061,7)	1
Total des autres dépenses	4 000,6		3 253,8	746,8	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

2. *Le dépassement des crédits est principalement dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses, compensé en partie par les activités liées à l'enseignement à l'enfance en difficulté moins importantes que prévu.*

Direction des services aux élèves

La Direction des services aux élèves a le mandat de fournir des services d'éducation et de soutien spécialisés aux élèves aveugles ou handicapés visuels, sourds ou malentendants et sourds et aveugles inscrits dans les écoles des localités où ils habitent, et de fournir des services de consultation au personnel des divisions et districts scolaires, au personnel de soutien et aux parents. La direction poursuit les objectifs suivants : offrir des programmes spécialisés et des services de soutien pour permettre à ces élèves de demeurer dans les écoles des localités où ils habitent; proposer des documents d'autres genres et du matériel didactique à point nommé; administrer le programme d'enseignement de la Manitoba School for the Deaf; négocier puis superviser les ententes touchant la prestation de services éducatifs conclues avec les établissements offrant des programmes spécialisés; et faciliter la coordination interministérielle des services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers.

Les renseignements concernant la direction sont classés en fonction des services offerts en réponse à des besoins précis.

Services aux handicapés visuels

Les services aux handicapés visuels relèvent de trois secteurs d'activités.

Service du matériel spécial
Le Service du matériel spécial a prêté main forte aux élèves de la maternelle au secondaire 4 qui sont aveugles ou handicapés visuels en leur fournissant des documents d'autres genres (textes en braille, imprimés en gros caractères et audiocassettes). Des livres-cassettes ont également été fournis aux élèves handicapés physiques et aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Pour ce faire, le Service tient une collection provinciale de documents qu'il fait circuler, utilise le service de prêts entre bibliothèques provinciales qui possèdent des documents d'autres genres, s'approvisionne un peu partout dans le monde et produit des livres impossibles à trouver ailleurs.

Le Service a également aidé des élèves aveugles et handicapés visuels de niveau postsecondaire en supervisant et en offrant les services précités au nom du Conseil de l'enseignement postsecondaire d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

Un nouveau catalogue électronique de nos documents d'autres genres a été mis à la disposition des Manitobains ce printemps. Le personnel des écoles et les élèves peuvent ainsi avoir accès à notre collection à l'aide d'Internet et commander des imprimés en gros caractères, des audiocassettes et des livres en braille par ce moyen.

Service de consultation
Huit membres du personnel ont fourni un service de consultation et d'enseignement direct à la grandeur du Manitoba. Ces conseillers ont desservi 255 élèves aveugles ou handicapés visuels fréquentant des écoles réparties dans l'ensemble de la province. Les conseillers ont de plus fourni une formation en cours d'emploi et des services de soutien à des enseignants, à des aides-enseignants, à des administrateurs, à des parents et à des organismes communautaires.

Les conseillers ont également poursuivi leur collaboration avec des organismes comme l'INCA et les établissements d'enseignement postsecondaire, afin de rendre possible la transition des élèves handicapés visuels qui terminent leur éducation préscolaire ou secondaire.

Les conseillers ont organisé le huitième camp de jour annuel à l'intention des enfants qui apprennent le braille, connu sous le nom de « Ed'Venture Camp ». Le camp aide les élèves qui partagent les mêmes intérêts et qui suivent le même mode d'apprentissage à faire valoir leur capacité d'adaptation dans un milieu non familier.

Programme de dépistage des troubles de la vue
La direction a continué de soutenir le dépistage des troubles de la vue à plus de 20 000 élèves, en formant le personnel des divisions scolaires et en leur procurant du matériel de dépistage. Le programme de dépistage a été endossé par le comité provincial de dépistage des troubles de la vue.

Coordination interministérielle des services

La direction a continué de participer à la coordination interministérielle des services offerts aux enfants ayant des besoins particuliers et à leur famille par plusieurs ministères et organismes. La direction a supervisé l'évaluation en permanence de deux projets de démonstration gérés par les divisions scolaires en collaboration avec d'autres entreprises de services, afin d'examiner une approche visant la prestation de services à l'école sous différents aspects. La direction a également poursuivi la mise en œuvre du protocole d'entente interministériel concernant la coordination des services destinés aux enfants et aux adolescents ayant des troubles du caractère et du comportement graves. Elle a notamment participé au processus de prise de décision interministériel visant la prestation de services de soutien pour les besoins particuliers de niveau III dans les écoles, conformément aux plans interministériels détaillés des services offerts à ces élèves. Le personnel de la direction a également participé à un projet de formation (Sharing the Caring) qui a pour objectif de former, au sein des entreprises de service, du personnel en mesure de coordonner les services et d'utiliser les ressources intégralement en desservant des enfants nécessitant des services complexes ainsi que leur famille.

Services aux élèves sourds et malentendants

Pendant l'année scolaire 1999-2000, la direction a continué de soutenir les élèves sourds et malentendants qui fréquentent des écoles situées dans les régions rurales et du nord du Manitoba. Six conseillers spécialisés ont ainsi aidé plus de 220 élèves dans les écoles des localités où ils habitent. Parmi les services offerts mentionnons l'enseignement direct, l'appui fourni à toutes les étapes du Plan éducatif personnalisé en collaboration avec les professionnels et les parents, et les conseils ayant trait à l'utilisation d'appareils auditifs et d'amplificateurs en classe. Les conseillers ont organisé le Teen Forum 2000 en mars, qui a permis à 17 adolescents de 14 à 16 ans sourds et malentendants d'aller à la Manitoba School for the Deaf (MSD), où ils ont discuté de stratégie d'adaptation en classe, examiné les choix de carrières offerts dans les établissements postsecondaires et socialisé avec les élèves de la MSD. Les conseillers ont également accompagné plus de 40 élèves de 10 à 13 ans à une visite de la MSD en juin. Cette activité a permis aux élèves de socialiser entre eux, de prendre conscience de leurs besoins mutuels et d'accroître leur degré d'autonomie.

Les conseillers ont pris part à la planification des visites que l'équipe de conseillers pédagogiques auprès des interprètes de la MSD a rendues à 43 élèves qui utilisent le American Sign Language dans le cadre de leur programme local. Ils se sont notamment penchés sur la syntaxe et le vocabulaire du ASL, en plus d'aider le personnel enseignant et les autres employés qui travaillent avec les élèves à améliorer leurs aptitudes à utiliser ce langage par signes. Le personnel a également continué de tenir des réunions périodiques avec les membres du comité consultatif du Ministre sur les programmes destinés aux malentendants et de la Manitoba Association of Visual Language Interpreters.

2 (f) Services aux élèves

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 870,1	37,00	1 930,5	(60,4)	
Total des autres dépenses	687,4		697,0	(9,6)	

Division du Bureau de l'éducation française

Pour éviter d'alourdir le texte, le masculin est employé à titre de genre non marqué pour désigner à la fois les femmes et les hommes.

La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) a pour mandat d'élaborer, d'évaluer et d'administrer des politiques et des programmes relatifs à l'éducation française. Le bureau offre une gamme complète de services y inclus tous les programmes provenant de l'Entente Canada-Manitoba sur les langues officielles dans l'enseignement. Le bureau fournit des services auprès des écoles franco-manitobaines, des écoles à programme d'immersion française et des écoles offrant des cours de français de base. De plus, le bureau assure une liaison avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Dans le cadre de son mandat, la Division vise les objectifs suivants :

- élaborer et recommander au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, des politiques et des priorités relatives à l'éducation française;
- promouvoir, planifier, administrer et faciliter des programmes et des services portant sur tous les aspects de l'éducation française pour les clientèles francophone et anglophone, et ce, de la maternelle au secondaire 4, et dans la mesure du possible au niveau postsecondaire;
- collaborer avec les autres divisions du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle (et leurs directions respectives) ainsi que les communautés locales, les organisations et toute autre association soit au niveau local, national ou international;
- assister le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle dans la négociation de tous les programmes d'aide fédérale visant la promotion des langues officielles dans l'enseignement et en assurer l'administration.

La Division du BEF se compose de quatre directions: la Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études, la Direction des services de soutien en éducation, la Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs, et la Direction des ressources éducatives françaises.

En bref, ces quatre directions identifient les besoins des collectivités francophone et anglophone en ce qui a trait à l'éducation française et fournissent des services à l'ensemble de la communauté éducative. En 1999-2000, 5 381 élèves francophones, 17 392 élèves en immersion française et 72 096 élèves en français de base ont pu bénéficier des services de cette Division.

3 (a) Administration

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	140,1	2,00	143,2	(3,1)	
Total des autres dépenses	26,9		23,4	3,5	

Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études

La Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études poursuit le travail de développement de la programmation en français langue première, en français langue seconde -immersion ainsi qu'en français de base en rapport avec les nouvelles orientations du Ministère. Ces nouvelles orientations ont également inspiré les travaux de développement dans les autres disciplines scolaires, plus particulièrement dans les domaines des mathématiques, des sciences de la nature, des sciences humaines et de l'éducation physique/éducation à la santé.

La formulation des finalités éducatives est donc le but visé pour chacune des disciplines scolaires. Ces finalités ont été développées en partenariat pancanadien pour ce qui est des sciences de la nature, en partenariat de l'Ouest et du Nord -- Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Territoires du Nord-Ouest -- pour le français langue première, le français-immersion, les mathématiques et les sciences humaines et en projet manitobain pour l'éducation physique/éducation à la santé et le français de base. Des normes se rattachant aux résultats d'apprentissage des 3e, 6e, S1 et S4 décrivent les niveaux de performance d'élèves - niveau supérieur, correspondant à la norme et inférieur à la norme - là où ces disciplines sont obligatoires et sujettes à un test provincial.

De plus, la Direction assure auprès des administrateurs et des enseignants, une consultation sur ces projets ainsi qu'une action d'information sur l'orientation, la mise à l'essai et la mise en œuvre des programmes d'études et des tests provinciaux basés sur les normes.

Anglais et English LA-Immersion

Plusieurs sessions de formation ont suivi la remise des documents d'Anglais et de English LA-Immersion dans les écoles respectives. D'autres sessions ont abordé la question d'évaluation, soit les biens fondés de l'évaluation, les pratiques évaluatives à favoriser dans la salle de classe et le rapport entre les cadres communs et l'évaluation provinciale.

La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) collabore à l'élaboration et à la diffusion des documents d'appui et des bibliographies de ressources développés par la Division des programmes scolaires dans les écoles de ses deux clientèles. Il revient au BEF de traiter les questions qui découlent de ces documents. Les *Foundation for Implementation documents* pour les niveaux M à 4, 5 à 8, secondaire 2 et 3 ont été distribués dans les écoles.

Le BEF collabore étroitement avec le Secteur de la mesure et de l'évaluation dans l'élaboration des tests provinciaux d'Anglais et de English LA-Immersion. Cette collaboration a aussi eu lieu lors de l'élaboration des résultats d'apprentissage aux niveaux secondaire 3 et 4.

Éducation physique et Éducation à la santé

La Division du BEF, conjointement avec la Division des programmes scolaires, travaille au projet manitobain d'élaboration du programme d'études en Éducation physique et Éducation à la santé. L'orientation donnée à l'écriture de ce programme tient compte des nouvelles orientations du Ministère.

Le BEF assume le rôle de chef de projet pour l'élaboration du premier document : le Cadre des résultats d'apprentissage. Ce document comportera un survol du programme ainsi que les résultats d'apprentissage généraux de la maternelle au secondaire 4 ainsi que les résultats d'apprentissage spécifiques par niveau scolaire de la maternelle au secondaire 2. La parution de ce Cadre est prévue pour juin 2000. L'année scolaire 2000-2001 a été désignée année de planification de la mise en œuvre aux niveaux M à 4 pour le nouveau Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en Éducation physique et Éducation à la santé. Les divisions/districts scolaires et les écoles, avec l'appui du Ministère, pourront entamer le développement d'un plan de mise en œuvre au courant de cette année.

Le BEF assure une représentation fidèle aux conférences et aux réunions régulières de Agencies for School Health, le Manitoba Physical Education Surpervisors Association, l'Association manitobaine d'Éducation physique et le Manitoba High Schools Athletic Association.

Français langue première (FL1)

En raison de la parution du document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*, le travail curriculaire s'est poursuivi durant l'année scolaire 1999-2000.

Un travail conjoint avec les agents en évaluation a été réalisé dans le but de préciser le document sur les normes de secondaire 4. De plus, une participation des conseillers a été requise au sein du comité d'élaboration des tests basés sur les normes.

Du matériel d'appui à l'enseignement a été élaboré. De plus, de nombreuses sessions d'implantation au sujet des nouveaux programmes d'études ont été réalisées. Ces sessions ont porté sur l'utilisation des documents de mise en œuvre - programme d'études et ont été offertes aux divisions/districts scolaires et aux écoles dans le cadre de journées pédagogiques.

Le programme d'études – document de mise en œuvre au secondaire 3 a été distribué dans les écoles. Le travail de développement de programme au secondaire 4 a progressé tout au cours de l'année. De plus, le document de mise en œuvre pour la maternelle était en développement.

Français langue seconde - immersion (FL2-I)

Le travail curriculaire, enclenché par la parution au début de l'année 1997 du document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*, s'est poursuivi durant l'année scolaire 1999-2000 :

- écriture des programmes d'études de français langue seconde-immersion; ces documents sont orientés sur la mise en œuvre des résultats d'apprentissage et, à ce titre, avancent des propositions pour l'enseignement et l'évaluation, précisent au besoin certaines dimensions du contenu notionnel et recensent des ressources d'apprentissage pertinentes. Le programme d'études au niveau secondaire 3 a été distribué dans les écoles. Le travail d'élaboration lié au programme d'études au niveau secondaire 4 s'est poursuivi au cours de cette année.
- animation de journées pédagogiques visant à familiariser les enseignants avec les nouveaux programmes d'études; ces journées ont été offertes aux niveaux de la province, des divisions/districts scolaires et des écoles.

Le travail d'élaboration des normes en secondaire 4 a été débuté; les personnes responsables ont participé aux travaux des comités chargés de l'élaboration des tests basés sur les normes.

Dans le cadre des programmes M à 8, des sessions d'évaluation des ressources d'apprentissage en français langue seconde – immersion ont eu lieu dans le but de préparer une liste de ressources pédagogiques recommandées. De plus, le document de mise en œuvre pour la maternelle était en développement.

Des sessions portant sur divers aspects de la pédagogie de l'immersion ont été offertes durant l'année; divers documents relatifs à la didactique du français ont également été produits.

Français de base

Plusieurs sessions d'implantation du curriculum de français de base ont été offertes aux enseignants de la maternelle à S4 à travers la province. Au cours de l'année, d'autres ateliers sur l'approche communicative et expérientielle et sur l'intégration de la technologie ont été offerts aux enseignants à tous les niveaux.

Plusieurs réunions de comité ont eu lieu afin de faire une mise à jour aux niveaux 4 à 6 et 7 et 8 (curriculum de 9 ans), le curriculum des 7e et 8e années (curriculum de 6 ans) ainsi que le cours à distance pour S3 et S4. Le document d'appui pour la maternelle et la 1re année a été révisé afin de refléter l'approche communicative/expérientielle. Des documents d'appui au niveau élémentaire au sujet du Festival du Voyageur ont été élaborés aux niveaux 4 et 5.

Au niveau national, le BEF a participé à diverses activités avec l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (*CASLT*/ACPLS).

Mathématiques

Les nouveaux programmes d'études — Documents de mise en œuvre en Mathématiques pour les niveaux de la 1re à la 4e année, ainsi que pour ceux de la 5e à la 8e année, ont été distribués aux écoles franco-manitobaines et d'immersion française. Des annexes à ces documents ont été distribuées au cours de cette année. De plus, le document de mise en œuvre pour la maternelle était en développement.

Plusieurs enseignants de la 1re à la 8e année, FL1 – FL2-I, ainsi que des directeurs et coordonnateurs divisionnaires ont participé à des sessions d'implantation offertes dans le cadre des nouveaux programmes d'études. Du matériel d'appui pour les ateliers a été remis aux participants.

D'autres tâches relatives à l'élaboration et à l'administration du test basé sur les normes - Mathématiques - ont également été menées au cours de l'année.

Il y a également eu une participation à l'élaboration du test basé sur les normes en S1 ainsi que l'examen provincial en 40S et 40G du Secteur de la mesure et de l'évaluation.

Le travail d'élaboration de programmes d'études et de documents d'appui pour les cours de mathématiques pré-calcul, consommateur et appliquées aux niveaux secondaire 2, secondaire 3 et secondaire 4 s'est poursuivi.

Sciences de la nature

Avec la parution du *Cadre commun pancanadien*, le Manitoba a décidé d'entamer le développement de nouveaux programmes d'études en sciences de la nature, programmes alignés au *Cadre commun*. Pour ce faire, la Division du BEF et la Division des programmes scolaires (DPS) ont travaillé au développement du *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences de la nature 5 à 8* et celui de S1 et des *Programmes d'études - Documents de mise en œuvre*, de la maternelle à la quatrième année ainsi que sur ceux des niveaux 5 à S1. Une équipe de projet BEF-DPS conjointe gère actuellement l'ensemble de l'élaboration des nouveaux programmes d'études en sciences de la nature. Le travail d'élaboration des résultats d'apprentissage aux niveaux S2 a aussi été amorcé.

Le développement des versions françaises des programmes transitoires de sciences de la nature au niveau secondaire a été complété.

Les conseillers pédagogiques en sciences de la nature ont répondu aux demandes particulières provenant des divisions/districts scolaires ou associations professionnelles quant à l'implantation des programmes d'études actuels ou quant à la sensibilisation aux programmes d'études à venir. Des ateliers ont été offerts cette année en ce qui a trait à la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études aux niveaux M à 4.

Sciences humaines

Le Consortium de l'Ouest et du Nord pour la collaboration en éducation, a continué son travail en sciences humaines. Les représentants des ministères de l'Ouest et du Nord ont élaboré un plan de projet. Un document de fondements qui représente les perspectives des trois sous-groupes - anglophones, autochtones, francophones et multiculturelles - et qui comprend les besoins des groupes ethno-culturels, a été finalisé.

La planification et l'organisation de la conférence nationale « Échange sur les études canadiennes » qui aura lieu au Manitoba en mai 2000 ont progressé selon les échéanciers établis.

Le comité établi pour améliorer les tournées des édifices du Parlement a continué avec son plan d'action pour l'année 1999-2000. La planification de la trousse scolaire continue. Cette trousse pédagogique prend la forme d'un cédérom préparé à l'intention des enseignants du Manitoba. Elle sera distribuée dans les écoles à l'automne 2000.

Il y a eu une participation active et régulière au *Social Studies Steering Committee*, de la Division des programmes scolaires.

L'évaluation des ressources pédagogiques (textes, vidéos, trousses, cédéroms) se fait régulièrement.

Technologies de l'information

Plusieurs ateliers de formation ont été offerts aux enseignants au cours de l'année. Ces ateliers, destinés aux enseignants œuvrant dans le programme français ainsi que dans le programme d'immersion française, avaient pour but de démontrer comment les technologies de l'information peuvent être intégrées à l'ensemble des programmes d'études dans toutes les matières de base.

La Division du Bureau de l'éducation française collabore étroitement avec la Division des programmes scolaires à la réalisation de projets de type *recherche et développement* visant l'intégration efficace des nouvelles technologies de l'information dans l'enseignement.

Enfin, le développement du site Internet du BEF s'est poursuivi au cours de cette présente année.

3 (b) Développement et implantation des programmes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	383,3	20,00	1 347,7	(964,4)	1
Total des autres dépenses	1 651,1		835,3	815,8	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

2. *Le dépassement des crédits est dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses et aux coûts associés à la préparation de la conférence sur les études canadiennes. Il est compensé en partie par les retards dans l'élaboration du programme.*

Direction des services de soutien en éducation

La Direction des services de soutien en éducation est chargée entre autres, du calcul et du paiement des subventions destinées aux divisions et districts scolaires qui offrent des programmes en français. Cette Direction a également la responsabilité d'effectuer des projets d'évaluation dans la matière du Français. De plus, elle assure la liaison nécessaire avec les partenaires en éducation française et collabore à la réalisation de projets culturels et spéciaux.

Cette Direction est responsable d'une variété de dossiers, d'activités et de services étroitement reliés à l'éducation française :

- statistiques : cueillette et analyse des données relatives aux budgets et aux effectifs scolaires dans les divers programmes;
- calcul, distribution et surveillance des subventions provinciales aux divisions scolaires pour les programmes suivants : le français langue première et l'immersion française, et les cours de français de base;
- administration des termes de l'Entente spéciale Canada-Manitoba pour la gestion des écoles françaises;
- élaboration, coordination et réalisation de projets d'évaluation; en particulier, la Direction est responsable de l'évaluation du rendement scolaire des élèves dans la matière du Français dans les programmes de français langue première et de français langue seconde – immersion aux niveaux 3e, 6e, et S4;
- liaisons pédagogiques, administratives et culturelles entre le Bureau de l'éducation française et les divers secteurs du ministère, les commissions scolaires, les écoles et les différents organismes, provinciaux, nationaux et internationaux qui s'intéressent à l'éducation en langue française;
- administration de deux ententes, dont une internationale et une interprovinciale, pour la réalisation de certains projets à caractère éducatif et culturel.

Statistiques et subventions

La Direction a assuré l'entrée, la vérification et l'analyse de données diverses, ainsi que le calcul des subventions pour tous les programmes de français. Par la suite, les renseignements sur les effectifs scolaires et le pourcentage d'enseignement en français ont été soumis à Statistique Canada.

La Direction continue de travailler étroitement avec la Direction de la gestion de l'information pour assurer l'amélioration des systèmes informatisés au sein du ministère. La Direction a effectué un certain nombre de travaux de statistiques pour répondre à des demandes spéciales. (Voir le tableau 2 à l'annexe pour l'état comparatif 1998-1999 et 1999-2000 des statistiques sur les programmes de langue française au Manitoba.)

De plus, la Direction a fourni un appui administratif quant aux négociations de la nouvelle Entente spéciale Canada-Manitoba pour le développement de la gestion des écoles françaises.

Évaluation

La Direction a administré et corrigé, en juin 1999 et janvier 2000, l'examen de français langue maternelle, secondaire 4. Elle a mis à l'essai un examen en avril et un autre en novembre 1999. De plus, elle a mis au point deux examens.

La Direction a mis à l'essai trois tests basés sur les normes de français langue première: soit un test en 3e année, un en 6e année et un en secondaire 1. Elle a également mis à l'essai trois tests basés sur les normes de français langue seconde - immersion: soit un test en 3e année, un en 6e année et un en secondaire 1. La Direction a mis au point deux des six tests qui ont été mis à l'essai, soit les deux tests de la 6e année. Les tests de la 3e année et ceux du secondaire 1 n'ont pas été mis au point, car ces tests ne sont plus à l'horaire. De plus, elle a élaboré trois nouveaux tests en 3e année et deux nouveaux tests en secondaire 4 pour chacun des deux programmes.

Liaisons

La Direction a assuré une communication active et continue avec les 28 écoles franco-manitobaines et les 100 écoles à programme d'immersion française. En plus de cette liaison, des séances d'information ont été offertes dans les divisions scolaires à la demande de celles-ci.

Outre les liaisons nécessaires avec les autres secteurs du ministère, il faut mentionner celles avec nombre d'associations et d'organismes provinciaux et nationaux intéressés à l'éducation française. La Direction a aussi siégé au Conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation et a assuré la présidence de la Commission de révision des brevets.

Projets culturels

En collaboration avec 21 associations ou groupes du Manitoba et 6 organismes culturels hors-province, la Direction a coordonné la réalisation de 27 projets culturels auxquels ont participé quelque 23 000 élèves des écoles franco-manitobaines et des écoles à programme d'immersion française du Manitoba. Trois cahiers pédagogiques ont été élaborés afin de mieux préparer les élèves et les enseignants pour les manifestations culturelles. De plus, la Direction a élaboré une trousse d'activités pour la journée d'accueil.

Ententes culturelles-éducatives

Dans le cadre des ententes France-Manitoba et Québec-Manitoba, la Direction a participé à la réalisation de 25 projets s'adressant aux enseignants et aux élèves.

Quatre enseignants ont été choisis pour suivre des stages de perfectionnement en France. Douze enseignants ont été choisis pour suivre un cours ou des stages de formation au Québec. Dix-huit spécialistes du Québec et un de la France sont venus au Manitoba pour fournir leur expertise en production de matériel didactique et en pédagogie.

De plus, quatorze élèves manitobains ont été jumelés avec quatorze élèves québécois pour un échange d'une durée totale de six mois, soit trois mois au Manitoba et trois mois au Québec.

3 (c) Services de soutien en éducation

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	600,8	17,50	1 403,9	(803,1)	1
Total des autres dépenses	682,0		715,8	(33,8)	

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs

La Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs est chargée d'administrer les programmes de financement ou d'aide dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Cette Direction est également responsable de la préparation, la coordination et l'administration du budget, du développement et la mise à jour des documents au site Internet du Ministère, ainsi que de tous les services administratifs et du secrétariat pour l'ensemble de la Division.

Le 16 août 1999, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont conclu une entente qui a permis au Manitoba de recevoir du Canada 6 615 537 $ en 1999-2000 pour défrayer les coûts associés à l'enseignement en français et l'enseignement du français au Manitoba. Cette année, l'appui financier a été accordé sous forme de subventions aux commissions scolaires et aux écoles indépendantes qui offrent des programmes d'études en français, au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) pour appuyer le développement de programmes universitaires et communautaires ainsi que de certaines dépenses reliées à l'administration et au développement des programmes du Bureau de l'éducation française.

De la contribution du Canada en 1999-2000, 2 259 770 $ ont été déboursés pour financer des bourses et des activités reliées à l'élaboration de programmes éducatifs et culturels et à la formation et au perfectionnement des enseignants. Ceci a permis à 441 étudiants du niveau postsecondaire d'entamer ou de poursuivre des études universitaires en français et à 113 professeurs qui enseignent en français de perfectionner leurs connaissances linguistiques ou pédagogiques grâce à leur participation à des cours d'été spécialisés, soit au CUSB, soit dans des établissements postsecondaires canadiens. La contribution du Canada a permis à 25 organismes non- gouvernementaux d'aider le Manitoba à élaborer et à mettre en œuvre des programmes éducatifs et culturels novateurs et expérimentaux, à élargir le champ d'application des programmes existants et à répondre à des besoins non-satisfaits et pressants dans le domaine de l'éducation en français au Manitoba.

Dans le cadre du PLOE, la Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs a travaillé avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) pour assurer la mise en œuvre de deux programmes de bourses d'été. Ces programmes, financés par le Patrimoine canadien du gouvernement fédéral, ont permis au Manitoba d'accueillir de l'extérieur de la province 42 étudiants au niveau postsecondaire pour agir comme moniteurs de langues dans les écoles publiques et les universités du Manitoba et d'envoyer une vingtaine d'étudiants manitobains pour exercer les fonctions de moniteurs à l'extérieur du Manitoba. Trois cent quarante-sept étudiants des autres provinces du Canada sont venus au Manitoba pour étudier le français ou l'anglais comme langue seconde et deux cent quarante-cinq étudiants manitobains ont pu participer au cours d'été de langue seconde dans diverses provinces, surtout au Québec, afin de perfectionner leur français et d'approfondir leur connaissance de la culture.

La Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs est aussi responsable de l'administration des termes de l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur le développement du Collège universitaire de Saint-Boniface.

3 (d) Programmes de langues officielles et services administratifs

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	878,0	25,00	902,6	(24,6)	
Autres dépenses	1 238,7		1 162,2	76,5	
- Aide financiere	2 108,2		376,7	1 731,5	1
Total des autres dépenses	3 346,9		1 538,9	1 808,0	

1. *Le dépassement des crédits est dû à des projets spéciaux menés en vertu de l'Entente fédérale-provinciale relative aux langues officielles dans l'enseignement et à des variations mineures au chapitre des bourses accordées aux étudiants et aux enseignants.*

Direction des ressources éducatives françaises

Située au 200 avenue de la Cathédrale, la Direction des ressources éducatives françaises fournit du matériel didactique et des services de bibliothèque aux éducateurs de la maternelle au secondaire 4 des écoles franco-manitobaines, des écoles d'immersion française et des écoles offrant des cours de Français de base. De plus, elle dessert le personnel du Ministère, les conseillers pédagogiques, les professeurs et les enseignants en formation aux Facultés de l'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Université du Manitoba ainsi que d'autres intervenants du réseau scolaire. La Direction offre aussi un service de deux médiabus aux écoles en régions éloignées.

La Direction poursuit les objectifs suivants :

- assurer un rôle de meneur et d'appui professionnel auprès des usagers en ce qui a trait au développement, à la sélection et à l'utilisation de tous les médias sous toutes leurs formes, y inclus les nouvelles technologies, comme partie intégrante de l'enseignement ou du processus d'apprentissage ;
- fournir le matériel et les services aux éducateurs de la province de la maternelle au secondaire 4 et aux professionnels de l'éducation, de façon à améliorer le milieu de l'enseignement et à appuyer les programmes d'études et le modèle de l'*Apprentissage basé sur les ressources ;*
- choisir, élaborer et faire paraître le matériel pour l'utilisation pédagogique relative aux besoins exprimés dans les écoles de la province ;
- reproduire du matériel en provenance d'autres compétences pour lequel nous avons obtenu les droits de polycopie pour le territoire scolaire manitobain ;
- faire connaître au moyen des médiabus, les ressources de la collection, y compris celles des nouvelles technologies éducatives et des services de la Direction, dans les écoles rurales.

Bibliothèque

La bibliothèque qui compte 50 000 documents (exemplaires uniques), a pour but premier, la diffusion de tout matériel imprimé et non imprimé auprès de 5 000 usagers dont 70% se sont prévalus des services de la bibliothèque. Au cours de l'année, 58 100 prêts de documents imprimés, non imprimés et vidéocassettes ont été effectués. Cette augmentation de 10.5% est le résultat des efforts accrus de promotion. Le service de référence a répondu à 2 560 demandes d'information ou de référence et a initié plusieurs clients à la recherche informatisée sur notre Banque de données. Le personnel et les utilisateurs ont accès à 325 cédéroms, disponibles pour fins de recherche et pour évaluation. De nombreuses bibliographies ont été envoyées aux clients en régions éloignées. Le service technique a enregistré 4 200 acquisitions et 2 200 nouvelles entrées catalographiques. Environ 600 documents ont été élagués afin de garder la collection à jour.

Le personnel de la bibliothèque a participé à 13 journées de perfectionnement professionnel pour présenter les nouveaux documents disponibles et aussi pour initier les enseignants à la Base de données sur l'Internet. Il a aussi participé à 6 congrès et colloques en montant diverses expositions (tel que Conférence des Éducatrices et éducateurs francophones, S.A.G. pour français de base, Symposium d'immersion etc.). Le personnel a donc rencontré 1 200 enseignants par sa participation à ces expositions.

Le comité responsable de la promotion des services et des ressources de la Direction, a préparé des kiosques pour les conférences et ateliers, a organisé huit expositions à l'intérieur de la bibliothèque et sept étalages pour la vitrine extérieure de la bibliothèque, et a collaboré à la publication du Bulletin « La DREF en Action ». Il a aussi coordonné la visite d'une auteure/animatrice qui a présenté 16 animations en littérature jeunesse à 380 élèves des écoles d'immersion du Nord du Manitoba.

Le comité de promotion a aussi publié et ajouté sur le site Internet de la Direction deux listes de nouvelles acquisitions (une pour FL1 et FL2 et une deuxième pour Français de base) qui ont été envoyées aux administrateurs, enseignants et coordonnateurs de bibliothèque divisionnaire. Cette liste a été préparée trois fois durant l'année.

Une centaine d'éducateurs et d'étudiants en formation ont bénéficié d'une visite guidée de la bibliothèque et d'une présentation des services de la Direction.

Certains membres du personnel ont siégé sur les comités suivants : *Network Use Team*, La page d'accueil, Le droit d'auteur, *Manitoba School Library Association*, et *School Library Administrators of Manitoba.*

Service de production et de doublage

La Direction a traduit, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, *La GRC : La grande marche vers l'Ouest.* Une vidéocassette, le *Cahier des activités culturelles 1999-2000,* qui comprend des clips de différents groupes culturels qui peuvent se rendent dans les écoles au cours de l'année a été aussi rendue disponible. La Société Radio-Canada a autorisé le doublage de la série radiophonique *Les contes du monde (troisième série)* pour les écoles manitobaines. Une vidéo *Activités interdisciplinaires* ainsi qu'une cassette audio *Au Manitoba on s'amuse en français* ont été aussi produites. Ce service a été aussi responsable de la production de plusieurs cassettes pour les tests provinciaux administrés dans les écoles manitobaines.

Le nombre de vidéocassettes reproduites au cours de l'année a été 1 120 tandis que le nombre d'audiocassettes a été 1 143.

La câblo-éducation

Les câblodistributeurs ont accordé le droit d'enregistrer les émissions éducatives en langue française qui sont diffusées sur TV5, RDI et CPAC. Ces émissions sont rendues disponibles aux enseignants en régions rurales n'ayant pas accès au câble. Les émissions enregistrées ont été *Tendances (TV5), Culture-choc, Un Canadien à....* et le *Bulletin des jeunes (RDI).* Les droits de reproduction pour l'émission Tendances (TV5) sont accordés jusqu'au 31 août 2002 tandis que ceux accordés par RDI sont à perpétuité.

Service de Médiabus

Les deux coordonnateurs des médiabus ont visité 76 écoles franco-manitobaines et d'immersion française et rencontré 1 181 enseignants au cours de l'année en régions rurales. Tout en s'assurant de faire la promotion des nouveautés en documentation qui viennent appuyer les nouveaux programmes d'études, les coordonnateurs ont planifié et enseigné des leçons en utilisant différentes ressources didactiques. L'accent a été surtout mis sur l'intégration des nouvelles technologies y inclus les cédéroms et l'accès aux sites éducatifs sur Internet.

Le Centre de prévisionnement

L'accès à environ 325 cédéroms a permis à de nombreux conseillers pédagogiques et enseignants en formation d'en faire l'évaluation sur place avant d'en faire l'achat.

3 (e) Direction des ressources éducatives françaises

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	405,9	12,00	461,9	(56,0)	
Total des autres dépenses	380,4		279,9	100,5	

Soutien aux écoles

Direction du financement des écoles

Cette direction a pour objectifs de fournir aux écoles publiques des 54 divisions et districts scolaires une aide au financement des immobilisations et des dépenses de fonctionnement à point nommé et de manière efficace, dans le cadre du programme de financement des écoles; d'accorder des subventions de fonctionnement aux 56 écoles indépendantes qui y ont droit et ainsi remplir les obligations du gouvernement à leur égard; de fournir le soutien et l'aide qu'il faut dans les domaines de l'administration, du financement, de la gestion et de la vérification comptable des divisions et districts scolaires; de veiller au maintien d'un système approprié de gestion financière et de financement pour les divisions scolaires du Manitoba, ainsi qu'à l'application de mécanismes efficaces d'obligation redditionnelle; de fournir un soutien comptable, financier et administratif à la Commission des finances des écoles publiques, afin de l'aider à assumer ses responsabilités en matière de soutien en capital; et d'accorder une aide financière à divers organismes à caractère éducatif en faveur de projets éducatifs, de services d'éducation spécialisés ou d'activités qui améliorent la qualité de l'éducation offerte aux élèves manitobains de la maternelle au secondaire 4.

La direction a examiné divers aspects du Programme de financement des écoles en collaboration avec le Comité consultatif du Ministre sur le financement de l'éducation. Un certain nombre de changements à la formule de financement ont été annoncés pour l'année scolaire 2000-2001, principalement dans le secteur du soutien de base.

Le comité chargé des rapports financiers et de la comptabilité du Ministère (comité FRAME), qui est formé de fonctionnaires de la direction et de secrétaires-trésoriers de divisions scolaires, s'est réuni régulièrement pour discuter de questions d'intérêt commun. La version révisée du manuel contenant les recommandations du comité FRAME a été publiée en octobre 1999.

La direction a publié les rapports du comité FRAME concernant les écoles publiques avant la publication du budget 1999-2000 et des états financiers de 1998-1999. Le 30 septembre 1999, on a publié le rapport faisant état des inscriptions et du nombre d'élèves transportés. Un guide portant sur le financement des écoles publiques au Manitoba à l'intention des profanes a été rédigé et affiché sur le site Web du Ministère. Les rapports du comité FRAME ont été rendus accessibles sur le site Web pour la première fois cette année.

La direction est représentée au sein de divers comités ministériels et travaille en collaboration avec plusieurs autres directions pour s'assurer que le financement accordé aux écoles répond aux critères des programmes et aux paramètres fixés en matière de responsabilité financière.

La direction a fourni une aide financière et administrative à la Commission des finances des écoles publiques et ce, tant de façon régulière que sur demande.

En vertu des règlements, les écoles indépendantes doivent produire des états financiers, ce qui permet d'en assurer la surveillance. Le personnel de la direction a continué à collaborer étroitement avec les écoles indépendantes et d'autres services ministériels afin de garantir le respect de toutes les prescriptions de la *Loi sur les écoles publiques* et des règlements s'y rapportant.

4 (a) Financement des écoles

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	837,0	16,50	904,6	(67,6)	
Autres dépenses	165,2		162,3	2,9	
- Evaluation foncière	2 267,4		2 267,4	0,0	
Total des autres dépenses	2 432,6		2 429,7	2,9	

Direction des services d'administration scolaire

Section de l'administration

La Section de l'administration coordonne pour le Ministère la révision des lois et des règlements. Pour répondre aux besoins du Ministère en matière de réglementation, la section a réuni, classé et rédigé des règlements nouveaux ou modifiés, pris en application de la *Loi sur les écoles publiques* et de la *Loi sur l'administration scolaire*. Ces règlements concernaient notamment le programme de financement des écoles, l'écart permis en matière d'évaluation, le soutien aux districts scolaires ayant eu un financement particulier, les exigences relatives à l'obtention du diplôme d'études secondaires, les autobus scolaires, et les personnes qui s'occupent des élèves et qui les prennent en charge. Afin d'appuyer les administrateurs scolaires, la section a distribué aux divisions scolaires des formules de transfert d'élève, afin que le choix d'une école se fasse plus facilement.

La Section de l'administration a aussi fourni un soutien consultatif au Ministère, aux divisions scolaires, aux écoles et à la population sur des questions concernant la *Loi sur l'administration scolaire,* la *Loi sur les écoles publiques,* les règlements s'y rapportant et le système d'éducation en général. Pour répondre aux besoins de la population en matière d'information et satisfaire son droit de l'obtenir, la section a passé beaucoup de temps à consulter d'autres services ministériels à ce sujet. On a répondu à des demandes de renseignements par téléphone, par écrit ou en s'adressant directement aux personnes concernées.

La section a distribué la publication intitulée *Écoles du Manitoba 2000,* produite par la Section des brevets, à toutes les écoles et les divisions scolaires de la province. La section a également produit et mis à jour une version revue et corrigée du *Guide administratif pour les écoles du Manitoba.*

Le Service de traduction a facilité la communication des programmes et de la politique du Ministère en coordonnant la traduction et la correction d'épreuves de nombreux documents, dont les documents de Nouvelles directions, la documentation se rapportant au financement des écoles, aux prêts étudiants, à l'évaluation et aux examens provinciaux, plusieurs sites Web, les ressources documentaires portant sur la sécurité en autobus scolaire, *Perspectives manitobaines*, *Les professions très demandées au Manitoba* ainsi que plusieurs trousses pédagogiques multimédias.

Au cours de l'année, 530 demandes de traduction ont été confiées à l'extérieur et 191 demandes nécessitant une traduction, une recherche ou une correction d'épreuves ont été confiées à l'interne. Au total, la section a répondu à 721 demandes de traduction du Ministère.

L'agent responsable de la liaison avec les écoles indépendantes a visité 30 écoles indépendantes subventionnées afin de s'assurer de la mise en œuvre en bonne et due forme du programme d'études et de la conformité aux règlements, a donné un cours d'appoint aux enseignants et aux administrateurs de ces écoles et a renseigné et conseillé l'ensemble des écoles indépendantes sur une foule de sujets.

Section du transport des élèves

La Section du transport des élèves veille au bon fonctionnement, à la sécurité et à la rentabilité du système de transport des élèves. Avec ses cours d'appoint et sa publication (*Le Signal)*, la section voit à la formation des personnes qui assurent le transport des élèves des divisions et districts scolaires. La section a dispensé une formation d'instructeur de chauffeurs d'autobus scolaires au personnel admissible. Les travaux qui aboutiront à la création d'un programme de formation des chauffeurs qui transportent des élèves ayant des besoins particuliers ont également progressé. De plus, pour souligner l'importance de la sécurité du transport scolaire auprès de la population et des élèves, la section a obtenu puis distribué aux écoles toute la documentation relative à la Semaine de la sécurité du transport des élèves. La section a procédé à six études du système de transport, ce qui lui permettra de fournir une rétroaction aux divisions scolaires individuelles concernant les bonnes pratiques et la conformité à la réglementation, entre autres sujets. Enfin, elle a préparé un document d'auto-vérification en matière de transport à l'intention des divisions scolaires.

Pour garantir que la flotte d'autobus scolaires de la province soit toujours en bon état de marche, la section coordonne l'achat centralisé de nouveaux véhicules au nom des divisions scolaires. L'achat centralisé comprend la préparation des devis descriptifs, des documents d'appel d'offres et des données d'inspection et l'analyse des défauts de fabrication. Elle procède aussi à des examens des modèles pilotes et à des inspections d'usines d'assemblage sur les lieux de fabrication du châssis et de la carrosserie des véhicules. Tous les nouveaux autobus scolaires faisant l'objet de l'achat centralisé sont soumis à une inspection finale avant d'être remis aux divisions scolaires. Pour renforcer davantage les programmes d'entretien préventif, la section a également organisé des séances de formation sur un vaste éventail de sujets à l'intention des mécaniciens et elle a rédigé puis distribué un certain nombre de bulletins sur l'entretien des véhicules, ainsi qu'une publication semestrielle sur l'entretien. Le personnel de la section s'est aussi entretenu avec les responsables du transport des divisions et districts scolaires au sujet des spécifications se rapportant aux autobus scolaires. Enfin, la section assure le lien entre les fabricants d'autobus scolaires et les divisions et districts scolaires en ce qui concerne la garantie des pièces défectueuses.

Section des brevets et Bureau des dossiers des élèves

La Section des brevets accorde des brevets au personnel professionnel du système scolaire manitobain. Au cours de l'année, 721 diplômés en éducation ont obtenu leur brevet d'enseignement. La section a également accordé 45 brevets de spécialiste scolaire, 37 brevets d'enseignement à l'enfance en difficulté, 67 brevets de directeur d'école, 33 brevets d'administrateur scolaire et 223 brevets à des enseignants de l'extérieur de la province.

Le personnel de la section a tenu et mis à jour environ 18 000 dossiers actifs d'enseignants, tout en s'occupant de réunir divers documents d'information nécessaires au soutien de la base de données sur le personnel professionnel enseignant.

Le Bureau des dossiers des élèves réunit et tient à jour les dossiers des élèves de niveau secondaire dans la province et délivre des relevés de notes officiels fondés sur ces dossiers. Cette année, 650 relevés de notes ont été délivrés.

La Section des brevets coordonne le programme d'échange d'enseignants par l'entremise de l'Association canadienne d'éducation. Au total, 15 demandes ont été étudiées et 6 jumelages ont été organisés au Royaume-Uni, en Australie, aux États-Unis et dans les autres provinces.

Commissions et comités réglementaires

La Direction des services d'administration scolaire coordonne les nominations des membres de différents comités et commissions réglementaires et non réglementaires. Elle paie aussi les frais de fonctionnement de certaines de ces instances. Elle s'occupe directement des organismes ci-dessous.

Comité consultatif sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement
Le Comité consultatif sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement conseille le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Il regroupe des représentants de la Manitoba Teachers' Society, de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, de la Manitoba Association of School Superintendents, de la Manitoba Federation of Independent Schools, de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg, du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Université de Brandon, du Red River College et du Ministère. Son rôle est de conseiller le Ministre sur les questions touchant la formation des enseignants et les brevets, par la publication d'un rapport annuel.

Le Comité s'est réuni à deux reprises pour examiner des questions concernant le nouveau programme de préparation du personnel de formation professionnelle d'une durée de cinq ans offert conjointement par le Red River College et l'Université de Winnipeg, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices du certificat d'enseignement à l'enfance en difficulté.

Comité provincial des évaluations
Le Comité provincial des évaluations examine sur demande les décisions prises par la Section des brevets concernant la délivrance des brevets, la classification des salaires et toute autre question relevant d'elle. Le Comité a tenu une audience en 1999.

Commission de révision des brevets
La Commission de révision des brevets a été constituée en application de la *Loi sur l'administration scolaire.* Elle se penche sur les cas où l'on demande au ministre d'examiner les titres de compétence d'un enseignant ou d'un spécialiste scolaire. Le ministre peut recommander ou non le maintien du brevet de la personne. Le Comité ne s'est pas réuni au cours de l'année.

Conseil consultatif du ministre
Le Conseil consultatif du ministre soumet au ministre ses recommandations touchant diverses questions liées au secteur de l'éducation. Le Conseil n'a tenu aucune réunion au cours de l'année.

Commission des renvois
La Commission des renvois étudie les questions concernant les limites des divisions et des districts scolaires, c'est-à-dire les demandes de transfert de biens-fonds entre divisions scolaires, la création de quartiers au sein des divisions et des districts, la représentation des commissaires, la dissolution et la fusion de divisions et de districts scolaires, ainsi que l'adoption de règlements définissant les limites territoriales des divisions et des districts scolaires. La Commission a tenu 8 audiences pendant l'année.

Commission des conventions collectives
La Commission des conventions collectives a été instituée pour résoudre les questions découlant de l'application de la partie 8 de la *Loi sur les écoles publiques* et pour accréditer les agents de négociation des groupes d'enseignants. La Commission a tenu deux réunions au cours de l'année.

Médiation et arbitrage
On a procédé au traitement d'une demande de services de conciliation. Il y a eu neuf demandes de transfert de la médiation à l'arbitrage.

Responsabilités relatives à l'application des lois
Conformément à l'annexe F du décret 375/1999, il appartient au Ministère de veiller à l'application des lois suivantes : *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle, Loi sur l'entretien et l'éducation des aveugles et des sourds, Loi sur l'Université de Brandon, Loi sur les collèges, Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire, Loi sur l'administration scolaire, Loi sur le ministère du Travail* (dans la mesure où elle s'applique à certains programmes de formation), *Loi sur les écoles publiques, Loi sur la Commission des finances des écoles publiques, Loi sur la pension de retraite des enseignants, Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba, Loi sur l'Université du Manitoba, Loi sur l'Université de Winnipeg* et *Loi sur les écoles professionnelles privées.*

4 (b) Services d'administration scolaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 248,6	28,50	1 336,5	(87,9)	
Total des autres dépenses	514,6		531,8	(17,2)	

Direction du réseau informatique

La Direction du réseau informatique (réseau connu sous le nom de réseau informatique scolaire ou RIS) propose une série de projets en vue de créer une base de données générale sur l'enseignement de la maternelle au secondaire 4, afin d'aider le Ministère et le milieu à exécuter des programmes opérationnels, à les gérer judicieusement et à évaluer l'obligation redditionnelle en matière d'éducation.

En 1999-2000, le personnel a concentré ses efforts sur la modernisation des éléments existants du RIS dans le but de les rendre conformes à l'homologation an 2000. Tous les systèmes reliés au RIS utilisent maintenant la même application normalisée et les mêmes plates-formes de base de données. Les autres systèmes ont été remplacés. Le logiciel de collecte de données (EIS Collection) a été mis à jour pour être plus compatible avec les logiciels Windows 95/98/NT utilisés dans le système scolaire. En 1999, le RIS supportait deux versions de l'application pour la période de transition marquant le passage à l'an 2000. Seule la version à jour a été maintenue en janvier 2000. Le Ministère continue de travailler étroitement avec les écoles et les divisions scolaires en leur prêtant assistance et en leur montrant comment rapporter les données. Un groupe formé d'utilisateurs du RIS se réunit au moins deux fois par année, ce qui permet au personnel des écoles et des divisions scolaires, aux concepteurs et aux administrateurs d'échanger des idées, de faire des recommandations et de proposer des nouvelles exigences concernant les données rapportées au personnel du Ministère.

EIS Collection est utilisé par les écoles et les divisions scolaires de l'ensemble de la province depuis septembre 1997. Toutes les divisions scolaires rapportent leurs inscriptions, les notes des élèves et leurs données relatives à l'enseignement en se servant d'un fichier de données commun, en dépit du fait que les écoles utilisent différents progiciels. La validité des données est établie dans le logiciel-outil avant qu'elles ne soient transmises au Ministère. Les données ainsi recueillies servent à calculer le financement aux écoles et à établir les données démographiques se rapportant aux élèves, ainsi que des données relatives aux activités d'enseignement. En septembre 1999, on a procédé à la collecte des inscriptions aux cours à titre d'essai en attendant la mise en œuvre intégrale d'ici les deux prochaines années.

Le réseau informatique scolaire contient maintenant toutes les données sur les élèves recueillies depuis trois ans, ce qui comprend les inscriptions et les notes individuelles au secondaire publiées à des fins statistiques. Toutes les données ont été vérifiées deux fois afin d'assurer une utilisation constante et fiable du numéro assigné à chaque élève par Éducation et Formation professionnelle Manitoba (n° d'EFP). Ce numéro est utilisé dans tout le réseau scolaire et est requis dans toute la correspondance officielle avec le Ministère. Les établissements d'enseignement postsecondaire ont été également approchés et sont en train d'adapter leurs systèmes pour qu'ils puissent reconnaître le n° d'EFP comme autre numéro d'identification de l'étudiant.

Les notes des élèves sont entrées plus rapidement et avec moins d'erreurs qu'auparavant dans le module du RIS prévu à cette fin. La correction et la confirmation des notes soumises prennent moins de temps que ces dernières années, car les écoles corrigent les données dans leur système avant de les envoyer au Ministère. La plupart des notes des élèves qui parviennent au Ministère nécessitent peu de correction, permettant ainsi à la Section des dossiers des élèves de se concentrer sur les divisions qui ont besoin d'aide et de recueillir puis vérifier les notes manquantes des années antérieures.

La composition du personnel de la direction est demeurée stable au cours de la dernière année, favorisant ainsi le perfectionnement des compétences et l'engagement dans des nouveaux projets. L'équipe du RIS cherche en permanence à améliorer la formation et le perfectionnement professionnel. Au cours de la dernière année, le personnel responsable des technologies de l'information a suivi une formation sur les nouvelles méthodologies et approches en matière de développement technologique dont il pourra se servir pour les applications associées au Web et aux explorateurs de réseaux conformément aux normes et à la direction donnée par le gouvernement central, par l'entremise du Bureau des technologies de l'information.

4 (c) Réseau informatique scolaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	400,8	6,00	370,0	30,8	
Total des autres dépenses	450,9		495,6	(44,7)	

Subventions aux écoles

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement visent à procurer, en vertu du programme de financement des écoles, un soutien opérationnel équitable aux 54 divisions et districts scolaires du Manitoba (M-S4), afin de soutenir les écoles publiques dans la prestation de services éducatifs; à fournir un soutien opérationnel à la Commission des finances des écoles publiques afin qu'elle puisse éponger ses coûts; et à respecter les obligations financières du gouvernement à l'endroit des écoles indépendantes.

Pendant l'année scolaire 1999-2000, le financement des écoles publiques a augmenté de 2,6 p. 100 (19,7 millions de dollars) par rapport à 1998-1999, pour atteindre 781,5 millions de dollars. Une augmentation importante non prévue du nombre d'adultes retournant à l'école et du volume d'inscriptions d'élèves ayant des besoins particuliers en septembre 1999 a entraîné une augmentation des exigences de financement de l'ordre de 15,0 millions de dollars par rapport au niveau de financement annoncé, pour le porter à 796,5 millions de dollars.

Pendant l'année scolaire 1999-2000, le financement des écoles indépendantes a augmenté de 2,8 p. 100 par rapport à 1998-1999, soit de 35,2 à 36,8 millions de dollars. L'augmentation de 1,6 millions de dollars était en grande partie imputable à une augmentation des inscriptions.

La direction a continué à collaborer étroitement avec les écoles indépendantes pour faciliter la production de rapports ayant trait aux inscriptions et à la situation financière.

Subventions générales de soutien

Ces subventions procurent un soutien financier supplémentaire aux divisions et aux districts scolaires afin de les aider à respecter les obligations financières inhérentes à la prestation de services éducatifs.

On a donc accordé aux divisions et aux districts scolaires une subvention calculée d'après la rémunération du personnel déclarée au ministère des Finances du Manitoba pour l'année civile 1998.

Le soutien financier est passé de 19,2 millions de dollars en 1998-1999 à 19,4 millions de dollars en 1999-2000 en raison de l'augmentation des coûts salariaux des divisions scolaires.

Autres subventions

L'objectif visé ici est de procurer une aide financière à des organismes à caractère éducatif.

En 1999-2000, des subventions ont été accordées à 14 organismes qui, par leurs activités, améliorent la qualité de l'éducation au Manitoba.

Caisse de retraite des enseignants

La Commission d'administration de la Caisse de retraite des enseignants fournit les fonds dont le Ministère a besoin pour s'acquitter de ses obligations aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des enseignants*, notamment pour payer la moitié des pensions (quote-part patronale) devant être versée aux quelque 7 295 enseignants à la retraite (en date du 31 décembre 1999).

Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba

Le secteur des Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) assure la direction et la coordination d'approches innovatrices relativement à l'utilisation pédagogique de la technologie et des infrastructures locales, afin d'assurer une éducation et une formation professionnelle de qualité à l'ensemble des Manitobains.

L'organisme est chargé des attributions suivantes :

1) fournir une direction et un service de gestion relativement à l'utilisation pédagogique des réseaux de télécommunications à titre de courtier de services afin de répondre aux besoins des clients;
2) fournir des services de soutien aux établissements d'enseignement (M-S4 et établissements d'enseignement postsecondaire) pour ce qui est de l'application d'outils technologiques visant à améliorer et à étendre la prestation de programmes;
3) trouver des occasions favorisant l'essor économique par l'utilisation de la technolgie dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, en collaboration avec le secteur privé et les organismes privilégiant l'expansion économique.

MERLIN produit son propre rapport annuel.

4 (d) Subventions aux écoles
4 (e) Autres subventions
4 (f) Caisse de retraite des enseignants
4 (g) Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Subventions de fonctionnement	594 601,2		585 122,6	9 478,6	1
- Subventions générales de soutien	19 455,9		19 447,5	8,4	
- Autres subventions	2 319,5		2 442,8	(123,3)	
- Caisse de retraite des enseignants	69 473,0		71 555,5	(2 082,5)	2
- Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	513,3		513,3	0,0	
Total des autres dépenses	686 362,9		679 081,7	7 281,2	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à une augmentation du nombre réel d'inscriptions préliminaires (surtout des adultes), du nombre d'inscriptions d'élèves ayant des besoins particuliers (niveaux II et III) et du soutien supplémentaire visant à répondre à la hausse des dépenses des divisions scolaires.*

2. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à un moins grand nombre de retraites que prévu.*

Formation professionnelle et éducation permanente

La Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente cherche à encourager l'éducation permanente et l'enrichissement personnel nécessaires à la prospérité et au mieux-être du Manitoba.

La division s'est engagée à fournir aux Manitobains l'information, les occasions et l'inspiration qu'il leur faut pour acquérir des compétences, des connaissances et une expérience de travail. Avec ses partenaires, la division permettra aux Manitobains de contribuer à l'essor de leur province qui tire sa force des initiatives personnelles, professionnelles et communautaires de sa population.

Les moyens ci-dessous sont employés à cette fin :

- soutien financier aux universités publiques et aux collèges communautaires du Manitoba; autorisation d'établir, de modifier en profondeur ou de cesser de fournir un programme d'études, un service ou une installation dans ces établissements; soutien aux établissements pour qu'ils puissent offrir des programmes d'enseignement et de formation professionnelle exhaustifs de première qualité axés sur la collectivité qui répondent aux besoins des adultes manitobains et du marché du travail de la province; aide aux établissements leur permettant de fonctionner en tant qu'élément de la politique provinciale établie en matière d'éducation permanente et de formation professionnelle;
- aide et conseils visant à faciliter la formation professionnelle et le perfectionnement offerts aux nouveaux travailleurs et aux travailleurs d'expérience, par la planification et le développement des ressources humaines dans les secteurs industriels clés, et à favoriser une prise de conscience et la prise en charge des nouveaux secteurs de la formation professionnelle considérés comme essentiels à l'établissement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba;
- préparation, coordination et dissémination d'information favorisant la prestation de programmes et d'activités relatifs au marché du travail; analyse venant appuyer les programmes d'enseignement et l'élaboration de politiques tout en raffermissant les liens entre le secteur de l'éducation, les employeurs et les besoins du marché du travail; promotion de la mobilité de la main-d'œuvre et soutien aux consultations, aux négociations et aux ententes fédérales-provinciales liées aux marché du travail;
- conseils au Ministre au sujet des compétences professionnelles requises dans le marché du travail manitobain; formation des apprentis dans les métiers désignés en accord avec les exigences de l'industrie; création de nouveaux métiers qui répondent aux nouvelles réalités et aptitudes professionnelles recherchées; élaboration de règlements, de programmes d'études et d'examens pour les nouveaux métiers d'apprentissage; gestion des exigences réglementaires ayant trait à l'apprentissage des métiers désignés; soutien à la croissance économique du Manitoba en coordonnant la formation professionnelle d'ouvriers hautement qualifiés; soutien à une plus grande sécurité d'emploi et mobilité de la main-d'œuvre en accordant des certificats d'ouvriers spécialisés conformes aux normes nationales acceptées et définies par l'industrie;
- soutien aux étudiants et aux jeunes qui entrent sur le marché du travail en donnant de l'information axée sur la carrière, en fournissant des services d'inscription, d'orientation, d'aide à la recherche d'emploi et de placement, et en établissant des partenariats avec les secteurs publics et privés pour créer des possibilités d'emploi et de formation professionnelle;
- aide permettant aux Manitobains d'être en mesure de comprendre et d'utiliser la documentation imprimée dans leurs activités de la vie quotidienne au travail, à la maison et dans la collectivité;
- aide permettant aux Manitobains qui ont de la difficulté à se trouver un emploi à acquérir l'autonomie personnelle et financière qu'il leur faut pour créer, négocier, gérer et évaluer des services d'emploi, d'enseignement et de formation, ainsi que des partenariats;
- programmes et services d'emploi et de formation professionnelle qui augmentent les possibilités d'emploi et qui aident les Manitobains, en particulier les prestataires d'aide au revenu et d'assurance-emploi, à obtenir un emploi à long terme et à se préparer en conséquence;
- facilité d'accès aux établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba accordée aux segments de la population manitobaine habituellement sous représentés;

- soutien financier sous forme de prêts, de bourses d'études et de crédits d'impôt afin d'aider les étudiants à lever les obstacles financiers à la poursuite de leurs études;
- soutien financier visant à appuyer les ententes interprovinciales portant sur la formation professionnelle;
- administration de la *Loi sur les écoles professionnelles privées* et des accords de formation intergouvernementaux;
- soutien à l'essor de l'enseignement à distance et de la technologie ainsi que de l'éducation internationale au niveau postsecondaire.

Le 15 mai 1998, le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle a annoncé les modalités de la mise en œuvre d'un projet d'envergure visant à revitaliser et à étendre le réseau de formation en apprentissage au Manitoba. Cette réforme faisait suite au rapport de 1997 du Groupe de travail en apprentissage, qui recommandait un meilleur accès, la parité avec les autres réseaux d'enseignement postsecondaire, des changements structurels, plus de souplesse, l'expansion et la promotion du réseau de formation en apprentissage, et un financement durable. En 1998-1999, la Direction de l'apprentissage a obtenu des ressources supplémentaires (augmentation des effectifs à plein temps et du niveau de financement global) afin qu'elle puisse donner suite aux recommandations du Groupe de travail.

C'est en 1999-2000 que la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle* a été promulguée (mai 1999) et que la nouvelle Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle a été nommée (mai 1999 également). La Commission a entrepris d'examiner les besoins et les priorités de l'industrie établis de longue date et de se doter de principes pratiques conformes à son mandat de renouveler et d'étendre le réseau de formation en apprentissage.

Les directions et les programmes ci-dessous relèvent du sous-ministre :

- Projets ministériels
- Services de gestion, aide aux étudiants, programmes Accès
- Services de l'emploi et de la formation professionnelle, Alphabétisation des adultes et éducation permanente, Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail
- Conseil de l'enseignement postsecondaire
- Programmes à l'intention des jeunes
- Programmes de soutien au marché du travail
- Main-d'œuvre de l'an 2000
- Apprentissage
- Plans stratégiques, Centre Stevenson de formation technique en aéronautique
- Éducation internationale

Direction des services de gestion

La Direction des services de gestion fournit des services de soutien au sous-ministre venant promouvoir l'orientation stratégique du Ministère, en plus d'adopter des mécanismes visant à faciliter et à coordonner la réalisation des buts et des objectifs généraux de la division.

La direction assure la gestion du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba, des programmes Accès, des écoles professionnelles privées et des accords de formation interprovinciaux. Elle fournit aussi des services de soutien administratif et financier pour d'autres directions et projets de la division.

Parmi les projets spéciaux de la division relevant de la direction mentionnons l'amélioration des méthodes et des systèmes, l'accès à l'information et la protection de la vie privée et les travaux relatifs à la planification et à l'évaluation du rendement.

Section des services administratifs

La section fournit des services administratifs à la direction ainsi qu'à la division. Elle s'occupe notamment de la gestion des locaux, des questions relatives à l'organisation des mesures d'urgence au Manitoba, de la coordination du programme relatif au stationnement payé par le gouvernement, de l'archivage et de la gestion des documents, ainsi que de l'accès public à l'information.

Section de l'analyse financière

La section fournit à la division des services centralisés d'analyse financière, de soutien des systèmes financiers et de consultation se rapportant entre autres à l'amélioration des méthodes et des systèmes, aux mesures manitobaines, aux prévisions annuelles, aux prévisions de caisse, aux initiatives liées au programme, aux accords de formation interprovinciaux, au Programme d'aide aux étudiants du Manitoba, aux programmes Accès et aux projets de bourses d'études et d'entretien.

Section de l'administration des écoles professionnelles privées

La section administre la *Loi sur les écoles professionnelles privées* et le règlement du Manitoba n° 182/88. Elle établit aussi l'orientation générale que les écoles professionnelles privées doivent suivre pour se conformer à la Loi et au règlement. En 1999-2000, le Manitoba comptait 48 écoles professionnelles privées dûment inscrites.

5 (a) Services de gestion

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	523,1	10,00	520,5	2,6	
Autres dépenses	210,1		218,7	(8,6)	
- Aide à enseignment postsecondaire et à la formation	1 220,3		1 229,4	(9,1)	
Total des autres dépenses	1 430,4		1 448,1	(17,7)	

Programmes Accès

Les programmes Accès proposent des possibilités de formation professionnelle aux Manitobains faisant partie de groupes sous représentés. Ces programmes favorisent ainsi l'accès des personnes faisant partie de ces groupes aux établissements d'enseignement publics de niveau postsecondaire ainsi que le succès de leurs études.

La fonction principale du Ministère à cet égard consiste à assurer la coordination et le soutien administratif des programmes et services offerts par l'Université du Manitoba, l'Université de Brandon, l'Université de Winnipeg, le Red River Community College et le Keewatin Community College, ainsi qu'une aide financière à certains des étudiants inscrits à ces programmes. L'aide financière accordée au Churchill Northern Studies Centre et à la Manitoba Association for Native Languages Inc. relève aussi de cette fonction.

En 1999-2000, 889 étudiants étaient inscrits aux programmes Accès et 115 ont terminé leurs études avec succès. En examinant la moyenne des trois dernières années, on constate que 95 p. 100 des finissants ont trouvé un emploi ou poursuivi leur formation et que 99 p. 100 des finissants ayant trouvé un emploi travaillaient dans leur domaine d'études. Les programmes Accès s'adressent aux groupes visés que sont les habitants du Nord, les Autochtones, les femmes, les chefs de famille monoparentales et les immigrants.

Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle

Cette section accorde des subventions pour soutenir les accords de formation interprovinciaux et l'Institut Louis-Riel. En 1999-2000, une aide financière a été accordée à 56 étudiants manitobains qui voulaient apprendre des métiers pour lesquels aucune formation n'est dispensée au Manitoba, malgré un besoin évident. Pour sa part, l'Institut Louis Riel a reçu une subvention pour l'aider dans son bon fonctionnement.

Section des projets spéciaux

La section propose des projets spéciaux conformes aux priorités de la Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente. Elle assure la gestion, la direction et la coordination de divers projets qui favorisent l'orientation stratégique et la prestation des programmes et services.

Cette année, la section était engagée entre autres dans les activités suivantes : fournir des renseignements, des documents d'information, des services administratifs et des conseils, et assurer une présence au sein de divers comités ou groupes de travail. La division était présente à toutes les étapes associées à la mise en œuvre de divers projets (mesures manitobaines, amélioration des méthodes, accès à l'information et protection de la vie privée, planification opérationnelle et comptes rendus).

6 (e) Programmes Accés

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	6 428,1		6 484,7	(56,6)	

Programme d'aide aux étudiants du Manitoba

La Section de l'aide aux étudiants a pour rôle de fournir, dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba, une aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire dont la situation financière nuit à la poursuite des études de leur choix.

Conçu en fonction des besoins des étudiants, le Programme cherche à augmenter leurs ressources plutôt qu'à les remplacer. L'aide accordée est fondée sur une évaluation des besoins financiers, qui établit une comparaison entre les frais d'études admissibles de chaque étudiant et les ressources dont il dispose. On estime que le coût des études postsecondaires doit être assumé en premier lieu par les étudiants et leur famille immédiate.

Les étudiants peuvent obtenir jusqu'à 275 $ par semaine en vertu d'une entente de partage des coûts conclue entre les gouvernements fédéral et provincial, dans une proportion de 60-40. Le montant maximal accordé en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) est de 165 $ par semaine d'études, soit 60 p. 100 de 275 $. Le montant maximal accordé en vertu du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba (PAEM) est de 110 $ par semaine d'études. Les étudiants dont les besoins dépassent la somme de ces deux montants peuvent être admissibles à une aide financière non remboursable d'un montant maximal de 40 $ par semaine, en vertu du Programme manitobain d'aide financière aux études. Au total, les étudiants admissibles peuvent recevoir jusqu'à 315 $ par semaine d'études. L'évaluation des besoins financiers permet de déterminer les montants accordés en vertu du PCPE et du PAEM. Les étudiants peuvent ainsi se faire une idée exacte de leur situation financière dès le début des cours, s'ils ont soumis leur demande dûment remplie suffisamment tôt.

En 1999-2000, la Section de l'aide aux étudiants a commencé à administrer les Bourses canadiennes du millénaire accordées aux étudiants manitobains de niveau postsecondaire, au nom de la Fondation canadienne des bourses du millénaire (FCBM). Le gouvernement fédéral a créé la FCBM en 1998, en réponse à l'augmentation de l'endettement étudiant et du taux de carence de paiement. La part de ce fonds de 2,5 milliards de dollars qui reviendra au Manitoba a été calculée en fonction de sa population et s'établira à environ 11 001,0 $ par année pour les 10 prochaines années. L'aide financière est accordée aux bénéficiaires du PAEM dont les besoins financiers ont été évalués comme les plus grands, qui ont terminé avec succès au moins une année d'études postsecondaires et qui suivent un programme de premier cycle au Canada. En cette première année d'existence des bourses, 3 517 étudiants manitobains ont reçu une bourse d'un montant variant entre 2 000 et 3 500 $ par étudiant. Ces bourses ont servi à réduire les dettes des étudiants.

La Section de l'aide aux étudiants administre également des programmes d'assistance spéciale, comme les bourses d'études des programmes Accès et la bourse prince de Galles/princesse Anne, à l'intention des Autochtones. Elle administre aussi le programme de subventions pour initiatives spéciales lancé par le gouvernement fédéral. En vertu de ce programme, les étudiants handicapés peuvent recevoir jusqu'à 3 000 $ en guise de compensation pour les coûts relatifs aux services et au matériel nécessaires à la poursuite de leurs études, les femmes peuvent recevoir jusqu'à 3 000 $ si elles sont inscrites à un programme non traditionnel de 3^{e} cycle, et les étudiants à temps partiel peuvent recevoir jusqu'à 1 200 $ s'ils ne peuvent étudier à temps plein pour des raisons valables. Depuis le 1er août 1998, une nouvelle subvention fédérale permet aux étudiants ayant des personnes à charge de recevoir jusqu'à 60 $ par semaine d'études.

Pendant l'année, la section a procédé au traitement de 13 405 demandes de prêts en vertu du PCPE et du PAEM et de 376 demandes en vertu du Programme manitobain d'aide financière aux études. Quelque 41 000 demandes de renseignements et d'aide ont été réglées au téléphone. Des services ont été fournis en personne à 13 690 étudiants (demandeurs ou autres). On a passé en entrevue des étudiants ayant des besoins financiers particuliers ou élevés et procédé dans certains cas au traitement des demandes en accordant la priorité aux étudiants connaissant une situation financière très difficile. Le comité d'appel a entendu 300 appels.

6 (f) Aide aux étudiants

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 467,9	36,50	1 482,4	(14,5)	
Autres dépenses	763,8		665,2	98,6	1
- Prêts et bourses	8 107,5		8 692,2	(584,7)	2
- Allègement des intérêts	786,8		1 433,5	(646,7)	3
- Réduction de la dette	5,0		763,5	(758,5)	
- Projet de bourses d'études et d'entretien	5 063,5		5 000,0	63,5	
- Crédit d'impôt du Manitoba pour la formation	12 165,4		15 000,0	(2 834,6)	4
- Fonds des bourses du millénaire	10 588,5		0,0	10 588,5	5
Total des autres dépenses	37 480,5		31 554,4	5 926,1	

1. *La sous-utilisation est principalement due à une diminution de la bonification d'intérêt liée à la mise en oeuvre des Bourses du millénaire, à une diminution des taux d'intérêt, au versement de subventions fédérales moins élevé que prévu, à une réduction de l'aide accordée en vertu du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba à la suite de l'introduction des Subventions canadiennes pour études destinées aux étudiants qui ont des personnes à charge, et à divers rajustements mineurs nets.*

2. *La sous-utilisation des crédits est due à la méconnaissance du programme. Ce programme est relativement nouveau et les étudiants ne savent pas nécessairement qu'il peut les aider dans le remboursement de leur prêt.*

3. *La sous-utilisation des crédits est principalement due au report des dépenses à la suite du prolongement, par le gouvernement fédéral, du programme d'exemption d'intérêts de 30 à 54 mois.*

4. *La sous-utilisation est due à un redressement effectué pour inclure un redressement de l'année précédente compte tenu des chiffres réels obtenus de Revenu Canada relativement au paiement des crédits d'impôt pour étudiants.*

5. *Le dépassement des crédits est dû au soutien demandé par le gouvernement fédéral pour le Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire, qui sont accordées aux étudiants qui résident au Manitoba pour qu'ils puissent réduire leur endettement étudiant.*

Programmes de soutien au marché du travail

La Direction des programmes de soutien au marché du travail poursuit les objectifs suivants :

- élaborer, coordonner et disséminer l'information relative au marché du travail venant appuyer les activités et les programmes liés au marché du travail;
- faire des analyses du marché du travail qui soutiennent les programmes d'éducation et l'élaboration des politiques, tout en raffermissant les liens entre le milieu de l'éducation, les employeurs et les besoins du marché du travail;
- promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces;

- établir des liens avec les autres gouvernements afin d'analyser conjointement les questions liées au marché du travail et à la formation professionnelle, ce qui comprend le soutien accordé au Forum des ministres du marché du travail;
- négocier les ententes et les accords conclus entre les gouvernements fédéral et provincial concernant le marché du travail et en soutenir la gestion.

Les activités de la direction se répartissent entre deux grands secteurs de programmes : information et analyse relatives au marché du travail; et liaisons intergouvernementales et soutien. Les paragraphes ci-dessous font état des réalisations dans chaque secteur en 1999-2000.

Information et analyse relatives au marché du travail

Exemples d'activités menées à bien à ce chapitre en 1999-2000 :

- Publication de *Les professions très en demande au Manitoba* (un rapport annuel) sous forme imprimée et sur le site Web du Ministère. Ce rapport recense les occupations et les compétences très en demande dans la province et propose une analyse spéciale de l'emploi aux communautés autochtones.
- Production ou collaboration à la production d'autres documents imprimés ou électroniques se rapportant aux carrières et au marché du travail comme Perspectives manitobaines, l'inventaire des programmes et des services liés au marché du travail et Options manitobaines.
- Soutien à l'analyse du marché du travail effectuée par les autres directions du Ministère.
- Analyses et exposés relatifs au marché du travail effectués régulièrement à l'interne, ce qui comprend l'analyse des résultats de l'Enquête de la population active, publiée chaque mois par Statistique Canada.
- Accès accru à l'information par l'établissement de partenariats et par le soutien accordé à divers projets (stratégie d'information adoptée conjointement par le Manitoba et Développement des ressources humaines Canada, site Web du Ministère, Réseau Info-Emploi Manitoba, partenariats avec d'autres ministères du gouvernement).
- Signature d'un protocole d'entente entre Éducation et Formation professionnelle Manitoba et Développement des ressources humaines Canada, région du Manitoba, visant la création puis l'utilisation conjointe d'une base de données des prévisions des débouchés professionnels au Manitoba et l'adoption d'une méthodologie s'y rapportant.

Liaisons intergouvernementales et soutien

Exemples d'activités menées à bien à ce chapitre en 1999-2000 :

- Soutien permanent à la mise en œuvre du chapitre traitant de la mobilité de la main-d'œuvre dans l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et participation aux travaux du Groupe de coordination de la mobilité de la main-d'œuvre (GCMMO), un groupe fédéral-provincial-territorial chargé de la mise en œuvre du chapitre.
- Soutien permanent aux activités du Forum des ministres responsables du marché du travail et de d'autres groupes intergouvernementaux.
- Soutien à la gestion permanente de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail qui a été signée.
- Soutien pendant les négociations relatives à l'adoption d'un protocole d'entente concernant l'emploi chez les jeunes entre le Canada et le Manitoba.
- Rédaction des dossiers préparatoires portant sur des questions relatives au marché du travail pour la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, la Conférence annuelle des premiers ministres et les réunions des premiers ministres.

5 (b) Programmes de soutien au marché du travail

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	470,5	8,00	469,3	1,2	
Total des autres dépenses	153,5		161,5	(8,0)	

Alphabétisation des adultes et éducation permanente

La Direction de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation permanente cherche à relever le niveau général d'alphabétisation de la population manitobaine afin d'améliorer son employabilité, de lui permettre d'accéder à des possibilités de formation complémentaire, et de l'aider à atteindre divers objectifs personnels en matière d'alphabétisation. Il s'agit de rendre la Province capable de répondre avec plus de souplesse, d'efficacité et d'efficience aux demandes des adultes ayant interrompu leurs études. Les programmes mis sur pied pour atteindre ces objectifs se répartissent en deux volets : programmes d'alphabétisation communautaires et éducation en milieu de travail. L'objectif global est d'améliorer la qualité des programmes afin de combler les divers besoins d'apprentissage des adultes et de compléter la mise en valeur de la main-d'œuvre provinciale.

Le personnel de la direction dessert l'ensemble de la province. Une des principales tâches fonctionnelles de la direction consiste à appuyer financièrement les programmes d'alphabétisation communautaires. En 1999-2000, 37 groupes installés dans les villes et les régions rurales et du nord du Manitoba, qui représentaient des populations autochtones, multiculturelles, francophones et carcérales, ont obtenu des fonds qui ont permis à 2 042 personnes de participer à des activités d'alphabétisation. Les apprenants adultes ont atteint leurs objectifs : 16 p. 100 d'entre eux ont rapporté avoir trouvé un emploi, 9 p. 100 ont choisi de poursuivre leur formation et 49 p. 100 ont dit avoir atteint leurs objectifs personnels. Pas moins de 40 p. 100 des participants travaillaient tout en suivant un programme d'alphabétisation, ce qui leur a permis d'acquérir encore plus de compétences professionnelles. Le personnel de la direction assure la formation des groupes d'alphabétisation, des praticiens et des enseignants en alphabétisation bénévoles, en plus d'aider à la préparation et à l'acquisition de matériel didactique, de contribuer à l'évaluation des programmes et de coordonner les activités de sensibilisation et la constitution de réseaux. En 1999-2000, 358 praticiens de l'alphabétisation et enseignants en alphabétisation bénévoles ont suivi 26 séances de formation à des endroits répartis dans toutes les régions de la province. Le personnel vérifie régulièrement la qualité des programmes d'alphabétisation en effectuant des visites sur place et en évaluant le travail des praticiens de l'alphabétisation.

L'année 1999-2000 a été marquée par la préparation de quatre cours par correspondance visant le perfectionnement professionnel des praticiens et des bénévoles. Le programme de certificat visant l'employabilité (stade 4) a été élaboré en vue de son utilisation dans les programmes de préparation à l'emploi. La direction a aussi aidé les praticiens et les bénévoles à intégrer l'info-alphabétisation aux programmes d'alphabétisation des adultes financés par la Province en donnant des ateliers de formation, en leur prêtant assistance et en accordant un soutien financier pour répondre aux besoins technologiques. Enfin, de concert avec Services de l'emploi et formation professionnelle, la direction a aidé le Pembina Valley Learning Centre dans son projet de recherche visant à réviser les stades d'alphabétisation et d'apprentissage du Manitoba de manière à atteindre les niveaux d'alphabétisation mentionnés dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes et le Projet de recherche sur les compétences fondamentales.

Une autre tâche fonctionnelle importante de la direction consiste à aider le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) dans le choix des projets d'alphabétisation qui seront inclus dans le programme fédéral de subvention d'alphabétisation et à surveiller les projets en son nom. Les initiatives du SNA apportent un soutien capital au secteur de l'alphabétisation grâce aux fonds versés pour les projets pilotes, l'élaboration de programmes d'études, la recherche, la promotion et la sensibilisation, tout autant d'éléments qui ne sont pas appuyés financièrement par la Province.

En 1999-2000, le programme Éducation en milieu de travail a rapporté plus d'activités que prévu. La Province, les employeurs et les syndicats ont fourni les fonds nécessaires à la formation en milieu de travail, payé les salaires des instructeurs, accordé des congés pour activités professionnelles et apporté d'autres contributions non financières. Plus de 450 personnes ont participé à 49 projets de formation en milieu de travail dans divers secteurs clés du Manitoba, dont l'industrie aérospatiale, l'industrie manufacturière et l'agriculture. En outre, le Comité directeur du Manitoba des programmes d'éducation en milieu de travail a parrainé 22 projets portant sur des études en alphabétisation dans des secteurs en particulier, la promotion et la sensibilisation, l'élaboration de programmes d'études et la formation destinée aux instructeurs en milieu de travail.

Au chapitre de l'éducation permanente dans les régions rurales du Manitoba, la direction a donné 66 cours d'une durée totale de 1 388 heures à 1 281 participants. En outre, 5 programmes de formation destinés aux adultes handicapés ont été donnés à 85 personnes.

La direction a également pris part à des activités visant à sensibiliser la population à l'alphabétisation. Le personnel de la direction a participé à la préparation des conférences régionales des apprenants et des praticiens, qui comprenaient des ateliers. Par ailleurs, la direction a aidé le lieutenant-gouverneur à décerner sa neuvième médaille pour services rendus en matière d'alphabétisation. En outre, le personnel a prêté main-forte à des groupes subventionnés ou non par la Province, ainsi qu'à nos partenaires œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation, afin de sensibiliser davantage les gens à la Journée internationale de l'alphabétisation, à la ligne 1-800-LEARN et à la Journée de l'alphabétisation familiale, entre autres projets.

5 (c) Alphabétisation des adultes et éducation permanente

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	337,8	6,50	356,4	(18,6)	
Autres dépenses	90,5		92,1	(1,6)	
- Subventions et paiements de transfert	1 152,1		1 174,5	(22,4)	
Total des autres dépenses	1 242,6		1 266,6	(24,0)	

Programmes à l'intention des jeunes

La Direction des programmes à l'intention des jeunes a continué de conclure avec succès des accords de partenariat avec des employeurs et des localités de partout dans la province, afin de favoriser la création d'emplois pour les étudiants et les jeunes et de soutenir leur intégration au marché du travail. En 1999-2000, les programmes à l'intention des jeunes ont contribué à augmenter les possibilités d'emplois offertes à presque 17 000 étudiants et jeunes. L'accord de partenariat unique conclu avec le gouvernement fédéral, qui se rapporte au fonctionnement des centres d'emplois d'été pour les étudiants et les jeunes, continue d'être mis en œuvre à titre d'essai. D'autres formes de partenariat et de collaboration sont élaborées sur une base permanente.

En juin 1999, le Manitoba a signé le protocole d'entente Canada-Manitoba concernant l'emploi des jeunes avec DRHC. Ce document décrit comment Éducation et Formation professionnelle Manitoba et DRHC peuvent partager l'information de façon plus efficace et collaborer plus étroitement pour offrir des services aux jeunes. Le protocole a entraîné la création d'un comité bilatéral avec représentation égale des deux parties.

En 1999-2000, la direction a poursuivi sa collaboration avec Industrie Canada, Développement des ressources humaines Canada et Jeunes entreprises en vue d'offrir un programme d'emploi à l'intention des jeunes dans le cadre du Programme d'accès aux collectivités.

Plusieurs projets pilotes lancés en 1998-1999 se sont poursuivis Les trois programmes d'emploi à temps partiel mis sur pied à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire (programme STEP à temps partiel, Mentorat en entreprise et Les jeunes au service du Manitoba) ont été prolongés. La direction a poursuivi son association stratégique avec Développement des ressources humaines Canada afin d'aider financièrement l'Association manitobaine des conseillers d'orientation à conclure un contrat avec Bridges Incorporated lui permettant de se procurer Career Explorer, un service Internet. Career Explorer est un outil d'orientation professionnelle aidant les jeunes qui planifient leur carrière à prendre des décisions éclairées dans leur cheminement de carrière. Au total, 300 écoles secondaires et 50 services d'aide aux jeunes sont connectés au service offert. En outre, Bridges a engagé un rédacteur manitobain et signé des contrats avec plusieurs rédacteurs pigistes de façon à pouvoir offrir un service d'information sur les carrières adapté aux besoins du Manitoba, que tous les usagers d'Internet pourront consulter sur le site Web du Réseau Info-Emploi Manitoba. Le comité directeur du projet est formé de représentants d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba, de DRHC et de l'Association manitobaine des conseillers d'orientation. Tous les Manitobains peuvent maintenant avoir accès au Manitoba Daily Career News en allant sur le site Web du Réseau Info-Emploi Manitoba. Une mise à jour de ce service est assurée quotidiennement.

Cette année encore, la direction a prêté son appui au Programme d'expérience pour les jeunes parrainé par le lieutenant-gouverneur, qui encourage les élèves du secondaire à améliorer leur rendement scolaire et à s'épanouir. Cette année, les meilleurs élèves iront à une conférence sur les jeunes (Sharing Resources 2000), qui se tiendra à Ottawa.

Enfin, le personnel de la direction a prononcé des allocutions à divers salons des carrières, notamment au salon des carrières de Brandon, de Winnipeg et du Nord.

Services d'emploi pour les étudiants et les jeunes

Ces services facilitent le placement des étudiants et des jeunes à des emplois dans les secteurs public et privé. Ils comprennent aussi des services d'orientation de carrière fournis aux étudiants et aux jeunes qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail.

- Les services relevant du programme STEP comprennent l'attribution d'équivalents temps plein aux ministères afin de les encourager à embaucher des étudiants ainsi qu'un service centralisé d'inscription et d'orientation à l'intention des étudiants qui cherchent un emploi d'été dans un ministère ou organisme du gouvernement provincial. Le personnel affecté au programme fournit aussi des renseignements sur la recherche d'emploi aux particuliers et aux groupes.

- Les services relevant du programme STEP ont pris de l'expansion et englobent maintenant les emplois à temps partiel destinés aux étudiants de niveau postsecondaire offerts entre septembre et avril dans le cas des étudiants universitaires, et entre avril et la mi-juin dans le cas des étudiants des collèges. D'autres emplois à temps partiel ont été également créés pour les étudiants de niveau postsecondaire dans le cadre d'Options carrières à l'intention des étudiants handicapés.

- Les Centres d'emploi jeunesse du Manitoba aident les étudiants et les jeunes de Winnipeg et des localités rurales et du nord du Manitoba à se trouver un emploi d'été près de chez-eux, en plus de fournir des renseignements sur la recherche d'emploi aux particuliers et aux groupes.

- Le Programme de bénévolat dans la fonction publique assure le placement de bénévoles à des postes axés sur la carrière au sein du gouvernement.

- Le programme Initiatives gouvernementales spéciales fournit des équivalents temps plein et des crédits salariaux aux ministères afin qu'ils créent des postes destinés aux étudiants en vertu du programme Options carrières à l'intention des étudiants handicapés et du Programme d'échange avec le Québec. Un service de recrutement et d'orientation est également offert aux personnes qui occupent ces postes.

- Les services relevant du programme STEP collaborent au programme de bourses favorisant le retour à l'école mis sur pied par Pétro-Canada, qui fournit des bourses aux étudiants afin de les encourager à poursuivre leurs études.

- Les services relevant du programme STEP collaborent avec la Assiniboine Credit Union and Credit Union Central, Black Youth Helpline et trois établissements d'enseignement (R.B. Russell, Garden City Collegiate et Gordon Bell High School) au Black Youth Internship Program qui, en plus de fournir un emploi d'été, propose une forme d'encadrement et un modèle à suivre.

Sommaire des activités en 1999-2000

Programme STEP	
Nombre d'étudiants inscrits	6 252
Nombre de personnes ayant reçu de l'aide (recherche d'emploi, rédaction de c.v., mise en valeur des compétences)	11 000
Nombre d'étudiants placés (au gouvernement)	
à des postes relevant du programme STEP	352
à des postes inscrits au budget	724
Total	**1 076**
Programme STEP à temps partiel	
Nombre d'étudiants placés	**105**
Centres d'emploi jeunesse du Manitoba (47 Centres)	
Nombre d'étudiants et de jeunes inscrits	6 273
Nombre de personnes ayant obtenu de l'aide (recherche d'emploi, rédaction de c.v., mise en valeur des compétences)	16 147
Nombre d'étudiants et de jeunes placés	**10 153**
Programme de bénévolat dans la fonction publique	
Nombre de bénévoles placés	**7**
Initiatives gouvernementales spéciales	
Options carrières à l'intention des étudiants handicapés	
Postes approuvés	57
Étudiants placés	**57**
Échanges avec le Québec	
Postes approuvés	10
Étudiants placés	**10**
Nombre total d'étudiants et de jeunes employés	**11 408**

Alternance études-travail

Il incombe au coordonnateur provincial des programmes d'alternance études-travail de promouvoir cette forme d'enseignement au niveau postsecondaire dans toute la province.

- Il organise des activités promotionnelles, maintient une liste de programmes et produit un bulletin trimestriel sur les programmes d'alternance études-travail distribué à quelque 1 500 particuliers et organismes.

- Plusieurs journées de perfectionnement professionnel à l'intention des spécialistes des programmes d'alternance études-travail sont planifiées et organisées.

- Enfin, le coordonnateur encourage le placement des étudiants dans des programmes d'alternance études-travail au sein du gouvernement, ce qui a permis le placement de 86 étudiants.

Programmes d'emplois pour les étudiants et les jeunes

Divers programmes offerts en collaboration avec des entreprises privées, des organismes à but non lucratif et des employeurs du secteur public ont pour objet de soutenir financièrement la création d'emplois d'été ou autres pour les étudiants et les jeunes.

- Le programme Lancement de carrières offre des primes d'encouragement aux employeurs qui proposent de nouveaux emplois d'été aux étudiants et aux jeunes sans emploi. Le volet Objectif carrière propose aux étudiants des emplois axés sur la carrière.

- Le programme Jeunesse ***info.travail*** offre des primes d'encouragement et des services de soutien à la formation aux employeurs qui créent de nouveaux emplois dans le secteur de la technologie de l'information.

- Le programme Les jeunes au service du Manitoba accorde des bourses d'études postsecondaires aux jeunes qui aident les organismes à but non lucratif et les œuvres de charité dûment enregistrés à offrir des services communautaires.

- Le programme Mentorat en entreprise offre des primes d'encouragement aux entreprises qui créent à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire des emplois à temps partiel dans leur domaine de spécialisation.

- Le programme Partenaire des jeunes accorde des primes d'encouragement aux employeurs en mesure d'offrir des emplois de débutant aux nouveaux finissants et aux jeunes sans emploi dans leur domaine de spécialisation. Une aide financière est également accordée aux jeunes qui se lancent en affaires dans le cadre du volet Jeunes entrepreneurs.

- Le programme Équipe verte en milieu urbain assure une aide financière aux organismes à but non lucratif de Winnipeg qui proposent des projets axés sur la protection de l'environnement permettant à des jeunes de Winnipeg d'acquérir une expérience de travail enrichissante.

- Le programme Équipe verte en milieu rural fournit les crédits salariaux et le soutien administratif nécessaires à l'embauche de jeunes de 16 à 24 ans habitant les régions rurales dans le cadre d'un projet visant à améliorer les services offerts dans les parcs provinciaux. En vertu du volet MonVillage, des crédits salariaux et une aide au financement des immobilisations sont offerts à parité de frais aux municipalités rurales, afin de les aider à améliorer les parcs municipaux et à en assurer l'entretien.

- Les Services d'emploi et de formation à l'intention des jeunes Autochtones organisent et offrent des stages à l'intention des jeunes Autochtones. De plus, l'expert-conseil chargé de la formation des Autochtones favorise l'équité en matière d'emploi en recourant à divers moyens (recrutement d'Autochtones spécialisés, formation interculturelle, consultation et coordination de programmes, autres activités communautaires).

Partenaires pour des carrières

- *Partenaires pour des carrières* est offert conjointement par la Province du Manitoba (Éducation et Formation professionnelle Manitoba et Affaires autochtones et du Nord Manitoba) et le gouvernement du Canada (Développement des ressources humaines Canada). La Direction des programmes à l'intention des jeunes d'Éducation et Formation professionnelle en est la principale responsable. Des représentants de chacun des ministères concernés font partie d'un comité de direction consultatif pour le programme.

- *Partenaires pour des carrières* associe les finissants autochtones aux emplois offerts à la grandeur de la province. Le placement en milieu de travail est assuré en vertu de contrats de service avec deux organismes : le Centre for Human Resource Development (CAHRD), de Winnipeg, et la Manitoba Association of Friendship Centres (MAC), qui dessert les clients des régions rurales et du nord du Manitoba. Un directeur général assure la coordination du travail des agents responsables de la prestation du programme, à partir d'un bureau sur la rue Higgins à Winnipeg, dans les locaux du Aboriginal Centre. Ce bureau tient lieu aussi de centre d'emploi pour les Autochtones qui dessert aussi bien les demandeurs d'emploi que les intervenants et les employeurs.

- Le Programme en est à sa quatrième année d'existence. Jusqu'à maintenant, 2 600 demandeurs d'emploi ont été représentés et 1 172 particuliers ont été jumelés à des employeurs. Certains participants ont occupé plus d'un emploi, ce qui explique pourquoi le nombre de « postes vacants » comblés est supérieur au nombre de « particuliers » ayant obtenu un emploi.

Sommaire des activités en 1999-2000

Lancement de carrières	
Employeurs ayant obtenu de l'aide	2 098
Postes approuvés	3 144
Étudiants et jeunes employés	**3 163**
Objectif Carrière	501
Programme Jeunesse ***Info.travail***	199
Étudiants à temps partiel	
Les jeunes au service du Manitoba, nombre d'étudiants placés	**204**
Mentorat en entreprise, nombre d'étudiants placés	**110**
Partenaire des jeunes	
Postes approuvés	163
Subventions du programme Jeunes entrepreneurs approuvées	**29**
Étudiants et jeunes employés	**157**
Équipe verte en milieu urbain	
Projets financés	278
Postes approuvés	666
Étudiants et jeunes employés	**786**

Équipe verte en milieu rural	
Projets financés (volet MonVillage)	176
Postes approuvés (volet MonVillage)	690
Étudiants et jeunes employés (volet MonVillage)	**710**
Partenaires pour des carrières, nombre de jeunes placés	**377**
Programmes de stages à l'intention des jeunes Autochtones, nombre de jeunes placés	**16**
Nombre total d'étudiants et de jeunes employés	**5 552**

Faits saillants des activités coordonnées par la direction

- La direction a reçu un nombre record de nominations au Prix du premier ministre pour service bénévole.
- Le 1er avril 2000, les taux se rapportant aux étudiants ont augmenté de 10 p. 100.
- Pendant l'année scolaire, la Direction des programmes à l'intention des jeunes a chapeauté trois programmes d'emplois à temps partiel à l'intention des jeunes de niveau postsecondaire (Mentorat en entreprise, Les jeunes au service du Manitoba et programme STEP à temps partiel). Ces programmes ont été bien reçus et ont permis le placement de 419 étudiants.
- Depuis mars 1998, la Direction des programmes à l'intention des jeunes est un membre actif du groupe de coordination de l'emploi des jeunes relevant du Forum des ministres responsables du marché du travail (FMRMT). Le groupe de coordination a continué d'assurer la prestation de l'ensemble des projets multilatéraux ayant reçu l'appui des ministres, à savoir :
    - les prix annuels remis aux employeurs de jeunes (avec le Conference Board du Canada);
    - le portrait annuel de la situation des jeunes sur le marché du travail;
    - Circuit Carrière;
    - le document sur la façon de créer sa propre entreprise à l'intention des jeunes et des Canadiens;
    - les produits du marché du travail d'envergure nationale et provinciale visant les jeunes (IMT-SPPC).
- Sous l'égide du FMRMT, le Manitoba a été l'une des trois provinces à signer un protocole concernant les jeunes avec DRHC. Le protocole d'entente Canada-Manitoba concernant l'emploi des jeunes a été signé en juin 1999.

5 (d) Programmes à l'intention des jeunes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 374,7	118,73	1 317,2	57,5	
Autres dépenses	425,5		404,3	21,2	
- Lancement de carrières	2 328,4		2 480,8	(152,4)	
- Partenariats communautaires pour les jeunes	3 952,2		4 325,0	(372,8)	1
- Partenaires pour des carrières	369,2		400,0	(30,8)	
Total des autres dépenses	7 075,3		7 610,1	(534,8)	
Total des sommes récupérables	(3 819,0)		(4 100,0)	281,0	

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à l'annulation de postes approuvés et au nombre d'heures de rémunération au rendement rapportées par les employeurs moins élevé que prévu initialement pour les programmes Équipe verte en milieu urbain et Équipe verte en milieu rural.*

Main-d'œuvre de l'an 2000

Le programme Main-d'œuvre de l'an 2000 a été institué en mai 1991 dans le but d'accroître la participation et les investissements du secteur privé dans la mise en valeur des ressources humaines et la formation en milieu de travail, et de s'assurer que la formation professionnelle tienne compte des priorités provinciales en matière de développement économique. Le programme se divise en deux grands volets : planification généralisée des ressources humaines et cours spéciaux à l'échelle provinciale.

Dans le cadre de ces deux volets, Main-d'œuvre de l'an 2000 collabore avec l'industrie à l'évaluation des besoins en formation et à l'élaboration de stratégies à court et à long termes visant à améliorer le rendement financier et à obtenir une main-d'œuvre qualifiée, de façon à assurer une croissance économique soutenue dans la province.
Main-d'œuvre de l'an 2000 cherche à mettre l'accent sur la planification et la mise en valeur des ressources humaines dans les différents secteurs industriels, en privilégiant tout particulièrement les secteurs jugés essentiels à l'essor économique; à offrir des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel aux nouveaux travailleurs et à ceux déjà en place; à prendre les devants à l'égard des nouveaux projets de formation professionnelle considérés comme essentiels à l'établissement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba et à les mettre de l'avant; à encourager et à favoriser l'élaboration de nouveaux modèles de formation et de modes de prestation de services novateurs en collaboration avec l'industrie et les organismes publics et privés dispensant une formation; et à établir des liens avec les autres programmes de Formation professionnelle et éducation permanente.

Par l'entremise de Main-d'œuvre de l'an 2000, le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle est également le principal responsable de la mise en œuvre du programme 5D - Formation dans les nouveaux secteurs en croissance, qui relève de l'Entente sur l'aménagement de Winnipeg.

Sommaire des activités en 1999-2000	Nombre réel
Nombre total d'employés visés	
Formation à grande échelle	5 875
Cours spéciaux à l'échelle de la province	1 200
Programme 5 D – Entente sur l'aménagement de Winnipeg	235
Nombre total de projets de formation à grande échelle	**20**
Nombre total de cours spéciaux à l'échelle de la province	**15**
Nombre total de projets relevant du programme 5 D	**3**

Planification généralisée des ressources humaines

Les projets de mise en valeur des ressources humaines à grande échelle sont conçus de manière à augmenter le nombre d'employeurs qui investissent dans la formation. Des contrats de partenariat sont ainsi conclus avec des groupes d'employeurs et des associations industrielles afin d'encourager la planification des ressources humaines à long terme dans les divers secteurs économiques. L'accent est mis sur la planification des ressources humaines, les projets de formation jugés prioritaires par l'industrie et la mise à jour des connaissances professionnelles et technologiques, de façon à pouvoir répondre aux besoins changeants des entreprises en ce qui a trait aux aptitudes requises.

Cette année, 5 875 employés ont suivi une formation pour la première fois ou l'ont poursuivie en vertu de 20 ententes sectorielles. Les comités de planification des ressources humaines se sont penchés principalement sur les secteurs jugés prioritaires que sont l'industrie aérospatiale, l'industrie des produits d'hygiène, l'informatique, le secteur manufacturier, le tourisme, l'industrie du vêtement, industrie sidérurgique, l'industrie agro-alimentaire, les centres téléphoniques, l'industrie du film, l'industrie du camionnage, la construction et l'agriculture, ce qui comprend la production porcine.

Parmi les faits saillants des diverses initiatives mentionnons les programmes de formation professionnelle créés par l'industrie afin de mettre fin à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans les secteurs du camionnage, du vêtement, de la production porcine, de l'industrie du film et des métiers de la construction; les rapprochements effectués entre l'industrie et le milieu de l'éducation ainsi que l'élaboration, avec les établissements locaux, de nouveaux cours en vue d'établir des stratégies à long terme favorisant la mise en valeur de la main-d'œuvre dans l'industrie aérospatiale, l'industrie des produits d'hygiène, l'industrie agro-alimentaire et le secteur de l'environnement; et la formation spécialisée donnée aux travailleurs actuels afin de les familiariser à la nouvelle technologie, aux méthodes administratives et au contrôle de la qualité, de façon à pouvoir répondre aux normes internationales.

Cette année, 39 p. 100 des activités de formation à grande échelle se rapportaient au secteur manufacturier ou à l'industrie productrice de biens, 28 p. 100 aux services commerciaux et communautaires, 13 p. 100 au transport et aux communications, 9 p. 100 à la construction, 11 p. 100 à l'agriculture et 0 p. 100 au secteur primaire et autres.

Cours spéciaux à l'échelle provinciale

Des cours spéciaux à l'échelle provinciale sont créés afin d'obtenir la main-d'œuvre qualifiée qu'il faut pour permettre à l'industrie de continuer à progresser et à innover. Dans le cadre d'un processus d'évaluation des besoins où la consultation avec l'industrie occupe une large part, on recense les besoins immédiats à combler en matière de formation en milieu de travail tout en prévoyant les besoins à venir. Des ateliers, des séminaires et des cours sont élaborés puis donnés par un éventail de formateurs et de conseillers des secteurs public et privé, choisis en fonction de leur expérience dans leur domaine et du type de formation qu'ils préconisent, qui est fondé sur le rendement et orienté vers des résultats.

Des ateliers comme ceux portant sur les possibilités offertes par l'économie du savoir et la gestion des ateliers ont été créés en réponse aux tendances et aux préoccupations actuelles de l'industrie. Parmi les initiatives privilégiant la qualité mentionnons la qualité et l'environnement (One System, One Seminar), le contrôle statistique du processus, la conférence axée sur la qualité de 1999 et une série d'ateliers de formation des formateurs. L'accent est également mis sur la technologie, comme le démontrent les activités telles que l'atelier sur les innovations au moyen d'Internet, la séance d'études intensive sur les communications techniques et la conférence portant sur le changement technologique.

Tous les cours spéciaux à l'échelle provinciale sont offerts en collaboration avec des associations industrielles comme l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada et le Manitoba Quality Network.

Au cours de l'année, 15 cours ont été mis sur pied pour assurer la formation de 1 200 participants.

Entente sur l'aménagement de Winnipeg

Main-d'œuvre de l'an 2000 gère, au nom du gouvernement provincial, le programme 5D - Formation dans les nouveaux secteurs en croissance, qui relève de l'Entente sur l'aménagement de Winnipeg. Ce programme cherche à augmenter les possibilités de formation existant à Winnipeg dans les secteurs en croissance et les secteurs traditionnels. Ces secteurs visent les activités qui ont une incidence intersectorielle, raffermissent les liens entre l'industrie et le milieu de l'éducation, favorisent l'essor des marchés d'exportation et leur diversification, et mettent l'accent sur les applications de la technologie de l'information, la diffusion de la technologie et le perfectionnement des compétences dans les secteurs en croissance.

Pendant l'année, 3 projets ont été mis sur pied et 235 participants y prenaient part.

Parmi les projets lancés en 1999-2000 mentionnons ceux du Manitoba Quality Network (série d'ateliers sur la qualité), de l'équipe chargée de planifier la formation dans le domaine des arts et de la culture (programme de planification et de gestion des activités du Winnipeg Folk Festival), et de la Health Care Products Association of Manitoba (stage en commercialisation dans le secteur des sciences de la vie).

5 (e) Main-d'oeuvre de l'an 2000

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	335,7	7,00	404,3	(68,6)	
Autres dépenses	78,0		86,2	(8,2)	
- Aide à la formation	1 732,6		1 400,0	332,6	1
Total des autres dépenses	1 810,6		1 486,2	324,4	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à l'approbation, par le Conseil du Trésor, de divers projets à grande échelle qui n'étaient pas prévus au budget.*

Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Le Centre Stevenson de formation technique en aéronautique conçoit et dispense une formation en aéronautique encadrée reconnue à l'échelle nationale, afin de remédier à la pénurie continuelle de techniciens d'entretien d'aéronefs dûment brevetés dans l'industrie canadienne de l'aviation.

Les principales activités du Centre consistent entre autres à dispenser en classe les cours du programme national de formation des techniciens d'entretien d'aéronefs, ainsi que des cours de formation technique répondant à d'autres besoins de l'industrie aéronautique.

Font partie des clients du Centre a) les particuliers qui se préparent en vue de travailler dans l'industrie aéronautique; b) les employés existants de cette industrie qui doivent suivre des cours de recyclage ou de perfectionnement; c) les particuliers et les industries qui doivent suivre une série de cours de courte durée offerts au Centre (p. ex., essais non destructifs, soudure et cours préparatoires aux études dans le domaine de l'aviation); et d) les élèves du secondaire qui suivent une formation technique en aéronautique dans le cadre de stages en milieu de travail ou de programmes d'alternance études-travail.

La croissance observée récemment dans l'industrie aérospatiale et aéronautique a entraîné une pénurie d'employés spécialisés qui a eu pour effet d'augmenter sensiblement la demande de programmes de formation technique dans ce secteur. En réponse à ce besoin, de nouveaux programmes de formation se sont ajoutés à l'été et à l'automne de 1998. Il s'agit des programmes suivants : soudage TIG, introduction à l'entretien d'aéronefs et technique de réparation des structures d'aéronefs. Tous ces programmes sont reconnus par Transport Canada et agréés par le Conseil canadien de l'entretien des aéronefs. Ils sont conçus pour fournir la formation nécessaire aux Manitobains qui désirent joindre la population active. En 1999-2000, le Centre a présenté deux nouveaux programmes de formation technique à l'extérieur de ses murs afin de répondre aux besoins de certains employeurs présents dans l'industrie locale.

Parmi les principaux indicateurs de rendement mentionnés dans le plan d'exploitation multiannuel du Centre mentionnons la formation de personnes qualifiées en mesure de répondre aux besoins du marché du travail à l'échelle locale et nationale ainsi que l'augmentation des inscriptions aux programmes, du nombre total de jours de formation donnés et des revenus. Parmi les réalisations de 1999-2000 à souligner mentionnons les 113 participants au programme ayant un emploi dans l'industrie aéronautique, la hausse de 35 p. 100 du nombre d'inscriptions, la hausse de 30 p. 100 du nombre total de jours de formation donnés, et la hausse de 80 p. 100 des revenus.

En 2000-2001, le Centre cherchera avant tout à :

- répondre à l'augmentation de la demande de l'industrie pour des employés qualifiés, en collaboration avec ses partenaires et l'industrie;
- créer des activités qui soutiennent la croissance des collèges communautaires et la participation en milieu de travail;
- faire reconnaître de nouveaux programmes par le CCEA ou par la désignation de métiers d'apprentissage;
- proposer un programme d'évaluation des connaissances acquises pour la formation des TEA;
- établir un cadre de travail pour l'introduction de la formation en avionique;
- augmenter la capacité d'offrir une formation à l'extérieur;
- améliorer l'efficience et l'efficacité du programme général.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS EN 1999-2000

Programme	Finissants
Techniciens d'entretien d'aéronefs (TEA)	
Niveau 1	25
Niveau 2	29
Niveau 3	19
Niveau 4	22
Cours de recyclage récurrents, TEA	115
Essais non destructifs	11
Soudage TIG	--
Introduction à l'entretien d'aéronefs	30
Technique de réparation des structures d'aéronefs	12
Réglementation canadienne en aéronautique	33
Programme de stages pour les jeunes	10
<u>Cours à l'extérieur</u> :	
Rép. des structures d'aéronefs - Bristol Aerospace	15
Régl. en aéronautique - Bristol Aerospace	10
<u>Autres cours</u> :	
Bell 204	15
TOTAL	346

5 (f) Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	Estimation 1999-2000 ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	505,8	12,00	593,4	(87,6)	
Total des autres dépenses	722,2		624,9	97,3	

Direction de l'apprentissage

Stratégie de revitalisation de l'apprentissage

Le discours du trône du 27 novembre 1997 et la présentation du budget de 1998-1999, qui soulignaient l'importance accordée à la revitalisation de la formation en apprentissage, ont marqué le début de la première de trois années au terme desquelles on aura étendu le réseau de formation en apprentissage et on l'aura innové. Le 15 mai 1998, le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle a rendu public les détails d'un projet d'envergure visant à revitaliser et à étendre le réseau d'apprentissage au Manitoba. Ce projet d'expansion faisait suite au rapport du Groupe de travail en apprentissage publié en 1997, qui recommandait un meilleur accès, des changements structurels, plus de souplesse, l'expansion et la promotion du réseau de formation en apprentissage, et un financement durable.

Un des faits saillants de la stratégie de revitalisation de l'apprentissage est l'adoption de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle,* qui a reçu la Sanction royale le 29 juin 1998 et qui est entrée en vigueur le 1er mai 1999. La Loi est plus représentative de l'industrie (employeurs et employés) et répond davantage aux besoins spécialisés de l'économie manitobaine, tout en prévoyant une plus grande responsabilité en matière de réglementation et d'orientation générale du réseau de formation en apprentissage.

Pour devenir plus accessible aux apprentis et aux employeurs, il faut faire preuve d'innovation en introduisant un modèle de formation technique plus flexible et en proposant des solutions de rechange au modèle de financement fondé sur l'assurance-emploi. Pour une première fois en 1998-1999, des fonds provinciaux ont permis la prestation d'une formation technique qui n'était pas liée à l'assurance-emploi et les sommes consenties à cet égard ont augmenté considérablement en 1999-2000. Cette année, la Direction de l'apprentissage a maintenu deux projets pilotes mis sur pied à la demande de l'industrie, qui permettent aux apprentis machinistes et aux apprentis techniciens de systèmes intérieurs de suivre une formation technique les soirs et les fins de semaine.

L'amélioration du processus de planification est un autre aspect important de la réforme du réseau de formation en apprentissage. Du 24 novembre au 15 décembre 1999, la direction a conclu un « protocole d'entente relatif à l'achat de programmes de formation technique » avec chacun des trois collèges communautaires. Ces protocoles d'entente donnent les détails relatifs aux horaires des cours de formation technique, à la prestation des cours, aux coûts et au paiement des cours (fondés sur la méthode d'établissement des coûts du Conseil de l'enseignement postsecondaire), à l'élaboration des cours, au matériel didactique, aux processus administratifs et au paiement intégral des coûts par la direction. Les protocoles d'entente serviront à l'examen de la mise en œuvre des cours de formation technique qui aura lieu en 2000-2001, en vue de trouver les modèles de prestation appropriés et le lieu où la prestation des programmes de formation répondrait le mieux aux besoins des apprentis. La direction compte peaufiner les protocoles d'entente annuellement avec les collèges jusqu'à ce que les parties soient satisfaites de leurs rôles et responsabilités et que l'on puisse s'en servir conjointement comme outil de planification à long terme.

La nouvelle Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle, créée en mai 1999, a reçu le mandat de prendre les règlements qui concernent les métiers d'apprentissage et de conseiller le Ministre au sujet des besoins du marché du travail du Manitoba en matière de travailleurs qualifiés. La Commission s'est lancée dans un ambitieux projet qui consiste à réduire l'accumulation de nouvelles politiques et exigences réglementaires qui découlent de la nouvelle Loi, et à combler le retard dans le traitement des demandes visant la désignation de métiers présentées par l'industrie. En procédant à la réforme du réseau de formation en apprentissage de façon méthodique, la Commission nous permettra de bénéficier d'un réseau proactif, accessible et innovateur.

Rôle de la direction de l'apprentissage

La direction est responsable de l'administration de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle,* du *Règlement sur l'apprentissage et la qualification professionnelle* et des programmes d'apprentissage des 52 métiers désignés en vertu d'un règlement pris en application de la Loi. La direction veille à ce que soit donnée une formation professionnelle en milieu de travail reconnue et bien encadrée qui débouche sur l'obtention d'un certificat de compagnon, tout en favorisant une augmentation de la productivité et l'essor économique de l'industrie concernée.

La Direction de l'apprentissage favorise la formation et la reconnaissance professionnelle conformément aux normes de l'industrie; coordonne l'information et la planification nécessaires à la désignation de nouveaux métiers; élabore les normes des métiers et les programmes d'études en collaboration avec l'industrie et d'autres réseaux de formation en apprentissage provinciaux et territoriaux; examine les demandes de reconnaissance des programmes de formation pour vérifier s'ils sont conformes aux normes de métiers désignés; aide les groupes sous représentés à suivre une formation en apprentissage; conseille les particuliers sur des questions concernant les métiers ou la reconnaissance professionnelle; et assure d'autres services de soutien essentiels au bon déroulement des initiatives d'apprentissage.

Le directeur de l'Apprentissage chapeaute la gestion de la Direction de l'apprentissage, agit comme secrétaire de la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle et est le coordonnateur principal des échanges interprovinciaux concernant les réseaux de formation en apprentissage au Canada. Le directeur établit des relations proactives avec l'industrie et représente le Manitoba au Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) et au Forum canadien sur l'apprentissage (FCA). Le directeur actuel est également président du comité du CCDA responsable de la promotion, du marketing et de l'information à l'échelle nationale.

Pour atteindre ses objectifs, la Section des services sur place de la Direction de l'apprentissage reçoit les candidatures, consigne les contrats d'apprentissage conclus entre les apprentis et les employeurs, surveille la formation pratique en milieu de travail et veille à la formation technique des apprentis en classe, à l'administration des examens et à l'obtention des certificats. En 1999-2000, 1 101 apprentis étaient nouvellement inscrits; 461 personnes ont reçu un certificat professionnel à la fin de leur formation d'apprenti et 125 personnes l'ont obtenu après avoir réussi un examen de qualification professionnelle. À la fin de 1999-2000, 4 082 apprentis étaient inscrits dans le réseau de formation en apprentissage, une augmentation de 15 p. 100 par rapport à 1998-1999 et de 28 p. 100 par rapport à 1997-1998, soit l'année précédant la réforme du réseau.

La Section de la normalisation des programmes élabore, révise et approuve les portfolios d'apprentis, les programmes d'études, les tests et les examens. Elle supervise la contribution du Manitoba aux examens interprovinciaux, aux programmes d'études de base communs et aux analyses nationales des professions. La section compare aussi les contenus de cours aux fins de reconnaissance de programmes de formation technique autres que la formation en apprentissage.

La Section de l'administration des examens et de la reconnaissance des programmes examine les demandes de reconnaissance de programmes de formation provenant des écoles secondaires, des écoles professionnelles privées, des collèges communautaires, des syndicats et des associations, puis reconnaît ces programmes s'ils satisfont aux normes relatives au métier désigné. La section administre les examens relatifs aux métiers d'apprentissage désignés ainsi que les examens de qualification professionnelle qui s'adressent aux personnes qui ont de l'expérience et qui veulent la faire reconnaître par l'obtention d'une reconnaissance professionnelle.

La Direction de l'apprentissage participe au programme des normes interprovinciales (sceau rouge), qui touche 44 métiers à l'échelle nationale. Les provinces contribuent à la définition et à la mise à jour de ces normes par l'entremise du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage. Sur les 52 métiers désignés du Manitoba, 40 répondent aux normes du sceau rouge. Les certificats obtenus dans ces métiers sont donc reconnus dans l'ensemble des provinces et territoires participant au programme. La coordination du programme Sceau rouge et les activités interprovinciales de la direction sont assurées par la Section de l'administration des examens et de la reconnaissance des programmes et par la Section de la normalisation des programmes.

La Section des politiques et de la coordination stratégique est responsable de l'élaboration des politiques et de la recherche touchant la législation, les règlements et les politiques en matière d'apprentissage, ainsi que le secteur des métiers sur le marché du travail. Elle prête son appui à la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle, aux comités consultatifs provinciaux des métiers et aux groupes de travail de l'industrie. Elle est responsable de promouvoir et de faire connaître l'apprentissage, d'appuyer les initiatives générales et d'assurer la liaison avec les autres directions d'Éducation et Formation professionnelle et les autres ministères pour ce qui est des politiques sociales et des politiques relatives à la formation, à l'économie et à l'éducation.

La Section des finances et de l'administration est responsable des services administratifs fournis à la direction, des systèmes financiers et des systèmes de soutien informatisés, ainsi que de la préparation des prévisions budgétaires annuelles et de l'information budgétaire.

Promotion de l'apprentissage auprès des jeunes

La Direction de l'apprentissage coordonne, en collaboration avec la Direction de la mise en œuvre des programmes, le programme Option métiers au secondaire (OMS), qui est en fait un type de formation en apprentissage prolongée et améliorée, qui intègre les études secondaires au milieu du travail. OMS propose un modèle de transition de l'école au travail qui encourage les jeunes à pratiquer un métier pendant leurs études secondaires et qui lie l'éducation à un futur emploi. Les élèves des écoles participantes reçoivent des crédits scolaires supplémentaires jusqu'à la fin de leurs cours et tirent profit de l'expérience de travail qu'ils ont acquise dans la poursuite de leur formation en apprentissage. OMS ouvre la porte à des possibilités de formation en apprentissage continue dans bien des métiers. En 1999-2000, 40 divisions scolaires participaient à ce programme que suivaient 134 élèves.

Projet d'apprentissage à l'intention des Autochtones

Le Projet d'apprentissage à l'intention des Autochtones (PAIA) est la réponse de la direction au manque d'ouvriers qualifiés au nord du Manitoba et au sein des communautés autochtones. Le PAIA est issu d'une modification aux règlements faite en 1996 et qui visait une reconnaissance professionnelle partielle dans trois métiers (menuisier, électricien d'installation et plombier). Il prévoit une formation de base pour assurer la réparation et l'entretien des bâtiments dans les collectivités éloignées. Ceux et celles qui terminent le PAIA avec succès obtiennent une reconnaissance professionnelle partielle comme « technicien en bâtiment » dans le métier de leur choix et deviendront des apprentis de niveau 2 s'ils poursuivent leur apprentissage de ce métier. Ceux qui ont terminé le PAIA avec succès sont tenus de satisfaire aux exigences requises pour obtenir une pleine reconnaissance professionnelle comme compagnons dans leur métier. Le 31 mars 2000, le PAIA comptait 76 participants. En 1999-2000, la direction a accordé une aide financière de 102 200 $ à la Assembly of Manitoba Chiefs pour promouvoir l'apprentissage de métiers visés par le PAIA auprès des Autochtones dans le Nord ainsi que la formation en apprentissage « classique » partout au Manitoba.

Système d'information sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle

En collaboration avec les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, la direction a mis sur pied un nouveau système d'information sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle, afin d'améliorer la collecte et la transmission de données, l'efficacité du travail administratif et la prestation des services. La version 1.0 du système était opérationnelle depuis novembre 1999. La version 2.0 l'est depuis mars 2000.

Augmentation des effectifs de la direction

Le budget 1999-2000 a autorisé une augmentation des effectifs de la direction pour qu'elle réponde aux pressions croissantes de l'industrie et de la Commission et qu'elle rattrape le retard pris dans l'élaboration des programmes d'études et des règlements et la désignation de métiers. Le personnel de la Section de la normalisation des programmes est passé de trois à six afin de répondre aux pressions relatives à l'élaboration des programmes d'études. Le personnel de la Section des politiques et de la coordination stratégique est passé de deux à cinq pour mieux répondre aux pressions relatives à la réglementation et à la désignation de métiers et pour promouvoir l'apprentissage. La Section de l'administration des examens et de la reconnaissance des programmes a embauché un commis à l'examen pour l'aider à répondre à la plus grande charge de travail due à l'augmentation du nombre d'apprentis devant subir un examen. Enfin, le personnel de la Section des services sur place est passé de trois à cinq agents de services et de douze à dix-huit conseillers en apprentissage. Ces changements ont permis de réduire la charge de travail du personnel en place et d'adopter ou de modifier des règlements afférents à divers métiers (p. ex. technicien d'usine de production de viande de porc, mécanicien de camions-remorques, esthéticienne et coiffeur).

Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle

La Commission, qui relève de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle* et dont les membres sont nommés par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, est un organisme indépendant qui défend les intérêts de l'industrie et de la population. La Commission nomme les membres des Comités consultatifs provinciaux des métiers (CCPM) et reçoit puis étudie les recommandations émises par eux relativement à la réglementation, à la formation dispensée, aux examens et à la reconnaissance professionnelle. La Direction de l'apprentissage apporte à la Commission et aux CCPM un soutien technique, administratif et financier. En 1999-2000, la Commission s'est réunie à huit reprises.

La nouvelle *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle*, qui a reçu la Sanction royale le 29 juin 1998 et qui est entrée en vigueur le 1er mai 1999, délègue plus de responsabilités et d'autorité à la Commission en matière d'orientation générale de la politique et d'élaboration de la réglementation. La Loi autorise aussi la Commission à conseiller le Ministre au sujet des besoins du marché du travail du Manitoba en ce qui concerne les travailleurs qualifiés, à nommer les membres des CCPM, à proposer un recours en appel et à élargir davantage la représentation et les compétences des CCPM que la législation précédente ne l'autorisait.

En 1999-2000, la Commission s'est engagée dans un processus de planification stratégique, a adopté les règlements essentiels, a approuvé le processus de nomination des membres des CCPM et a élaboré un plan de travail concernant l'examen des demandes de changements de l'industrie touchant les règlements et la reconnaissance professionnelle obligatoire qui sont en attente ou qui seront déposées. En 2000-2001, la Commission devrait établir un nouveau règlement sur l'apprentissage et la qualification professionnelle ainsi qu'un nouveau règlement en matière d'appels et nommer les membres de plus de 50 CCPM.

Nouveaux métiers

En septembre 1999, le Ministre a approuvé les règlements relatifs au métiers de ferronnier et d'opérateur de grue et de matériel de levage, ce dernier ayant été désigné métier à reconnaissance professionnelle obligatoire (seul un compagnon ou un apprenti peut exercer un métier à reconnaissance professionnelle obligatoire).

Le métier de technicien d'usine de production de viande de porc a été approuvé aux fins de désignation par la Commission en septembre 1999, puis approuvé par le Ministre en décembre 1999. La nomination d'un Comité consultatif provincial des métiers aux fins d'établissement d'un règlement régissant ce métier et du contenu du programme de formation technique s'y rapportant fait partie des priorités de l'exercice 2000-2001.

En 1999-2000, la Commission a continué de recevoir les demandes de l'industrie visant la désignation de nouveaux métiers d'apprentissage.

Comités consultatifs provinciaux des métiers

L'industrie établit les normes relatives à la formation et à la reconnaissance professionnelle des apprentis par l'entremise des Comités consultatifs provinciaux des métiers (CCPM). Les CCPM adressent à la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle des recommandations concernant la gamme de métiers, les normes de reconnaissance professionnelle ayant trait aux compétences et aux connaissances, les détails de la réglementation, les conditions d'admission, le contenu et la durée de la formation, le rapport entre le nombre de compagnons et le nombre d'apprentis, et les taux de rémunération des apprentis. Ils déterminent aussi le contenu des cours donnés en classe en élaborant les programmes d'études et en validant les examens. La Direction de l'apprentissage a animé 34 réunions de Comités consultatifs des métiers (CCM), dont les membres étaient nommés conformément aux dispositions de l'ancienne *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle*. Ceux-ci vont demeurer en poste jusqu'à ce que la Commission élabore un nouveau processus de nomination des CCPM en vertu de la nouvelle Loi.

Enfin, la direction a animé 40 réunions de divers groupes de travail issus de l'industrie. Ces réunions ont permis de faciliter le processus de désignation pour des métiers en passe d'être reconnus (métier de technicien d'usine de production de viande de porc en particulier) et de régler des points précis au sujet de métiers pour lesquels aucun CCM n'a été officiellement établi.

5 (g) Apprentissage

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses Réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 938,0	49,00	2 205,2	(267,2)	
Autres dépenses	899,8		643,9	255,9	
- Aide à la formation	979,9		2 545,5	(1 565,6)	1
Total des autres dépenses	1 879,7		3 189,4	(1 309,7)	

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la sous-utilisation des fonds fédéraux versés en vertu de l'Entente sur le développement du marché du travail afin de payer les coûts par tête des cours offerts par les établissements de formation.*

Services de l'emploi et de la formation professionnelle

Le mandat des Services de l'emploi et de la formation professionnelle est d'aider les Manitobains qui se butent à des obstacles nuisant à leur employabilité à acquérir une indépendance personnelle et financière. La direction y parvient en proposant, en négociant, en gérant et en évaluant les services d'emploi, de formation professionnelle et d'éducation, ainsi que les partenariats.

Services de création directe d'emplois

Services régionaux (Centres de développement de l'emploi des régions rurales)

Les Centres de développement de l'emploi des régions rurales assurent et facilitent la prestation de services d'intervention efficaces en matière d'emploi et de formation professionnelle, afin d'accroître l'autonomie et l'indépendance économique des Manitobains des régions rurales et du Nord qui se butent à des obstacles nuisant à leur employabilité. Parmi les activités mises de l'avant mentionnons l'évaluation des programmes de formation professionnelle et d'emploi; la prestation et la coordination des interventions en matière de formation professionnelle et d'emploi; les placements en milieu professionnel; le counseling en aptitudes à l'emploi et la formation préparatoire à l'emploi; la prestation de programmes de formation professionnelle; les stages avec ou sans salaire; et les activités en milieu de travail favorisant l'acquisition d'une formation préalable à l'emploi et d'une expérience de travail. Les services sont fournis directement, en vertu de contrats de partenariat en matière d'emploi et de formation professionnelle conclus avec des organismes communautaires, le secteur privé ainsi que d'autres ministères et gouvernements.

Contacts en milieu de travail (Winnipeg)

Ce programme contribue à ouvrir les possibilités d'emploi aux prestataires d'aide au revenu. Il offre des programmes de soutien à la recherche d'emploi exhaustifs qui aident les gens à acquérir les compétences nécessaires pour se mettre en valeur auprès d'employeurs éventuels. Des ateliers présentés sous forme de modules axés sur les besoins du client sont également offerts. Un soutien permanent à la recherche d'emploi, des services de présentation et de placement ainsi que des subventions salariales sont fournis aux participants en collaboration avec les centres d'emploi de Winnipeg.

Partenariats communautaires

Projets communautaires d'amélioration de l'aptitude au travail

Le personnel affecté aux Projets communautaires d'amélioration de l'aptitude au travail administre les fonds accordés aux organismes communautaires à but non lucratif pour les aider à mettre sur pied et à gérer des projets de formation professionnelle et d'emploi à l'intention des prestataires d'aide au revenu atteints d'une incapacité.

Les projets retenus permettent aux participants de se perfectionner en plus d'acquérir une formation en milieu de travail et une expérience de travail, le tout débouchant sur un emploi.

Projets de partenariats communautaires

Des contrats sont conclus avec des organismes communautaires à but non lucratif aux fins d'élaboration et de prestation d'une foule d'activités visant à favoriser l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité, comme des stages en milieu de travail, de façon à préparer les prestataires d'aide au revenu à intégrer le marché du travail.

Outre les stages, les activités peuvent comprendre une évaluation de l'employabilité, une formation préalable à l'emploi, une formation générale, une formation en alphabétisation, une formation axée sur des compétences particulières et une formation en milieu de travail.

Formation personnalisée axée sur le marché du travail

Le Programme de formation personnalisée axée sur le marché du travail permettra d'obtenir la formation professionnelle particulière requise pour occuper des emplois en forte demande ou des emplois pour lesquels il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La formation proposée doit comprendre une formation en milieu de travail auprès d'un employeur participant qui offre des possibilités d'emploi. Les formateurs auront la responsabilité d'aider les finissants à dénicher un emploi à la fin de leur formation.

Partenaires pour l'emploi

Partenaires pour l'emploi s'associe à des employeurs manitobains et à des projets de formation communautaire pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une formation en milieu de travail axée sur les besoins de l'employeur qui permet aux prestataires d'aide au revenu d'acquérir une spécialité et d'obtenir un emploi. Les activités liées au programme peuvent comprendre une formation préprofessionnelle, une formation visant l'obtention de compétences professionnelles particulières et une formation en cours d'emploi (formation pratique).

Carrières nouvelles dans le Nord

Carrières nouvelles dans le Nord s'associe à des employeurs, à des organismes communautaires, au gouvernement fédéral et à des administrations municipales pour appuyer les projets de formation axés sur les compétences qui répondent à divers besoins propres aux collectivités du nord du Manitoba, en participant à leur conception et à leur élaboration, en assurant la formation et en accordant un soutien financier.

Subventions salariales

Les subventions salariales aident les Manitobains au chômage à obtenir un emploi durable en leur proposant une expérience de travail. Elles peuvent permettre aux sans-emploi d'acquérir une expérience leur assurant un emploi à long terme. Parmi les activités liées au programme mentionnons les services d'orientation et de présélection, pour apparier employeurs et employés; le travail à l'essai, pour vérifier si l'appariement convient avant de faire une promesse d'embauche; et les subventions salariales comme telles, pour éponger les coûts associés à la formation et à l'embauche de nouveaux employés.

Programme d'emploi – prestations nationales pour enfants

Ce programme donne l'occasion aux parents à faible revenu ou prestataire d'aide au revenu de participer à des programmes de formation et d'emploi qui les aideront à obtenir et à garder un emploi ou à progresser sur le marché du travail.

De l'aide sociale à l'emploi

Se prendre en main!

Se prendre en main! est un programme communautaire qui aide les chefs de famille monoparentale prestataires d'aide au revenu à réussir leur intégration au marché du travail. Le programme leur donne l'occasion d'augmenter leur employabilité et leur aptitude au travail en proposant des services et des programmes visant à lever les obstacles à l'emploi d'ordre personnel, social, scolaire et professionnel.

Nouveaux débouchés Jeunesse (nouvelles possibilités d'emploi)

Ce programme donne aux jeunes de 18 à 24 ans prestataires d'aide au revenu l'occasion de participer à des projets de formation et à des stages qui les aideront à se préparer à leur entrée sur le marché du travail. Dans le cadre de ce programme, des contrats sont conclus avec des organismes communautaires, des organismes à but non lucratif et des établissements d'enseignement privés afin de garantir la prestation de diverses formes d'intervention en matière de formation professionnelle et d'emploi et répondre ainsi aux demandes des participants.

Parmi ces formes d'intervention mentionnons l'amélioration de la lecture, de l'écriture et de la formation générale, l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité et la formation en milieu de travail, les stages en milieu de travail, l'acquisition de compétences particulières et l'aide à la recherche d'emploi.

Projets pilotes novateurs

Les projets pilotes novateurs sont des projets qui favorisent l'élaboration de programmes et la mise à l'essai de nouveaux modèles de prestation de services visant à aider les prestataires d'aide au revenu à réintégrer le marché du travail et à acquérir une indépendance financière.

RÉSULTATS OBTENUS EN DATE DU 31 MARS 2000

Programme	Nombre réel de clients desservis, 1999-2000			Nombre d'abandons*	Nombre de clients embauchés ou poursuivant leurs études	
	Reports 1998-1999	Nouveaux clients 1999-2000	Total de clients 1999-2000	Nombre	Nombre	%
Services de création directe d'emplois (Services régionaux)	452	1 076	1 528	812	460	57 %
Services de création directe d'emplois (Contacts en milieu de travail)	45	237	282	171	103	60 %
Total - Services de création directe d'emplois	497	1 313	1 810	983	563	57 %
Projets de partenariats communautaires	125	427	552	439	237	54 %
Projets communautaires d'amélioration de l'aptitude au travail	2	113	115	71	53	75 %
Formation personnalisée axée sur le marché du travail	10	29	39	13	7	54 %
Partenaires pour l'emploi	61	152	213	273	225	82 %
Carrières nouvelles dans le Nord	56	101	157	73	43	59 %
Subventions salariales	94	183	277	86	70	81 %
Prestations nationales pour enfants	90	440	530	126	89	71 %
Total - Partenariats	438	1 445	1 883	1 081	724	67 %
Projets pilotes novateurs	49	131	180	107	37	35 %
Nouveaux débouchés jeunesse	116	460	576	417	312	75 %
Se prendre en main!	200	574	774	432	225	52 %
Total – Acquisition d'une autonomie	365	1 165	1 530	956	574	60 %
Grand total	1 300	3 923	5 223	3 020	1 861	62 %

* Établi à partir du dernier programme auquel le client a participé. Le dossier d'un client est fermé quand il a trouvé un emploi ou au bout de 90 jours, à la suite d'une enquête de suivi pour déterminer sa situation en matière d'emploi.

5 (h) Services de l'emploi et de la formation professionnelle

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses Réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	3 546,5	78,00	3 567,6	(21,1)	
Autres dépenses	1 928,3		1 861,5	66,8	
- Aide à la formation	3 635,0		4 269,5	(634,5)	1
- De l'aide sociale à l'emploi	2 540,6		3 710,8	(1 170,2)	2
Total des autres dépenses	8 103,9		9 841,8	(1 737,9)	
Total des sommes récupérables	(295,3)		(600,0)	304 7	

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à une diminution des soutiens financiers (fondés sur les besoins) accordés aux prestataires de l'aide au revenu en vertu des Services de création directe d'emplois (Services régionaux) et aux ressources non utilisées dans le cadre du Programme d'emplois – prestations nationales pour enfants pour les prestataires d'aide au revenu et les particuliers à faible revenu, des Projets communautaires d'amélioration de l'aptitude au travail et de la Formation personnalisée axée sur le marché du travail.*

2. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à un ralentissement des activités liées à De l'aide sociale à l'emploi, Nouveaux débouchés jeunesse et aux Projets pilotes novateurs, en raison de l'adoption de mesures de gestion des dépenses.*

Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail

Le 17 avril 1997, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont signé l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail, qui délègue à la Province la responsabilité des services d'emploi et de formation professionnelle financés à même le fonds d'assurance-emploi (AE). L'Entente permet au Manitoba d'intégrer, en fonction du cadre économique provincial, des services d'emploi et de formation professionnelle destinés aux Manitobains sans emploi. En règle générale, le transfert de responsabilités permet au Manitoba d'investir jusqu'à 50 millions de dollars aux ressources affectées aux programmes. Ces fonds servent à soutenir les prestataires d'assurance-emploi qui comptent réintégrer le marché du travail, à financer divers services d'emploi qui aident les Manitobains sans emploi à se trouver du travail, et à soutenir les ententes conclues avec les localités et le secteur privé dans le but d'offrir puis de fournir une expérience de travail aux Manitobains sans emploi.

L'objectif général visé par l'établissement de cette formule multi-service en matière de formation professionnelle et d'emploi est de permettre aux Manitobains sans emploi d'obtenir un emploi à long terme. Le cadre de référence du programme découlant de l'Entente est axé sur les objectifs suivants : i) améliorer les services à la clientèle et réduire les chevauchements en offrant un ensemble cohérent et parfaitement intégré de programmes de formation professionnelle et de services d'emploi pour les Manitobains sans emploi; ii) ouvrir l'accès à des programmes de formation professionnelle et à des services d'emploi adaptés aux besoins des employeurs et des collectivités, compte tenu de l'évolution de l'économie, et établir des liens avec ces programmes et services; iii) encourager une participation locale à la planification et à la mise en œuvre de services et de programmes en collaboration avec les collectivités et les employeurs; iv) encourager l'autonomie et l'engagement personnel des Manitobains pour qu'ils assurent leur indépendance par la voie d'un emploi durable.

On retrouve seize centres d'emploi répartis à Winnipeg et dans l'ensemble des régions rurales et du nord du Manitoba. Bon nombre d'entre eux sont situés dans les mêmes locaux que d'autres fournisseurs de services gouvernementaux. Il s'agit des centres d'emploi de Winnipeg, de Saint-Boniface, du sud-ouest de Winnipeg, du nord-est de Winnipeg, de Portage-la-Prairie, de Brandon (et du centre de formation WestBran), de Morden, de Dauphin, de Selkirk, de Gimli, de The Pas (et du centre de formation de The Pas), de Thompson, de Flin Flon, de Steinbach, de Swan River et de Beauséjour.

En vertu de l'Entente, la Direction des services de l'emploi et de la formation professionnelle offre les prestations d'emploi et les mesures de soutien mentionnées dans la Loi sur l'AE. Les prestations d'emploi s'adressent aux Manitobains qui touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi, à ceux qui en ont reçu ces trois dernières années et à ceux qui ont touché des prestations de maternité ou de paternité ces cinq dernières années. Elles comprennent les subventions salariales, qui encouragent les employeurs à engager sur une base permanente des clients particulièrement menacés par le chômage; les partenariats en matière d'emploi, établis avec des groupes d'employeurs et des groupes communautaires pour offrir une expérience de travail aux clients et faciliter leur embauche (y compris la formation collégiale des apprentis); l'aide au travail indépendant, qui offre des services personnalisés d'encadrement et de conseils aux clients qui veulent créer leur propre entreprise; et les prêts et subventions visant à aider les clients à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi.

Les Mesures provinciales s'adressent à tous les Manitobains sans emploi et à ceux qui risquent de perdre le leur. Elles comprennent les services d'aide à l'emploi, qui soutiennent la prestation de services visant à aider les clients à se préparer pour des emplois, à les trouver et à les garder; les partenariats du marché du travail, qui soutiennent les groupes d'employeurs et d'employés, les associations sectorielles et d'autres partenaires de la collectivité dans leurs activités qui touchent le développement et le perfectionnement de la main-d'œuvre, et la planification des ressources humaines; et les projets de recherche et innovation, qui encouragent la recherche, la planification et les activités innovatrices.

Les fonctions du Service national de placement, qui sont prises en charge par le Manitoba et qui s'adressent à tous les Manitobains sans emploi, englobent la détermination des besoins en services et counselling d'emploi, qui comprend la définition des besoins des particuliers et le renvoi aux services pertinents (p. ex., counselling d'emploi afin de cerner les obstacles à l'emploi et d'élaborer des plans d'action, appelé aussi programme de retour au travail); les services de placement, qui comprennent la collecte et la diffusion d'information sur les emplois que l'on trouve notamment dans les kiosques et les produits offerts par les services de placement de DRHC, ainsi que la collecte des offres d'emploi; et l'information sur le marché du travail, qui comprend l'élaboration conjointe (Manitoba et Canada) d'une stratégie à cet égard (information pertinente fournie aux employeurs, aux gouvernements et aux étudiants, et analyse des tendances du marché du travail).

La formation fournie dans le cadre de projets a été abandonnée le 30 juin 1999 à la suite de changements apportés à la Loi sur l'AE.

Divers projets ont été financés entre le 1er avril et le 30 juin 1999.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Activités du Programme découlant de l'Entente sur le développement du marché du travail

	Clients desservis en 1999-2000
PRESTATION D'EMPLOI	
- Partenariats en matière d'emploi	940
- Étudiants payants/Prêts et subventions	8 130
- Aide au travail indépendant	786
- Subventions salariales	772
Total	10 628
MESURES PROVINCIALES	
- Services d'aide à l'emploi	17 101
- Partenariats du marché du travail	S/O
- Recherche et innovation	S/O
Total	17 101
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT	
- Détermination des besoins en services et counselling d'emploi	37 361[1]
- Services de placement, offres d'emploi	16 230
- Information sur le marché du travail	S/O
FORMATION DANS LE CADRE DE PROJETS	516

1 Nombre total d'entrevues
S/O Nombre de clients non comptabilisé

Entente sur le développement du marché du travail - Résultats

	Objectifs visés 1999-2000	Résultats 1999-2000
Nombre de retours au travail	9 172	12 641
Prestations non versées par l'AE	25 500 000 $	28 779 052 $

Activités du Programme découlant de l'Entente sur le développement du marché du travail

	Clients desservis en 1999-2000
PRESTATION D'EMPLOI	
- Partenariats en matière d'emploi	940
- Étudiants payants/Prêts et subventions	8 130
- Aide au travail indépendant	786
- Subventions salariales	772
Total	10 628
MESURES PROVINCIALES	
- Services d'aide à l'emploi	17 101
- Partenariats du marché du travail	S/O
- Recherche et innovation	S/O
Total	17 101
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT	
- Détermination des besoins en services et counselling d'emploi	37 361[1]
- Services de placement, offres d'emploi	16 230
- Information sur le marché du travail	S/O
FORMATION DANS LE CADRE DE PROJETS	516

1 Nombre total d'entrevues
S/O Nombre de clients non comptabilisé

Entente sur le développement du marché du travail - Résultats

	Objectifs visés 1999-2000	Résultats 1999-2000
Nombre de retours au travail	9 172	12 641
Prestations non versées par l'AE	25 500 000 $	28 779 052 $

5 (j) Entente Canada-Manitoba sure le développement

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	5 253,1	118,00	5 343,7	(90,6)	
Autres dépenses	443,1		448,4	(5,3)	
- Aide à la formation	49 333,8		49 521,0	(187,2)	
Total des autres dépenses	49 776,9		49 969,4	(192,5)	

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire a pour rôle de fournir des ressources financières aux universités publiques et aux collèges communautaires du Manitoba. Il soutient et aide aussi ces établissements dans l'élaboration d'une programmation faite sur mesure pour répondre aux besoins des adultes manitobains et du marché du travail de la province en matière d'éducation et de formation professionnelle. Tous les détails relatifs aux activités du Conseil sont mentionnés dans son rapport annuel.

6 (a) Conseil de l'enseignement postsecondaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	634,8	11,00	635,1	(0,3)	
Total des autres dépenses	271,0		265,7	5,3	

6 (b) Subventions aux universités

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Subventions de fonctionnement	220 727,7		220 727,7	0,0	
- Faculté de gestion	889,0		889,0	0,0	
Total des autres dépenses	221 616,7		221 616,7	0,0	

6 (c) Subventions aux collèges communautaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Subventions de fonctionnement	58 042,2		57 792,2	250,0	
- Interuniversités Nord	822,1		822,1	0,0	
- Plan de croissance des collèges communautaires	4 000,0		4 000,0	0,0	
Total des autres dépenses	62 864,3		62 614,3	250,0	

6 (d) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	1 300,0		1 300,0	0,0	

Subventions en capital

Les subventions en capital sont offertes en vue de payer les dépenses en matière d'immobilisation des divisions scolaires, des collèges communautaires et des universités. Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur ces subventions dans les rapports annuels de la Commission des finances des écoles publiques et du Conseil sur l'enseignement postsecondaire.

7 Subventions en capital
7 (a) Divisions scolaires
7 (b) Universités
7 (c) Collèges communautaires
7 (d) Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Divisions scolaires	27 437,3		27 437,3	0,0	
- Universités	10 940,0		10 940,0	0,0	
- Collèges communautaires	2 245,6		2 245,6	0,0	
Total des autres dépenses	40 622,9		40,662,9	0,0	
Total des sommes récupérables	(4 500,0)		(4 500,0)	0,0	

Ammortissement des immobilisations

Le budget sert à tenir compte de l'amortissement des biens en immobilisations.

8 Amortissement des immobilisations

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	1 750,4		1 787,3	(36,9)	

PARTIE B – IMMOBILISATIONS

Immobilisations

En 1999-2000, la province adopte une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

2 (c) Éducation et Formation professionnelle

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 1999-2000 (en milliers de $)	ETP	Estimation 1999-2000 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	59,7		0,0	59,7	

1. *Le dépassement est dû aux coûts liés à la nouvelle politique de comptabilité (Partie B - Immobilisations) sur les immobilisations corporelles qui stipule qu'un lecteur optique doit être financé au moyen du budget d'immobilisations (bien de la catégorie 6).*

Renseignements financiers

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle

Conciliation (en milliers de $)

Détails	
Budget des dépenses pulié, 1998-1999	1 130 465,9 $
Transfert de crédits venant de : Services à la famille	(568,3)
Rajustement des dépenses en capital : Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	88,7
Autres augmentations et (diminutions)	49 036,5
Budget des dépenses, 1999-2000	**1 179 022,8 $**

Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle

Conciliation (en milliers de $)

Détails	
Budget des dépenses pulié, 1998-1999	1 130 465,9 $
Transfert de crédits venant de : Services à la famille	(568,3)
Rajustement des dépenses en capital : Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	88,7
Autres augmentations et (diminutions)	49 036,5
Budget des dépenses, 1999-2000	**1 179 022,8 $**

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-1	Administration et finances				
27,0	(a)	Traitement du ministre	27,0	26,2	0,8	
	(b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre				
663,8		- Salaires et avantages sociaux	696,9	654,0	42,9	
126,8		- Autres dépenses	195,9	143,2	52,7	
	(c)	Direction générale de l'education des Autochtones				
358,9		- Salaires et avantages sociaux	291,8	216,2	75,6	
108,8		- Autres dépenses	174,0	129,3	44,7	
	(d)	Services communs de la gestion des ressources humaines				
611,2		- Salaires et avantages sociaux	608,7	566,7	42,0	
113,2		- Autres dépenses	152,4	96,9	55,5	
	(e)	Services généraux et administratifs				
1 214,6		- Salaires et avantages sociaux	1 192,1	1 058,5	133,6	
456,3		- Autres dépenses	372,3	446,5	(74,2)	
	(f)	Gestion de l'information				
700,2		- Salaires et avantages sociaux	682,7	633,3	49,4	
254,5		- Autres dépenses	251,1	209,8	41,3	
4 635,3		Total 16-1	4 644,9	4 180,6	464,3	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-2	Programmes scolaires				
	(a)	Administration				
278,7		- Salaires et avantages sociaux	260,1	283,2	(23,1)	
77,9		- Autres dépenses	89,5	74,7	14,8	
	(b)	Manitoba School for the Deaf				
2 876,4		- Salaires et avantages sociaux	2 697,5	2 548,5	149,0	
641,0		- Autres dépenses	626,5	590,0	36,5	
	(c)	Mesure et évaluation				
5 149,7		- Salaires et avantages sociaux	4 498,2	3 951,7	546,5	1
5 214,7		- Autres dépenses	3 706,3	3 662,5	43,8	
	(d)	Élaboration des programmes				
3 164,2		- Salaires et avantages sociaux	2 401,2	1 988,9	412,3	2
3 679,6		- Autres dépenses	4 805,1	3 843,4	961,7	3
	(e)	Mise en œvre des programmes				
5 082,4		- Salaires et avantages sociaux	4 020,7	3 862,2	158,5	4
3 253,8		- Autres dépenses	4 000,6	3 799,2	201,4	5
	(f)	Services aux élèves				
1 930,5		- Salaires et avantages sociaux	1 870,1	1 770,1	100,0	
697,0		- Autres dépenses	687,4	658,3	29,1	
32 045,9		Total 16-2	29 663,2	27 032,7	2 630,5	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-3	Bureau de l'éducation française				
	(a)	Administration				
143,2		- Salaires et avantages sociaux	140,1	134,4	5,7	
23,4		- Autres dépenses	26,9	35,2	(8,3)	
	(b)	Développement et implantation des programmes				
1 347,7		- Salaires et avantages sociaux	383,3	447,3	(64,0)	
835,3		- Autres dépenses	1 651,1	1 117,3	533,8	6
	(c)	Services de soutien en éducation				
1 403,9		- Salaires et avantages sociaux	600,8	472,0	128,8	
715,8		- Autres dépenses	682,0	713,8	(31,8)	
	(d)	Programmes de langues officielles et services administratifs				
902,6		- Salaires et avantages sociaux	878,0	763,3	114,7	
1 162,2		- Autres dépenses	1 238,7	1 168,4	70,3	
376,7		- Aide financière	2 108,2	1 698,9	409,3	7
	(e)	Direction des ressources éducatives françaises				
461,9		- Salaires et avantages sociaux	405,9	385,2	20,7	
279,9		- Autres dépenses	380,4	314,9	65,5	
7 652,6		Total 16-3	8 495,4	7 250,7	1 244,7	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-4	Soutien aux écoles				
	(a)	Financement des écoles				
904,6		- Salaires et avantages sociaux	837,0	849,7	(12,7)	
162,3		- Autres dépenses	165,2	152,0	13,2	
2 267,4		- Évaluation foncière	2 267,4	2 152,0	115,4	
	(b)	Services d'administration scolaire				
1 336,5		- Salaires et avantages sociaux	1 248,6	1 211,1	37,5	
531,8		- Autres dépenses	514,6	429,9	84,7	
	(c)	Réseau informatique scolaire				
370,0		- Salaires et avantages sociaux	400,8	276,7	124,1	
495,6		- Autres dépenses	450,9	403,4	47,5	
	(d)	Subventions aux écoles				
585 122,6		- Subventions de fonctionnement	594 601,2	568 767,5	25 833,7	8
19 447,5		- Subventions générales de soutien	19 455,9	19 159,5	296,4	
2 442,8	(e)	Autres subventions	2 319,5	2 266,2	53,3	
71 555,5	(f)	Caisse de retraite des enseignants	69 473,0	66 828,6	2 644,4	9
513,3	(g)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	513,3	513,3	0,0	
685 149,9		Total 16-4	692 247,4	663 009,9	29 237,5	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-5	Formation professionnelle et éducation permanente				
	(a)	Services de gestion				
520,5		- Salaires et avantages sociaux	523,1	499,9	23,2	
218,7		- Autres dépenses	210,1	215,0	(4,9)	
1 229,4		- Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation	1 220,3	1 167,2	53,1	
	(b)	Programmes de soutien au marché du travail				
469,3		- Salaires et avantages sociaux	470,5	417,8	52,7	
161,5		- Autres dépenses	153,5	144,6	8,9	
	(c)	Alphabétisation des adultes et éducation permanente				
356,4		- Salaires et avantages sociaux	337,8	317,8	20,0	
92,1		- Autres dépenses	90,5	115,7	(25,2)	
1 174,5		- Subventions	1 152,1	1 062,8	89,3	
	(d)	Programmes à l'intention des jeunes				
1 317,2		- Salaires et avantages sociaux	1 374,7	1 315,2	59,5	
404,3		- Autres dépenses	425,5	435,8	(10,3)	
2 480,8		- Lancement de carrières	2 328,4	2 411,6	(83,2)	
4 325,0		- Partenariats communautaires pour les jeunes	3 952,2	3 906,7	45,5	
400,0		- Partenariats pour des carrières	369,2	234,1	135,1	
(3 900,0)		- Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(3 621,0)	(3 612,2)	(8,8)	
(200,0)		- Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	(198,0)	(194,8)	(3,2)	
	(e)	Main-d'œvre de l'an 2000				
404,3		- Salaires et avantages sociaux	335,7	379,4	(43,7)	
86,2		- Autres dépenses	78,0	81,9	(3,9)	
1 400,0		- Subventions	1 732,6	1 701,2	31,4	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Budget 1999-2000			Réel 1999-2000	Réel 1998-1999	Écart	
	16-5	Formation professionnelle et éducation permanente (suite)				
	(f)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique				
593,4		- Salaires et avantages sociaux	505,8	390,8	115,0	
624,9		- Autres dépenses	722,2	956,4	(234,2)	
	(g)	Apprentissage				
2 205,2		- Salaires et avantages sociaux	1 938,0	1 426,5	511,5	10
643,9		- Autres dépenses	899,8	467,0	432,8	11
2 545,5		- Soutien à la formation	979,9	337,1	642,8	12
	(h)	Services de l'emploi et de la formation professionnelle				
3 567,6		- Salaires et avantages sociaux	3 546,5	3 323,6	222,9	
1 861,5		- Autres dépenses	1 928,3	1 141,1	787,2	13
4 269,5		- Soutien à la formation	3 635,0	3 191,4	443,6	14
3 710,8		- De l'aide sociale à l'emploi	2 540,6	3 975,7	(1 435,1)	15
(600,0)		- Moins : Somme récupérable des Services à la famille	(295,3)	(458,4)	163,1	
	(j)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail				
5 343,7		- Salaires et avantages sociaux	5 253,1	5 017,7	235,4	
448,4		- Autres dépenses	443,1	636,2	(193,1)	
49 521,0		- Soutien à la formation	49 333,8	45 824,3	3 509,5	16
85 675,6		Total 16-5	82 366,0	76 829,1	5 536,9	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-6	Soutien à l'éducation postsecondaire				
	(a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire				
635,1		- Salaires et avantages sociaux	634,8	649,9	(15,1)	
265,7		- Autres dépenses	271,0	240,8	30,2	
	(b)	Subventions aux universités				
220 727,7		- Subventions de fonctionnement	220 727,7	214 170,0	6 557,7	17
889,0		- Faculté de gestion	889,0	889,0	0,0	
	(c)	Subventions aux collèges communautaires				
57 792,2		- Subventions de fonctionnement	58 042,2	56 501,3	1 540,9	18
822,1		- Interuniversités Nord	822,1	822,1	0,0	
4 000,0		- Plan de croissance des collèges communautaires	4 000,0	0,0	4 000,0	19
	(d)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation				
1 300,0		postsecondaire	1 300,0	1 026,8	273,2	
6 484,7	(e)	Programmes Accès	6 428,1	6 212,0	216,1	
	(f)	Aide aux étudiants				
1 482,4		- Salaires et avantages sociaux	1 467,9	1 356,9	111,0	
665,2		- Autres dépenses	763,8	847,0	(83,2)	
8 692,2		- Prêts et bourses	8 107,5	6 900,0	1 207,5	20
1 433,5		- Exemption d'intérêts	786,8	271,3	515,5	21
763,5		- Réduction des dettes	5,0	0,0	5,0	
5 000,0		- Projet de bourses d'étude et d'entretien	5 063,5	5 000,0	63,5	
15 000,0		- Crédit d'impôt du Manitoba pour la formation	12 165,4	11 810,0	355,4	
0,0		- Fonds des bourses du millénaire	10 588,5	0,0	10 588,5	22
325 953,3		Total 16-6	332 063,3	306 697,1	25 366,2	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 1999-2000	Poste budgétaire		Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-7	Subventions en capital				
27 437,3	(a)	Divisions scolaires	27 437,3	23 687,6	3,749,7	23
10 940,0	(b)	Universitiés	10 940,0	10 340,0	600,0	24
2 245,6	(c)	Collèges communautaires	2 245,6	3 245,6	(1 000,0)	25
	(d)	Moins : Somme récupérables des Initiatives d'immobilisations				
(2 500,0)		- Divisions scolaires	(2 500,0)	0,0	(2 500,0)	26
(2 000,0)		- Universités	(2 000,0)	(2 400,0)	400,0	27
36 122,9		Total 16-7	36 122,9	34 873,2	1 249,7	
1 787,3	16-8	Amortissement des immobilisations	1 750,4	156,5	1 593,9	28
1 179 022,8		Total des dépenses	1 187 353,5	1 120 029,8	67 323,7	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Note explicative :

1. *Le dépassement est dû à onze postes qui ont été comblés, à l'élimination du programme de réduction de la semaine de travail prévu dans le budget des dépenses 1999-2000, à une augmentation générale des salaires de 2 p. 100 en 1999-2000, à l'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté en 1999-2000 et à divers rajustements nets.*

2. *Le dépassement est dû à dix postes qui ont été comblés, à l'élimination du programme de réduction de la semaine de travail prévu dans le budget des dépenses 1999-2000, à une augmentation générale des salaires de 2 p. 100 en 1999-2000, au rajustement des salaires pour l'exercice et à divers rajustements nets.*

3. *Le dépassement est dû aux allocations de détachement supplémentaires en 1999-2000, à l'augmentation des activités liées au Projet d'intégration de la technologie de l'information au programme d'études en raison du plein d'effectif en personnel, à l'augmentation des activités liées aux programmes d'études, aux technologies d'apprentissage et aux ressources d'apprentissage, et à divers rajustements nets.*

4. *Le dépassement est dû à un poste qui a été comblé, à l'élimination du programme de réduction de la semaine de travail prévu dans le budget des dépenses 1999-2000, à une augmentation générale des salaires de 2 p. 100 en 1999-2000, au rajustement des salaires pour l'exercice, aux coûts liés aux prestations de départ, aux reclassifications et au temps supplémentaire plus élevés en 1999-2000, et à divers rajustements nets.*

5. *Le dépassement est dû aux allocations de détachement supplémentaires en 1999-2000, à l'augmentation des activités de mise en œuvre au sein des équipes régionales et à divers rajustements nets.*

6. *Le dépassement est principalement dû aux allocations de détachement supplémentaires en 1999-2000, aux salaires et aux congés compensatoires accordés au personnel détaché en 1999-2000 et à l'augmentation nette des activités au sein de la Direction de l'élaboration des programmes et de la Direction de la mise en œuvre des programmes.*

7. *Le dépassement est dû à une augmentation de l'aide accordée en vertu du PLOE (projets spéciaux) pour l'élaboration de nouveaux projets, et à une augmentation des bourses d'études et d'enseignement attribuable à une hausse du nombre d'inscriptions au Collège universitaire de Saint-Boniface.*

8. *Le dépassement est principalement dû à l'augmentation du budget consacré au Programme de financement des écoles, à l'augmentation des inscriptions et du taux par élève dans les écoles indépendantes, à l'augmentation des dépenses consacrées aux programmes institutionnels en raison principalement des coûts salariaux plus élevés, à une subvention non renouvelable à la division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pour l'aider à payer les coûts relatifs à l'harmonisation des conventions collectives, à une subvention non renouvelable à la DSFM à la suite des négociations du Ministère avec le Canada concernant le renouvellement de l'Entente Canada-Manitoba sur la gestion des écoles franco-manitobaines, et à d'autres fluctuations nettes au chapitre des subventions.*

9. *Le dépassement est dû aux paiements versés aux nouveaux retraités, aux rajustements se rapportant aux congés d'études et aux paiements liés à l'exécution des ordonnances alimentaires. Il est compensé en partie par les paiements faisant l'objet d'un accord réciproque, par les rajustements à la suite d'un divorce et par la succession des enseignants décédés.*

10. *Le dépassement est dû à seize postes qui ont été comblés, à l'élimination du programme de réduction de la semaine de travail prévu dans le budget des dépenses 1999-2000, au rajustement des salaires pour l'exercice et à divers rajustements nets.*

11. *Le dépassement est dû aux coûts de rénovation du bureau engagés à la suite de l'expansion du programme, aux coûts défrayés en 1999-2000 pour l'établissement d'une nouvelle base de données de la clientèle, à l'acquisition de matériel de bureau à la suite de l'augmentation du personnel et à divers rajustements nets.*

12. *Le dépassement est dû aux délais associés aux achats de place dans les cours en 1998-1999. Il s'agissait d'un nouveau programme créé en 1998-1999 pour lequel aucune dépense n'a été imputée avant septembre 1998.*

13. *Le dépassement est dû aux coûts plus élevés des services de gestion des ordinateurs de bureau en 1999-2000, à l'augmentation des coûts relatifs au système ACRS en 1999-2000 et à divers rajustements nets.*

14. *Le dépassement est dû aux coûts relatifs au Programme de prestation nationale pour enfants qui s'échelonnaient sur une année entière en 1999-2000. Il est compensé par la diminution nette d'une année à l'autre des dépenses afférentes à divers projets d'emploi et de formation.*

15. *La sous-utilisation est due à une réduction du budget consacré à Se prendre en main! d'environ 50 p. 100 en 1999-2000, à une diminution des activités liées aux projets de Nouveaux débouchés jeunesse et à divers rajustements nets.*

16. *Le dépassement est dû à une augmentation nette, en 1999-2000, du financement de programmes en vertu de l'Entente sur le développement du marché du travail, et à une augmentation des activités relatives aux programmes dans tous les secteurs en 1999-2000.*

17. *Le dépassement est dû à l'augmentation moyenne de 2 p. 100 de l'aide financière accordée aux universités en 1999-2000, à l'augmentation du soutien financier aux collèges confessionnels privés, à l'augmentation du financement des nouveaux programmes approuvés en 1998-1999, et à une aide financière plus élevée au Collège universitaire de Saint-Boniface en vertu de l'entente fédérale-provinciale visant à élaborer de nouveaux programmes et à étendre les programmes existants.*

18. *Le dépassement est principalement dû à l'augmentation moyenne de 2 p. 100 de l'aide financière accordée aux collèges communautaires en 1999-2000, à l'augmentation de l'aide financière aux nouveaux programmes approuvés en 1998-1999, et à l'augmentation de l'aide au Collège technique de Winnipeg pour qu'il continue d'offrir ses programmes d'enseignement postsecondaire à l'intention des apprenants adultes.*

19. *Le dépassement est dû à l'établissement du Plan de croissance des collèges communautaires dans le budget des dépenses 1999-2000.*

20. *Le dépassement est dû aux coûts relatifs au programme fédéral destiné aux étudiants ayant des enfants à charge qui s'échelonnaient sur une année entière, et à la hausse de la provision pour pertes à la suite de l'identification, par le prêteur, d'un nombre plus élevé de prêts à risque limité, comparativement à la provision de 3,9 p. 100 établie précédemment. Il est compensé par diverses fluctuations mineures au chapitre du soutien aux subventions d'équipement.*

21. *Le dépassement est dû aux coûts relatifs au Programme d'exemption d'intérêts qui s'échelonnaient sur une année entière en 1999-2000.*

22. *Le dépassement est dû au soutien demandé par le gouvernement fédéral pour le Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire, qui sont accordées aux étudiants qui résident au Manitoba pour qu'ils puissent réduire leur endettement étudiant.*

23. *Le dépassement est dû à une augmentation des paiements pour le service de la dette sous forme de débentures, aux coûts associés au câblage des écoles publiques et à diverses fluctuations au chapitre du soutien aux subventions d'équipement.*

24. *Le dépassement est principalement dû au versement de fonds supplémentaires aux universités aux fins d'entretien différé.*

25. *La sous-utilisation est due à une réaffectation non récurrente des fonds pour les dépenses en capital approuvés en 1998-1999 pour des projets visant les systèmes informatiques du Assiniboine Community College et du Red River Community College.*

26. *Le dépassement est dû à des récupérations de projets d'immobilisation en 1999-2000 aux fins de réduction des dépenses encourues pour le câblage des écoles publiques.*

27. *La sous-utilisation est due aux fluctuations annuelles au chapitre des récupérations pour les projets d'immobilisation.*

28. *Le dépassement est dû à un rajustement pour l'exercice de l'annuité de l'amortissement pour la rendre plus conforme aux dépenses courantes de l'exercice.*

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des recettes

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Chiffres réels 1998-99	Chiffres réels 1999-2000	Augmentation (Diminution)		Source	Chiffres réels 1999-2000	Prévisions 1999-2000	Écart	Note explicative
				Programmes de fonctionnement courants :				
				Gouvernement du Canada				
523,3	548,0	24,7	(a)	Loi canadienne sur les prêts aux étudiants – rémunération de services	548,0	526,7	21,3	
1 497,0	0,0	(1 497,0)	(b)	Se prendre en main	0,0	0,0	0,0	1
38,1	0,0	(38,1)	(c)	Entente sur le perfectionnement de la main-d'œvre	0,0	0,0	0,0	
5 294,0	6 336,6	1 042,6	(d)	Entente relative aux langues officielles dans l'enseignement	6 336,6	4 922,9	1 413,7	2
1 035,5	1 479,9	444,4	(e)	Subventions canadiennes pour études	1 479,9	2 100,2	(620,3)	3
51 478,2	54 992,8	3 514,6	(f)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail	54 992,8	55 180,0	(187,2)	4
0,0	10 588,5	10 588,5	(g)	Fonds des bourses du millénaire	10 588,5	0,0	10 588,5	5
41,4	0,0	(41,4)	(h)	Projet visant l'acquisition d'une expérience	0,0	0,0	0,0	
59 907,5	73 945,8	14 038,3		Total	73 945,8	62 729,8	11 216,0	
				Autres recettes :				
1 728,9	1 739,7	10,8	(a)	Droits de scolarité	1 739,7	2 117,7	(378,0)	6
900,5	682,1	(218,4)	(b)	Divers	682,1	883,8	(201,7)	7
2 629,4	2 421,8	(207,6)		Total	2 421,8	3 001,5	(579,7)	
62 536,9	76 367,6	13 830,7		Total – programmes de fonctionnement courants	76 367,6	65 731,3	10 636.3	

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des recettes

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Note explicative :

1. *La variation d'une année à l'autre résulte de l'expiration (le 31 mars 1999) de l'entente fédérale-provinciale Se prendre en main!*

2. *L'augmentation fait suite à l'annonce du gouvernement fédéral d'une augmentation de 19,7 % du financement destiné aux langues officielles dans l'enseignement et à la prestation de programmes spéciaux en vertu de l'entente générale sur la promotion des langues officielles.*

3. *La réduction est la conséquence d'une sous-utilisation des crédits destinés aux Subventions canadiennes pour études suivantes : les subventions destinées aux étudiants inscrits à temps partiel ayant des besoins élevés et les subventions destinées aux étudiants ayant des personnes à charge. Cette réduction est compensée par une augmentation des subventions destinées aux étudiantes inscrites au doctorat et des subventions destinées aux étudiants ayant une incapacité permanente, ainsi que par divers rajustements mineurs. La variation d'une année à l'autre est causée par des coûts relatifs à la mise en œuvre de la nouvelle initiative fédérale à l'intention des étudiants ayant des personnes à charge, qui s'échelonnait sur une année entière en 1999-2000.*

4. *La sous-utilisation a pour cause principale le fait que Développement des ressources humaines Canada n'a pas confirmé les niveaux de financement des programmes pour 1999-2000 avant que le budget ait été finalisé. La variation d'une année à l'autre est causée par une augmentation nette du financement des programmes en 1999-2000 en vertu de l'Entente sur le développement du marché du travail.*

5. *L'augmentation est le résultat de la nouvelle entente conclue entre les gouvernements fédéral et provincial en 1999-2000 en ce qui concerne le Fonds de dotation des bourses du millénaire, qui sont accordées aux étudiants qui résident au Manitoba pour les aider à réduire leur niveau d'endettement.*

6. *La sous-utilisation a pour cause le nombre moins important que prévu d'inscriptions comme apprentis et de renouvellement de certificats d'apprentissage de coiffeur-styliste et d'esthéticienne, les retards dans l'annonce de deux nouveaux cours d'enseignement à distance, le départ de deux pensionnaires de la Manitoba School for the Deaf et le transfert d'un pensionnaire au programme de jour, l'annulation du cours de soudage TIG au Stevenson de formation technique en aéronautique et divers rajustements nets.*

   La variation d'une année à l'autre est principalement causée par la modification de la réglementation en ce qui a trait à la remise des certificats d'apprentissage de coiffeur-styliste et d'esthéticienne, ainsi que par la fluctuation du nombre de pensionnaires à la Manitoba School for the Deaf. Cette variation est compensée par une augmentation des inscriptions au Stevenson de formation technique en aéronautique et par une modification de la loi fédérale relative aux Services des ressources humaines du Canada en ce qui a trait à l'utilisation du Fonds d'assurance-emploi à des fins d'achat de cours de formation.

7. *La sous-utilisation a pour cause principale un changement dans le recouvrement des dépenses portées au compte de la rubrique recouvrement des dépenses du Programme de prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba, plutôt qu'au compte des recettes générales, en raison de changements en matière de programmes et de politiques. Cette sous-utilisation est compensée par la hausse de la demande en matière de matériel de référence pédagogique.*

   La variation d'une année à l'autre est principalement causée par un changement dans le recouvrement des dépenses portées au compte de la rubrique recouvrement des dépenses du Programme de prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba, plutôt qu'au compte des recettes générales, en raison de changements en matière de programmes et de politiques. Les frais d'inscription et les dons recueillis (par l'intermédiaire du Bureau de l'éducation française) seront partiellement utilisés pour compenser les dépenses engagées lors de la conférence nationale « Échange sur les études canadiennes » qui a eu lieu au Manitoba en mai 2000.

Éducation et Formation professionnelle

Sommaire des dépenses et de la dotation par postes budgétaires principaux

pour les exercices se terminant entre le 31 mars 1996 et le 31 mars 2000* (en milliers de $)

Poste budgétaire principale	1995-96		1996-97		1997-98 (1,2)		1998-99		1999-2000	
	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$
16-1 Administration et finances	64,06	4 355,1	63,06	3 962,8	65,56	4 163,8	63,56	4 105,6	64,56	4 644,9
16-2 Programmes scolaires	273,39	19 326,1	274,89	21 521,5	286,89	23 877,6	309,89	27 222,7	328,89	29 663,2
16-3 Bureau de l'éducation française	43,50	4 738,6	51,50	5 718,2	60,50	6 534,3	72,50	7 250,7	76,50	8 495,4
16-4 Soutien aux écoles	50,00	627 487,1	50,00	632 595,9	50,00	648 146,0	50,00	663 531,4	51,00	692 247,4
16-5 Formation professionnelle et éducation permanente	248,23	24 877,0	203,73	22 734,8	322,23	29 112,6	374,23	76 829,1	407,23	82 366,0
16-6 Soutien à l'éducation postsecondaire	51,00	280 049,2	50,00	292 251,0	47,50	298 429,1	47,50	306 697,1	47,50	332 063,3
Sub-total	730,18	960 833,1	693,18	978 784,2	832,68	1 010 263,4	917,68	1 085 636,6	975,68	1 149 480,2
16-7 Subventions en capital		36 663,5		38 739,1		34 742,3		34 873,2		36 122,9
16-8 Amortissement des immobilisations		0,0		0,0		0,0		0,0		1 750,4
Total	730,18	997 496,6	693,18	1 017 523,3	832,68	1 045 005,7	917,68	1 120 509,8	975,68	1 187 353,5

* Les dépenses réelles historiques ont été redressées pour tenir compte du transfert des programmes entre ministères dans le but de faciliter la comparaison des chiffres d'une année à l'autre.

Les transferts suivants sont à noter :

1. *Services d'évaluation foncière du Développement rural.*
2. *Transfert de responsabilité du gouvernement fédéral à la province du Manitoba de la partie II de la Loi sur l'assurance-emploi à compter du 27 novembre 1997.*

Annexes

Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle
DIVISIONS SCOLAIRES

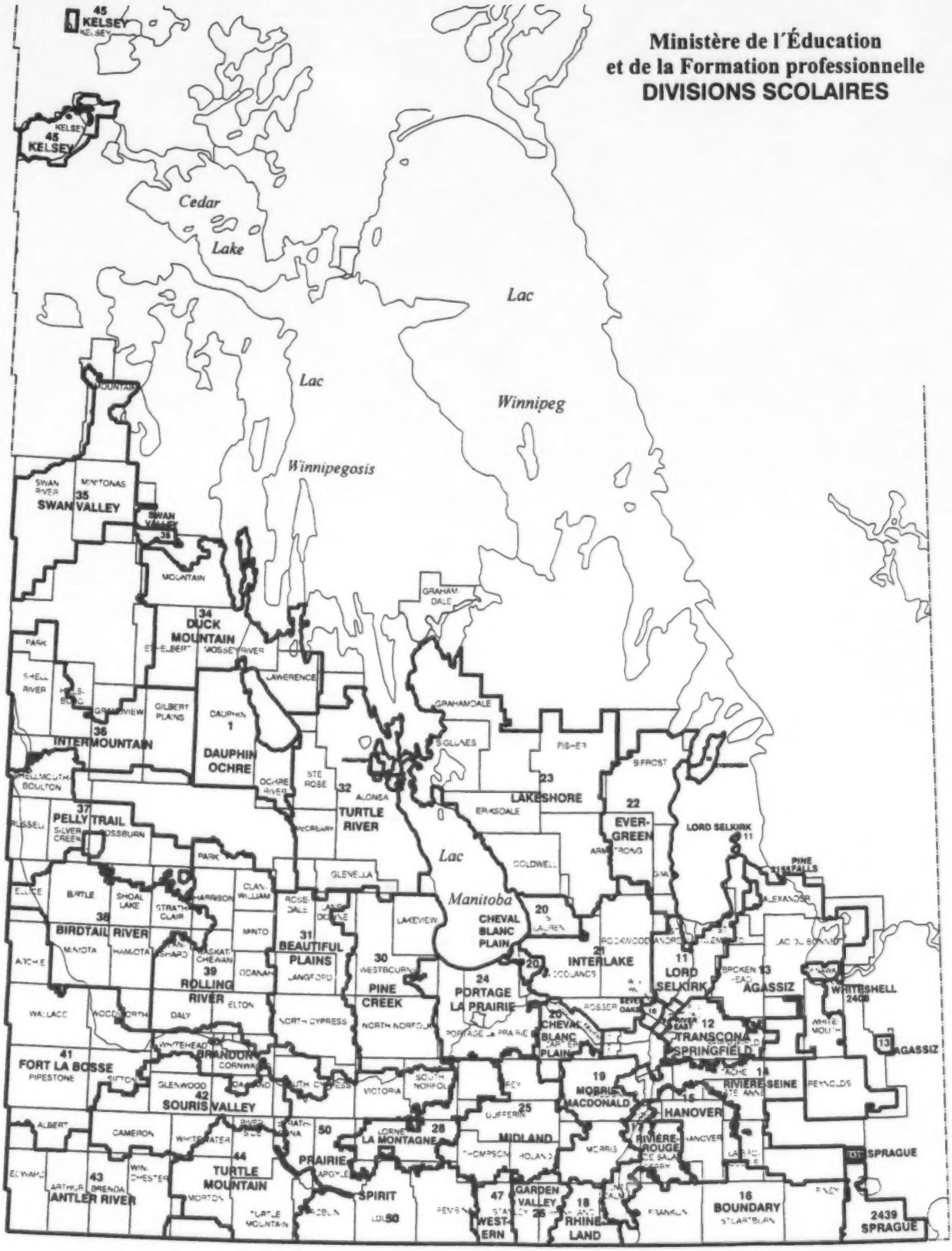

Cartography by Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1999

MAN 1423B

Ministère de l'Éducation
et de la Formation professionnelle
DIVISIONS SCOLAIRES DE LA VILLE DE WINNIPEG

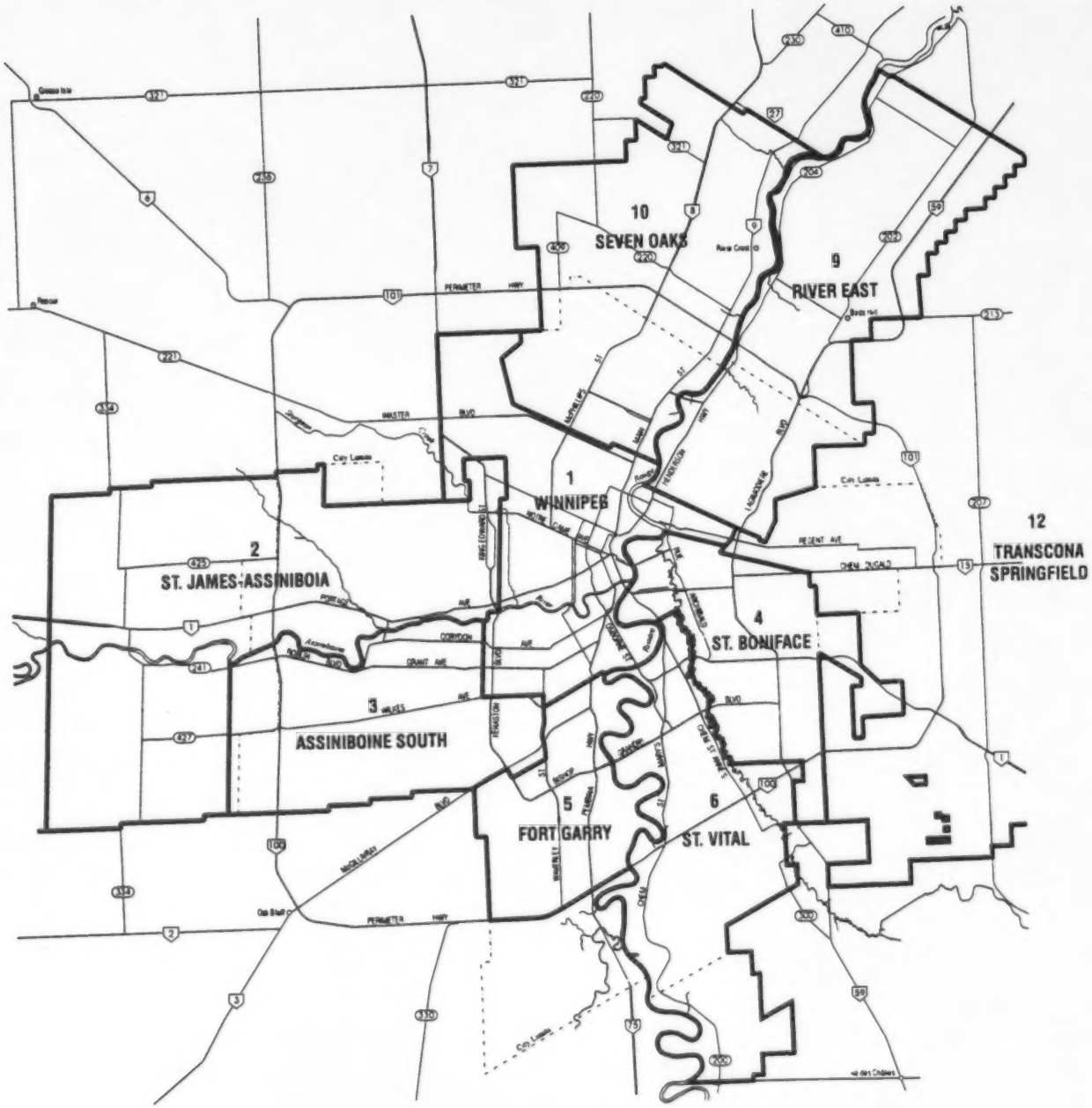

MAN 1423D

Cartography by: Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1999

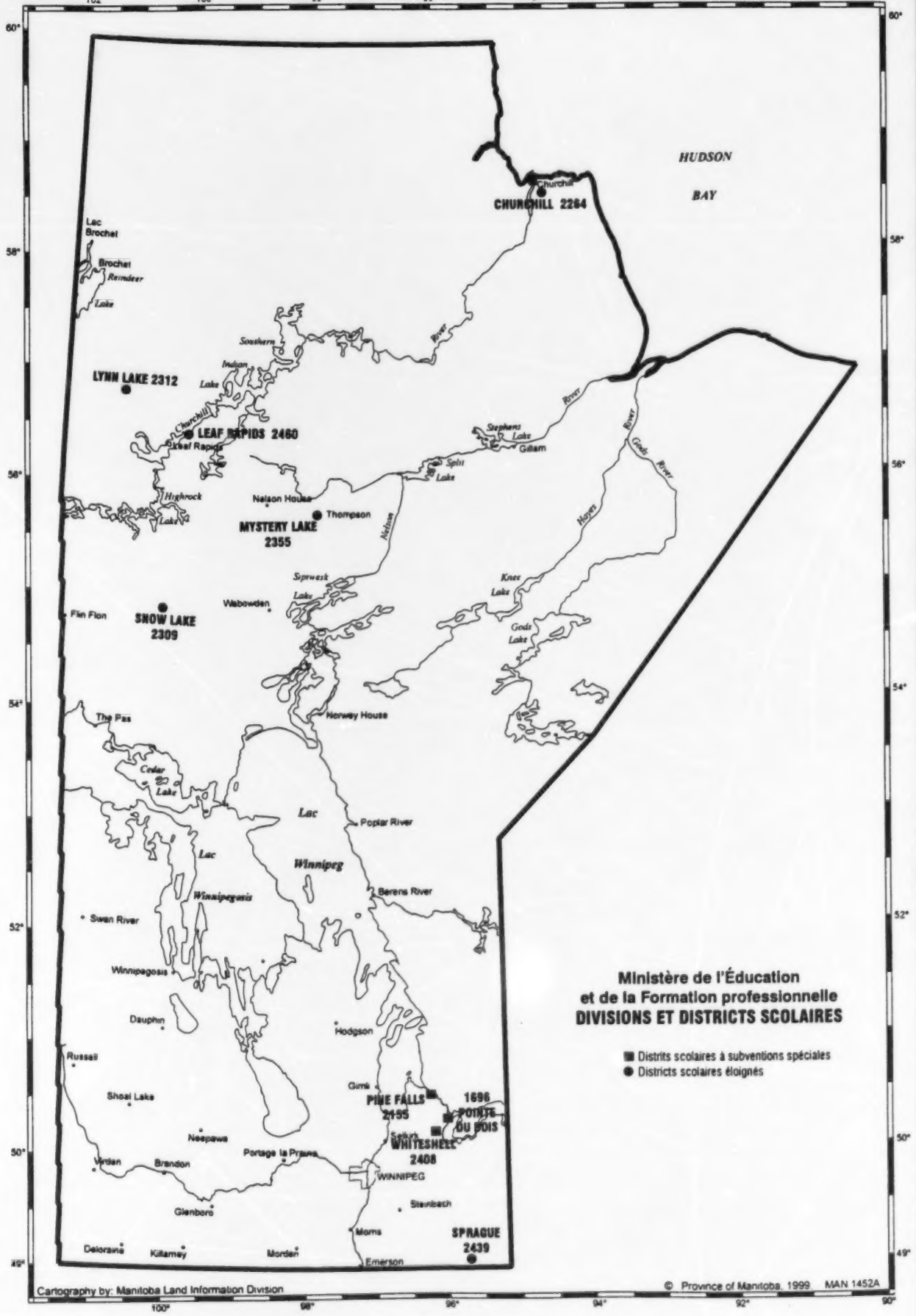
HUDSON
BAY
CHURCHILL 2264
LYNN LAKE 2312
LEAF RAPIDS 2460
MYSTERY LAKE 2355
SNOW LAKE 2309
Lac Brochet
Brochet
Reindeer Lake
Southern Indian Lake
Churchill River
Leaf Rapids
Highrock Lake
Nelson House
Thompson
Nelson River
Split Lake
Stephens Lake
Gillam
Hayes River
Gods River
Sipiwesk Lake
Wabowden
Flin Flon
Knee Lake
Gods Lake
The Pas
Norway House
Cedar Lake
Lac Winnipegosis
Lac Winnipeg
Poplar River
Berens River
Swan River
Winnipegosis
Dauphin
Hodgson
Russell
Shoal Lake
Gimli
PINE FALLS 2155
1696 POINTE DU BOIS
Sabara
WHITESHELL 2408
Neepawa
Portage la Prairie
Virden
Brandon
WINNIPEG
Glenboro
Steinbach
Morris
SPRAGUE 2439
Deloraine
Killarney
Morden
Emerson
Ministère de l'Éducation
et de la Formation professionnelle
DIVISIONS ET DISTRICTS SCOLAIRES
Districts scolaires à subventions spéciales
Districts scolaires éloignés
Cartography by: Manitoba Land Information Division
© Province of Manitoba, 1999 MAN 1452A

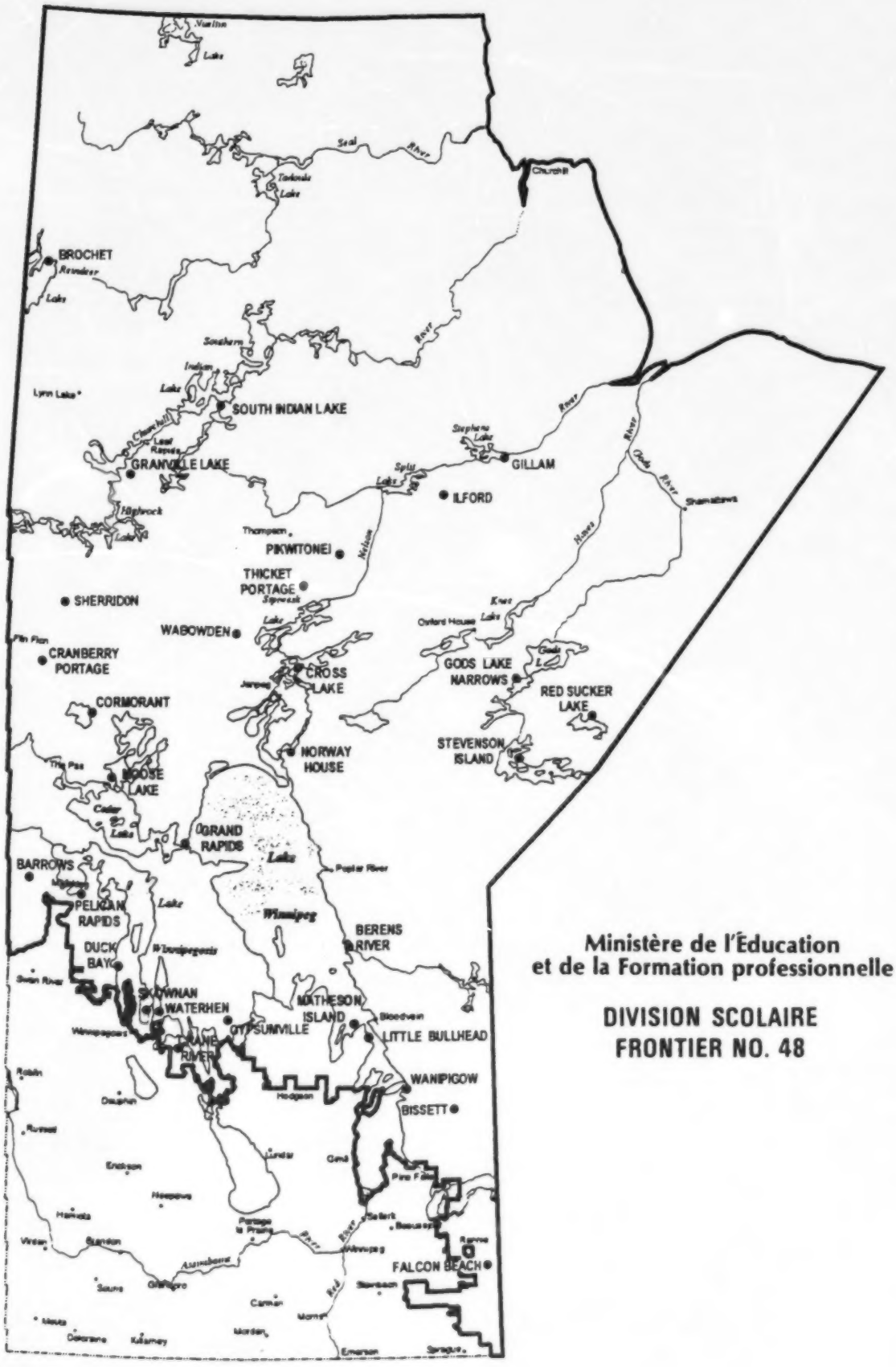

Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle

DIVISION SCOLAIRE FRONTIER NO. 48

Tableau 1
Nombre d'inscriptions par année d'études dans les écoles publiques du Manitoba

Année	Éducation de l'enfance en difficulté	PM	M	1	2	3	4	5	6	7	8	S1	S2	S3	S4	Total
1979	2 857	1 639	14 594	15 873	15 470	16 043	15 924	15 414	15 080	15 686	16 060	16 947	17 221	15 739	14 223	208 770
1980	3 080	1 769	14 374	15 970	15 052	15 094	15 643	15 633	15 159	15 386	15 223	15 474	16 696	15 552	14 299	204 404
1981	2 981	1 689	13 972	15 887	15 174	14 861	14 879	15 394	15 493	15 479	14 809	14 643	15 568	15 271	14 561	200 661
1982	3 111	1 780	13 915	15 399	15 198	14 962	14 787	14 967	15 295	16 093	15 135	14 799	15 400	14 275	15 405	200 521
1983	3 159	1 868	13 985	15 175	14 742	14 946	14 848	14 678	14 837	15 796	15 614	15 166	15 288	14 312	15 329	199 743
1984	2 936	1 962	14 272	15 183	14 457	14 576	14 884	14 812	14 666	15 354	15 452	15 735	15 746	14 328	15 111	199 474
1985	2 797	2 089	14 373	15 467	14 377	14 378	14 438	14 819	14 687	15 162	15 028	15 493	16 248	14 602	14 990	198 948
1986	2 488	1 991	14 676	15 505	14 640	14 301	14 286	14 479	14 827	15 094	14 958	15 187	16 083	15 162	15 381	199 058
1987	2 397	2 052	14 590	15 593	14 624	14 450	14 221	14 222	14 388	15 233	14 986	15 153	16 061	15 093	16 327	199 390
1988	2 001	2 339	14 784	15 572	14 795	14 432	14 357	14 155	14 132	14 860	14 987	15 165	15 956	14 637	16 610	198 782
1989	1 823	2 431	14 771	15 563	14 864	14 593	14 277	14 227	14 048	14 416	14 602	14 890	16 037	14 665	16 517	197 724
1990	1 843	2 377	14 926	15 510	15 018	14 613	14 442	14 236	14 123	14 326	14 183	14 577	16 075	14 726	16 611	197 586
1991	1 493	2 429	14 670	15 455	14 882	14 732	14 373	14 375	14 080	14 295	13 940	14 155	15 724	14 850	17 441	196 894
1992	1 465	2 465	14 355	15 025	14 846	14 688	14 540	14 329	14 237	14 107	14 023	14 180	15 242	14 572	18 545	196 619
1993	1 247	2 591	14 399	14 688	14 757	14 729	14 613	14 485	14 266	14 241	13 906	14 472	14 993	14 193	18 615	196 195
1994	1 329	2 541	14 487	14 751	14 364	14 553	14 610	14 448	14 370	14 215	14 073	14 268	14 798	13 939	17 941	194 687
1995	1 133	2 696	14 655	14 971	14 418	14 126	14 458	14 526	14 382	14 390	14 084	14 714	14 920	13 782	17 963	195 218
1996	1 470	2 518	14 588	15 100	14 598	14 211	14 048	14 370	14 526	14 432	14 269	14 837	14 951	13 676	17 555	195 149
1997	1 331	2 487	13 929	14 971	14 582	14 430	13 967	13 941	14 336	14 453	14 278	15 074	14 958	14 097	17 964	194 798
1998	1 242	2 461	13 928	14 436	14 647	14 431	14 289	13 848	13 969	14 348	14 279	15 122	15 155	14 197	18 739	195 091
1999	1 585	2 352	13 764	14 340	14 094	14 538	14 378	14 279	13 870	13 993	14 469	15 182	15 234	14 327	23 014	199 419

Ces chiffres sont établis le 30 septembre de chaque année.

Source : Rapport des effectifs scolaires et des élèves transportés.

Tableau 2
Statistiques sur tous les programmes de langue française au Manitoba
État comparatif des années scolaire 1998-1999 à celles de 1999-2000 (p)

		Programmes de langue française			
	Année scolaire	**Français**	**Immersion**	**Français de base, sensibilisation, ré-insertion**	**Total**
Divisions/ Districts	1999/2000 (p)	5	24	49	51
	1998/99	5	24	50	52
	Écart	--	--	(1)	(1)
Écoles	1999/2000 (p)	28	100	480	541
	1998/99	27	100	481	541
	Écart	(1)	--	(1)	--
Élèves	1999/2000 (p)	5 381	17 392	72 096	94 869
	1998/99	5 340	17 627	73 260	96 227
	Écart	(41)	(235)	(1 164)	(1 358)
Subventions	1999/2000 (p)	1 226 475 $	3 543 473 $	470 208 $	5 240 156 $
	1998/99	1 223 272 $	3 581 018 $	480 754 $	5 275 045 $
	Écart	(13 203 $)	(37 545 $)	(10 546 $)	(34 888 $)

(p) indique «données préliminaires»

Tableau 3
État comparatif des recettes
et des dépenses des divisions scolaires

Recettes	Chiffres réels 1998-99	Estimation 1999-2000
Gouvernement provincial	724 154 486	730 306 838
Gouvernement fédéral	10 983 819	9 235 661
Municipalités	392 890 673	417 580 672
Autres divisions scolaires	10 237 316	10 740 963
École des Premières nations	24 204 033	21 091 759
Particuliers et sociétés privées	12 612 533	11 943 999
Autre	6 250 602	3 601 345
Total	1 181 330 462	1 204 501 237
Dépenses		
Enseignement régulier	679 714 110	684 205 808
Enfants exceptionnels ou en difficulté	152 701 625	158 581 429
Études technologiques (professionnelles)	23 567 430	33 319 001
Enseignement et services communautaires	7 338 023	7 531 833
Administration	42 599 199	43 274 434
Ressources pédagogiques	62 145 181	63 830 871
Transport des élèves	45 720 774	48 270 344
Fonctionnement et entretien des installations	137 667 657	139 865 003
Taxes	22 025 620	22 584 395
Total	1 17 3479 619	1 201 463 119
Surplus/(déficit)	7 850 844	3 038 118
Moins : Montants nets de transfert au Fonds de capital et d'emprunt	8 464 622	6 953 930
Surplus/(déficit) net	**(613 779)**	**(3 915 812)**

Source : états financiers de 1998-1999 dans le document FRAME
(Rapports financiers et comptabilité vérifiés – Éducation et Formation professionnelle Manitoba)
Source : budget de 1999-2000 dans le document FRAME
(Rapports financiers et comptabilité vérifiés – Éducation et Formation professionnelle Manitoba)

Tableau 4
Programme d'aide aux étudiants
Du 1er août 1999 au 31 juillet 2000

Total des montants accordés

Établissement	Nbre de demandes	Nbre de prêts accordés	PCE ($)	PEGM ($)	AE ($)	PGPGA ($)	BA ($)	PSM ($)	SCE ($)	Total ($)
Université du Manitoba	5 139	4 126	14 309 175	9 062 035	32 582	58 400	763 024	2 880	502 179	24 730 275
Université de Winnipeg	1 405	1 058	2 978 885	1 979 300	3 435	12 800	0	1 320	120 975	5 096 715
Université de Brandon	826	652	2 278 792	1 486 012	2 605	20 400	31 736	800	96 181	3 916 526
Red River College	1 717	1 199	3 980 855	2 496 096	6 985	21 800	312 554	0	257 158	7 075 448
Assiniboine Community College	557	406	1 471 455	980 034	0	10 600	0	0	89 551	2 551 640
Keewatin Community College	172	115	458 453	290 543	0	13 600	40 911	0	39 509	843 016
Manitoba	2 848	1 961	7 747 217	5 106 254	70 250	46 200	97 788	520	440 784	13 509 013
Canada	1 863	1 530	6 565 759	4 362 668	31 503	5 400	0	640	75 187	11 041 157
Ailleurs	600	500	2 414 690	1 597 642	54 379	0	0	0	48 560	4 115 271
Total	15 127	11 547	42 205 281	27 360 584	201 739	189 200	1 246 013	6 160	1 670 084	72 879 061

Nombre de demandes

Établissement	PCE	PEGM	AE	PGPGA	BA	PSM	SCE
Université du Manitoba	4 024	3 843	28	292	147	2	385
Université de Winnipeg	1 008	1 004	5	64	0	1	91
Université de Brandon	639	627	3	102	9	1	73
Red River College	1 114	1 069	4	109	45	0	166
Assiniboine Community College	397	397	0	53	0	0	59
Keewatin Community College	113	109	0	68	4	0	27
Manitoba	1 808	1 783	58	231	26	1	297
Canada	1 496	1 492	26	27	0	1	45
Ailleurs	458	454	37	0	0	0	15
Total	11 057	10 778	161	946	231	6	1 158

PCE - Prêts canadiens aux étudiants
AE - Aide aux études
PGPA - Prince de Galles – Princesse Anne
PSM - Programmes spéciaux du Manitoba
PEGM - Prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba
BA - Bourse d'accès
SCE - Subventions canadiennes pour études

Tableau 5
Croissance de l'apprentissage de 1993-1994 à 1999-2000

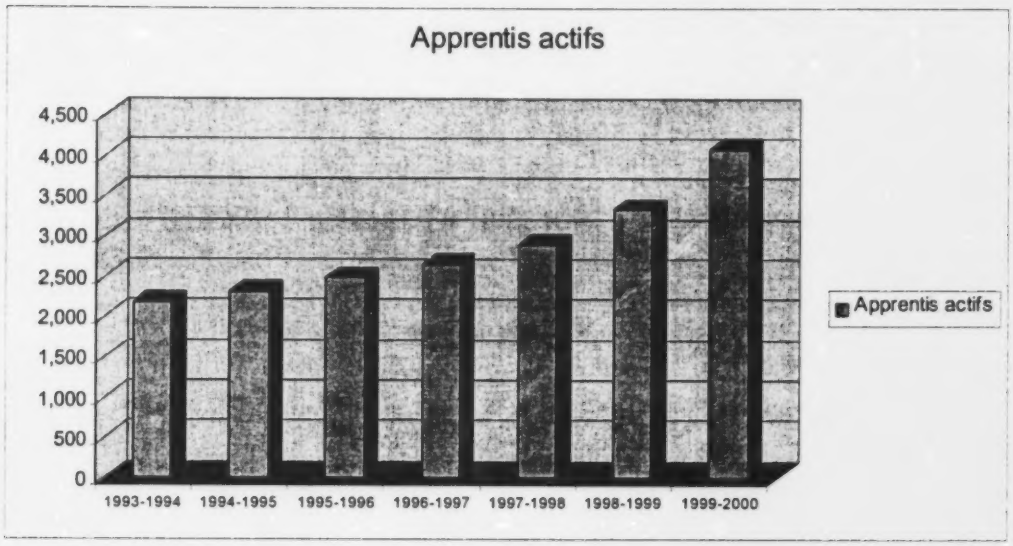

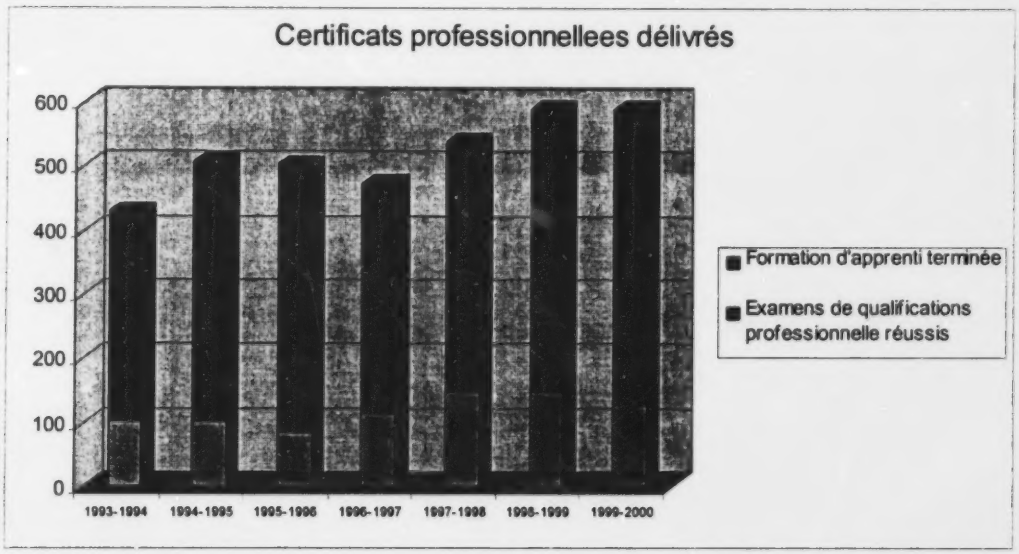

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Tableau 6
Statistiques de l'apprentissage, de 1997-1998 à 1999-2000

	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Nouvelles inscriptions	1 004	1 057	1 101
Annulations et abandons	320	221	261
Apprentis inscrits à la fin de l'année	3 186	3 555	4 082
Administration des tests de niveau	487	411	358
Administration des examens provinciaux et interprovinciaux	537	533	770 *(1)*
Administration des examens de qualification professionnelle	222	253	173
Certificats délivrés : apprentissage (formation terminée)	391	390	461
Certificats délivrés : reconnaissance professionnelle	148	1 278 *(2)*	125
Certificats renouvelables : coiffeur et esthéticienne *(3)*	906	4 531	1 935
Apprenties	65	49	194 *(4)*
Apprentis autochtones (PAIA y compris) *(5)*	S/O	S/O	451
Option métiers au secondaire (OMS) *(6)*	59	72	134

(1) Cette augmentation de 45 p. 100 par rapport à l'année précédente est due à deux facteurs : une augmentation du nombre de finissants et une clause de droits acquis dans la réglementation afférente à quatre métiers (mécanicien de camions de transport, mécanicien de camions-remorques, mécanicien de machinerie agricole et mécanicien en réfrigération et en climatisation). La clause de droits acquis confère un certificat provincial aux praticiens, qui ont le choix de faire un examen interprovincial leur permettant d'obtenir un certificat interprovincial portant le Sceau rouge. Bon nombre de praticiens exercent ce choix.

(2) L'augmentation par rapport aux données de 1997-1998 s'explique par une clause de droits acquis dans la réglementation afférente à trois métiers (mécanicien de machinerie agricole, mécanicien de camions de transport et mécanicien de camions-remorques), qui exige l'acquisition d'un certificat professionnel pour pratiquer. De plus, le métier de mécanicien en réfrigération et en climatisation a fait l'objet d'une clause semblable et a été désigné comme métier à reconnaissance professionnelle obligatoire, obligeant ainsi les personnes qui le pratiquent à posséder un certificat professionnel pour continuer à pratiquer.

(3) Les coiffeurs et les coiffeurs pour dames ont été regroupés dans un seul métier depuis l'abrogation de la Loi sur les coiffeurs et de la Loi sur les coiffeurs pour dames, le 6 mars 1998. Les certificats de coiffeur et d'esthéticienne sont renouvelés tous les deux ans et il faut accumuler au moins 750 heures de travail pour obtenir un renouvellement. La diminution en 1999-2000 est attribuable au changement dans le processus de renouvellement. Le 31 mars 2000, le Manitoba comptait 5 113 coiffeurs et esthéticiennes actifs dûment qualifiés.

(4) Avec la désignation du métier de coiffeur et du métier d'esthéticienne comme métiers d'apprentissage en 1998, le nombre de femmes inscrites à des programmes d'apprentissage a augmenté. Cependant, la Direction de l'apprentissage se sert du programme Option métiers au secondaire pour encourager davantage de jeunes femmes à apprendre un métier à prédominance masculine.

(5) La direction a commencé à comptabiliser le nombre d'apprentis se disant membres d'une Première Nation, Indien non inscrit, Métis ou Inuit en 1999-2000.

(6) Les apprentis d'OMS sont également comptabilisés dans la catégorie « Apprentis inscrits à la fin de l'année ».

Tableau 6
Statistiques de l'apprentissage, de 1997-1998 à 1999-2000

	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Nouvelles inscriptions	1 004	1 057	1 101
Annulations et abandons	320	221	261
Apprentis inscrits à la fin de l'année	3 186	3 555	4 082
Administration des tests de niveau	487	411	358
Administration des examens provinciaux et interprovinciaux	537	533	770 *(1)*
Administration des examens de qualification professionnelle	222	253	173
Certificats délivrés : apprentissage (formation terminée)	391	390	461
Certificats délivrés : reconnaissance professionnelle	148	1 278 *(2)*	125
Certificats renouvelables : coiffeur et esthéticienne *(3)*	906	4 531	1 935
Apprenties	65	49	194 *(4)*
Apprentis autochtones (PAIA y compris) *(5)*	S/O	S/O	451
Option métiers au secondaire (OMS) *(6)*	59	72	134

(1) Cette augmentation de 45 p. 100 par rapport à l'année précédente est due à deux facteurs : une augmentation du nombre de finissants et une clause de droits acquis dans la réglementation afférente à quatre métiers (mécanicien de camions de transport, mécanicien de camions-remorques, mécanicien de machinerie agricole et mécanicien en réfrigération et en climatisation). La clause de droits acquis confère un certificat provincial aux praticiens, qui ont le choix de faire un examen interprovincial leur permettant d'obtenir un certificat interprovincial portant le Sceau rouge. Bon nombre de praticiens exercent ce choix.

(2) L'augmentation par rapport aux données de 1997-1998 s'explique par une clause de droits acquis dans la réglementation afférente à trois métiers (mécanicien de machinerie agricole, mécanicien de camions de transport et mécanicien de camions-remorques), qui exige l'acquisition d'un certificat professionnel pour pratiquer. De plus, le métier de mécanicien en réfrigération et en climatisation a fait l'objet d'une clause semblable et a été désigné comme métier à reconnaissance professionnelle obligatoire, obligeant ainsi les personnes qui le pratiquent à posséder un certificat professionnel pour continuer à pratiquer.

(3) Les coiffeurs et les coiffeurs pour dames ont été regroupés dans un seul métier depuis l'abrogation de la Loi sur les coiffeurs et de la Loi sur les coiffeurs pour dames, le 6 mars 1998. Les certificats de coiffeur et d'esthéticienne sont renouvelés tous les deux ans et il faut accumuler au moins 750 heures de travail pour obtenir un renouvellement. La diminution en 1999-2000 est attribuable au changement dans le processus de renouvellement. Le 31 mars 2000, le Manitoba comptait 5 113 coiffeurs et esthéticiennes actifs dûment qualifiés.

(4) Avec la désignation du métier de coiffeur et du métier d'esthéticienne comme métiers d'apprentissage en 1998, le nombre de femmes inscrites à des programmes d'apprentissage a augmenté. Cependant, la Direction de l'apprentissage se sert du programme Option métiers au secondaire pour encourager davantage de jeunes femmes à apprendre un métier à prédominance masculine.

(5) La direction a commencé à comptabiliser le nombre d'apprentis se disant membres d'une Première Nation, Indien non inscrit, Métis ou Inuit en 1999-2000.

(6) Les apprentis d'OMS sont également comptabilisés dans la catégorie « Apprentis inscrits à la fin de l'année ».